

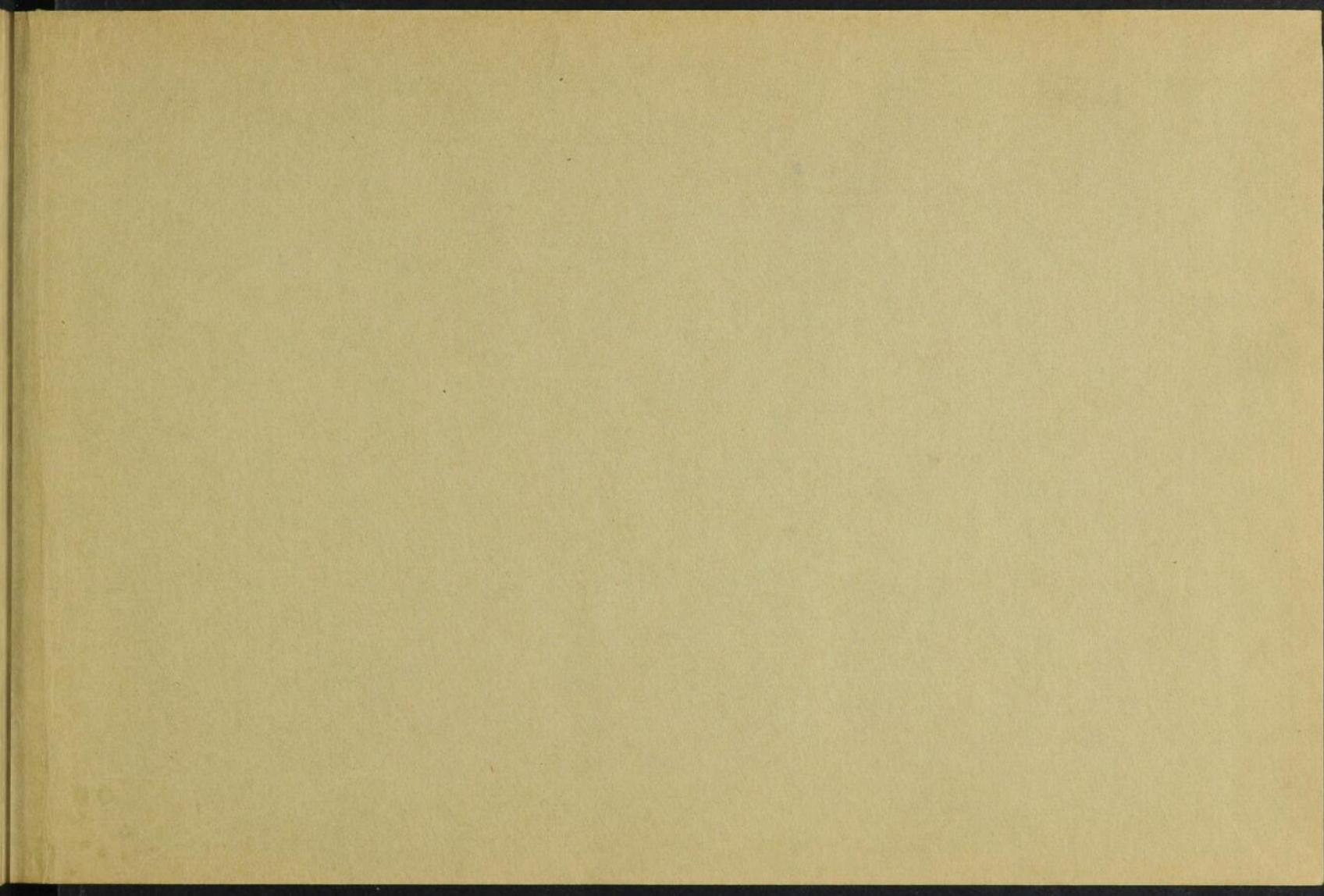


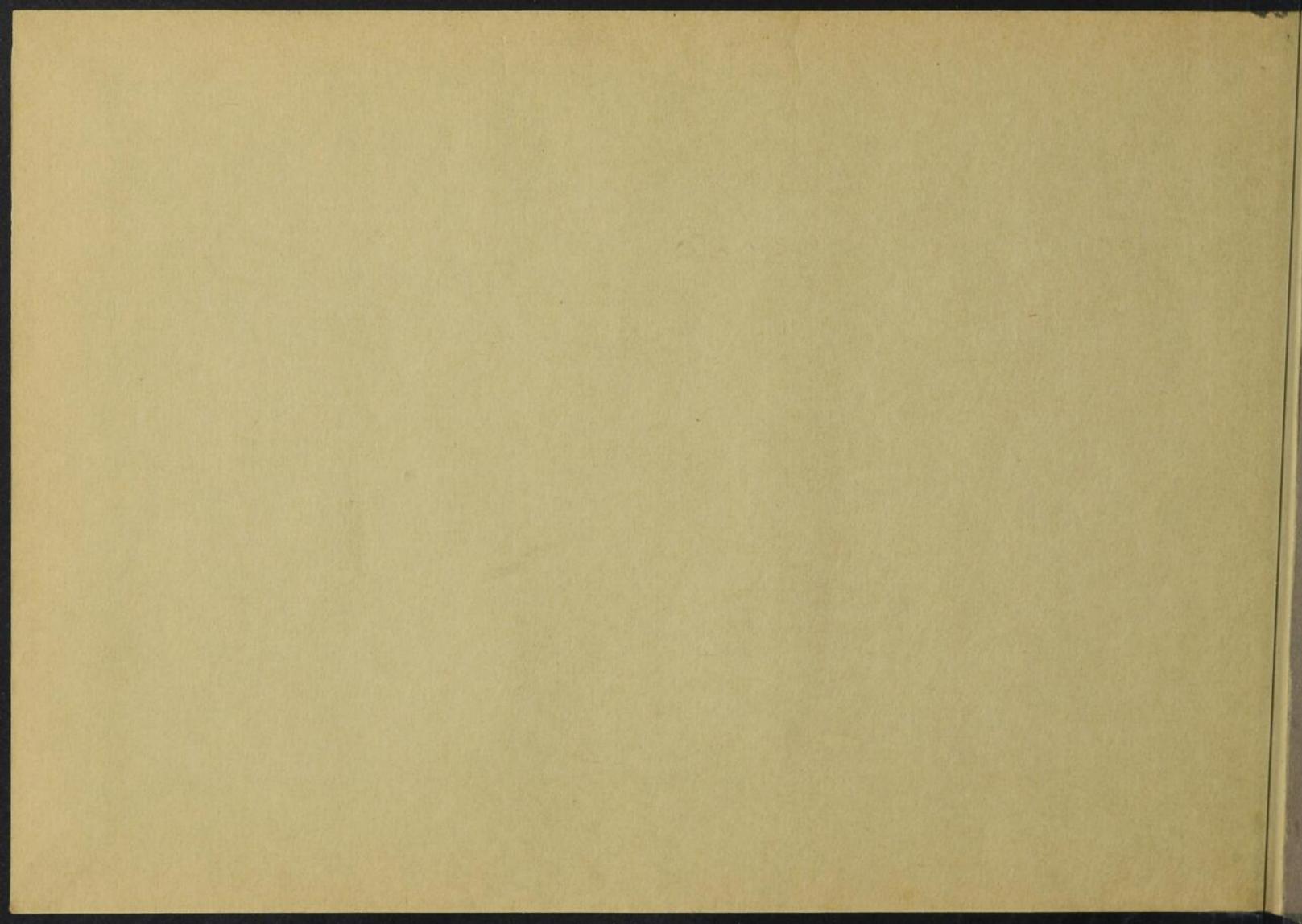
453

EX-LIBRIS



GABRIEL NADEAU







ALBUM
Souvenir



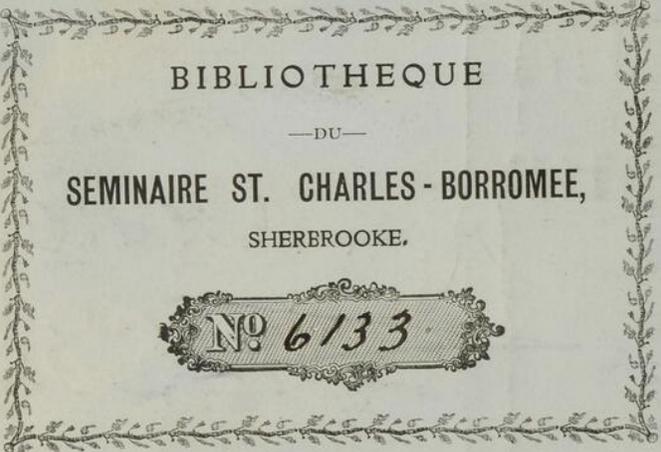
CONVENTUM

*Collège
St-Césaire*

JUIN 1904

601

601

A decorative border of small, repeating floral motifs surrounds the central text.

BIBLIOTHEQUE

—DU—

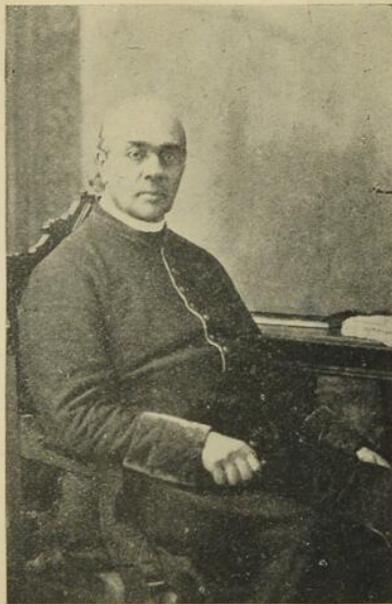
SEMINAIRE ST. CHARLES - BORROMEE,
SHERBROOKE.

A decorative, horizontally-oriented label with ornate scrollwork and floral patterns at the corners and center, containing the number 6133.

N^o 6133

Humble tribut de reconnaissance

Fr. J. Euchariste esc.



REV MESSIRE T. ANDRÉ PROVENÇAL

CURÉ DE SAINT-CESAIRE, 1850 À 1889.

FONDATEUR DU COLLÈGE COMMERCIAL DE SAINT-CESAIRE, EN 1869.

HISTORIQUE

DE LA

PAROISSE DE ST - CESAIRE

ET DE SON COLLEGE

SUIVI DU

RAPPORT DES FETES DU CONVENTUM

20, 21, 22 JUIN 1904.

PAR F. MARIE AUGUSTE, C.S.C.

*Nous sommes heureux de mettre sous
les yeux de nos lecteurs les bienveillantes
lettres d'encouragement et d'approbation
du T. R. Père G. Français, Général de
notre Congrégation et du R.P. G. A. Dion,
Provincial du Canada.*

F. M. A.

LE
3
A63M37
1904

Montéclair, Angers, France, Septembre 1904.

BIEN CHER FRÈRE MARIE-AUGUSTE,

J'apprends avec le plus grand plaisir que votre travail sur les origines et la formation de la paroisse de Saint-Césaire est enfin terminé. Une paroisse catholique est un centre de vie extérieure et intérieure des plus actifs. Toute la vie sociale des individus vient, dans ses lignes essentielles, y chercher sa consécration la plus noble ; et, ce qui est beaucoup plus encore, toute la vie intime de leurs âmes vient s'y former, s'y épancher, s'y réparer, s'y nourrir et s'y consommer aux pieds de Dieu.

D'une façon très particulière, ceci est vrai de la grande et belle paroisse de Saint-Césaire, saintement cultivée par d'admirables prêtres, et où il y a un esprit de foi si vigoureux, un sentiment catholique si pur et une piété pratique si complète. C'est pour cela, qu'écrire l'histoire d'une paroisse, c'est écrire l'histoire d'un pays par son endroit le plus central, le plus élevé et le plus intime.

Vous avez donc été bien inspiré d'entreprendre ce travail ; ou plutôt, on a été bien inspiré de vous le confier. Je ne l'ai point lu en entier, mais j'ai pu en lire des fragments considérables dans le petit journal "L'ÉCHO DE SAINT-CÉSAIRE." J'y ai retrouvé, dès au premier abord, les qualités de vue exacte, d'ordre scrupuleux, de sentiment vif, de piété sincère, de style expressif que je vous connais de très vieille date et qui ont fait votre succès au Collège de Sainte-Croix de Neuilly. C'était justice que le Collège de Saint-Césaire ait large et bonne place dans vos pages avec la belle chapelle qu'il a construite en son sein, pour être un foyer ardent de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, et avec la belle réunion qu'il vient de faire de ses nombreux anciens élèves.

Il s'est formé là, et, de plus en plus, il se formera, je l'espère, une vaillante jeunesse qui saura montrer, et par des œuvres, ce que vaut la piété solide dans l'instruction et dans l'éducation.

Ce Collège est un des plus vrais ornements de cette belle paroisse et de ce beau pays.

Puisse donc votre travail, mon cher Frère Marie-Auguste, contribuer, dans sa mesure modeste, à la gloire de Dieu, en faisant connaître et aimer la paroisse de Saint-Césaire et son Collège !

G. Français, Sup. Gén. C.S.C.

SAINT-LAURENT, 21 Septembre 1904.

AU TRÈS HONORÉ FRÈRE MARIE-AUGUSTE, C.S.C.

Mon Très Honoré Frère,

J'approuve de tout cœur l'heureuse idée que votre digne supérieur vous a suggérée de joindre "l'Histoire de la paroisse de Saint-Césaire," au Rapport des fêtes qui ont eu lieu en Juin dernier, lors de l'inauguration de la chapelle du collège et du Conventum des anciens élèves.

C'est avec un vif intérêt que j'ai lu ces pages très bien écrites chaque fois que le journal "L'ECHO" nous les apportait. J'ai constaté avec bonheur que vous avez donné au vénéré Mr. Provençal, la grande part qu'il méritait dans l'histoire de la noble paroisse de Saint-Césaire, non-seulement par la longue durée de son administration curiale, mais surtout par son zèle vraiment apostolique pour le salut des âmes, sa charité inépuisable envers les pauvres et son admirable dévouement à la cause sacrée de l'instruction chrétienne et de la formation morale de la jeunesse.

Agréez, mon bien cher Frère, les sincères félicitations de votre tout dévoué en N.S.

G. A. DION, Prov. C.S.C.

HISTORIQUE DE SAINT-CÉSAIRE

ET DE SON COLLEGE

COMTÉ DE ROUVILLE, PROVINCE DE QUEBEC.

1775 - 1822



Il y a plus d'un siècle, tout le domaine compris dans la paroisse de Saint-Césaire et dans les paroisses environnantes de l'Est et du Sud, n'était qu'une immense et sombre forêt, une de ces forêts vierges aux arbres séculaires, aux lianes vigoureuses qui enlacent les uns aux autres les érables, les chênes, les sapins, aux buissons épineux et qui, eux-mêmes, semblent armés en guerre, prêts à nous transpercer si nous osions les franchir; n'avançons pas, nous ne reviendrions qu'en lambeaux.

Dans cette partie boisée que traversait la rivière Yamaska, pas une seule habitation n'avait été érigée,

pas un seul colon n'avait osé s'établir. Tout porte à croire que le premier édifice élevé dans cette paroisse de Saint-Césaire, n'a été construit qu'en 1775.

En effet, à cette époque, les Américains étaient en guerre contre l'Angleterre. Ces fiers colons exaspérés des prétentions et des vexations anglaises résolurent de secouer le joug, de se déclarer indépendants, et ils cherchèrent à entraîner le Canada dans leur rébellion contre la commune Mère-Patrie.

Ce domaine du futur Saint-Césaire était alors considéré comme le poste le plus favorable, étant situé aux frontières des deux puissances. On y avait placé une petite garnison d'environ 25 à 30 soldats anglais pour y faire le guet, se tenir en sentinelles vigilantes,

surveiller et arrêter les déserteurs des autres garnisons établies à Chambly et peut-être à Montréal.

Le moindre bruit entendu, le plus léger froissement des feuilles, la chute d'une branche, un rien en un mot, faisait soupçonner une surprise, une attaque. Aussitôt plusieurs soldats du guet, sans perdre un instant, s'élançaient dans leurs légers canots, descendaient l'Yamaska, fendaient les ondes avec rapidité, et allaient avertir du danger vrai ou prétendu leurs compagnons d'armes campés, dit-on, à Saint-Hyacinthe, et les prier de leur prêter main-forte, au besoin, pour repousser l'ennemi.

L'édifice bâti pour loger ce piquet de soldats s'appelait "Black House". Les braves Canadiens d'alors n'étaient pas familiers, comme aujourd'hui, avec la langue anglaise. Bien loin d'avoir la manie actuelle d'angliciser les mots français, ils francisaient au contraire, les mots anglais, et de "Black-House", ils faisaient "Blagousse", appellation qui s'est étendue pendant de longues années à tous les environs de cet ancien poste.

La construction d'une habitation pour y loger quelques soldats, en cet endroit, devait naturellement y attirer plusieurs familles.

Après le licenciement de la petite troupe, deux individus, Frombes et Harris, se fixèrent vis-à-vis de la "Blagousse" et y bâtirent des maisons. Ce sont eux probablement qui ont donné les premiers coups de hache dans les forêts de Saint-Césaire.

En l'année 1800, les rivages de l'Yamaska, aujourd'hui si pittoresques, si champêtres, si vivants, n'étaient encore bordés que de grands arbres dont les branches touffues retombaient presque au niveau de la rivière. Le rare voyageur qui, par aventure, sillonnait les eaux calmes et paisibles de l'Yamaska, ne rencontrait sur son passage que cinq ou six maisons, depuis le village de Saint-Césaire jusqu'au confluent des deux branches de cette rivière, au lieu appelé: la "Pointe des Fourches".

Les misères multiples jointes à un travail incessant, dur, ingrat, mal rétribué; la pauvreté extrême qui pèse toujours et partout sur les premiers colons, ont valu assez justement à la paroisse nouvelle le surnom peu flatteur de "Sainte-Misère"!...

Mais hâtons-nous de le dire: cette fermeté des premiers colons qui étaient actifs, hardis, laborieux, profondément moraux et religieux, leur persévérance à vaincre les difficultés; l'énergie infatigable de ceux qui ont suivi, ont fait de Saint-Césaire une des pa-

roisses les plus florissantes du diocèse de Saint-Hyacinthe.

En 1817, un assez grand nombre de colons s'étaient établis dans l'immense territoire qui sépare Saint-Césaire de Saint-Hyacinthe. Nous trouvons parmi ces premiers résidents des noms parfaitement connus de nos jours : L. Laperche, J.-B. Mercure, G. Montplaisir, la famille très nombreuse de J. Roy, etc.

Les terrains, naguère boisés, sont défrichés, je devrais dire sont incendiés, car dans une promenade faite au bas de la montagne qui abrite si gracieusement le village de Saint-Paul, j'ai constaté par moi-même que les vieux troncs d'arbres, carbonisés à fleur de terre, étaient nombreux sur le bord des chemins.

Cette manière de défricher était plus expéditive ; les bras manquaient alors pour faire ce que les Canadiens font aujourd'hui, au grand profit de leur belle colonie. Les vastes forêts de mélèzes, de pins, de chênes, d'érables, etc., donnent actuellement plus de 120 millions de revenus annuels. Dans la Colombie Britannique, qui fait partie de la Puissance du Canada depuis 1871, les pins Douglas atteignent parfois 300 pieds de hauteur ; un d'eux, transporté à Londres, mesurait 137 mètres de haut et plus de 20 mètres de

circonférence. Ce dur travail en forêt est très intéressant à voir, et le cinématographe Dufayel, de Paris, donne aux spectateurs émerveillés, une juste idée de ce qui se pratique maintenant dans les forêts du Canada.

Tous ces colons établis sur les bords de la rivière Yamaska supportaient gaiement les privations de toutes sortes ; ils étaient soutenus par leur grand esprit de foi, leur religieuse piété. Le dimanche, qui est bien le jour du Seigneur, au Canada, toutes les familles de ces braves colons montaient en barques de grand matin et, chantant des airs canotiers apportés de France, ou mieux des cantiques, descendaient le cours sinueux de l'Yamaska, et arrivaient à Saint-Hyacinthe pour assister à la grand'messe. Disons, à leur louange, qu'ils faisaient ainsi 21 milles pour accomplir leur devoir religieux. Quel bel exemple !

Il y a quelques semaines, j'ai eu l'occasion d'aller chez un heureux survivant de cette époque. Le vénérable M. Gagné, dit Bellavance, qui porte gaillement sur ses épaules bien droites ses 102 ans, me donna, avec une étonnante mémoire, ces détails lointains, et chanta de sa voix tremblante, mais juste, une chanson napoléonienne de 1810. L'Yamaska, qui roule ses eaux au pied de la maison de ce brave vieil-

lard, aurait tressailli d'allégresse, mais une épaisse couche de glace lui interdit tout mouvement.

Il est facile de comprendre que ce voyage du dimanche, pour se rendre à Saint-Hyacinthe, ne pouvait continuer. Les habitants de la partie nord de la seigneurie Debartzch, se voyant déjà assez nombreux pour former une paroisse séparée de celle de Saint-Hyacinthe, adressèrent une requête à Sa Grandeur Mgr J.-O. Plessis, évêque de Québec.

En voici la teneur :

Monseigneur,

“ Les très humbles suppliants, habitants, propriétaires de terres dans la seigneurie “ Debartzch, ” ci-devant faisant partie de la seigneurie de Saint-Hyacinthe, ont l'honneur d'exposer à Votre Grandeur, que l'étendue considérable qu'ils habitent, les met dans une espèce d'impossibilité de s'acquitter des devoirs imposés par leur sainte religion. Ils veulent tous vivre et mourir dans le sein de cette même religion et dans la foi chrétienne de leurs ancêtres. Ils craignent que la grande distance qui les sépare de Saint-Hyacinthe décourage quelques-uns d'entr'eux et les prive ainsi de recourir aux secours spirituels si nécessaires en cette vie.

C'est pourquoi vos suppliants, connaissant la sollicitude avec laquelle Votre Grandeur veille au bien-être de son immense diocèse, osent espérer qu'Elle leur fixera un arrondissement et qu'un endroit convenable sera choisi afin d'y bâtir une chapelle.”

Cette requête du 28 juillet 1817 est signée par Messire Girouard, curé de Saint-Hyacinthe, M. Debartzch, seigneur du lieu, et par 51 habitants du district.

VIC. CR. LAGORCE,
Notaire public.

A proprement parler, cette pétition ne regarde que la future paroisse de Saint-Damase. Voyons cependant ce que fit l'autorité épiscopale.

Une ordonnance de Sa Grandeur Mgr Joseph-Octave Plessis, évêque de Québec, forma 4 nouvelles paroisses, sans leur assigner, pour le moment, de patrons spéciaux. Ces paroisses étaient démembrées de celle de Saint-Hyacinthe. Août 1817.

La première, dans le haut de l'Yamaska — Saint-Césaire.

La deuxième, à l'Ouest de Saint-Hyacinthe — Saint-Damase.

La troisième, au Sud de Saint-Hyacinthe — Saint-Pie.

La quatrième, à l'Est de Saint-Hyacinthe — Saint-Dominique.

Les habitants de l'arrondissement dont je trace l'histoire, voyant à leur égard les bienveillantes attentions de Mgr l'Évêque, lequel leur accordait une paroisse qu'ils ne demandaient pas, se montrèrent remplis de zèle pour seconder les vues de leur supérieur.

Monsieur le curé de Saint-Hyacinthe, écrivant le 27 décembre 1817, à Mgr l'évêque de Québec, lui rend témoignage de la bonne volonté des habitants du haut de la rivière: — 'L'église que nous ne demandions pas, dit-il, est la seule qui ne souffre pas de difficultés, les colons du bord de l'Yamaska ont plus de zèle que de moyens pécuniaires.'

On se mit donc à l'œuvre, messire Girouard qui, dès 1811 avait fondé un collège à Saint-Hyacinthe, favorisa les fidèles de Saint-Césaire plus que tous les autres, parce qu'ils étaient les plus éloignés de son église, les plus dépourvus de secours spirituels, et surtout parce qu'ils étaient les plus pauvres.

C'est bien là le clergé canadien qui s'est trouvé à la tête de son peuple dans toutes ses entreprises, dans toutes ses luttes; qui l'a sanctifié par son zèle, qui l'a encouragé par son aide personnel, et qui le soutient

toujours. Nous en aurons un exemple frappant dans la suite de ce récit.

T. Lagorce, français de naissance, propriétaire de plusieurs terres au ruisseau de Soulanges, fait les premières offres d'un terrain pour la chapelle. M. Debartzch offre aussi un endroit de l'autre côté de la rivière, au chemin Sainte-Marie. Deux places sont donc en présence. Il ne faut froisser personne et éviter les susceptibilités. M. le curé Girouard, en homme sage, consulte les habitants.

Le vote donne 128 voix à la place offerte par M. Lagorce, 139 voix pour le chemin Sainte-Marie. — Majorité escamotée, dit la chronique, on a fait voter des protestants. Pour justifier ce vote, on disait que la chapelle, au chemin Sainte-Marie, se trouvant entre deux cabarets, la présence du curé pourrait arrêter les troubles... Mais ce vote n'eût pas de suite.

— "La place d'une église serait bien plus avantageuse et plus centrale pour toute la paroisse, disaient quelques-uns, si on la bâtissait sur le terrain de M. Papineau. Le choix de cet endroit faciliterait l'industrie, donnerait du relief à cette paroisse de Saint-Césaire, et la mettrait à même, sous peu d'années, de recevoir un prêtre d'une manière honorable et digne de son état."

Le 2 janvier 1821, messire J. Deguise, archiprêtre, curé de la charmante paroisse de Varennes, sur le majestueux fleuve Saint-Laurent, est député par Sa Grandeur Mgr B. Panet, évêque de Québec, pour aller désigner dans l'endroit dont on parle, la place d'une chapelle ou d'une église sous le vocable de Saint-Césaire, évêque d'Arles, en France, et de régler la construction de l'édifice.

Le 15 janvier 1821, le député de Sa Grandeur arrive dans l'emplacement accepté où se trouvent réunis un grand nombre d'habitants. Une croix est plantée sur le terrain Papineau, allant du chemin Royal à la rivière Yamaska, et M. l'archiprêtre déclare que la chapelle paroissiale sera construite ici.

Cette chapelle était bâtie au nord de l'église actuelle.

On se mit à l'œuvre quelques jours après, et pour surveiller les travaux, on nomme les sept syndics : J. Barbeau, A. Gagné, Aug. Roy, J.-B. Roy, L. Mercure, L. Bertrand et F. Dubourg.

Tout alla rapidement, trop rapidement même, car si j'ai bien compris ce qui m'a été dit, la solidité de la chapelle laissait un peu à désirer. Le presbytère est également construit en bois, et dans l'érection de ces deux édifices, chaque habitant apporte sa quote-part

de contributions, les uns en argent, les autres en matériaux, le plus grand nombre en journées de travail.

Le 30 novembre 1821, messire Girouard écrit à son évêque : " Les habitants de Saint-Césaire me pressent, et j'en suis très heureux ; ils demandent la bénédiction de leur chapelle, mais les ornements d'église font défaut. Si Votre Grandeur permet la bénédiction, comment la paroisse sera-t-elle desservie ? Nous nous conformerons à vos paternelles décisions."

Les difficultés aplanies, les paroissiens de Saint-Césaire voient enfin arriver le jour si longtemps désiré de la consécration de leur chapelle et de la célébration des saints Mystères au milieu d'eux.

1822 - 1850

Ce jour de bonheur et de sainte joie est fixé au 4 juin 1822. Dès le matin, on voit arriver du village et des environs une foule compacte et heureuse qui se dirige vers l'église pour assister à trois imposantes cérémonies : bénédiction de l'édifice religieux, de la cloche et du cimetière. Le révérend messire Robitaille, curé de Saint-Charles, est l'officiant de cette belle journée.

Heureux habitants de Saint-Césaire, soyez persuadés que Dieu a tout vu, et qu'en ce moment, du haut du ciel, il bénissait avec tendresse un peuple qui voulait lui rester fidèle. Chose admirable, a dit un penseur, la religion chrétienne qui ne semble avoir d'objet que la félicité de l'autre vie, fait encore notre bonheur dans celle-ci.

Les vicaires de Saint-Hyacinthe viennent, à tour de rôle, desservir la colonie jusqu'au moment où le premier curé, messire Leduc, nommé pour Saint-Césaire, célèbre la sainte messe et ouvre le premier registre de cette nouvelle paroisse, à la date du 4 juin 1822.

Les premiers inscrits sur ce registre sont :

Pour le Baptême. — Joseph Girard, fils de Louis Girard et de sa Dame Loïse.

Pour le Mariage. — J.-B. Decelles-Duclos avec Adélaïde Baille.

Pour la Sépulture. — Luce Boutet-Lamarine.

Ce premier pasteur de Saint-Césaire ne réside pas encore au milieu des fidèles confiés à ses soins.

Quelques mois plus tard, le 1er octobre 1822, les habitants reçoivent solennellement messire J. Poirier, qui s'installe au presbytère au grand contentement des colons. Mais leur joie fut de courte durée, car ce

prêtre quitte Saint-Césaire le 27 septembre 1823. M. Poirier mourut curé de Saint-Anicet, le 5 décembre 1857, âgé de 65 ans.

Vint ensuite messire B. Decoigne, qui ne reste que peu de jours. M. le curé de Chambly, messire P. Mignault, reçut alors la mission de desservir les deux paroisses, de Saint-Damase et de Saint-Césaire. Il fut appelé à ce poste par Sa Grandeur Mgr J.-J. Lartigue, élu évêque de Telmesse et qui devint plus tard le 1er évêque de Montréal.

Pour la première fois les paroissiens de Saint-Césaire ont l'honneur de recevoir la visite d'un dignitaire de l'Église. Mgr J.-J. Lartigue vient les bénir et les encourager ; Sa Grandeur reste au milieu d'eux le 8 et le 9 juillet 1823.

M. Mignault cessa ses fonctions le 24 février 1824. Il mourut à l'hôpital Saint-Joseph de Montréal, à l'âge de 84 ans. Son corps repose dans le chœur de l'église de Chambly.

Messire Quintal lui succède et s'occupe de la paroisse depuis le 16 mars 1824 jusqu'au dimanche 25 février 1825. Ce jour, M. le curé fait ses adieux aux fidèles de Saint-Césaire pour donner tous ses soins à ceux de Saint-Damase, où il va résider définitivement.

L'église de Boucherville possède le corps de ce prêtre qui mourut le 4 mars 1875, âgé de 77 ans.

Ces fréquents changements de prêtres démontrent que les débuts de formation sont pénibles; mais les Canadiens-Français savent que la patience, c'est le courage qui sait souffrir et attendre. C'est à cette époque, 1825, que les habitants du haut de la rivière Yamaska commencent à recueillir les fruits de leur dur travail continué sans interruption, sans aucun découragement.

Le 4 mars 1825, messire J.-D. Delisle laisse le vicariat de Saint-Benoit pour venir résider au presbytère de Saint-Césaire; il y reste jusqu'au 8 octobre 1832.

Ce fut M. Delisle qui, dans une requête adressée à Sa Grandeur Mgr B.-Claude Panet, évêque de Québec, eut le mérite de commencer les procédures pour l'érection canonique de la paroisse, mais il n'eut pas la satisfaction de les terminer. Ce prêtre acheva sa carrière comme curé de Saint-François-Xavier de la Petite Rivière, le 14 mars 1867; il était âgé de 52 ans.

Les écoles ne furent organisées que cinq ans après l'établissement de la paroisse. Vers l'année 1831, il est fait mention de la première école bâtie en bois; elle occupait une partie du terrain où l'on voit actuellement

le beau couvent des Sœurs de la Présentation. M. François Guertin, ancien élève du collège de Saint-Hyacinthe, est le premier instituteur de toute la jeunesse du village. En 1832, M. Paul Auger s'occupe des garçons, et Demoiselle Bélanger, de Saint-Hyacinthe, fait la classe aux jeunes filles.

Le successeur de M. Delisle est messire J.-A. Boisvert, qui s'installe en octobre 1832. Ce nouveau pasteur veut continuer l'œuvre entreprise, c'est-à-dire la construction d'une église en pierre, et l'édification spirituelle et canonique de la paroisse de Saint-Césaire. Grâce à la persévérance de ses démarches, à la bonne volonté de Sa Grandeur Mgr Signay, évêque de Québec, le décret d'érection de la nouvelle paroisse est signé le 21 septembre 1833. Mgr l'évêque annexe à Saint-Damase une partie des habitants des bords de l'Yamaska Sud-Est, depuis le sieur P. Chapdelaine jusqu'aux terres de J. Nadeau.

Ce décret d'érection comble de joie le village de Saint-Césaire qui peut maintenant avoir sa municipalité civile. Nous allons assister aux premiers pas de cette nouvelle paroisse, elle va vivre d'elle-même et garder sa place sous le beau ciel du Canada.

Il est bon de savoir que, dans ce pays très chrétien, la paroisse est une fraction du diocèse catholique,

dont le territoire est délimité par l'évêque; les habitants sont administrés par un curé pour le spirituel, et au temporel par une fabrique pour les dépenses du culte.

L'établissement civil d'une paroisse ne peut avoir lieu qu'après l'érection canonique par l'évêque, afin de bien démontrer, sans doute, que l'Église a les premiers droits, comme on a envers elle les premiers devoirs.

Heureux pays! tu as compris que Dieu seul peut donner le bonheur, puisqu'il en est la source. Garde précieusement cette foi chrétienne de tes pieux ancêtres parce que toujours ce sera ta force!

Et toi, ma bien-aimée France, première éducatrice de cette belle terre canadienne, je te surprends à envier les destinées de ce peuple courageux qui te donne un exemple à suivre! Reviens "au Dieu qui aime les Francs," et comme ton ancienne colonie tu retrouveras la paix, une saine liberté dans la pratique de la religion catholique qui, seule, a dit un ancien prédicateur de nos Rois, sait former de bons citoyens, des serviteurs patients, des maîtres charitables, des magistrats incorruptibles, des gouverneurs cléments!

La paroisse de Saint-Césaire, établie sur des bases plus solides, reçoit messire F.-M. Lamarre qui laisse

le beau vicariat de Longueuil, et paraît le 2 octobre 1834 dans le nouveau champ qu'il va cultiver pendant plus d'années que ses prédécesseurs. Son vicaire, M. Reavy est chargé d'une paroisse voisine, Sainte-Brigide.

Il m'a semblé nécessaire de nommer tous les prêtres qui ont pris successivement sur leurs épaules, le lourd fardeau de la formation d'une paroisse. On a vu que le zèle des premiers habitants de Saint-Césaire, zèle très louable assurément, avait hâté la décision de l'évêché; mais les ressources ne suivent pas toujours le chemin du bon vouloir, et pour cette cause ralentissent parfois les efforts tentés.

Le village de Saint-Césaire achevait tranquillement l'œuvre de sa formation lorsque parut l'année 1837.

Cette année 1837 marque la fin de cinquante ans de luttes de la part des Canadiens-Français, qui réclamaient les droits religieux, politiques et nationaux garantis par les traités antérieurs. Au lendemain de la conquête, la lutte avait commencé, lutte journalière contre des gouverneurs arrogants qui voulaient angliciser le pays. "Les Fils de la Liberté", association de jeunes gens formée pour défendre les droits les plus sacrés des Canadiens-Français, avaient trouvé

des adeptes, non seulement dans les villes, mais aussi dans les plus humbles campagnes.

La jeunesse, qui a le sang généreux, se laisse parfois entraîner, sans vouloir écouter les sages avis d'une autorité mieux placée pour juger les choses.

Aussi qu'arriva-t-il? Le clergé qui demandait également les réformes voulues par le peuple, désapprouva cette lutte témérairement engagée; mais il ne fut pas compris, et les Canadiens n'écoulant que leur patriotisme, quittent leurs demeures et courent revendiquer, à main armée, leurs droits violés depuis si longtemps.

Dans la paroisse de Saint-Césaire, des assemblées sont tenues secrètement, afin de prendre les moyens de défense en cas d'attaque, car ce village patriotique renfermait un grand nombre de ces "Fils de la liberté."

Les Anglais, mis au courant de ce qui se prépare, tombent à l'improviste sur le village où un bataillon d'infanterie s'établit au centre de la paroisse. Cette maison est occupée aujourd'hui par M. J.-B. Désautels.⁽¹⁾

Douze principaux chefs sont arrêtés, arrachés des

(1) La plupart de ces divers renseignements m'ont été donnés par un aimable membre de cette famille.

bras de leurs femmes, de leurs enfants en pleurs, et dirigés sur Montréal pour être jugés. Un des officiers anglais s'approche de Louis Bourdon, lui déclare que s'il dénonce ceux qui l'ont poussé à la révolte, lui et ses compatriotes, il aura la vie sauve et la liberté immédiatement. Bourdon lance un regard dédaigneux sur le lâche interrogateur:—"Tuez-moi de suite, si vous le voulez, jamais un secret dévoilé ne souillera mes lèvres."

Ce bon et brave Canadien fut condamné à la déportation, ainsi que J.-B. Bousquet, meunier, et Franc.-X. Guertin, cultivateur, tous deux de St-Césaire.

Ils furent conduits dans l'île lointaine de la Tasmanie, avec 62 autres de leurs concitoyens. Ces patriotes, après avoir passé six années en exil, furent pardonnés.

Jos.-Narcisse Cardinal, notaire de Châteauguay, Jos. Duquette, clerc de notaire, 21 ans, furent exécutés à la prison de Montréal, le 21 décembre 1838. En janvier et février 1839, dix autres patriotes subirent le même sort.

L'insurrection prend fin, et Saint-Césaire retrouve sa paisible tranquillité qui est, je crois, son caractère distinctif.

M. le curé Lamarre a l'honneur, en 1841, de recevoir un évêque de France qui prêche dans l'église non encore terminée. C'est Mgr Ch.-Aug. de Forbin-Janson, évêque de Nancy, célèbre au Canada par ses prédications très suivies. Cet évêque remit au " Comité de délivrance " 4,800 piastres pour le rappel des exilés politiques de la Tasmanie.

L'année suivante, du 26 au 29 octobre, Sa Grandeur Mgr Ignace Bourget, de pieuse mémoire, 2e évêque de Montréal, fait sa visite à Saint-Césaire.

Arrêtons-nous un instant pour contempler cette belle figure d'évêque dont j'avais entendu parler, en termes si élogieux, à N.-D. de Sainte-Croix, du Mans, France. C'est Mgr Bourget lui-même qui, au retour de Rome, vint au Mans le 25 août 1841, demander au T. R. P. Moreau, des religieux de Ste-Croix pour le Canada. Ce bon évêque voulait avoir dans sa ville épiscopale et dans son vaste diocèse, tous les établissements propres à faire fleurir la religion dans un pays où la foi est encore si vive. Ceux qui ont pu s'entretenir avec Mgr Bourget, nous disaient longtemps après: " Nous avons vu un évêque apostolique, au cœur simple, comme dans les premiers temps de l'Eglise.

Ce fut seulement en 1847 que le T. R. P. Moreau,

fondateur de la Congrégation de Sainte-Croix, envoya au Canada ses religieux qui s'installèrent, le 23 mai de cette même année, au village de St-Laurent, dans l'île de Montréal, sur la demande du respectable curé, M. Saint-Germain. La petite école est devenue le beau collège classique et commercial de Saint-Laurent. C'est dans cette maison que furent pris les premiers religieux destinés au collège de Saint-Césaire dont nous aurons bientôt à entretenir nos lecteurs.

M. le curé Lamarre, devenu infirme par suite d'une chute, ne peut continuer son lourd service, et, en 1844, il quitte Saint-Césaire, paroisse trop étendue, pour aller à Sainte-Anne du Bout de l'Île. Ce prêtre, âgé de 53 ans, mourut le 28 janvier 1850, à Montréal. Son corps repose dans la cathédrale de cette ville.

Messire Louis Junot, depuis peu curé de Sainte-Valérie, arrive au presbytère de Saint-Césaire, le 28 septembre 1844. La population augmente sensiblement, le village améliore son aspect, les rues reçoivent des trottoirs en planches. Grâce à une subvention donnée par le gouvernement, on peut bâtir une école en brique, dans le village et plusieurs autres disséminées sur le vaste territoire de la commune, soit pour les catholiques, soit pour " nos frères de confessions différentes," comme on s'exprime au Canada. M. le

curé L. Junot reste pendant six ans au milieu de ses paroissiens ; mais les avis de ce prêtre, cependant dévoué pour les habitants, ne sont pas toujours acceptés. Il s'ensuit quelques chocs désagréables qui nuisent au bien commun ; le prêtre souffre, les intéressés aussi.

1850 - 1869

Au mois de septembre 1850, M. Junot cède sa place à un autre pasteur que nous allons suivre pendant près de 40 années. Ce pasteur, dont le nom vénéré est encore sur toutes les lèvres, et le souvenir ineffaçable dans tous les cœurs de ceux qui l'ont connu à Saint-Césaire, est messire Joseph-André Provençal.

La reconnaissance est la mémoire du cœur, c'est pour cela que les religieux de Sainte-Croix se font un devoir très doux de mettre sous les yeux des bienveillants lecteurs de "L'Echo de Saint-Césaire" une courte biographie de leur bienfaiteur insigne.

Joseph-André Provençal naquit à Notre-Dame du Château-Richer, Côte de Beaupré, comté de Montmorency, le 30 novembre 1817, de M. François Provençal et de Dame Madeleine Poulin, son épouse. Sa petite enfance se passe sous l'œil vigilant d'une mère chrétienne, qui s'efforce de mettre dans le cœur de son

cher enfant les pieux sentiments qui sont dans le sien. André grandit en âge et en sagesse, se faisant remarquer par sa tendre piété et son amour profond pour l'étude.

A douze ans, en 1829, le jeune André fréquente le catéchisme préparatoire à sa première communion. Messire Charles-François Baillargeon, alors curé de Château-Richer, distingue cet enfant parmi tous les autres ; il est frappé de sa bonne tenue et surtout de ses réponses nettes, claires, qui sont l'apanage d'une intelligence facile à développer. M. le curé le prend sous sa protection et le place dans l'école de sa paroisse.

La première et ineffaçable rencontre de Jésus-Hostie avec l'âme innocente et bien préparée du jeune André, laisse dans cette âme sensible une empreinte durable qui détermine les germes d'une vocation sacerdotale.

En 1831, le vénérable pasteur de Château-Richer est appelé à la cure de l'église cathédrale de Québec. Messire Ch.-F. Baillargeon ⁽¹⁾ emmène avec lui son jeune protégé, en fait son petit aide, son petit com-

(1) En 1851, M. Baillargeon fut sacré évêque coadjuteur et administrateur de l'archidiocèse de Québec, archevêque de Québec en 1867. Il contribua puissamment à l'œuvre de l'Université Laval.

pagnon, tout en lui faisant fréquenter l'école du faubourg Saint-Jean.

Dans le courant de l'année 1834, M. J.-Ch. Prince, supérieur du Séminaire de Saint-Hyacinthe, cherchant à donner à sa maison de jeunes étudiants recommandables, vient à Québec dans ce but. Messire F. Bailargeon ne manqua pas de lui parler de son cher élève et de ses goûts très prononcés pour l'étude; dès lors il est décidé que le jeune Provençal entrera au séminaire de Saint-Hyacinthe dès l'automne suivant.

Remarquez-vous ce jeune homme de 17 ans, à la figure ouverte et sympathique, cherchant d'abord à plaire à Dieu par une conduite exemplaire, et cherchant aussi à acquérir une science qu'il jugeait absolument nécessaire à sa vocation, car André se sentait appelé dans la phalange des ministres du Très-Haut. L'étudiant laborieux termina son cours classique en juillet 1841, prit avec grande joie l'habit ecclésiastique à la fin de septembre de cette même année, au grand séminaire de Montréal où il passa quatre mois.

A la fin de janvier 1842, André Provençal est envoyé comme professeur au collège de Chambly. Nous n'avons aucun détail sur la manière dont il s'acquitta de ses nouvelles fonctions, mais il est permis de

supposer que ce jeune maître instruit, très dévoué à sa classe, sachant que le cœur seul peut parler au cœur, se fit aimer de ses élèves tout en exigeant d'eux le travail voulu.

Le 21 mai 1842, le jeune professeur reçut la tonsure des mains de S. G. Mgr Michael Power, premier évêque de Toronto, dans l'église paroissiale de Montréal. Les ordres mineurs lui furent donnés par S. G. Mgr Ignace Bourget, le 15 octobre 1843, dans l'église de Chambly, et le sous-diaconat, le dimanche suivant, dans la cathédrale de Montréal, S. G. Mgr N.-J. Provencher, auxiliaire de l'évêque de Québec à la Rivière Rouge, lui conféra le diaconat le 17 décembre 1843, dans l'église de la Providence de Montréal, et la prêtrise, le samedi suivant, 23, dans la chapelle de l'hôpital des Sœurs Grises de la même ville.

Les chroniques ne font que relater les différentes époques qui permettaient au jeune lévite d'avancer à grands pas, vers la plénitude du sacerdoce; soyons bien persuadés que M. Provençal connaissait trop intimement ses devoirs et ses obligations pour négliger les moyens d'acquérir toutes les vertus nécessaires à celui qui doit diriger et conduire les âmes à Dieu.

Devenu prêtre, M. Provençal continue de profes-

ser au collège de Saint-Pierre de Chambly et devient membre de cette corporation le 2 avril 1845. Le 5 octobre, il est nommé vicaire à la paroisse de Chambly et à celle de Saint-Bruno. Le 5 septembre 1846, on lui ouvre la cure de Sainte-Victoire de Sorel. Le 20 janvier 1847, on le voit curé de Saint-Jude et de Saint-Barnabé. Son zèle apostolique peut s'alimenter dans ces paroisses confiées à sa sollicitude, et pendant trois ans, il chante deux grand'messes, dimanches et fêtes, et pourvoit à la double administration dont il est chargé.

M. le curé de Saint-Jude fut bientôt remarqué par ses supérieurs qui cherchaient un pasteur jeune, actif, pour le village de Saint-Césaire.

Le 27 septembre 1850, apercevez-vous un prêtre au milieu de paroissiens en pleurs? C'est M. André Provençal qui fait ses adieux à sa bien-aimée petite cure de Saint-Jude, et très ému lui-même, s'achemine doucement vers un autre champ de bataille, peu enviable à ses yeux, mais où Dieu l'appelle par la volonté épiscopale.

Une pluie torrentielle rend les routes impraticables, le ciel est noir et orageux, quelques éclairs sillonnent les nues. Est-ce un présage? Doit-il essayer les

mêmes tempêtes morales que son prédécesseur? La suite nous instruira.

En homme sage, habile et rempli de tact, le nouveau curé s'occupe exclusivement du ministère spirituel de sa paroisse, met de côté toute affaire d'administration temporelle et pendant quinze mois s'emploie à étudier l'esprit général qui règne dans Saint-Césaire. Il examine tout sans rien dire, visite ses paroissiens qui sont enchantés de mieux le connaître; ils apprécient sa bonté, son intelligente direction et finissent par le consulter sur leurs affaires personnelles.

Jamais on n'a vu M. le curé Provençal refuser un service; il console toutes les misères, écoute avec une patience inaltérable les plaintes et les lamentations des malheureux qui recourent à lui.

Le moment était venu pour M. le curé de se montrer à la municipalité de Saint-Césaire, afin de l'aider de ses conseils et de son appui. Il y avait encore beaucoup à faire dans ce village qui prenait de l'extension et qui cherchait à devenir un centre important. La première idée de la création d'un marché est due à l'initiative de M. Pierre-Henri Plamondon, homme d'action et d'énergie, habile dans les affaires, d'une probité universellement reconnue. M. le curé l'aimait

avec son cœur de pasteur, il comptait sur lui pour améliorer certaines choses, lorsque le 26 novembre 1853, la mort, inexorable dans ses coups, vint frapper M. H. Plamondon, à peine âgé de 36 ans.

On conçoit sans peine que le bon fonctionnement des écoles de Saint-Césaire dut être parmi les premières préoccupations de M. Provençal. Le curé est de droit visiteur des écoles de sa paroisse, la conduite morale et religieuse des élèves est aussi sous son contrôle; en cette matière l'instituteur doit suivre l'avis de son pasteur.

On a vu que la dernière école construite en brique par M. Ofter Massé renfermait les classes des garçons et celles des jeunes filles. En 1853, M. J.-B. Delage prend la direction générale de cette institution et, grandement soutenu, secondé par son zélé pasteur, il y fait d'importantes améliorations. Les religieux et les élèves du collège, pendant les chaleurs de l'été, profitent de l'ombre que donnent les beaux arbres plantés par M. Delage.

En 1857, l'école ne sert plus qu'aux garçons. Elle fut démolie dans l'été de 1869, quand on construisit le collège actuel.

M. Delage, dont on reconnaissait les hautes ca-

pacités, fut nommé plus tard inspecteur des écoles du district.

Messire A. Provençal, voyant la bonne volonté de ses paroissiens, a un but désormais, il y travaille, il le poursuit, mais il agit avec prudence. Il sait que l'effet d'un bon conseil dépend presque toujours de la manière de le donner. Très habilement, pendant trois dimanches consécutifs, M. le curé provoque des réunions dans les salles publiques.

De sérieuses réformes y sont discutées, surtout au sujet des débits de boissons fortes. Si l'intempérance procure de courtes joies, elle donne aussi de longs déplaisirs; elle hâte l'ouvrage de la vieillesse, et le pasteur aime trop ses paroissiens pour ne pas les mettre à l'abri de quelques surprises désagréables.

Les marchands de boissons fortes disparaissent, et les habitants votent par acclamation l'établissement d'une maison de "Tempérance" pour la réception des voyageurs.

Toujours placé en sentinelle vigilante, sans cesse sur la brèche, M. Provençal veille constamment sur le troupeau confié à sa sollicitude pastorale, se faisant tout à tous, se rendant utile dans tout ce qu'on lui demande. Son presbytère est toujours ouvert à ceux qui ont besoin de lui, et le tiroir de son bureau renfer-

mant quelques piastres n'est jamais fermé. N'ayant rien à lui, souvent le bon curé prend sur son nécessaire pour soutenir l'indigent et faire sortir quelqu'un d'une gêne momentanée. Il savait, ce prêtre généreux, que tout ce que l'on donne, on l'emporte avec soi.

Le 8 juin 1852, le diocèse de Saint-Hyacinthe est formé d'une partie de l'immense diocèse de Montréal; S. G. Mgr J.-Ch. Prince, ancien supérieur du jeune Provençal, en est le premier évêque.

Dans toutes les contrées catholiques, l'année 1854 se termine par une immense et joyeuse acclamation à la Vierge Immaculée dont Sa Sainteté le Pape Pie IX, de sainte et glorieuse mémoire, vient de définir le dogme — 8 décembre. — Dans un pays aussi chrétien que le Canada, où le culte de Marie est en grand honneur, où le chapelet, prière tant recommandée par les Souverains Pontifes, se récite tous les jours dans nombre de familles, la fête de cet heureux événement ne pouvait passer inaperçue.

A Saint-Césaire, M. le curé célèbre la mémoire de cette fête du 12 au 16 février 1855. Le Pape avait accordé la faveur d'un jubilé. Les prédications sont très suivies, aussi les fruits sont consolants et abondants. A la clôture qui est très solennelle, il est distribué 700

croix aux heureux paroissiens. Les plus anciens se souviennent encore de ces jours bénis où le ciel semblait se rapprocher de la terre.

M. Provençal ne borne pas seulement sa sollicitude et son zèle à l'amélioration religieuse des âmes confiées à sa garde, toujours il donne son appui moral aux efforts de ses paroissiens dans tout ce qu'ils entreprennent pour le progrès matériel de Saint-Césaire. M. le curé est le conseiller par excellence, sa parole est d'un grand poids dans les délibérations prises par ceux qui sont à la tête de la commune. Nous pouvons dire, sans exagération, que c'est messire A. Provençal qui, par sa bonne direction, son esprit éclairé, ses démarches, a contribué à rendre Saint-Césaire ce qu'il est aujourd'hui. Mais que de labeurs, que de veilles, que de troubles incessants pour arriver à ces résultats si enviabiles.

Toute la vie sacerdotale de ce vénérable prêtre peut se résumer en ces mots: charité, dévouement, abnégation, sacrifice, immolation.

Ecoutez quelques paroles prononcées par l'éminent patriote canadien Etienne Parent: "Comment soixante mille pauvres colons français, abandonnés autrefois sur les bords du Saint-Laurent, ont-ils pu former un peuple nombreux et fort avec sa religion

chrétienne, sa langue et ses lois? A quoi devons-nous, après Dieu, la conservation de cet héritage de nos pères, si ce n'est à l'existence et à l'action bienfaisante de notre excellent clergé."

Serez-vous étonnés maintenant d'entendre à la tribune française, au mois de janvier 1904, ces autres mots sortis de la bouche d'un ancien président du conseil, M. Ribot: . . . "Vous ne connaissez donc pas le rôle du clergé catholique du Canada, il a été l'admirable gardien de la nationalité française dans ce vaste pays perdu pour nous depuis si longtemps."

Notre bon curé Provençal était vraiment de ce clergé dont on fait un si bel éloge. .

Mais continuons notre récit, car notre infatigable pasteur ne se repose pas, nous le trouvons au contraire très occupé, disons mieux, très préoccupé d'une idée conçue dans son esprit dès l'année 1851, un an à peine après son installation à Saint-Césaire.

Ce digne prêtre, considérant que plusieurs jeunes personnes manifestaient d'excellentes dispositions pour la vie des cloîtres, forme dès lors le projet de doter sa paroisse d'une institution destinée à donner l'éducation chrétienne aux jeunes filles et à développer les vocations à l'état religieux.

Les vénérables Sœurs de la Présentation de Marie,

dont la maison-mère est à Bourg Saint-Andéol, France, se livraient avec zèle à l'éducation des jeunes personnes, dans le diocèse de Saint-Hyacinthe, depuis 1853. M. le curé, connaissant le mérite personnel de ces bonnes religieuses, et les succès obtenus ailleurs par leur méthode d'enseignement, jeta les yeux sur cette communauté.

M. Provençal se met à l'œuvre sans retard. Les fondations du couvent commencent pendant l'automne de 1855, et le bâtiment s'achève au printemps suivant. Les habitants n'ont contribué dans cette construction que pour le transport des briques destinées à l'établissement.

Tout est préparé; M. le curé s'adresse à la maison des Sœurs de la Présentation de St-Hyacinthe. Sept de ces religieuses quittent leur résidence de Saint-Hugues le 7 septembre 1857, et, conduites par la révérende sœur du Bon Pasteur, arrivent à Saint-Césaire. Une réception magnifique les attendait.

Le lendemain, 8 septembre, fête de la Nativité de la Sainte Vierge, a lieu la bénédiction solennelle du couvent. Trois évêques sont présents: Mgr François Baillargeon, administrateur de l'archidiocèse de Québec, ancien protecteur de M. Provençal et resté son ami; Mgr Alexandre Taché, évêque de Saint-Boni-

face; Mgr J.-Charles Prince, évêque du nouveau diocèse de Saint-Hyacinthe, et plus de 25 prêtres assistent à cette belle cérémonie.

L'instruction commence dans le couvent, et bientôt il est permis de constater que l'avenir de cette maison s'annonce sous les plus heureux auspices.

Chez les Sœurs de la Présentation, la dévotion à Saint Joseph a toujours été en grand honneur. Cette dévotion devait trouver une place dans le cœur des jeunes personnes confiées aux religieuses. La supérieure fit la commande d'un tableau de Saint Joseph à la maison-mère de son ordre, en France, et sœur Marie-Louise de Saint-Augustin qui maniait assez habilement le pinceau fut chargée de ce pieux ouvrage.

Ce tableau, placé dans la chapelle, fut béni en 1865; Saint Joseph se montra prodigue envers les bonnes religieuses et leurs élèves; la suite de ce récit nous prouvera que ce saint protecteur auprès de Dieu tient à conserver la juste réputation que lui a faite sainte Thérèse.

Malgré tout son zèle vraiment apostolique, M. Provençal trouve sa paroisse trop étendue; il lui est impossible de veiller à tout, aussi cherche-t-il à restreindre le vaste territoire de Saint-Césaire.

Toute la partie située à l'Est forme bientôt le village d'Abbottsford, et en 1856, une église, sous le vocable de saint Paul, est bâtie au pied de la montagne, dans un endroit qui a son charme particulier.

Dès 1851, S. G. Mgr Bourget avait érigé canoniquement la paroisse de l'Ange Gardien, avec des limites autres que celles d'aujourd'hui. Mais le chemin, très difficile à ouvrir pour se rendre à l'église projetée, effraye les habitants qui continuent de venir à la messe à Saint-Césaire, et de fait ils sont desservis par la paroisse-mère jusqu'à l'automne de 1857.

Du 5 au 7 juin 1858, Mgr J.-Ch. Prince fait sa visite pastorale à Saint-Césaire. L'ancien supérieur du séminaire de Saint-Hyacinthe, heureux de voir le bien accompli par son ancien élève de 1834, l'encourage à continuer son œuvre.

M. Provençal, en effet, continue à se dévouer, à se donner, il connaît sans doute cette parole: "Si vous êtes riche, secourez; si vous ne l'êtes pas, consolez." Et comme il consolait tous les affligés, toutes les âmes souffrantes, tous ceux qui, pour un motif ou pour un autre, avaient recours à lui!

Nous avons vu précédemment que la porte de son presbytère était toujours ouverte; soyons-en édifiés, le bon curé n'avait pas de lit pour se coucher, et pour

être toujours prêt, ne se reposait que sur le maigre canapé de son bureau!

Le 15 septembre 1861, bénédiction des orgues dans l'église de Saint-Césaire. Tout vient à point à qui sait attendre. Un peu plus tard, érection d'un nouveau chemin de croix.

Le courageux curé menait tout de front; la sanctification des âmes de ses paroissiens et l'amélioration matérielle de tout ce qui pouvait leur être utile ou agréable.

Grande fête intime le 9 septembre 1866. Ordination du jeune prêtre J.-F. Audet dans l'église de Saint-Césaire, sa paroisse natale.

Nous arrivons à l'œuvre principale de messire Provençal, œuvre à laquelle il a consacré, sans compter son temps, son cœur de père, sa douce affection, ses ressources personnelles, toutes les dernières années de sa vie. Nous voulons parler de la fondation du Collège Commercial de Saint-Césaire.

Monsieur le curé A. Provençal avait vu à l'œuvre les révérendes Sœurs de la Présentation, il avait été l'heureux témoin de leur succès dans l'instruction des jeunes filles, il comprenait les grands avantages de cet établissement religieux.

Dès l'année 1858, il forme le projet de doter sa paroisse d'une institution semblable pour les garçons. Ses moyens pécuniaires ne lui permettent pas de réaliser son louable projet. Le bon curé compte sur l'aide de Dieu évidemment, mais en homme sage et prudent il ne veut puiser que dans ses ressources personnelles. Ne voulant pas échouer dans son entreprise, il attend le moment favorable pour mettre son projet à exécution.

“Lorsqu'on entreprend quelque chose de grand, ce n'est pas la tête qu'il faut porter haut, c'est le cœur.” Notre prévoyant curé avait-il lu cette phrase de Châteaubriand, je ne sais; toujours est-il que pendant neuf ans, M. Provençal ne fait agir que les désirs de son cœur, priant Dieu de lui accorder aide et protection tout en lui facilitant les moyens matériels.

Enfin notre bon curé se croyant assez fort pour réussir, ne veut pas tarder davantage et commence les préparatifs.

Tout naturellement, il faut un terrain assez spacieux pour asseoir l'établissement projeté. En conséquence, le 3 avril 1867, M. le curé achète de ses propres deniers quelques arpents de terre en face du couvent, il y ajoute l'emplacement de l'école du village, à lui cédé par MM. les Commissaires des écoles;

de plus, il prend 14 arpents sur une petite terre qu'il possédait au même endroit.

Au mois de juin 1868, M. Provençal communique son plan à Mgr Charles LaRocque, 3^e évêque de Saint-Hyacinthe. Le bon curé développe son idée avec le cœur qu'il met à toutes choses. Monseigneur l'écoute avec bienveillance, il trouve le projet intéressant et permet volontiers la construction d'un collège commercial au village de Saint-Césaire.

Fort de l'approbation épiscopale, M. le curé commence les travaux de l'édifice au printemps de 1869; ces travaux se continuent activement dans le courant de l'été; au mois d'octobre suivant, la maison est logeable et peut recevoir ceux qui doivent y donner l'instruction et ceux qui veulent en profiter.

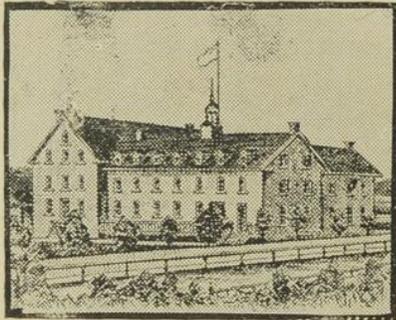
J'ai dit plus haut que M. Provençal commence les travaux; c'est vrai, car le bon curé arrive sur le chantier de construction dès trois heures du matin, creuse la terre, apporte des briques, prépare le travail afin que les ouvriers ne soient pas arrêtés dans leur besogne.

La cloche de son église l'appelle ensuite pour dire sa messe. Le curé travailleur est tout préparé pour offrir la Sainte Victime. La vraie dévotion ne peut tourner toutes nos affections vers Dieu, a dit un pieux auteur, sans nous rendre en même temps pleins d'indulgence et de bonté pour nos semblables.

Dans cette construction comme dans celle du couvent, le concours des habitants n'est demandé que pour le transport des matériaux, mais combien il leur est agréable d'aider leur charitable pasteur dans une œuvre aussi essentielle pour Saint-Césaire.

C'est vers cette époque, bien surchargée cependant, que M. Provençal, mettant son activité à tout ce qui peut embellir son cher village, orne l'église paroissiale

de trois cloches, dont la bénédiction a lieu le 20 juin 1869. Cérémonie intéressante et très touchante. N'est-ce pas la cloche qui donne la vie à tous les actes et à toutes les cérémonies de notre sainte religion: merveilleux instrument qui, placé entre le ciel et la terre, se charge pour le ciel des vœux de la recon-



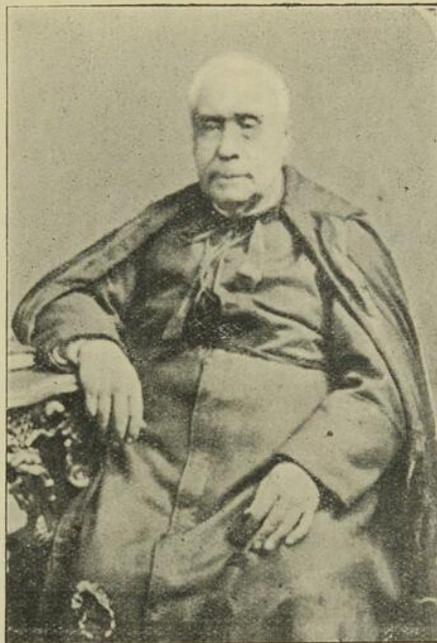
LE VIEUX COLLÈGE — 1874

naissance, des soupirs de l'infortune, des besoins de l'homme, et en rapporte sur la terre la résignation aux douleurs, les secours inattendus et les plaisirs de la bonne conscience.

Quelques jours après cette cérémonie, Mgr Charles LaRocque, évêque de Saint-Hyacinthe, visite la paroisse de Saint-Césaire, du 25 au 27 juin. M. Provençal, quoique fatigué de ses travaux incessants, se multiplie encore pour recevoir dignement Sa Grandeur.

Que parle-t-on de fatigues? M. le curé vient de partir pour Montréal; il se rend à la maison de Saint-Laurent demander des religieux de Sainte-Croix. M. Provençal avait jeté les yeux sur cette florissante institution pour lui confier la direction de l'enseignement dans le collège de Saint-Césaire.

L'acte d'engagement de six religieux, entre le R. P. Gastineau, supérieur provincial de la Congrégation de Sainte-Croix, au Canada, et MM. les commissaires



Rev. Fr. STANISLAS, C.S.C

des écoles, est signé le 20 septembre 1869.

Six religieux de la maison provinciale de Sainte-Croix, quittent Saint-Laurent et arrivent dans leur nouvelle résidence le 10 octobre 1869.

Révérands Frères: Stanislas, supérieur; Louis de Gonzague, directeur; Agathon, Léonide, Léonard, Jérôme.

Voilà donc les six heureux mortels, ouvriers de la première heure, qui vont cultiver ce nouveau champ intellectuel. C'est une grande responsabilité de commencer une œuvre aussi importante, l'avenir d'une maison d'éducation repose presque exclusivement sur les premiers débuts: bonnes fonda-

tions, édifice solide.

Aussi, en arrivant à Saint-Césaire, nos religieux vont-ils se prosterner au pied du Tabernacle; là, agenouillés sur les dalles du sanctuaire, ayant à leurs côtés le bon curé, ils prient tous ensemble Notre-Sei-

gneur de les bénir et de leur donner les grâces nécessaires pour faire tout le bien qu'il attend de leurs efforts.

Le lendemain, maîtres et élèves assistent à une grand'messe solennelle, spécialement célébrée pour eux. Ils ne sont pas seuls, les familles ont voulu joindre leurs prières à celles de leurs enfants, l'église est remplie d'une nombreuse assistance. M. le curé, tout joyeux de voir enfin ses vœux réalisés, adresse aux parents une allocution où son cœur déborde de reconnaissance envers Dieu ; il donne des avis paternels aux écoliers qui n'auront plus rien à envier à leurs jeunes sœurs.

Immédiatement après la messe, les élèves se réunissent au collège pour faire connaissance avec leurs professeurs, recevoir leurs avis et les devoirs à remplir pour la prochaine classe.

Si j'en juge par moi-même, les élèves ont dû beaucoup examiner leurs nouveaux maîtres. Les écoliers ont un talent particulier pour lire dans le regard de ceux qui les instruisent, et leur sympathie spontanée ne manque jamais de se produire si le professeur a gagné les cœurs dès la première entrevue.

Il paraît qu'il en fut ainsi, car les éloges ne tarissaient pas les premiers jours. Il est vrai que le Frère

Stanislas, venu de France avec la première colonie partie de N.-D. de Sainte-Croix, du Mans, était un excellent supérieur ayant toutes les qualités requises pour diriger les jeunes gens et s'en faire aimer.

Le collège n'a pas encore reçu la bénédiction qui imprime un cachet céleste à l'œuvre de l'homme. M. Provençal profite de la présence du R. P. Resther, S. J., pour procéder à cette imposante cérémonie. Le R. Père venait de prêcher et de clore les exercices solennels du jubilé dans la paroisse de Saint-Césaire. M. le curé l'invite à présider cette fête de famille.

Le 1er novembre 1869, le R. P. Resther après avoir donné, à l'issue des vêpres une instruction sur l'éducation, suit la procession qui se dirige vers le nouveau collège. L'officiant est accompagné de messire Provençal, de M. Maurice Beaudry, son vicaire, des six religieux et des principaux membres de la municipalité : MM. F. Tessier, W. H. Chaffers, J.-B. Plamondon, R. Pepin, C. Pepin, D. Phaneuf. La présence d'une assistance considérable des habitants de Saint-Césaire montre toute l'importance qu'ils attachent à cette institution.

Après la bénédiction, M. le maire T. Tessier, N. P., lit une adresse de félicitations et de remerciements

à messire André Provençal pour avoir doté la paroisse d'un si utile collège.

Le Frère Louis de Gonzague, directeur des études, était un homme exceptionnellement doué, qui sut, dès le premier jour, organiser si bien les programmes que les classes prirent de suite une excellente tournure. Maîtres et élèves s'aident réciproquement; c'est un grand pas vers la perfection, car si un maître n'est pas toujours content de ses élèves, il doit faire en sorte que ceux-ci soient toujours contents de lui.

M. Provençal, toujours occupé, vient de mettre la dernière main à une œuvre chère à son cœur; il a voulu doter son cher collège d'une chapelle. Ouvrez cette porte à droite, voyez-vous ce petit sanctuaire élevé par un père pour sa maison de prédilection? Quelle joie éprouva le pieux fondateur, joie partagée par le personnel du collège quand, le 19 janvier 1870, maîtres et élèves se trouvèrent réunis dans cet oratoire, afin d'y entendre la sainte messe! M. le curé commence par bénir la chapelle, puis avant de monter à l'autel, adresse quelques mots à ses chers enfants: "C'est un grand bonheur pour moi, dit-il, d'avoir élevé ce sanctuaire qui, désormais sera pour vous la maison de Dieu, et lorsque nous aurons la permission de laisser Notre-Seigneur dans le saint

Tabernacle, vous serez sa garde d'honneur, grand privilège pour vous. On est plus fort quand on sent le divin Protecteur près de soi, on est plus pieux lorsqu'on vit dans la compagnie de Celui qui fait les saints," et parlant ensuite avec l'esprit de foi qui l'anime, le bon curé ravit ceux qui l'écoutent en leur expliquant les grandeurs du sacrifice de la messe, et les nombreuses faveurs spirituelles que l'on peut en retirer.

Le 10 février suivant, le R. P. Charles Villandre, supérieur provincial du Canada, honore la communauté naissante d'une visite officielle. Le R. Père exprime son contentement et sa joie en voyant le bon esprit, l'amour du travail parmi les élèves, et le dévouement des religieux justement récompensés du fruit de leurs travaux.

Ma main tremble et mon cœur est tout ému en parlant de ce bon Père. J'étais son intime ami en France, et je me souviens des regrets unanimes que son départ a provoqués parmi nous. Qu'il me soit permis de demander aux lecteurs de "l'Écho" une prière pour le R. P. Ch. Villandre, décédé jeune encore, le 27 octobre 1872, dans son pays natal, sa chère Bretagne où il était revenu pour consolider une santé chancelante.

Les religieux de Sainte-Croix ont une filiale dévotion à Notre-Dame du Sacré-Cœur. M. W. Davignon, maître de musique au collège, et sa pieuse dame, voulant contribuer à la diffusion de cette dévotion, offrent à la chapelle une statue représentant la Sainte Vierge honorée sous ce titre.

Tout naturellement cette pieuse tendresse envers la Mère devait conduire au cœur du Fils, et nous verrons plus tard comment cet amour au Sacré-Cœur de Jésus a été la sauvegarde du collège de Saint-Césaire.

Une autre dévotion, également chère aux religieux de Sainte-Croix, c'est la pieuse affection qu'ils portent au père nourricier de l'Enfant-Dieu, à Saint Joseph. L'association, établie en l'honneur de ce grand Protecteur de toutes les maisons de Sainte-Croix, a pour but de le faire aimer par nos élèves et par les personnes du monde. Cette association sourit beaucoup au pieux curé qui, le 3 avril 1870, s'inscrit lui-même en tête des associés. La première liste forme le bel ensemble de 256 membres.

L'année scolaire 1869-70 touche à sa fin, les élèves ont grandement secondé les efforts de leurs professeurs, et les résultats sont satisfaisants. Le 12 juil-

let 1870 ont eu lieu les premiers exercices littéraires et la distribution solennelle des prix, sous la présidence du R. P. Ch. Villandre, supérieur provincial, ayant à ses côtés : M. le Grand Vicaire Édouard Crevier, fondateur du petit séminaire de Sainte-Marie de Monnoir, messire J.-A. Provençal et son vicaire, le Frère Stanislas, supérieur du collège, plusieurs prêtres des environs, l'honorable W. Chaffers, sénateur, M. le Maire, les membres du conseil, d'autres citoyens distingués.

* Les élèves donnent, très habilement, un aperçu de leurs connaissances. Tour à tour les devoirs scientifiques sont lus avec charme, les récitations bien déclamées, les dialogues parfaitement rendus. Aussi regardez autour de vous, les professeurs ont leurs figures des jours heureux, les parents sont fiers de leurs enfants. Cette solennité a dû être fort intéressante, puisque commencée à 10 heures, elle ne finissait qu'à 2 heures!

Pourquoi ne pas nommer les illustres champions qui ont cueilli les premiers lauriers du Collège Saint-Césaire? Ces jeunes combattants d'autrefois doivent être marqués au champ d'honneur. Les voici : Louis Audet, Horace Boisseau, Joseph Bachand, Elzéar Chagnon, Célestin Dubreuil, Hertel Dorval, Dieu-

donné Gigault, Albert Guertin, Médéric Lafrance, Charles Lebeuf, Xiste Loiselle, Ulric Massé, Ludger Nadeau.

Toutes les années scolaires bien employées sont laborieuses, mais la première année d'une maison d'éducation, où il faut tout prévoir, tout organiser, est quelquefois très pénible. Aussi les maîtres acceptent volontiers le repos pour se retrouver eux-mêmes, et les élèves, toujours joyeux à l'approche des vacances, le sont encore plus, lorsque cette suspension de travail intellectuel est mérité par un devoir journalier consciencieusement rempli.

Le digne F. Stanislas, n'écouterant que sa bonne volonté, s'est dépensé tout entier dans sa fonction de supérieur, son âge déjà avancé, demande moins d'agitation. M. le curé Provençal, heureux des premiers résultats obtenus dans son collège privilégié, exprime au vénéré frère Stanislas, son admiration et



Rev. A. BERNIER, C.S.C.

sa reconnaissance, puis il demande au R. P. Provincial, un prêtre de Sainte-Croix pour être placé à la tête de l'établissement, et en même temps lui être un aide dans sa lourde charge pastorale.

ANNÉE SCOLAIRE 1870-71

Personnel: Révérend Père A. Bernier, supérieur; Révérends Frères Louis de Gonzagues, Aldéric, Damien, Sergius, Gabriel, Paul, Georges.

Le R. P. Bernier est nommé supérieur du collège, 25 juillet 1870. La rentrée des classes fixée au 2 septembre ramène au bercail intellectuel non seulement les élèves de l'année précédente, mais encore soixante-deux figures nouvelles. Belle couronne d'enfants et de

jeunes gens pour le nouveau directeur.

Dans tous les collèges religieux, l'année commence par une retraite spirituelle. Retraite bien placée entre les vacances et la reprise des travaux sco-

iaires. Le repos de deux mois a-t-il été préjudiciable à quelques écoliers? Ils peuvent de suite se ressaisir et retrouver les grâces nécessaires pour éviter les anciennes chûtes, et préparer sous l'œil de Dieu et de leurs maîtres cette nouvelle année d'études. Bienfait inappréciable dont profitent tous les cœurs sensibles.

Cette retraite est prêchée par le R. P. Charpenay, O. M. I. Pour être plus solennelle et une édification pour la paroisse, la communion générale a lieu le dimanche dans l'église de Saint-Césaire.

Quelques jours plus tard, le R. P. Rezé, assistant-général de la congrégation de Sainte-Croix, visite la maison et il la trouve en plein exercice de travail et de prospérité.

Le 1er décembre, Mgr Charles LaRocque, évêque de Saint-Hyacinthe, étant venu saluer le vénéré curé de la paroisse, le jour de la fête de l'infatigable pasteur, messire André Provençal, Sa Grandeur honore de sa présence le collège et accorde l'insigne faveur de conserver le Très Saint Sacrement dans la chapelle.

C'est bien vrai, insigne faveur surtout pour une maison d'éducation. Pense-t-on assez au bonheur de loger sous le même toit que le divin Jésus renfermé dans le tabernacle? Reçoit-il assez de visites de la part de ceux qu'il honore ainsi? La petite lampe du sanc-

tuaire n'est-elle pas souvent seule à se consumer pour Celui qui est mort pour nous?

Continuez, jeunes écoliers chrétiens, continuez les visites que vous faites tous les jours après votre classe du soir dans votre belle chapelle de Saint-Césaire, c'est là, dans vos pieux entretiens avec Dieu, que vous puiserez les forces nécessaires pour vous conserver dans la bonne voie.

ANNÉE SCOLAIRE 1871-72

Personnel: Révérend Père F.-X. Collerette, supérieur; Révérends Frères Donatien, Laurent, Léandre, Léonadr, Godefroi, Sergius; M. F. Bédard, professeur de musique.

Le R. Père Bernier qui a passé en faisant le bien, est remplacé par le R. Père F.-X. Collerette.

Sous ce troisième supérieur, arrivé le 2 septembre 1871, le collège reprend une vie laborieuse encore plus intense.

Le R. P. Collerette est un homme de travail, il organise plus fortement le cours commercial qui, depuis, a toujours prospéré. Ce nouveau supérieur est admirablement secondé par le R. Père Robert, ancien élève du collège Saint-Laurent où il avait fait de brillantes études, et aidé puissamment par un vigilant préfet de

discipline que nous retrouverons plus tard à la tête du collège.

Le bon curé Provençal, qui suit des yeux et du cœur les progrès accomplis dans sa chère institution, veut de son côté favoriser l'étude de la musique parmi les élèves. Pour cela, de ses propres deniers, il achète à la ville voisine, à Farnham, une bande ou si vous aimez mieux, une fanfare composée de douze à quinze instruments, qui avaient appartenu autrefois aux musiciens d'une société formée à Saint-Césaire.

Les jeunes gens aiment ce qui attire l'attention des autres; l'ardeur qui bouillonne dans leurs veines a besoin d'extension, de mouvement; n'arrêtons pas leurs élans généreux, mais dirigeons-les.

C'est ce qui a lieu. Une société Sainte-Cécile, composée des membres de la fanfare, est organisée, et le 22 novembre 1871, les nouveaux musiciens honorent dignement leur sainte patronne. Une messe solennelle, avec chant accompagné de musique, est célébrée



Rev. F.-X. COLLERETTE, C. S. C.

par M. le curé, en présence de nombreuses familles.

Le président d'honneur de la Société Sainte-Cécile est le R. P. Collerette qui est partout à la fois, il fait marcher sérieusement les classes, mais il accorde de temps à autre à ses élèves un repos salutaire et bienfaisant, cette société lui est d'un grand secours. Le chef de la société, est M. F. Bédard, professeur de musique; vice-président, Médéric Tremblay; secrétaire-trésorier, Alexis Dion; conseillers: Napoléon Normandin, John Gilmore, Henri Martin, Romuald Grisé.

Le premier prince de l'Eglise qui reçoit les honneurs de la musique instrumentale est l'archevêque de Saint-Boniface, Mgr Alexandre-Antonin Taché, qui a joué un si grand rôle dans le Manitoba, et le Nord-Ouest canadien. Ce saint prélat avait fait ses études au séminaire de Saint-Hyacinthe en même temps que M. Provençal. Tous les deux, avec leur nature ardente et pieuse,



PREMIÈRE FANFARE DU COLLÈGE

1—Frédéric Bédard. 2—Charles Grisé. 3—Pierre Bédard. 4—Médéric Tremblay. 5—John Gilmore. 6—Henry Martin. 7—Nap. Normandin.
8—Nap. Ostiguy. 9—Adélard St-Jacques. 10—Alexis Dion. 11—Dieudonné Ostiguy. 12—Romuald Grisé.

s'étaient liés d'une étroite amitié, Sa Grandeur venait revoir à Saint-Césaire son bon ami Joseph-André.

Une visite au collège s'imposait; d'ailleurs M. le curé ne laissait jamais partir ses éminents visiteurs sans les conduire dans son établissement bien-aimé. Le personnel religieux et les élèves, musique en tête, reçurent si bien Mgr Taché, avec les honneurs dûs à son rang, que le lendemain l'illustre prélat revint dire sa messe dans la petite chapelle de la maison.

Les bonnes choses ne sont jamais trop multipliées et une bonne œuvre en attire une autre. C'est ainsi qu'après la fondation de la Société Sainte-Cécile, on organise, au collège, le 9 janvier 1873, une petite académie sous le titre de "Société littéraire Saint-Jean-Baptiste."

Cette société est instituée dans le but de former les jeunes gens à se montrer devant le public, à manier la parole avec aisance et à s'exercer dans l'art déclamatoire. Exercice absolument nécessaire, et quelques-uns des anciens élèves de Saint-Césaire en apprécient maintenant le sérieux avantage.

Les membres de cette société s'engagent à donner, autant que possible, deux soirées littéraires par mois, en présence de leurs professeurs, des élèves et des membres du clergé qui voudraient y assister. Seule-

ment, pour n'entraver en aucune façon le cours des classes françaises, anglaises et commerciales, la préparation des soirées doit se faire pendant les récréations ou les études du jeudi.

Le directeur de cette société est le Rév. Fr. Donatien. Le président, Noé Blais; vice-président, Méric Tremblay; secrétaire, Arthur Despart; trésorier, Hormisdas Dion; conseillers: Napoléon Normandin, John Tétreault, Arthur Chauvin, Camille Blais et Alfred Dubois.

Nos jeunes académiciens n'ont pas perdu leur temps, puisque le 21 janvier, en la fête de sainte Agnès, ils donnent leur première séance.

Il est regrettable de ne pas avoir les documents nécessaires pour mettre sous les yeux de nos lecteurs, les travaux littéraires présentés ce jour là, nous aurions vu avec plaisir les débuts d'une société qui, depuis, a fait des merveilles.

ANNÉE SCOLAIRE 1872-73

Personnel: Révérend Père F.-X. Collerette, supérieur; Révérends Frères Léonard, préfet de discipline; Laurent; Léandre; Gilbert; Georges; Godfroy; MM. McGrath; J. Keating; E.-H. Ouellette.

C'est à cette époque, 1873, que le 20 janvier, disparaissait en France, au Mans, une grande et noble figure, un grand et saint apôtre, notre T. R. Père Basile-Antoine-Marie Moreau, fondateur de la Congrégation de Sainte-Croix, en 1835, et des Sœurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs, en 1837.

Cette perte fut vivement ressentie par les religieux de Sainte-Croix, établis au Canada, et par les RR. Sœurs de Saint-Laurent. ⁽¹⁾

Messire J.-A. Provençal, voyant le collège prospérer d'année en année, et son œuvre bien établie, veut récompenser le dévouement des religieux de Sainte-Croix. Il leur donne, par acte passé le 11 septembre 1873, chez M. E.-C. Labadie, notaire à Montréal, le collège de Saint-Césaire et ses dépendances.

Ce don est accepté avec une reconnaissance toute filiale. Depuis longtemps déjà, l'administration du collège a, dans M. le curé, un sincère ami au cœur réellement paternel, mais cette offrande spontanée

⁽¹⁾ Je mentionne ici cette mort, parce que, après Dieu et mon bien-aimé frère aîné, Fr. Grégoire, C. S. C., je dois au T. R. Père B. Moreau, à son affection paternelle, à sa direction toute de tendresse pendant mon jeune âge, la grâce de ma vocation religieuse. C'est un souvenir du cœur et de pieuse reconnaissance que j'envoie sur la tombe de notre vénéré Fondateur.

touche le cœur des religieux qui vont encore se dévouer davantage et cultiver avec soin, ce qui vient de leur être donné avec tant de générosité.

ANNÉE SCOLAIRE 1873-74

Personnel: Révérends Pères F.-X. Colletterte, supérieur, H. McDevitt; Révérends Frères Léonard, Laurent, Georges, Guillaume, Godefroy; MM. G. Robert, F.-X. Delage, Th. McCuddin, John Keating, M. O'Connell, E.-H. Ouellette, Jos. Morin.

La maison bâtie en 1869 étant devenue trop petite pour contenir commodément les élèves qui la fréquentent, un nouvel édifice adjacent au premier, du côté sud, est construit dans le cours de l'été et de l'automne 1874, sous la direction et la surveillance de M. Provençal.

En voyant ce bon curé sans cesse occupé des autres, on se demande comment il peut s'occuper aussi de sa paroisse. Soyez sans inquiétude, le ministère paroissial ne souffre en rien.

Les œuvres religieuses se multiplient sous le souffle puissant de ce pasteur au cœur embrasé de l'amour divin: congrégation de la Sainte Vierge pour les jeunes personnes, association des mères chrétiennes, confréries de jeunes gens, société Saint-Jean-

Baptiste, ont tour à tour leurs réunions à l'église, et reçoivent de leur infatigable curé, des instructions pratiques.

Imaginez, si vous le pouvez, la somme de travail donnée par ce prêtre zélé qui ne trouve son bonheur que dans un dévouement renouvelé chaque jour. Sa vie n'est-elle pas assez heureuse, puisqu'elle est utile?

Félicitez aussi les paroissiens de Saint-Césaire, car vous le voyez, leur généreux pasteur faisait beaucoup de bien, et, chose rare, il n'avait pas d'ennemis!

ANNÉE SCOLAIRE 1874-75

Personnel: Révérend Père F.-X. Collerette, supérieur; Révérends Frères Sergius, Godefroy, Georges, Alfred; MM. Félix Brouillard, Em. Gadbois, Gilbert Sirois, Th. Barré, H. Lacaillade, Pierre St-Onge, Pat. Lynch, Math. O'Connell, Mich. Boylan, Pat. Murphy, E.-H. Ouellette.

Le 30 novembre 1874, fête de M. le curé André Provençal, après une messe solennelle à l'église paroissiale, le clergé et une nombreuse assistance se rendent processionnellement devant le collège, en chantant les litanies.

M. le curé bénit la nouvelle construction et une

statue de saint André qui domine et couronne tout l'édifice.

Agrandissement nécessaire, les élèves affluaient de toutes parts. Les études, très habilement conduites par le personnel enseignant, étaient au niveau des programmes de l'époque, et le bonne renommée du collège dépassait les limites de la province.

On dit généralement que les peuples heureux n'ont pas d'histoire; c'est vrai aussi pour les maisons d'éducation, et il faut supposer que le collège de Saint-Césaire marchait de progrès en progrès, mais sans bruit, car les chroniques du temps sont d'une discrétion qui embarrasse beaucoup l'historien.

ANNÉE SCOLAIRE 1875-76

Personnel: Révérends Pères F.-X. Collerette supérieur, W. McManus; Révérends Frères Godefroid, Georges, Alfred; MM. G. Robert, Gilbert Sirois, T. Barré, D. Healy, X. Cleary, H. Lacaillade, S. Barrière, P. St-Onge, John Florant, Herm. Yokish, Pierre Bédard.

Cette année, le collège commercial de Saint-Césaire mérite d'être incorporé par un acte de la législature locale, sanctionné à Québec, le 24 décembre 1875.

Il est facile de comprendre que M. Provençal, pour mener à bonne fin toutes ses entreprises, s'était gravement endetté, surtout pour le bâtiment neuf du collège.

Ce bon curé ne savait comment faire pour sortir d'embaras. Mais lorsqu'un père bien aimé paraît inquiet, les enfants s'en aperçoivent, et le 30 janvier 1876, quinze citoyens du village de Saint-Césaire adressent à Mgr L.-Z. Moreau, évêque de Saint-Hyacinthe, une supplique dans laquelle ils demandent à Sa Grandeur la permission de prendre sur les revenus de la fabrique, une certaine somme pour indemniser le généreux fondateur. Monseigneur accorde très volontiers la faveur demandée. Les membres du conseil de fabrique se réunissent et votent à leur digne curé une somme de \$3,000.

Le village de Saint-Césaire s'améliore sensible-ment; suivant l'exemple de leur pasteur si zélé, les habitants ne restent pas inactifs.

Une compagnie manufacturière s'établit sur les bords de l'Yamaska dont les rives sont ornées de grands arbres qui se reflètent dans l'onde transparente de la rivière. L'endroit choisi est délicieux et charmant dans la belle saison. Cinq bâtiments spacieux abritent moulin à farine, moulin à carder, mou-

lin à scier le bois en lattes et bardeaux, fonderie, forges.

Le commerce prend un sérieux développement. On vient à Saint-Césaire pour acheter chevaux, foin, paille, patates et un excellent fromage. Le sucre d'érable ne manque pas d'acquéreurs; le bois de construction et de chauffage trouve des débouchés productifs. Le tabac canadien, si renommé, est cultivé avec avantage dans les terres propices à cette culture.

Pour faciliter le commerce, une banque, succursale de celle de Saint-Hyacinthe, fonctionne sous la direction de M. Césaire Pepin.

On améliore le pont, remplaçant celui que la terrible débâcle de 1862 avait culbuté dans les flots. Cette débâcle avait été très désastreuse, la crue des eaux ne s'était ralentie, les énormes glaçons n'avaient disparu qu'après vingt-quatre heures de ravages et de ruines.

Un petit bateau à vapeur, le *Notre-Dame*, part de Saint-Césaire et fait des excursions jusqu'à Saint-Hyacinthe. Cet agréable voyage a un grand charme pour les promeneurs, car ce bateau en sillonnant les eaux de l'Yamaska, leur fait parcourir des endroits ravissants, des rives ombragées par un vert feuillage, leur montre une riante campagne à Saint-Damase, à

Saint-Pie de Bagot, et l'arrivée à Saint-Hyacinthe présente un joli coup d'œil.

Il est fâcheux qu'on ne puisse continuer ce petit voyage en bateau, mais la rivière, tout à l'heure si tranquille, devient tumultueuse, ses eaux bondissent en écumant sur les rochers qui gênent son parcours. Suivez le sentier qui longe le cours sinueux de la rivière et vous arriverez sur la paroisse de Saint-Barbabé. Là, devant vous, un curieux spectacle vous intéressera jusqu'à Saint-Jude et Saint-Louis de Bonsecours, les rapides de l'Yamaska ont un aspect particulier. Vous jouirez ensuite des beaux environs de Saint-Aimé. Reprenez une barque, laissez-la descendre doucement le cours de la rivière et vous serez forcé d'admirer le superbe horizon qui se déroule à vos yeux, lorsque l'Yamaska se déverse dans le majestueux fleuve Saint-Laurent, aux portes de Sorel.

Une voiture publique " Stage coche " va de Saint-Césaire à Montréal, et facilite les communications avec les villages environnants. Ensuite une voie ferrée s'établit successivement de Montréal à Chambly, puis à Marieville et aboutit un peu plus tard jusqu'à Saint-Césaire.

Enfin, et c'est un cri de joie qui acclame cette heureuse nouvelle; un aqueduc est commencé, et dans

quelques semaines la montagne de Rougemont que vous apercevez là-bas, avec sa couleur pourprée, donnera, dans chaque maison du village, une eau limpide, fraîche et agréablement délicieuse à boire.

Ne croyez pas que M. Provençal contemple les bras croisés, le travail qui s'accomplit dans sa paroisse; il se trouve à la tête du mouvement. Le bon curé encourage les timides, accompagne les plus pressés, arrête une entreprise hasardée, fait entendre un bon conseil, ou ce qui est toujours bien reçu, donne un secours d'argent, s'il est nécessaire.

L'agriculture ne reste pas en retard. Les fermiers de Saint-Césaire améliorent leurs terrains, les plantations sont multipliées, les prairies plus soignées, les terres ensemencées de blé sont plus étendues.

Je ne sais qui a dit: " Ce n'est pas seulement du blé qui sort de la terre labourée, c'est une civilisation tout entière." Ces paroles sont bien vraies et font honneur à ceux qui, ne craignant pas la fatigue, passent leur vie dans les travaux laborieux de la campagne. Que de ressources se crée un fermier habile!

Ah! si les jeunes gens comprenaient mieux leurs intérêts, au lieu d'aller chercher dans les villes une existence parfois assez précaire, ils resteraient dans leurs belles campagnes. Ils y gagneraient sous tous

les rapports: l'air est plus vif, la nourriture plus saine, les joies plus pures et plus expansives, et ce qui rapproche le plus de Dieu, c'est que le travail qui fatigue est le premier gardien de la moralité.

Ce développement matériel demandait nécessairement la formation d'un cercle agricole. Voici les noms des premiers fonctionnaires de ce petit comité: MM. Clovis Noiseux, président; Joseph Robert, vice-président; P.-R. Pelletier, secrétaire; P.-O. Massé, trésorier; Aug. Sansoucy, délégué à la commission de Saint-Hyacinthe, et Octave Sénécal, censeur.

Ce comité, composé d'hommes expérimentés, rendit de grands services, parce que ces premiers sociétaires, comprenant la grande obligation de la loi du travail, ne négligèrent rien pour faire prospérer les intérêts temporels de la paroisse de Saint-Césaire.

Mais, me direz-vous, les habitants de Saint-Césaire sont donc bien sérieux? Oui, quand il faut l'être.

Cependant les jeux et les amusements ont aussi leurs journées, et viennent de temps en temps délasser les travailleurs. Regardez et lisez cette affiche aux lettres flamboyantes: "Courses au trot sur la glace, à Saint-Césaire. Patinage sur l'Yamaska. Courses en raquettes. Jeux divers. "Great attraction!"

Lorsque le climat est plus doux, que le vert gazon

n'a plus son blanc manteau, les jeux américains, le *Foot-Ball*, le *Base-Ball*, reprennent avec vigueur et font les délices des jeunes et des vigoureux.

Un autre jour, on lance des ballons aériens qui partent de la résidence de M. Cés. Pépin. Un peu plus loin, des courses de chevaux, qui ont la vogue pendant un certain temps, attirent la foule.

Vous voyez que les distractions permises ne manquent pas, et qu'à Saint-Césaire l'agréable vient à son tour se placer après l'utile.

ANNÉE SCOLAIRE 1876-77

Personnel: Révérends Pères F.-X. Collerette, supérieur, G. Robert, W.-A. Hennealy; Révérends Frères Georges, Sergius, Dieudonné, Fortunat, Simon; MM. T. Barré, Hamel, P. McCall, G. C. Maher, D. Healy, H. Yokish, P. Bédard.

Le 21 mai 1877, le village de Saint-Césaire fête dignement le jubilé du cinquantenaire de Sa Sainteté Pie IX. Cérémonies religieuses suivies pieusement par les paroissiens, et splendide illumination, le soir.

L'église et le presbytère resplendissent de lumières. Les résidences de MM. Pepin, Beaudry, Guertin, Plamondon, Chaffers et autres sont très admirées.

Le Collège commercial, avec ses nombreuses guirlandes de lanternes vénitiennes, ses quatre-vingt fenêtres illuminées, son petit clocher tout en feu de différentes couleurs, présente un superbe coup d'œil.

Le couvent des Rév. Sœurs de la Présentation est ravissant avec sa décoration toute délicate et d'un bon goût exquis.

Après l'office du soir, à l'église, la procession aux flambeaux, avec la fanfare du village, suivie des élèves du collège, musique en tête, se déroule dans les rues au milieu de l'enthousiasme général.

Le collège de Saint-Césaire, sous l'impulsion de son supérieur, le Rév. P. F.-X. Collerette, avait ajouté une nouvelle branche à son enseignement. Une presse typographique avait été achetée afin de permettre à quelques élèves de se familiariser avec ce genre de travail.

Un typographe de bonne volonté, M. P. Pelletier voulut bien former les jeunes ouvriers qui commencent leurs débuts par l'impression d'un petit journal, "le Commerçant."

Celui qui écrit une histoire locale est heureux de consulter tout ce qui peut lui servir à ce sujet, et c'est dans ce journal que j'ai pris quelques faits racontés ici. ⁽¹⁾

La fête nationale du Canada, la Saint-Jean-Baptiste n'était plus célébrée à Saint-Césaire depuis 1856, époque à laquelle un canon avait éclaté et tué sur le coup un nommé Gareau, canonnier plus zélé qu'expérimenté.

En cette année 1877, la fête de Saint-Jean-Baptiste est solennisée avec un éclat inaccoutumé.

Dès le matin, le canon tonne à intervalles rapprochés. Les coups, répercutés par les échos des montagnes voisines, annoncent la fête patriotique.

De nombreux drapeaux flottent sur toutes les maisons décorées avec goût.

A neuf heures et demie, la vaste église est pieusement envahie par la foule des paroissiens, et la messe commence. Les élèves du collège commercial, placés dans le chœur, exécutent les chants liturgiques avec un ensemble parfait.

Dans la grande allée, sont groupés des personnages allégoriques représentant : le petit saint Jean-Baptiste, un officier anglais, quatre sauvages et le français Jacques-Cartier.

Dans les places réservées se trouvent : l'honorable

(1) Je remercie le Rév. F.-X. Collerette d'avoir mis gracieusement à ma disposition les différents numéros de cette feuille.

sénateur, les membres du Parlement, les dignitaires de la société de Saint-Jean-Baptiste.

La musique du collège occupe le jubé de l'orgue, chaque musicien porte le costume rouge du soldat anglais. La fanfare du village est au centre de la nef.

Un éloquent sermon qui fait vibrer d'émotion tous les cœurs canadiens, est prononcé par le Révérend M. Burque.

Aussitôt après la messe, la procession civile se met en marche. En tête, deux officiers d'ordonnance, à la tenue grave et majestueuse.

Une voiture enguirlandée, conduite par M. F. Berthiaume, transporte un canot dans lequel sont placés les quatre sauvages au costume bigarré, coiffés d'un plumage choisi et fumant leurs longs calumets.

Viennent ensuite les nombreux chars allégoriques représentant tous les corps de métiers de Saint-Césaire: mécaniciens, charpentiers, menuisiers, fabricants de meubles, fondeurs, forgerons, cordonniers, tailleurs, barbiers, fileuses; chacun, dans son atelier, travaille sous les yeux du public.

La presse typographique, cette industrie nouvelle du collège, a aussi sa voiture et elle est curieusement admirée. Le maître, M. P. Pelletier, aidé de ses jeunes apprentis, distribue à la foule des cantates de

circonstance, qu'il imprime pendant le parcours de la procession.

Un superbe carrosse, aux chevaux richement caparaçonnés, porte le charmant petit saint Jean-Baptiste aussi bien frisé que le bel agneau blanc sur lequel il s'appuie. Les élèves du collège suivent quatre de front, puis le clergé, les membres du Parlement et les 250 sociétaires terminent cette longue procession qui parcourt les rues magnifiquement décorées.

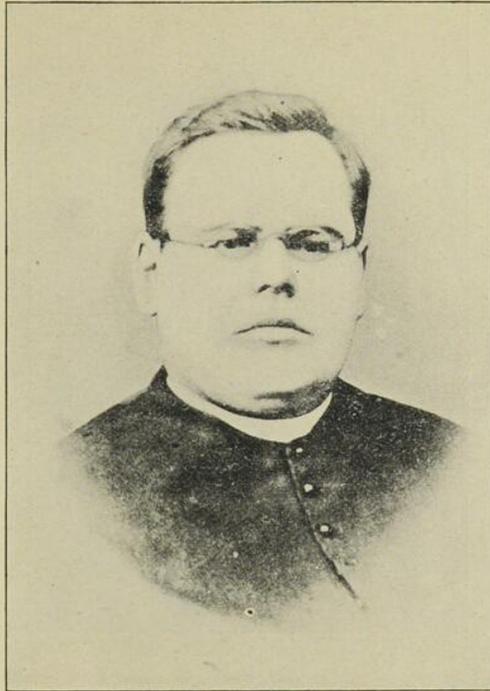
Sur la place du marché, M. le curé Provençal, M. Chaffers, le Rév. M. Burque, MM. G. Cheval, et V. Robert, membres du Parlement, le docteur Dorval et M. Th. Gadbois, prononcent des discours chaleureux et patriotiques.

Ensuite, la procession reprend son itinéraire et se dirige vers le presbytère, afin d'y reconduire le vénéré curé de la paroisse et le clergé. De là au collège pour y laisser le R. P. Collerette, chapelain de la Société Saint-Jean-Baptiste. Après quelques paroles d'encouragement et de remerciement de M. Provençal et du R. P. Supérieur, la procession se disperse.

Le soir, un spectacle non moins imposant émerveille les nombreux visiteurs accourus de tous les villages voisins. Une procession aux flambeaux, des

mieux organisées, se déroule dans les rues. Une pyramide de feu précède la musique de Saint-Césaire, les 250 membres de la société ont chacun une torche, la fanfare du collège, splendidement illuminée, ferme la marche, et c'est ainsi que se termine cette fête qui a commencé par un exercice religieux. La famille canadienne sait, avant tout, remercier Dieu de l'incomparable patrie qu'Il lui a donnée.

“Les fêtes nationales, au Canada, dit le R. P. Louis Lalande, S.J., sont toujours aussi des fêtes religieuses. Il y a dans les souvenirs qu'elles rappellent et dans les hommes qu'elles glorifient, tant d'œuvres écloses de la foi, tant de beauté et de grandeur saintement rayonnantes, qu'il faut pour les célébrer dignement l'union de l'Eglise et de la Patrie.”



Rev P. A. LEMAY

Dans une conférence qui vient d'avoir lieu à Boucherville, M. le curé de Saint-Césaire est élu Président d'un comité chargé de l'organisation d'une réunion de tous ceux qui ont étudié dans le séminaire de Saint-Hyacinthe. Cette charge lui donne non seulement de l'honneur, mais encore un surcroît de travail.

Comment ce bon M. Provençal, déjà si occupé, peut-il faire pour ne pas succomber dans tous ces travaux entrepris par son ardente charité? C'est que, dans la route de la vertu, l'exercice donne des forces; plus on avance, moins on est las.

ANNÉE SCOLAIRE 1877-78

Personnel: Révérends Pères A. Lemay, supérieur, G. Robert, G. Mullen; Révérends Frères Sergius, Damien, Berchmans, Dieudonné, Alexandre, Amédée, Siméon,

Anselme; MM. S. Leblanc, E. Brice, T. Higgins, G. Wood, P. Bédard, H. Yokish.

L'année scolaire 1877-1878 s'ouvre au collège commercial avec le R. P. Lemay, nouveau supérieur qui maintient la discipline et la bonne renommée des études. Seize professeurs partagent avec lui le noble apostolat de l'éducation et de l'instruction données aux élèves de plus en plus nombreux.

Les travaux des classes sont repris avec plaisir, le repos salulaire des vacances a donné aux élèves une ardeur nouvelle, et tous aspirent à acquérir, suivant leur âge, ce que le programme met à leur disposition, c'est-à-dire: les langues française et anglaise, la calligraphie, l'arithmétique dans toutes ses parties, la géographie, l'histoire, l'algèbre, la géométrie, la tenue des livres, en partie simple et en partie double, le code civil, la littérature, le dessin, la télégraphie, la sténographie et, un peu plus tard, la clavigraphie.



Rev. L. LYNCH

En outre, grâce à la générosité de M. P. Lynch, de Montréal, père de M. Lawrence Lynch, professeur dans ce collège, une classe d'affaires "Business Class" parfaitement meublée, est inaugurée le 22 novembre.

Cette nouvelle classe donne aux élèves toutes les connaissances requises pour se livrer à la pratique des affaires commerciales. On s'occupe de ventes, d'achats, d'opérations de banque, de transactions de toutes sortes. Cet enseignement produit le meilleur effet parmi les élèves en les excitant davantage au travail. Avec cette classe, le collège commercial de Saint-Césaire peut rivaliser avec toutes les autres maisons d'éducation de ce genre.

Des diplômes sont délivrés aux élèves qui subissent l'examen avec succès. Voici les noms des premiers conquérants du diplôme de fin d'année: James Brady, J.-B. Choinière, Anthime Choinière, Arthur Dufresne.

Dennis Daily, Henri Hamel, Francis Howle, Georges Keenan, Flavien Mercier, J.-P. Tétreault.

Le 30 novembre ne peut passer inaperçu à Saint-Césaire, c'est la fête du pasteur, du curé dévoué, mais c'est surtout la fête d'un père qui, depuis 27 ans, prodigue ses bienfaits et dirige cette paroisse avec tant de zèle et de succès.

Dans la matinée, le joyeux carillon des cloches annonce la messe d'action de grâces chantée par le vénérable M. Provençal, entouré d'une grande partie de la population à laquelle il adresse la parole. Les allocutions de M. le curé partant d'un cœur aimé, sont toujours écoutées avec fruit. Il donne rendez-vous à ses paroissiens, pour le soir, dans la grande salle des fêtes du collège.

Les élèves doivent trop de reconnaissance à leur bienfaiteur pour ne pas dire tout ce qu'ils ressentent pour lui, aussi ont-ils préparé une soirée vraiment digne de celui qui en est le héros, d'autant plus que Mgr L.-Z. Moreau, évêque de Saint-Hyacinthe, voulant récompenser les services rendus par M. Provençal, vient de le nommer membre honoraire de son chapitre diocésain.

La séance commence par deux adresses chaleureuses, l'une en français, l'autre en anglais; ces

adresses, très délicates et pleines de cœur, en l'honneur du fondateur du collège, provoquent d'unanimes applaudissements.

Les drames tragi-comiques qui suivent ont un plein succès. La musique vocale et instrumentale mérite aussi des félicitations. Mais ce qui intéressa vivement les nombreux spectateurs, ce fut la représentation de deux tableaux vivants: "Le sacrifice d'Abraham et le martyr de saint André." Les superbes décorations de la pièce, les poses naturelles, la parfaite immobilité des sujets, ont excité l'admiration et ont mérité les éloges de tous les assistants.

M. le curé Provençal, le héros de la fête, ne put s'empêcher de louer hautement le R. P. Lemay de cette belle séance organisée avec autant de goût que de délicatesse. Il remercia les professeurs, complimenta les élèves qui se révélaient déjà jeunes artistes, et qui lui avaient fait passer de si agréables moments.

A la date du 7 février 1878, arrivait dans tout l'univers catholique la douloureuse nouvelle de la mort de Sa Sainteté le Pape Pie IX, grand Pontife qui s'éteignait avec l'auréole des saints. La paroisse de Saint-Césaire qui avait célébré dignement le jubilé cinquantenaire du Très Saint Père, s'associe au deuil universel et un service solennel réunit à l'église les

pieux paroissiens. Avec une délicate attention, au premier rang, on avait placé les zouaves pontificaux, glorieux survivants d'une armée de héros!

Le 20 du même mois, un nouveau Pape montait sur le trône de saint Pierre, et le règne de S.S. Léon XIII devait être une gloire pour l'Église catholique.

Les Canadiens sont gais, issus de Français, comme eux, ils aiment la musique, les réjouissances; mais plus heureux que les Français de la mère-patrie, tout en aimant le plaisir, ils ont conservé leur foi dans toute sa vigueur, ils observent exactement le repos du dimanche, fréquentent assidûment l'église et les sacrements, respectent et vénèrent leur clergé.

Les citoyens de Saint-Césaire ont eu la bonne fortune d'entendre, dans un concert, les meilleurs artistes de Montréal. Ces messieurs, au nombre de vingt, sont venus le samedi soir; la société Sainte-Cécile du collège les attendait et elle les reçoit aux sons joyeux de ses instruments.

Le "Club de Raquettes Union" en uniforme, va d'abord saluer M. le curé qui, touché de cette délicate attention, invite la société à se charger du chant de la messe du lendemain et lui donne rendez-vous dans la salle à manger du presbytère, après cette messe.

Le dimanche, 10 février, la vaste église de Saint-

Césaire était remplie. Jamais musique plus harmonieuse n'avait retenti sous les voûtes de ce sanctuaire. L'orgue était touché par un membre du club, un autre tirait de son violon de célestes mélodies et douze voix des plus belles élevaient vers Dieu les âmes des assistants.

M. Provençal, à la fin de son sermon n'oublie pas de dire un mot de la solennité du jour; il invite ses paroissiens à assister au magnifique concert qui doit se donner dans la salle du collège. Ses expressions sont de nature à attirer le public et elles sont pleines de délicatesse pour le "Club Union".

A sept heures du soir, la grande salle du collège n'offre plus une seule place vide. L'orchestre des élèves ouvre la séance par un beau morceau de son répertoire.

Le "Club de Raquettes Union", en costume, paraît sur le théâtre, il est présidé par M. Finn, chef du club et bien digne d'occuper ce poste. La Société commence par chanter en chœur "la prière de Bé-rat". Cette prière est chantée avec tant d'art et de perfection que l'assistance ne peut cacher son attendrissement. La cantate "Dieu le veut" de Gounod soulève les applaudissements. M. Duquette joue un solo de violon qui ravit les auditeurs. "Pitou et La-

rivaudière" de MM. Trudel et Finn, l'opérette de MM. O. et C. Labelle, la romance de M. E. Morin, le "Duo du Châlet" de MM. Lefèvre et Trudel sont chaleureusement applaudis. La séance se termine par le "Sapeur troubadour" et "Une minute trop tard" où M. O. Labelle, par son comique remarquable et naturel emporte les suffrages de la salle entière.

La séance terminée, M. Finn remercie l'auditoire du bon accueil que Saint-Césaire a donné au "Club Union" et de la bienveillante attention qu'on a montrée pendant cette longue séance.

— Longue et fatigante séance pour vous, messieurs, très intéressante pour nous, et très profitable pour les élèves qui peuvent ainsi cultiver leurs jeunes talents, au contact d'artistes sympathiques et expérimentés.

Ces différents jours de fête étaient un repos, une halte dans la vie laborieuse des élèves, et le travail n'en souffrait pas, puisque nous entendons à la distribution des prix de cette même année, proclamer du haut de l'estrade cette nomination flatteuse pour le corps enseignant et pour l'élève qui en est l'objet: Médaille présentée par Son Excellence le Marquis de Lorne, (1) gouverneur-général du Canada, à Emile Chagnon, de Saint-Hyacinthe.

Le R. P. Lemay connaissait trop les jeunes gens pour ne pas mettre à leur disposition tout ce qui pourrait venir en aide à leur bonne volonté. Il savait, ce cher Père Supérieur que le travail sans la prière est une terre sans eau, et que bien prier c'est être prêt à bien vivre. La Congrégation de la Sainte Vierge est établie dans le collège commercial le 16 septembre 1877 et affiliée à celle de Rome, le 20 octobre suivant.

Heureuse pensée de grouper ainsi les jeunes étudiants sous l'étendard de la prière, à l'ombre protectrice de la bannière de leur bonne mère du ciel. "Comme notre œil observe les autres, les autres nous observent aussi," dit le pieux auteur de l'Imitation de Jésus-Christ; l'influence qu'a leur conduite sur la nôtre, nous l'exerçons également sur eux; notre exemple peut les soutenir et les conduire au bien.

Le beau titre: "Enfant de Marie" donne à ces élèves une auréole de grandeur aux yeux de leurs condisciples, et pour eux-mêmes cette appellation est une force et une sauvegarde; aussi se font-ils un hon-

(1) L'honorable Marquis de Lorne était l'époux de la princesse Louise et gendre de la reine Victoria. Son Altesse Royale, la princesse Louise, maniait admirablement le pinceau, et plusieurs vues du Canada, surtout de la pittoresque ville de Québec, ornent gracieusement le "Guide des Voyageurs" dans ce pays.

neur d'être admis dans cette société, et ces jeunes gens sont une édification pour ceux qui, dimanches et fêtes, les entendent psalmodier le petit office de la Sainte Vierge. Le chapelet, cette prière si chère aux Canadiens, est récité régulièrement tous les matins pendant la sainte messe.

Les premiers dignitaires sur le "livre d'or" de la Congrégation de la Sainte Vierge, sont: Lé R. P. A. Lemay, directeur, Jean-Baptiste Ducharme, préfet, Francis Howle, 1er assistant, Michel Piché, 2e assistant, Téléphore Bourgault, secrétaire, Francis Norton, trésorier, Phil. Jarry, And. Crépeau, Nap. Benjamin, Geo. Keenan, William O'Meara, Geo. Viens, conseillers.

Plus tard, un insigne fut adopté; tout naturellement ce fut l'image de Marie Immaculée gravée sur une médaille de forme très gracieuse. Cet insigne ne quitte pas l'habit des pieux congréganistes.

Cette société eut une heureuse influence sur la conduite des élèves et même sur les études. Le travail en commun est un puissant stimulant, il fait comprendre à l'écolier que toute l'énergie de sa volonté est nécessaire pour réussir; car s'il perd du terrain, ses condisciples avancent et il lui sera difficile de reconquérir un rang honorable. Les jeunes socié-

taires comprennent leur responsabilité, et leur bon exemple est suivi.

La paroisse de Saint-Césaire, elle aussi, sous la main vigilante de son pasteur, continue son œuvre de sanctification. Les offices régulièrement suivis, les fêtes dignement célébrées réjouissent le cœur de M. Provençal.

La Fête-Dieu surtout est célébrée avec foi, et les habitants du village y déploient toutes les ressources de leurs pieuses industries. Aussi les rues du village sont-elles parfaitement décorées sur le parcours de la procession: verdure, fleurs, drapeaux, bannières aux couleurs les plus variées, rien n'est négligé pour recevoir dignement le divin Maître, le doux Jésus qui va sortir de son tabernacle et visiter son peuple.

Deux magnifiques reposoirs attirent l'attention des fidèles. M. Ofter Massé a élevé le premier devant sa résidence, et M. J.-B. Marcotte en a placé un autre près de sa demeure. Ces deux reposoirs rivalisent de bon goût et indiquent l'esprit de foi qui a présidé à leur confection. Il est facile de reconnaître à la manière dont on fait les choses, dans quel esprit on les exécute. La musique du collège est de toutes les fêtes de la paroisse et rehausse, par sa présence, les cérémonies de l'Église.

Le 25 juin 1878, dernier jour du travail scolaire, les élèves du collège offrent leurs prix au Père Supérieur pour l'ornementation de la chapelle. Action très louable de la part de ces écoliers, de ces jeunes gens qui sacrifient leurs récompenses, pourtant méritées, et contribuent ainsi à rendre la maison de Dieu plus digne de Celui qui veut bien y habiter.

M. le curé est profondément touché de la bonne œuvre que viennent de faire ses chers enfants du collège, aussi profite-t-il de cette heureuse occasion pour communiquer une excellente idée à un groupe de pieuses paroissiennes qui, sous le nom très simple et cependant très grand de "Dames de Charité" aideront merveilleusement dans la suite, l'activité généreuse de leur zélé pasteur. Des bazars de charité sont organisés chaque année, et ces ventes fournissent toujours quelques ressources fort appréciables.

ANNÉE SCOLAIRE 1878-79

Personnel: Révérends Pères A. Lemay, supérieur, G. Langlois; Révérends Frères Léonard, préfet de discipline, Sergius, Damien, Dieudonné, Dominique; MM. E. Gouin, L. Lynch, L. P. Lynch, T. Higgins, G. Wood, L. Ringuette.

C'est à cette époque qu'une heureuse innovation a lieu dans le collège de Saint-Césaire.

Les Petites Sœurs de la Sainte-Famille, société religieuse nouvellement fondée par le Rév. Père Camille Lefebvre, C. S. C., supérieur du collège Saint-Joseph, à Memramcook, Nouveau-Brunswick, et la Rév. Sœur Marie-Léonie, supérieure générale actuelle, viennent s'installer dans une dépendance du collège.

Les Rév. Sœurs prennent la direction de la cuisine, du réfectoire, des dortoirs, de la lingerie, de l'infirmierie. Sublime vocation, puisqu'avec l'office de Marthe, elles y joignent celui de Marie!

ANNÉE SCOLAIRE 1879-80

Personnel: Révérend Père A. Lemay, supérieur; Révérends Frères Léonard, préfet de discipline, Sergius, Damien, Guy, Aimé, Dieudonné; MM. J.-B. Langlais, L. Lynch, E. Brice, G. Keenan, G. Wood, G. Guilfoyle, Léon Ringuette.

Le Rév. Père Camille Lefebvre, dont nous venons de parler, avait fondé, en 1864, le collège de Memramcook qui, aujourd'hui porte glorieusement le titre "d'Université Saint-Joseph," et en même temps, pour



UNE CLASSE INTERESSANTE 1879-80

- | | | | | |
|-----------------|-----------------|----------------|-------------------|----------------|
| 1. N. Lapierre. | 2. S. Beaugard. | 3. E. Dumas. | 4. Jos. Gauvin. | 5. J. Tétrault |
| 6. H. Roy. | 7. E. Delège. | R. P. Léonard. | 8. Louis Messier. | |
| | 9. A. Guertin. | | J. Tessier. | 10. A. Jarry. |
| 12. E. Chagnon. | | | | |

le peuple Acadien, si cruellement éprouvé, le bon Père avait été un guide, un soutien, un père, un sauveur.

Nommé supérieur provincial, après le départ du R. P. Ch. Villandre, le Rév. Père Lefebvre, en 1880, arrive au collège Saint-Césaire, pour la visite annuelle.

La trompette de la Renommée étant assez puissante pour franchir la distance qui sépare le Nouveau-Brunswick des rives de l'Yamaska, la réputation du R. P. Lefebvre était connue à Saint-Césaire, et, dans une adresse délicatement écrite, on racontait tout le bien opéré par cet apôtre des Acadiens.

Le Rév. Père fut très sensible à cette démonstration; tout ce qui lui rappelait son Acadie lui allait droit au cœur. Aussi sa réponse fut-elle un cri d'amour pour son cher Memramcook, et un chant de reconnaissance pour les maîtres et les élèves du collège. Ce bon Père maniait admirablement la parole, et son éloquence naturelle savait captiver ceux qui l'entendaient.

Parmi ses auditeurs se trouvait une réunion d'élèves dont on parle encore au collège de Saint-Césaire. Lisez avec bienveillance, le charmant article qui suit, je le trouve dans le journal "l'Écho de Saint-Césaire," numéro de janvier 1904, et vous comprendrez comme moi que le nom de ces jeunes gens doit passer à la

postérité, pour bien faire saisir aux étudiants actuels de ce même collège, que le travail amène à sa suite, entre autres choses, la considération, et que les talents bien cultivés sont des protecteurs pour l'avenir.

En l'an de grâce 1880, la quatrième année française du collège Saint-Césaire établit un *record*, qui prit tout le monde par surprise. A l'examen du premier semestre sur douze élèves, il y eut sept ou huit premiers, avec 6 pour moyenne. Naturellement, le mérite de ce succès revenait en grande partie aux deux professeurs: le Rév. Père Léonard et M. J.-B. Langlais, aujourd'hui curé de l'Ange Gardien, dans le diocèse d'Ottawa. Cependant, comme les élèves avaient su si bien profiter de l'habileté et du dévouement de leurs maîtres, pour les récompenser, on les envoya poser chez le photographe. Vous avez, sous les yeux une copie du portrait de ces pacifiques triomphateurs; et si vous le voulez bien, je vous les introduirai tour à tour.

I.—Le premier du fond à votre gauche, chers lecteurs, c'est Napoléon Lapierre, un sage s'il en fut jamais. Était-ce gêne, tempérament ou vertu? Je l'ignore; mais c'était la bonne brebis du troupeau. Le Père Léonard nous le citait souvent comme modèle; et quand il me disait: "regarde donc Lapierre, comme

il travaille," je me voilais la face de mes deux mains ; j'étais ébloui. En sortant du collège, Napoléon a voyagé un peu, entre Saint-Damase et les Etats-Unis et s'est fixé définitivement à Saint-Hyacinthe.

2. — En tirant sur votre droite, toujours au fond, vous voyez la vénérable figure du R. P. Marie, prier au monastère d'Oka. Il fallait bien que quelqu'un se dévouât pour expier les petits péchés de la classe, c'est pour cela sans doute que Stanislas Bauregard est devenu Trappiste. Il a eu la consolation de recevoir l'onction sacerdotale, dans l'église même de Saint-Césaire.

3. — Cette fière silhouette, qui domine toute la position, c'est Ernest Dumas, un enfant du Golfe. Quelle vague nous l'apporta des plages de l'Isle Verte ! Dieu seul le sait. Sans rien dire de ses autres qualités, c'était un calligraphe de mérite. On dit qu'il est aujourd'hui capitaine au long cours. Je serais fort surpris, s'il se laissait marcher sur les pieds par ses matelots.

4. — En voyant la placide et honnête figure de Jos. Gauvin, qui pourrait se douter qu'il contemple les traits d'un célibataire forcené ! Si vous alliez à Magog pour lui présenter une élégante, de vos connaissances, il vous montrerait sa carabine et son manche

de ligne, en vous disant avec toute la fierté d'un Spartiate : " Cela me suffit ! "

5. — La plupart d'entre vous connaissent le voisin de gauche de l'ami Gauvin : c'est Joseph Tétrault, un des plus ardents promoteurs du conventum. Il était de la première réunion du Cercle Saint-Césaire, et nous sommes certains qu'il sera à son poste, jusqu'à la fin. Après l'exemple héroïque de piété filiale, qu'il nous a donné, pendant la longue maladie de sa mère, nous ne pouvons guère mettre en doute la richesse de son cœur et la fidélité de son dévouement à la cause de son " Alma Mater. " Il occupe aujourd'hui une position lucrative, chez Morgan, une des maisons de commerce les plus prospères de Montréal.

6. — Sous la main paternelle de Napoléon Lapierre, ce jeune écolier, les mains sur les genoux, c'est Henri Roy, le trésorier général de la Société des Artisans. Après un stage de quelques années dans le commerce, Henri s'est livré tout entier aux affaires de mutualité. Secondé par une intelligence vive et lucide, il n'a pas tardé à se faire un nom dans sa nouvelle carrière. Son titre de trésorier qu'il conserve depuis plusieurs années, nous dit assez haut l'opinion qu'a le public de son intégrité. Il réside à Montréal, depuis sa sortie du collège.

7. — Emile Delâge est à la droite du Père Léonard et il est bien à sa place. Il était déjà un homme, par son caractère et ses idées, lorsque nous étions encore des enfants. Je me rappellerai toujours son discours sur l'industrie, qui m'avait complètement *épaté*. Emile s'est d'abord livré à l'agriculture; mais il s'aperçut bientôt que la vie des champs était trop paisible pour son activité. Il partit un jour pour Holyoke, où se trouve toute une colonie de gens de Saint-Césaire. C'est là qu'il a élu domicile et c'est là qu'il travaille, avec son énergie ordinaire, pour le succès du conventum.

8. — Cette tête, entre Gauvin et Tétrault, c'est celle de Louis Messier, un patriote celui-là, qui nous avait chanté, un jour, avec des paroles inspirées, les charmes incontestables de Saint-Pie, sa patrie. Je n'ai jamais eu l'occasion de le revoir depuis 1880. Tout ce que je sais c'est qu'il s'est lancé dans le commerce et qu'il doit habiter quelque centre de la Nouvelle-Angleterre.

9. — Assis aux pieds de son professeur et presque sous son aile, le Benjamin de la classe: Arthur Guertin. Après des commencements plus ou moins inquiétants, Arthur s'est enfin réfugié dans la communauté des Oblats. Après avoir passé plusieurs an-

nées en traitement, au séminaire d'Ottawa, il est devenu prêtre missionnaire. Il réside à Montréal et fréquente le cercle depuis sa fondation et collabore assidûment à la rédaction de l'*Echo*.

10. — Celui qui semble avoir un genou en terre, entre le Père Léonard et Louis Mercier, c'est Joseph Tessier, le frère du Père Frédéric, qui était supérieur à Saint-Césaire, en 1901-02. Jos. a beaucoup voyagé dans l'Ouest, du côté de Chicago et de Kankakee. Il s'est fixé à Saint-Sébastien, où il fait un commerce très florissant. Il est père d'une charmante petite famille et enverra bientôt un de ses fils au collège de Saint-Césaire.

11. — Il faudrait encadrer de noir le nom d'Albert Jarry, car la mort nous l'a enlevé, à sa sortie du collège. D'une constitution frêle et délicate, il n'a guère fait qu'un pas dans la carrière. Il repose dans le cimetière de Saint-Pie; nous le reverrons au ciel.

12. — Enfin, seul, toujours en avant, *the last but not the least*, Emile Chagnon. Il était un des plus brillants élèves de la classe, et certainement le plus populaire. Il occupe une position enviable dans le monde commercial de Saint-Hyacinthe. Ironie des choses humaines, celui qui, à cause de sa petite taille, avait été surnommé *la senelle*, a pris de telles propor-

tions aujourd'hui, que le peuple, plein d'admiration pour sa corporation imposante, veut absolument le placer parmi les chanoines.

Remarquez bien toutes ces figures, vous les verrez, au premier rang, pendant les fêtes du conventum.

ANNÉE SCOLAIRE 1880-81

Personnel: Révérend Père A. Lemay, supérieur; Révérends Frères Léonard, Sergius, Évariste, Damien, Guy, Théophile, Aimé, Pierre, Auguste; MM. L. Lynch, G. Donovan, G. Delaney, G. Murphy, Léon Ringuette.

Le village de Saint-Césaire ne s'arrête pas dans la voie de la perfection, et tous les efforts sont tentés pour avoir dans la localité les améliorations modernes.

Quelques contrariétés malheureuses surgissent parmi ceux qui peuvent coopérer à la fortune de la paroisse. M. le curé Provençal fait tout son possible pour empêcher les conflits, et s'il ne réussit pas selon ses désirs, au moins voit-il que tout n'est pas perdu.

La compagnie du chemin de fer "Vermont Central" consent à continuer la ligne de Sherbrooke, en passant par Saint-Césaire. Nouvelle très agréable pour les habitants qui ne seront plus obligés d'aller

jusqu'à Chambly, puisque leur voie ferrée s'embranchera avec les principales lignes, et conduira aux Etats-Unis et dans les grands centres du Canada. En même temps, le bureau de poste voit le télégraphe s'installer à ses côtés.

Ceux qui jouissent des bienfaits d'une sage administration ne savent pas toujours ce qu'il a fallu de démarches, de veilles, de pourparlers, de combats pour réussir.

Si nous pouvions demander à M. Provençal ce qu'il en pense, il nous dira avec certitude que c'est grâce à un zèle persévérant, si le village de Saint-Césaire fait si bonne figure au milieu de sa belle campagne, arrosée par l'Yamaska, rivière parcourant une des plus fertiles vallées de la province de Québec.

Suivez-moi au presbytère, nous y recevrons cordial accueil. Nous trouvons le bon curé un peu fatigué; ses multiples occupations, ses journées sans repos, l'ont presque abattu. Il nous annonce, entre deux sourires, qu'il part pour le Manitoba afin d'y jouir, pendant quelques semaines, d'un repos nécessaire, ajoutons bien mérité.

Mgr Alex.-Ant. Taché, des Oblats de Marie Immaculée, que nous avons vu à Saint-Césaire, en 1873, désire la visite de son ami d'enfance, son compagnon

d'études au séminaire de Saint-Hyacinthe, messire Provençal.

Depuis 28 ans, l'évêque missionnaire est le chef aimé, respecté et obéi des Canadiens-Français des vastes territoires du Nord-Ouest. Le pieux archevêque de Saint-Boniface avait admiré à Saint-Césaire le travail judicieux de son ami Provençal, celui-ci peut, à son tour, contempler l'œuvre colossale entreprise par cet éminent prélat dans cet immense district.

Il me semble voir nos deux amis profiter des belles soirées, comme l'été du Canada en donne, pour se promener sur les bords ensoleillés de la Rivière-Rouge, ou sur les côtes pittoresques de la sinueuse Assiniboine, et se raconter les histoires qu'ils avaient lues, dans leur jeune âge, sur les peuplades sauvages de ces contrées les Cris, les Sioux, ennemis acharnés des Dakotas.

Un autre jour, Mgr Ant. Taché et M. Provençal traversent la Rivière-Rouge et vont à Winnipeg, jadis Pointe-Douglas où, en juillet 1818, deux missionnaires, N.-J. Provencher et S. Dumoulin, arrivaient de Montréal au Fort Garry, en canot d'écorce conduit par des sauvages, après avoir parcouru 1,850 milles.

Le bon curé Provençal peut voir que l'apostolat de Mgr A. Taché a été des plus fructueux, tant pour

la civilisation des peuplades sauvages, que pour le bien-être des blancs. Toutes les infortunes ont été secourues, et sous la sage et paternelle direction de l'Archevêque-apôtre on a vu surgir : écoles, hôpitaux, asiles, orphelinats, refuges, etc.

Nous avons quitté Saint-Césaire pour accompagner notre cher pasteur, laissons-le profiter de ses derniers jours de repos, et revenons dans sa chère paroisse à laquelle, bien sûr, il doit penser souvent.

Pourquoi cette animation extraordinaire dans le paisible village ? Des mâts sont placés de distance en distance dans les rues, des arcs de triomphe sont élevés, le presbytère est l'objet d'une toilette toute neuve. En jetant un coup d'œil discret dans les habitations, on voit des guirlandes de verdure qui s'entremêlent avec des couronnes de fleurs ; des tentures se préparent, car on aperçoit les dames qui, rangées en demi-cercle, festonnent de la gaze et des dentelles.

Le village de Saint-Césaire veut fêter le retour de son bon curé ; rien ne sera négligé pour lui faire comprendre que ses paroissiens sont reconnaissants de tout ce qu'il a fait pour eux, et leur pasteur verra qu'il n'a pas semé dans une terre ingrate.

On sait que messire Provençal revient du Manitoba. Tout a été préparé, tout est prêt. Les rues

sont pavoisées, les guirlandes se balancent gracieusement d'un mât à un autre, les drapeaux flottent au vent, les tentures sont d'un bel effet aux vérandas des maisons, de multiples inscriptions disent tout haut ce que le cœur pense tout bas.

M. le curé doit arriver à Marieville par le train régulier, M. Horace Boisseau, de Montréal, l'attend avec une belle voiture attelée de deux jolis chevaux richement équipés. L'honorable M. Chaffers, sénateur, et M. Gigaud, député, reçoivent M. Provençal et tous les trois prennent place dans le carrosse.

La foule venue au-devant du bon curé suit le cortège qui marche lentement dans la direction de Saint-Césaire.

Le voyageur est signalé, la fanfare du collège fait retentir les échos d'une marche joyeuse, et M. le curé apparaît avec son costume de chanoine: soutane à bou- apparaît avec son costume de chanoine: soutane à bou-même couleur. Des applaudissements et des vivats se font entendre; le bon M. Provençal, visiblement ému, s'avance doucement comme un père au milieu de sa famille bien-aimée qu'il remercie des yeux et de la main.

L'imposant cortège qui l'accompagne s'arrête

devant l'église, M. le curé veut remercier Dieu de lui avoir procuré pendant son voyage des joies si douces, et il veut surtout le prier de bénir ses chers paroissiens qui se montrent si bons envers leur pasteur.

A l'entrée de la nuit, tout le village est illuminé et un feu d'artifice termine cette belle journée, toute à l'honneur de celui qui mérite ces démonstrations, et des habitants de Saint-Césaire qui savent les accomplir.

ANNÉE SCOLAIRE 1881-82

Personnel: Révérend Père A. Guy, supérieur; Révérends Frères Sergius, Wilfrid, Damien, Théophile, Pierre, Daniel, Christophe, Aimé; MM. E. E. St-Arnault, G. Donavan; Musique: M. Eusèbe Viau.

En 1882, le R. P. A. Guy, supérieur, soutient les bonnes traditions du collège commercial qui continue de progresser. La preuve en est dans cette motion honorable décernée par le comité scolaire voulant récompenser les travaux d'élèves, très appréciés à l'Exposition de Québec. Aux côtés du P. Supérieur nous voyons le F. Sergius qui, depuis 1876, remplit successivement avec zèle et exactitude les difficiles fonctions d'Économe et d'Assistant du Supérieur. Ces

fonctions forment encore son apanage au moment où nous écrivons ces lignes.

L'année scolaire suit son cours régulier. De nombreux élèves des Etats-Unis sont venus s'adjoindre à ceux du village et des environs. Les Canadiens-Français établis dans le Connecticut, le Rhode-Island, le Massachusett, le New-Hampshire et l'Etat de New-York, envoient leurs enfants étudier à Saint-Césaire. Aussi le R. P. Louage, supérieur provincial, venant visiter le collège le 25 janvier de cette même année, le trouve-t-il en pleine voie de prospérité. Il félicite les élèves sur leur bonne tenue et sur leur sérieux travail.

(1) Le R. P. Louage, successeur du P. Ch. Villandre, avait été nommé provincial du Canada, par le T. R. Père Edouard Sorin, supérieur général, en résidence à l'Université de Notre-Dame du Lac, Indiana. Ce nouveau provincial, par son habile administration, continua et augmenta l'œuvre de son prédécesseur, il contribua grandement à l'amélioration du beau collège de Notre-Dame des Neiges, près de Montréal.

Nommé supérieur provincial des maisons de France, le R. P. Louage, en janvier 1888, établit son siège dans une charmante dépendance du collège N.-D. de Sainte-Croix de Neuilly, près Paris. C'est là qu'il fut choisi par Sa Sainteté Léon XIII, alors glorieusement régnant, pour succéder à Mgr P. Dufal, comme évêque de Dacca, dans les missions du Bengale Oriental des Indes anglaises, missions confiées au religieux de Sainte-Croix.

La consécration épiscopale qui fut très solennelle eut lieu dans la chanelle du collège de Neuilly, le jour de l'Épiphanie,

Les registres de cette époque relatent, trois années de suite, les visites du R. P. Louage; (1) j'y reconnais sa petite écriture fine, régulière et je suis heureux de copier textuellement ce bon témoignage de l'autorité supérieure: "L'administration de Saint-Césaire dirige avec calme, sagesse et fermeté. L'exemple venant de haut est naturellement suivi, tous rivalisent de zèle et de bonne volonté pour faire ici l'œuvre du bon Dieu. Nos visites, au collège de Saint-Césaire, ont été pour nous une source de joie et de consolation; nous félicitons sincèrement et de grand cœur ceux qui nous ont procuré cette douce jouissance."

11 janvier 1891. L'évêque consécrateur était Sa Grandeur Mgr E.-Charles Fabre, archevêque de Montréal, qui a bien voulu donner ainsi une marque de haute bienveillance envers le nouvel élu.

Quelques jours plus tard, les élèves du collège de Neuilly avaient l'honneur d'offrir à Mgr Fabre la présidence d'une belle séance académique où tous les devoirs des élèves et les déclamations parlaient du Canada, comme le cœur chevaleresque des jeunes Français sait en parler.

Mgr A. Louage n'avait reçu qu'à regret la charge toujours redoutable de l'épiscopat; mais la perspective d'avoir, dans sa mission lointaine, plus de travaux que d'honneurs le consola et il partit pour le Bengale, le jeudi 5 février 1892.

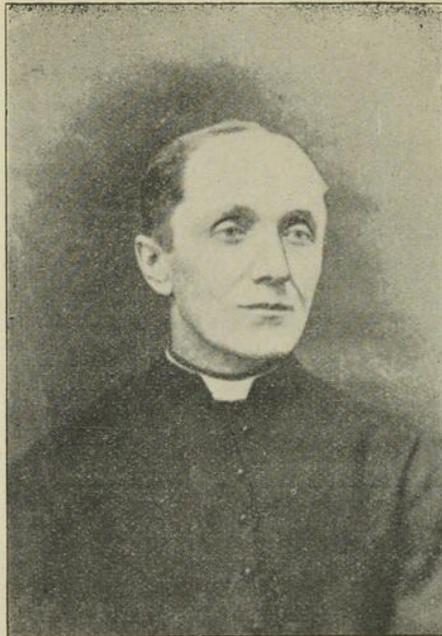
L'évêque missionnaire ne put résister longtemps au climat meurtrier des Indes, il tomba malade, et après avoir adressé au T. R. P. G. Français, supérieur général, une belle et touchante lettre, toute d'humilité et de résignation, Mgr Louage monta vers Dieu, le 8 juin 1894, âgé de 65 ans.

Voilà un ordre du jour très glorieux pour les méritants. Le R. P. Guy, ses religieux et ses maîtres qui combattent et se fatiguent au champ d'honneur de l'éducation, ont droit d'être fiers de ce salut à leur drapeau, surtout quand ce *Labarum* est l'étendard de la Croix!

ANNÉE SCOLAIRE 1882-83

Personnel: Révérends Pères A. Guy, supérieur, G. Laperche; Révérends Frères Sergius, Wilfrid, Léon, Henri, Daniel, Théophile, Anthime; MM. Ch. O'Reilly, Th. McNally, Fred. Viens, M. McNally, Eusèbe Viau.

Le 18 janvier 1882, une société de bienfaisance catholique se fonde à Saint-Césaire, à l'instar de celle qui fonctionne avec honneur, à Saint-Hyacinthe, et en devient une des branches principales. Société que M. le curé Provençal s'empessa d'accepter de tout cœur, prévoyant le



Rév. Père A. GUY, C.S.C

grand bien qu'il peut retirer d'un groupe d'hommes sincèrement catholiques, et s'unissant ensemble pour se maintenir dans les pratiques de la religion chrétienne.

Les Canadiens voyaient de toutes parts "les sectes inventer mille artifices pour séduire le peuple; on ne lui prêche pas encore ouvertement la guerre à l'Eglise, mais déjà on veut lui apprendre à se passer d'elle." Des hommes décidés à tout entreprendre pour sauvegarder leurs intérêts religieux, se mettent à la tête du mouvement défensif, ce sont les fondateurs de "l'Union Saint-Joseph de Saint-Césaire." Leurs noms doivent être proclamés; ils laissent à leurs fils un bel et noble exemple que ceux-ci doivent recueillir et continuer.

Ce sont MM. Charles Grisé, Victor Langelier, Horm. Lamarche, Milton Dépot, Nap. Marien, Zoël Dupont, Rom. Grisé, Nap. Grisé, Amédée Ponton, Ch. Garceau, Sim. Grenier, Ant. Favault, Nap.

Smith, Geo. Chagnon, Kilda Dupont, Ludger Berger, Ed. Lavallée Jos, Authier et vingt autres.

Saluons ces hommes de courage et d'initiative qui s'enrôlent sous la bannière de la charité chrétienne, et qui sauvegardent ainsi leurs intérêts temporels et même spirituels.

Cette société a pour but d'aider et de secourir ses membres dans le cas de maladie, d'assurer de semblables secours et autres avantages aux veuves et aux enfants des membres décédés.

Pour devenir membre de cette société, il faut que l'aspirant ait atteint l'âge de 16 ans et qu'il ne dépasse pas 40 ans, qu'il appartienne à la classe des hommes gagnant leur vie par un travail manuel, qu'il soit Canadien-Français, catholique romain et n'appartienne à aucune société secrète.

La fête de Saint-Joseph est solennellement célébrée et tous les membres doivent y assister.

Les membres du clergé catholique romain ont le droit d'assister aux séances, sans cependant avoir le droit de prendre part aux délibérations. Ils peuvent adresser la parole aux membres pour leur faire des exhortations morales ou religieuses.

Les dignitaires actuels — 1904 — sont : M. le curé Théodule Boivin, chapelain ; M. Charles Grisé, prési-

dent ; MM. Joseph Charbonneau, Henri Grisé, vice-présidents ; M. Philippe Authier, secrétaire ; M. B. Gingras, commissaire-ordonnateur.

Le zélé curé Provençal recueillait ainsi avec une grande joie les fruits d'union, de paix, de charité chrétienne qu'il avait semés dans les âmes de ses paroissiens, et nous verrons dans quelques années, surgir une deuxième société qui, sous un autre titre, sera identique dans le bien qu'elle fera par l'entremise de ses membres.

Comme on le voit, M. Provençal avait su faire aimer notre sainte religion, et il avait su se faire comprendre des habitants de Saint-Césaire, qui vénéraient en lui l'homme de bon conseil, le directeur éclairé de leurs consciences et même de leurs affaires en ce monde.

On se demande comment ce prêtre vénéré, déjà âgé de 65 ans, peut-il sans aucun arrêt, se tenir debout et ferme au poste si mouvementé d'une grande paroisse, s'occuper pendant trente-deux ans comme on l'a vu à l'œuvre, et ne pas succomber à la tâche et aux fatigues d'un tel apostolat ?

Cependant vers la fin de janvier 1882, on apprend avec peine que le bon M. Provençal est malade, et que la moindre complication dans son état peut avoir

des suites funestes. M. le curé reste pendant trois mois dans un état inquiétant.

Les soldats de Dieu ne devraient pas mourir, se disent tous les paroissiens de Saint-Césaire, et, entourant leur vénérable pasteur de soins assidus et d'affection, priant le divin Maître, avec ferveur pour la guérison de leur bien-aimé père, ils voient avec joie leurs vœux exaucés, car le cher M. Provençal se relève bientôt, se redresse, reprend sa marche et son travail.

Quelques mois plus tard, un incendie éclate dans un hangar de l'honorable M. Chaffers. Le feu, activé par le vent du nord-ouest, se communique rapidement aux bâtiments voisins presque tous construits en bois. Les flammes, trouvant un aliment facile à dévorer, se répandent partout, et le feu réduit en cendres tout un carré du village, entre la place du marché et la rue de l'église. Seize maisons deviennent la proie du terrible élément.

Aux premières lueurs de l'incendie et aux cris d'alarme poussés par les voisins, M. le curé Provençal, les religieux du collège et leurs élèves, les habitants du bord de la rivière accourent sur le théâtre du désastre, déployant des efforts surhumains pour porter secours aux malheureux infortunés qui, à peine sortis de leurs maisons, les voient entourés d'un cercle de feu.

Tout a été reconstruit sur un plan nouveau.

ANNÉE SCOLAIRE 1883-84

Personnel: Révérends Pères A. Guy, supérieur, Ed. Desfossés, J. W. Clarck; Révérends Frères François, Daniel, Félix, Théophile, Anthime, Paul, Placide; MM. G. G. Hennessey, Th. McNally, M. McNally, Eusèbe Viau.

Le couvent des Sœurs de la Présentation, dont nous avons déjà parlé, continue sa marche ascendante. Les bâtiments primitifs un peu vieillis ne peuvent plus recevoir convenablement les jeunes filles, qui viennent en grand nombre suivre l'enseignement des religieuses.

Le moment est donc venu de mettre Saint-Joseph à contribution. Le tableau représentant ce saint protecteur est, depuis son arrivée de France, l'objet d'un culte particulier, mais la Mère Supérieure, Sœur Marie Saint-Charles redouble sa piété et communique à ses religieuses et à ses élèves l'amour filial qui consume son grand cœur.

Souvent prosternée devant l'image de Saint-Joseph, cette digne supérieure lui exposait le dénuement de sa maison, l'exiguïté de son pensionnat, et, fixant

son regard sur la noble figure du saint, elle le conjurait avec larmes, de lui venir en aide le plus tôt possible.

Ce tableau, religieusement conservé, occupe la place d'honneur dans la grande salle du couvent, et préside, lui, Père nourricier de la Sainte-Famille, aux délicats travaux manuels des jeunes élèves qui semblent heureuses de travailler sous son regard bienveillant.

Un jour que la Mère Saint-Charles avait prié longtemps devant l'image vénérée, on la voit se relever soudain, et sans rien dire, va trouver M. Provençal et se fait ensuite conduire à Saint-Hyacinthe.

Les Sœurs savaient par expérience que leur Mère Supérieure avait une volonté énergique, rien ne l'empêcherait d'accomplir un dessein après mûre réflexion et surtout après une fervente prière; aussi personne ne l'interrogea sur son départ précipité. Mais, se disaient les bonnes sœurs, où va donc notre Mère?

La Mère Saint-Charles allait à l'évêché de Saint-Hyacinthe demander à Mgr L.-Z. Moreau, l'autorisation de faire un appel à la générosité de tous les dévots serviteurs de Saint-Joseph, pour l'érection d'un sanctuaire qui lui sera spécialement consacré. Monseigneur regarde avec étonnement cette humble sœur

qui sollicite une chose aussi extraordinaire, mais les grandes âmes se comprennent et Sa Grandeur donne son assentiment.

Le bon Père adoptif de l'Enfant Jésus avait inspiré lui-même la sœur Saint-Charles qui lança partout son appel aux âmes charitables. Voulez-vous réussir dans toutes vos entreprises? disaient les petites feuilles répandues dans le Canada et à travers les États-Unis, recommandez-les à Saint-Joseph.

Ce grand saint a répondu merveilleusement et avec générosité à la confiance de la Mère Supérieure et, dans le courant de l'année 1889, nous verrons à droite du couvent une charmante chapelle qui nous montrera que Saint-Joseph est bien par excellence le Pourvoyeur de ceux qui, méritant sa protection, l'invoquent dans leurs pressantes nécessités.

Nous devons cette mention toute spéciale à la Révérende Mère Saint-Charles, parce qu'elle est née à Saint-Césaire — Marceline Tétreault — et qu'elle est la première sœur canadienne entrée parmi les Religieuses de la Présentation. (1)

(1) J'adresse l'expression de ma plus vive gratitude, à toutes les personnes qui ont eu la bonté de me donner quelques renseignements, ou qui m'ont aidé de leurs bienveillants conseils.



COUVENT DES R.R. S.S. DE LA PRÉSENTATION, À SAINT-CÉSAIRE

ANNÉE SCOLAIRE 1884-85

Personnel: Révérends Pères A. Guy, supérieur, W. McKinnon; Révérends Frères Théophile, Cyprien, Edouard, Anthime, Paul, Albert; MM. G. Legault, Frs Girard, Ls Lavallée, Eusèbe Viau.

Le Nord-Ouest du Canada, naguère visité par M. Provençal, est en 1885, sous le coup d'une seconde insurrection de la part des colons et des métis qui n'obtenaient pas ce qu'ils réclamaient en toute justice. Tandis que l'attention publique est absorbée par les rebelles, une des plus grandes figures de l'épiscopat canadien disparaissait dans la personne de Mgr Ignace Bourget qui, pendant près de 36 ans, avait dirigé le diocèse de Montréal. Après une vie pleine de mérites pour le ciel, le pieux archevêque mourait au Sault-au-Récollet, le 8 juin 1885.

Les religieux de Sainte-Croix ne peuvent oublier que ce vénérable prélat fut leur premier père spirituel au Canada où, sur sa demande, ils étaient venus s'établir en 1847.

ANNÉE SCOLAIRE 1885-86

Personnel: Révérends Pères A. Guy, supérieur, Éd. Desfossés, W. Clark, H. Leblanc, A. Massé; Ré-

vérands Frères Edouard, Albert, Théophile, Cyprien, Paul; MM. Ch. Hudon, G. Legault, M. Héroux.

L'immense paroisse de Saint-Césaire pourtant bien démembrée depuis la fondation de Saint-Paul d'Abbottsford et de l'Ange-Gardien de Rouville, demande encore à être restreinte du côté de la montagne de Rougemont.

Les habitants du bas de cette région ont une trop longue route à parcourir pour suivre les offices religieux à Saint-Césaire.

Sa Grandeur Mgr L.-Z. Moreau, permet l'érection de la nouvelle paroisse.

C'est à Rougemont, dans un endroit bien choisi, que se font les "Expositions Agricoles" du comté de Rouville. Un hall, construit pour cette exhibition, donne immédiatement le moyen d'établir sous ses voûtes une chapelle provisoire.

Le Rév. M. O.-C. Leduc, premier curé de Rougemont, promet à Dieu une demeure au milieu de son peuple. Sûr de l'assistance divine, et mettant à profit la bonne volonté et la piété de ses paroissiens, le nouveau pasteur commence la construction d'un sanctuaire dédié à Saint-Michel.

Cette église fut placée à l'entrée du village et, toute gracieuse, elle élève vers le ciel son clocher

ajouré que le soleil caresse de ses derniers rayons. Les feux rougeâtres se reflètent sur la montagne qui cache au milieu d'un bois d'érable, Saint-Jean-Baptiste de Rouville, petite paroisse placée dans un site pittoresque, et qui doit être ravissante sous les rayons d'un soleil printanier.

Le jeudi, 3 mars 1904, une violente tempête a causé un regrettable accident à Saint-Michel de Rougemont.

Soufflant avec une vitesse effroyable, le vent, dans son rapide passage, a renversé le clocher. Tout a été brisé jusqu'à la base du campanile. Le toit de l'église est légèrement endommagé, et la cloche, aux sons argentins, gît à terre; mais en tombant sur un amas de neige, elle s'est conservée intacte.

Cette cloche, réinstallée dans un échafaudage provisoire, continue d'appeler les fidèles à la prière; mais les paroissiens de Saint-Michel savent qu'une église sans clocher, c'est une reine sans diadème, aussi feront-ils tout leur possible pour réparer au plus tôt leur joli sanctuaire découronné.

ANNÉE SCOLAIRE 1886-87

Personnel: Révérends Pères P. Laroche, supérieur, Az. Massé, D. Leblanc; Révérends Frères

Edouard, Albert, Guillaume, Théophile, Athanase; MM. Ch. Hudon, Joseph Goddu, L. Morin, P.-A. Jouvin.

Le 3 septembre 1886, le collège qui, pendant deux longs mois n'entendait plus le joyeux ramage de ses jeunes habitants, reprend sa vie laborieuse sous la direction du R. P. Laroche.

M. Provençal cherche toujours ce qui peut contribuer au bien-être de son cher collègue, et il établit, à ses frais, un système de chauffage à la vapeur, système qui sera perfectionné dans la suite, lorsque la vapeur sera remplacée par l'eau chaude.

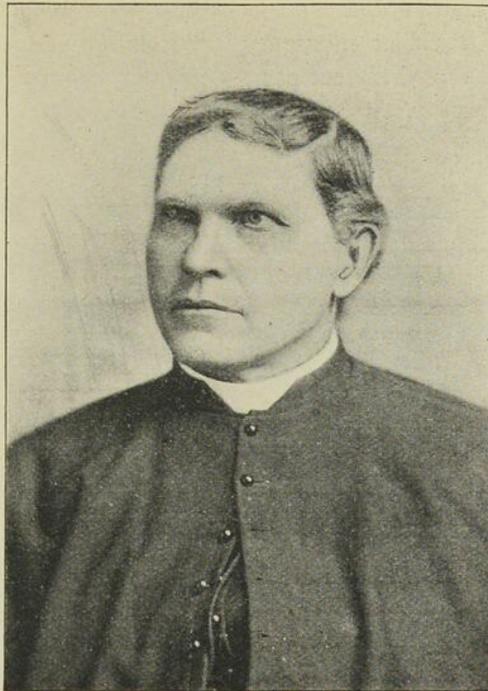
Le généreux fondateur, aide selon ses moyens, à l'amélioration de son institution et facilite la tâche de ceux qui consacrent leur vie entière à cultiver dans l'enfant les prémices de sa jeune intelligence.

Dans une maison d'éducation, après la conduite morale des élèves, la bonne marche des études, la grande préoccupation d'un supérieur est la santé de ceux qui lui sont confiés. Éloignés de leurs familles, les écoliers doivent retrouver dans leur collège, la surveillance du père, les attentions délicates de la mère, et sous ce rapport, le R.P. Laroche était parfaitement secondé par le Rév. Frère Guillaume que nous verrons bientôt à la tête de la belle œuvre du Sacré-Cœur.

Les études se continuent avec un succès toujours croissant. L'application d'abord, c'est bien ; mais ensuite la récréation, le jeu, les courses au grand air. L'écoulier a besoin de mouvement ; la joie est la compagne de l'enfance.

Les jeux se développaient difficilement ; la cour de récréation, aux dimensions restreintes, ne permettaient pas les grandes courses. Un soir, notre bon Père Provençal vint, selon son habitude, visiter sa chère jeunesse du collège. Chose étonnante, la cour est presque silencieuse et le visage des élèves reflète un léger mécontentement.

En bon père de famille, M. le curé aborde un groupe et demande le motif de ce peu d'entrain. "M. le curé, répond respectueusement un des grands élèves nous voudrions jouer en deux camps bien séparés et nous ne pouvons pas, l'espace nous manque,



R. P. LAROCHELLE

il nous faudrait ceci..." et l'élève étendait la main vers un champ voisin. "Tranquillisez-vous, mes enfants, dit le bon curé, vous l'aurez."

Dès le lendemain, les ordres étaient donnés et exécutés. Maintenant les amateurs de "Football et de Base-ball" peuvent courir à toutes jambes sur une immense pelouse, devenue cour de récréation.

Quelle générosité désintéressée, quel amour de père, M. le curé Provençal n'a-t-il pas mis au service de son cher collègue depuis sa fondation ? Nous l'avons suivi année par année, et chacun de ses pas a été marqué par un bienfait.

Aussi entendez-vous ce cri d'alarme qui retentit subitement au collège et dans le village : "M.

le curé est malade, les mêmes symptômes de sa cruelle maladie de 1882 indiquent un état très alarmant !...

Mais la robuste constitution du bon curé, son courage et surtout son grand désir de travailler encore à la gloire de Dieu, surmontèrent le mal et il n'y eut pas de suite funeste.

ANNÉE SCOLAIRE 1887-88

Personnel: Révérends Pères P. Larochelle, supérieur, D. Leblanc, Az. Massé, E. Legault; Révérends Frères Edouard, Athanase, Armand; MM. A. Bédard, F. Girard, D. Racine.

Les échos joyeux du collège classique et commercial de Saint-Laurent, près Montréal, retentissent jusqu'à Saint-Césaire et apportent les sons, bien affaiblis sans doute, mais encore tout palpitants d'affection et de respect, qui viennent de se faire entendre auprès d'un vénérable religieux de Sainte-Croix.

Avec un enthousiasme facile à comprendre, les deux collèges réunis, de Notre-Dame des Neiges et de Saint-Laurent, célèbrent le jubilé sacerdotal, les noces d'or du Rév. Père Joseph Rezé, les 12 et 13 juin 1888.

Ce bon Père, arrivé au Canada, en 1847, posa les premiers fondements, bien humbles alors, de cette belle et florissante maison de Saint-Laurent. Le 13 avril 1883, le R. P. Rezé revint en France, sa patrie, et

exerça les fonctions de supérieur provincial jusqu'en 1886 ou 1887. La vieillesse le força au repos, mais il demanda comme faveur de revenir au Canada, le deuxième pays de ses affections. Agé de 85 ans et 7 mois, le R. P. J. Rezé, le 29 septembre 1899, mérita près de Dieu, le repos éternel.

Le 23 juin 1888, M. Provençal présidait la dernière fête scolaire, et tous entendaient cette annonce toujours flatteuse pour une maison d'éducation :

“Le collège de Saint-Césaire a été honoré, durant le cours de l'année, d'un diplôme d'honneur et d'une médaille commémorative présentée par les Membres de la Commission Royale de l'Exposition coloniale tenue à Londres, Angleterre.”

Après la proclamation des récompenses, M. Provençal se leva et, enveloppant d'un regard doux et bienveillant les élèves du collège, il leur dit : “Vous tous, jeunes gens qui m'écoutez, vous êtes l'espoir de notre chère patrie, car un jour vous deviendrez des hommes, des citoyens, et vous lui appartierez tout entiers. Pour que notre Canada soit glorieux, il lui faut des hommes de talent, de mérite, de courage; pour qu'il soit honoré, il lui faut des hommes pleins de vertu, de loyauté, de délicatesse et d'honneur; pour qu'il soit calme et heureux, il lui faut surtout des

hommes de cœur, qui comprennent la sainteté du devoir, qui aiment Dieu et le servent. La grandeur d'une nation vient des hommes qu'elle renferme: comme une mère, c'est de ses enfants qu'elle doit tirer sa gloire. Partez jeunes et joyeux écoliers, allez vous reposer au sein de vos familles, soyez des modèles de piété filiale envers Dieu, envers vos parents. Vous, jeunes gens, vous qui laissez la porte du collège se refermer sur vous, prenez votre place au soleil dans la carrière que vous avez choisie; répandez autour de vous la semence du bon exemple, soyez des Canadiens sans peur, des chrétiens sans reproche."

ANNÉE SCOLAIRE 1888-89

Personnel: Révérends Pères P. Larochelle, supérieur, D. Leblanc, Az. Massé; Révérends Frères Sergius, Arthur, Olivier, Athanase Servule, Honoré; MM. F. Girard, Ch. Montville, Jos. Moison.

A la rentrée du mois de septembre, M. le curé eut la joie de retrouver au collège une nombreuse jeunesse, toute disposée à reprendre de grand cœur les travaux interrompus pendant les longues semaines des vacances.

Le commencement d'une année scolaire demande toujours un véritable effort de courage et de bonne

volonté. Mais l'âme grandit dans ce travail, l'intelligence s'ouvre, et sous les pas de l'enfant, l'homme se forme. Il est nécessaire de faire comprendre à l'enfant que sa jeunesse est une fleur dont le parfum se perd, au fur et à mesure que sonnent les heures, au cadran de la vie.

La fête de M. J.-André Provençal revêt cette année, 30 novembre 1888, un cachet tout particulier. Le directeur de la Société Littéraire de Saint-Jean-Baptiste, le Rév. Père L.-A. Massé, nommé à ce poste par le R. P. Larochelle, met tout son cœur dans la décoration, tout son zèle dans la préparation. Il est aidé par le président d'Académie, F.-X. Girard et Thimotee Loiselle.

Une société nouvelle: "St. Andrew's Militia Company" ayant pour "captain" H.-A. Authier, fait ses premières armes avec un succès qui étonne.

Cette séance, du 30 novembre, soit dans sa partie littéraire, soit dans sa partie dramatique et dans la musique, laisse une excellente impression. Le cher pasteur est acclamé d'une manière très affectueuse. Avait-on le pressentiment que c'était la dernière occasion, où il fut donné au collège de montrer publiquement sa reconnaissance, envers son généreux fondateur?

“ C’est à nous, semblaient dire les religieux et leurs élèves, c’est à nous que notre bon curé doit la joie qui brille sur son front, elle est notre ouvrage, elle est le fruit de nos efforts.” Dieu inspire parfois aux enfants des accents plus tendres, des chants plus mélodieux, parce qu’il veut récompenser dès ici-bas ceux qui ont contribué à la formation chrétienne de la jeunesse, de ces âmes privilégiées pour lesquelles Notre-Seigneur a dit : “ Ce que vous faites aux plus petits des miens, c’est à moi-même que vous le faites.”

Au milieu de la joyeuse agitation provoquée, au collège, par l’approche du congé du 1er janvier, les maîtres et les élèves n’oublièrent pas de se presser autour de leur vénéré pasteur, pour lui offrir leurs vœux, lui présenter leurs souhaits.

M. Provençal, toujours heureux de voir ses chers enfants, leur dit merci avec quelques mots du cœur, puis il ajoute :

“ L’année qui s’ouvre aujourd’hui doit être pour vous, vous le sentez et vous le voulez, une année de progrès réels. Oui, il faut qu’elle marque dans votre vie, car vous voilà sortis de la petite enfance, et vous devez croître maintenant chaque jour en sagesse comme en âge. Vous devez chaque jour devenir plus pieux, plus obéissants, plus studieux ; vous devez être

la joie de vos parents par votre bonne conduite, et la consolation de vos maîtres par votre application au travail. Efforcez-vous d’acquérir les belles vertus que le Seigneur demande à ses enfants ; cette année qui débute sous sa paternelle bénédiction sera réellement tout entière à lui, et croyez-le bien, c’est dire qu’elle sera pour vous, tout entière heureuse.”

Rien à cette époque ne faisait prévoir le douloureux évènement qui, bientôt, allait plonger dans une cruelle inquiétude les paroissiens de Saint-Césaire et le collège commercial en particulier.

Pendant les travaux de réparations de l’église paroissiale, on avait élevé, provisoirement, près du collège, une longue chapelle en bois placée à l’entrée de la rue qui conduit au nouveau cimetière. Le dimanche, 3 février 1889, M. le curé eut froid dans cette chapelle et il s’en trouva fort indisposé. Une semaine de repos et de soins intelligents le rétablit à peu près. A peine solide, l’intrépide pasteur commença néanmoins le travail fatigant que donne le carême.

Plusieurs fois, ses amis lui firent quelques douces observations : “ Vous devriez vous ménager, M. le curé, vous n’avez pas la force de faire les exercices de la sainte Quarantaine ” — “ Est-ce qu’un soldat se repose, répondait-il, lorsque la bataille se prépare ?

Est-ce le moment de m'arrêter lorsque mes bons paroissiens ont besoin de moi?"

Son courage, vraiment surhumain, lui permit au milieu des plus dures fatigues, de continuer son ministère pastoral jusqu'à la fête de Pâques. Mais après midi, pendant les vêpres de ce grand jour, M. Provençal ne pouvant plus supporter ses douleurs fut obligé de se retirer au presbytère.

On crut tout d'abord qu'un traitement suivi rétablirait le malade, mais il n'en fut rien, la maladie était très grave. Les Sœurs du couvent, la Rév. Mère Saint-Charles et la Sœur Saint-Alexandre, entourèrent leur bon curé de tous les soins qu'une tendresse maternelle peut suggérer. Les religieux du collège veillaient tour à tour leur sympathique fondateur.

Le cher pasteur souffrait avec une patience inaltérable. Une nuit, que les douleurs du bon curé étaient plus vives, quelqu'un lui dit: "Vous souffrez beaucoup, M. le curé, la nuit doit vous paraître bien longue!" — "Non, mon ami, le temps ne paraît pas long quand on souffre pour Dieu; la longueur des heures est proportionnée à la patience du malade."

Sublimes sentiments de résignation de la part du pieux curé qui souffrait d'atroces douleurs.

Après ses longues heures d'insomnie, M. le curé

s'endormait quelquefois, me disait la Mère Saint-Alexandre qui se trouvait souvent au chevet du malade, mais son sommeil agité annonçait que ses souffrances ne le quittaient pas. Lorsqu'il se réveillait, ses lèvres brûlantes, son gosier desséché, demandaient un peu de soulagement. Quelques gouttes d'eau suffisaient pour calmer un instant les ardeurs de la fièvre.

Vers le mois de mai, la maladie des reins s'accroît encore davantage, les jambes du cher pasteur enflent sensiblement; ses douleurs augmentent mais la patience du malade ne diminue pas. Jamais une plainte ne sort de sa bouche, et tous ceux qui le visitent sont religieusement édifiés en le voyant souffrir avec un si grand calme. Quoique couché sur un lit de douleurs, le bon curé demeure apôtre, il prêche encore par son exemple salutaire.

Souvent on voyait remuer les lèvres du pieux malade, les aspirations de son cœur montaient vers le séjour des bienheureux; la douleur rapproche du bon Dieu, l'ami de ceux qui souffrent.

Un soir, la Rév. Mère Saint-Charles voyant M. le curé plus affaibli que de coutume, dit à voix basse: "Ma sœur Saint-Alexandre, notre bon père n'est pas bien, récitons le chapelet." M. Provençal entend cette parole, il se découvre la tête, s'assied à demi dans son

lit, prend son chapelet et unit ses prières à celles de ses bonnes infirmières.

Pendant le mois de Marie, l'autel de la Sainte-Vierge était constamment entouré de personnes pieuses qui conjuraient le Seigneur, par l'intercession de notre bonne Mère, santé des infirmes, de laisser leur vénéré Père Provençal continuer son œuvre sur cette terre.

Dieu en avait jugé autrement, il voulait récompenser là haut son bon et fidèle serviteur.

Dans les premiers jours de juin, tout espoir fut perdu, malgré les soins affectueux et constants du docteur Alfred Guertin. Mgr L.-Z. Moreau, en visite pastorale dans les environs, changea son itinéraire et, accompagné des Rév. MM. Max. Decelles et Th. Boivin, vint faire une visite au cher malade pour le consoler et le bénir. M. Provençal, très touché de cette visite, recommanda sa bien-aimée paroisse à la haute bienveillance de Sa Grandeur, et sollicita humblement sa bénédiction.

Des complications dans la maladie mirent M. Provençal dans un état très proche de la mort. Le Rév. P. L. Paré, curé de l'Ange-Gardien, se trouvant un jour auprès de son ami, lui dit avec une franchise toute sacerdotale : " Mon cher curé de Saint-Césaire,

le moment est venu de vous avertir que le bon Dieu vous appelle, apprêtez-vous." — " Je le sais, répondit le malade, aidez-moi par vos ferventes prières."

Quelques jours après cette entrevue, M. Provençal demandait lui-même les derniers sacrements qui lui furent administrés par son dévoué vicaire M. G. De-rome. Le cher pasteur reçut l'Extrême-Onction et la sainte Victime qu'il avait immolée si souvent, avec de profonds sentiments de foi, de piété, d'amour, de résignation, répondant à toutes les prières et consolant ceux qui le pleuraient.

Les religieux du collège, au pied du lit de leur père, de leur insigne bienfaiteur, reçurent une bénédiction toute particulière.

Les Sœurs du couvent qui, depuis la maladie du dévoué pasteur, lui avaient prodigué les soins les plus charitables avec un grand dévouement, ne purent prolonger ses jours, et le dimanche 16 juin 1889, à 10 heures du soir, le bon curé de Saint-Césaire, le digne M. Provençal quittait cette terre d'exil et montait vers le Dieu qui console et qui couronne ses élus.

Le révérend et regretté curé Joseph-André Provençal était âgé de 71 ans, 6 mois. Il avait 45 ans et 5 mois de prêtrise, dirigeait l'importante paroisse de Saint-Césaire depuis 38 ans, 8 mois, 20 jours ; il était

membre du chapitre diocésain depuis le mois d'août 1877.

La pénible et douloureuse nouvelle se répandit bien vite dans Saint-Césaire, et le lendemain matin, tous en s'abordant se disaient, les larmes aux yeux : " Nous avons perdu notre bon curé... et les sanglots empêchaient la manifestation de leur profonde douleur.

La mère supérieure, sœur Marie Saint-Charles retournait une seconde fois à Saint-Hyacinthe, et désirant avoir un souvenir de son père spirituel, du fondateur de son couvent, elle demandait à Mgr Moreau la permission de faire retirer le cœur de M. Provençal, pour le conserver dans la nouvelle chapelle dédiée à Saint-Joseph, un des patrons du regretté curé.

Mgr Moreau permit l'autopsie, et le cœur du bon curé de Saint-Césaire, renfermé dans un vase de cristal en forme d'urne funéraire, repose depuis ce moment, dans la chapelle du couvent des RR. SS. de la Présentation.

Les religieux du collège perdaient également un père bien-aimé, leur conseiller intime, un dévoué bien-faiteur.

Le collège commercial de Saint-Césaire, pour exprimer sa profonde reconnaissance envers messire Joseph-André Provençal, fit placer à l'entrée du chœur

de l'église paroissiale, une plaque commémorative en marbre blanc.

Cet ex-voto restera le témoignage de la piété filiale du collège, jusqu'à ce que le bronze ait fait revivre au milieu des habitants de Saint-Césaire, la noble et sympathique figure du bon curé.

Le corps de M. Provençal, revêtu de ses habits sacerdotaux, fut exposé dans une des salles du presbytère, sur un lit garni de fleurs.

Tous les paroissiens voulurent revoir encore une fois leur regretté pasteur, et pendant deux jours, les fidèles éplorés ne cessèrent de venir auprès du vénérable curé, constamment entouré des religieux, des sœurs, des élèves et d'amis priant à genoux.

Saint-Césaire ne sera peut-être jamais visité par un si grand nombre de personnes venues pour contempler, une dernière fois, les traits vénérés du généreux pasteur. Plus de douze paroisses ont assisté aux funérailles du regretté M. Provençal, cet ardent et courageux champion des intérêts de Dieu.

Mgr l'évêque de Saint-Hyacinthe était encore en tournée pastorale, lorsqu'il apprit la mort de M. le curé de Saint-Césaire. Monseigneur voulut lui-même présider la cérémonie funèbre. Sa Grandeur, toujours accompagnée de MM. Maxime Decelles et

Théodule Boivin, revint à Saint-Hyacinthe, et, sur l'Yamaska, se fit conduire en barque, de sa ville épiscopale à Saint-Césaire.

A l'arrivée de S. G. Mgr L.-Z. Moreau, le mercredi, 19 juin 1889, vers 10 heures, la circulation dans les rues est devenue presque impossible à certains endroits. Le regret, le chagrin se lisent sur tous les visages de cette immense foule. Le village ressemble à un mausolée, les maisons disparaissent sous les emblèmes de deuil jaune et noir.

L'église, littéralement encombrée, ne peut contenir toute la foule des personnes désireuses de rendre un dernier hommage au pasteur, qui avait été si dévoué aux intérêts spirituels et temporels de son troupeau.

Des inscriptions, rappelant les vertus du défunt, ornent les galeries de l'église; de grandes tentures noires et blanches descendent de la voûte, et des lustres illuminant le sanctuaire et les nefs, contribuent à l'éclat lugubre de la cérémonie religieuse.

Le service funèbre fut chanté par M. le vicaire général, M. J.-A. Gravel, assisté de MM. J. Chaffers et A. Dubreuil. Mgr de Saint-Hyacinthe assistait au trône pontifical.

Devant Sa Grandeur, le bon curé presque assis

dans son cercueil ne semble pas mort, tourné vers les fidèles on dirait qu'il prie pour eux.

La messe de Requiem est chantée par les chœurs réunis du collège et du couvent, sous la direction du R. P. H. Leblanc, C. S. C. Les accents funèbres, entremêlés de soupirs et d'espoir, impressionnent vivement l'assistance; des larmes coulent de tous les yeux.

Plus de quarante prêtres unissent leurs prières pour le courageux athlète, et demandent à Dieu la couronne promise à ceux qui ont combattu pour sa gloire.

Après l'absoute, Mgr Moreau, d'une voix pleine d'émotion, rappelle en termes touchants les vertus du vénérable curé de Saint-Césaire, et fait son éloge à peu près en ces termes:

"Vous avez perdu, dit sa Grandeur, un pasteur dévoué et généreux; votre présence ici, mes frères, est l'expression la plus sincère de vos profonds regrets, et elle honore la mémoire de celui qui, durant toute sa vie, a été si utile aux autres.

"Messire Joseph-André Provençal fut un homme de Dieu et il fut un homme de bien.

"Homme de Dieu, il le fut tout entier. Prêtre sans ambition, plein de cœur et de charité, il ne sut jamais reculer devant les exigences de sa conscience,

et il emporte en mourant l'estime et l'affection de tous.

“ Est-il nécessaire de parler de l'homme de bien? Son œuvre est là sous vos yeux.

“ La prospérité de votre vaste paroisse, l'embellissement de votre village et surtout le collège commercial qui fut le but de tous ses efforts, auxquels il a consacré tous ses labeurs et aussi toutes ses ressources, ne parlent-ils pas pour lui? Ce collège et ce couvent dont la marche croissante faisait sa joie et son orgueil, ne sont-ils pas les témoins de son désintéressement, de son bon cœur?

“ Profondément attaché aux vérités éternelles qui furent sa force durant sa vie et sa suprême espérance, il eut le bonheur ineffable, jusqu'au jour où la mort vint le coucher dans ce cercueil, de sentir autour de lui les battements des cœurs qui comprenaient le sien, et qui aujourd'hui ne trouvent d'autre consolation à leur douleur, que la pensée de perpétuer sa mémoire en continuant son œuvre.

“ Adieu, cher et vénéré pasteur, adieu pour tous les vôtres, pour vos paroissiens en pleurs, pour les Sœurs de la Présentation dont vous étiez le soutien; adieu enfin, pour votre cher collège sur qui vous veillerez du haut des célestes demeures où vous jouissez

maintenant, nous en avons la confiance, du repos que vous avez si bien mérité.”

C'est à la fin du service funèbre que la foule a montré le grand amour qu'elle portait à ce bon curé. Toute cette multitude, à laquelle cependant on avait déjà distribué des parcelles d'une soutane portée par M. Provençal, se pressait autour du cher défunt pour lui faire toucher des chapelets, des médailles, des scapulaires. On fut obligé de mettre des gardes autour du cercueil; cet honneur fut partagé par les plus grands élèves du collège sous la direction de Joseph Moison. Ces jeunes gens prenaient les objets qu'on leur présentait et, avec beaucoup de respect, les déposaient un instant sur les mains du vénérable défunt. Les assistants défilaient, un par un, devant le corps, objet de tant de vénération.

Selon le désir plusieurs fois exprimé par M. Provençal, son corps fut placé dans l'église de Saint-Césaire, à côté de la sépulture de M. C. Archambault, jeune prêtre mort le 11 septembre 1868, à l'âge de 27 ans, après avoir été toute sa vie l'enfant de prédilection du bon curé.

Combien de jeunes gens ont dû leur vocation sacerdotale à la direction éclairée de ce saint prêtre! Combien de jeunes écoliers qui avaient su trouver

une place dans le cœur du cher curé, ne lui sont-ils pas redevables de la position qu'ils occupent maintenant, grâce à leurs études continuées sans interruption! — La mort du juste est révélatrice de ses bonnes œuvres.

Les registres de l'époque donnent les noms des magistrats distingués et les membres du clergé qui assistaient aux funérailles de messire J.-A. Provençal :

L'honorable M. Chaffers, sénateur, M. Gigault, député du comté de Rouville, l'honorable M. de la Bruyère, conseiller législatif pour la division Rougemont, MM. le Dr Saint-Germain, S. Bourgeois et autres de Saint-Hyacinthe.

Membres du clergé :

M. le Grand Vicaire-Général, J.-A. Gravel.

Les RR. Messires Max. Decelles, J. Hardy, C. Blanchard, L. Paré, J. Chaffers, J.-F. Audet, P. Decelles, A.-X. Bernard, J. Meunier, N. Brodeur, And. Dubreuil, H. Messier, F.-X. Bertrand, O. Leduc, J.-C. Cormier, Th. Boivin, Isid. Desnoyers, J. Dupuy, P. Côté, Ol. Guy, A. Dupuy, L.-H. Lassalle, E. Guilbert, G. Derome, R. Ouellette, S. Gendron, H. Nadeau, P. Cardin, H. Beaudry, N. Gauthier, N. Mailhot, F. Me-

nard, H. Wrin, J. Beaugard, E. Sénécal, F.-X. Jeanotte, J.-B. Durocher, H. Balthazar, Ed. Lessard.

Les religieux de Sainte-Croix :

RR. Pères P. Larochelle, P. Renaud, F. Tessier, H. Leblanc, Az. Massé. Les RR. Frères Guillaume, Sergius, Arthur, Olivier, Athanase, Servule, Honoré.

L'honorable M. Turcotte, de Trois-Rivières, Ch. Langelier, de Québec, O. Desmarais, de Saint-Hyacinthe, MM. L. Boisseau, F. Sicard, Alf. Massé, de Montréal.

Quatre ans plus tard on procéda à l'exhumation du corps de M. le curé de Saint-Césaire, pour déposer sa dépouille mortelle dans le nouveau sanctuaire.

Quelle ne fut pas la pieuse admiration, mêlée d'un religieux respect, lorsqu'on vit le corps du vénérable défunt revêtu de sa soutane, aux parements violets presque entièrement conservée, sa tête décharnée et ses mains jointes sur la poitrine! Aucune odeur n'indiquait la corruption du tombeau.

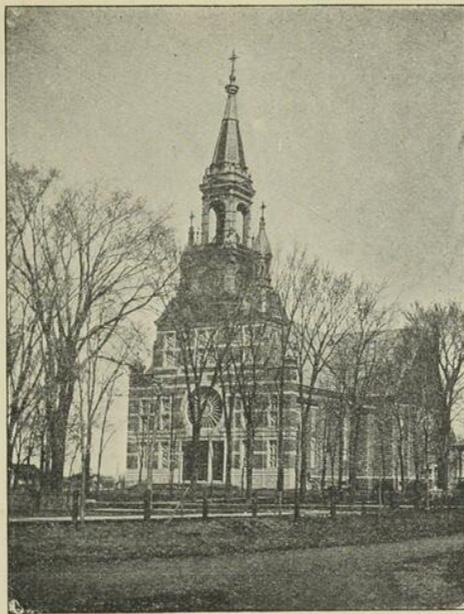
Le corps fut de nouveau exposé, afin de satisfaire l'amour filial des pieux paroissiens qui voulaient contempler les restes vénérés de leur ancien pasteur.

Aujourd'hui, messire J.-André Provençal, dans son dernier sommeil, repose sous le maître-autel de

l'église de Saint-Césaire, et je suis persuadé que plus d'un fidèle, pendant les offices de l'Eglise, pense au bon curé et se recommande à ses prières, maintenant qu'il est tout près du trône de l'Eternel.

Messire Isidore Desnoyers fut nommé desservant de la paroisse de Saint-Césaire, jusqu'à la nomination du nouveau pasteur; il se retira ensuite à Saint-Hyacinthe, où il mourut en 1891.

Puisque le nom de ce digne prêtre se rencontre sous ma plume, je dois lui rendre hommage. C'est grâce à M. Isid. Desnoyers que cet historique a pu être commencé. Ce prêtre distingué, retiré du ministère, employait ses loisirs à écrire les événements qui pouvaient servir, non seulement à l'histoire de Saint-Césaire, mais à celle du diocèse de Saint-Hyacinthe en général. Les notes écrites par ce savant ecclésiastique et conservées à l'évêché, constituent des documents très



EGLISE DE SAINT-CÉSAIRE

précieux pour le diocèse. (1)

Le collège terminait son année scolaire et le regret était encore dans tous les cœurs au moment de la distribution des prix, le mardi, 25 juin 1889. Lorsqu'on proclama le prix de l'Instruction religieuse présenté par le Très Rév. J.-André Provençal, chanoine honoraire, fondateur du collège, un frisson douloureux parcourut toute l'assistance, et l'élève Joseph Gingras, de Saint-Pie, en recevant sa récompense ne fut pas applaudi, par respect pour le deuil qui planait sur cette assemblée.

Pendant les vacances, le collège est un peu désert, ceux qui l'animaient sont dispersés aux

(1) J'exprime ma reconnaissance toute particulière à M. le Grand Vicaire Général A.-X. Bernard, et à M. le Chancelier P.-Z. Decelles, de leur sympathique réception à Saint-Hyacinthe, et de leur bienveillante obligeance, en m'ayant permis de parcourir ces documents qui ont facilité mon travail.

quatre points cardinaux. Les religieux de Sainte-Croix, se réunissent à Saint-Laurent de Montréal pour, eux aussi, se reposer de leurs fatigues, et trouver dans une retraite salubre les secours dont ils auront besoin pour continuer la lutte, car si la vie est un combat, celle d'un professeur est une bataille presque continuelle.

Le collègue commercial est tranquille, mais le couvent des Sœurs de Saint-Césaire est en pleine activité de travail. Nous avons vu la Rév. Mère Supérieure, sœur Saint-Charles, déployer tout son zèle pour bâtir une chapelle en l'honneur de Saint-Joseph.

Ce joli sanctuaire est terminé, il est maintenant entre les mains d'un célèbre artiste-peintre, M. J.-J. Rousseau, de Saint-Hyacinthe, chargé des peintures et des décorations.

L'intérieur de la chapelle est de style byzantin. Un somptueux baldaquin surmonte le maître-autel. Tout porte au recueillement dans ce petit sanctuaire : les fresques des murailles, la couleur sombre des piliers et le jour à demi-voilé qui traverse d'épais vitraux. La douce et vénérable figure de Saint-Joseph, peinte au fond du chœur, proclame dignement le nom du céleste Bienfaiteur qui a fait surgir les dons et les

offrandes pour l'érection de ce charmant édifice. La statue du saint Patron, offerte par Madame Dubreuil, orne la façade de la chapelle.

Mgr L.-Z. Moreau, continuant ses courses apostoliques, et accompagné du Rév. Th. Boivin, vint faire la visite pastorale de la paroisse, attristée par la mort de son vénérable curé. Sa Grandeur trouva facilement dans son bon cœur quelques paroles émues au souvenir du cher pasteur qui avait consumé sa vie au service de ses brebis.

Et M. Th. Boivin, dans une pathétique allocution, fit revivre M. Provençal au milieu de sa bien-aimée paroisse. La voix du peuple, au sortir de l'église, nommait déjà M. le curé de Saint-Hilaire successeur du pasteur défunt. " Il a trop bien parlé de notre bon curé, disait-on, pour ne pas le remplacer bientôt."

ANNÉE SCOLAIRE 1889-90

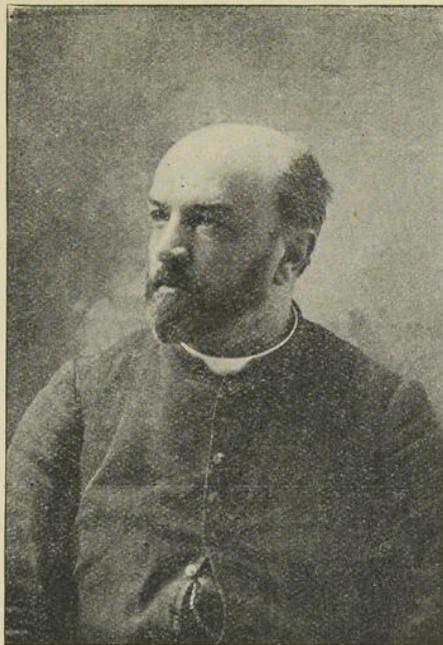
Personnel: Révérends Pères P. Larochelle, supérieur, Az. Massé, L.-H. Lassalle; Révérends Frères Arthur, Guy, Emery, Gilbert; MM. M. Hamel, Jos. Couture, Ch. Fregeau, Alf. Rivet, Hor. Benoit, Jos. Brodeur,

Il y a quelques mois, la paroisse de Saint-Césaire

confiait à la terre les restes mortels du regretté messire Provençal. Un grand vide demeurerait à remplir et Mgr de Saint-Hyacinthe avait demandé à l'Esprit Saint qui donne la lumière, de trouver un digne successeur à cet estimable curé.

Dieu, dans sa bonté, fit tomber le choix sur messire Théodule Boivin, curé de Saint-Hilaire. — La voix du peuple est la voix de Dieu.

Ce nouveau pasteur, né à Saint-Hyacinthe, le 24 février 1843, fit ses études, avec beaucoup de succès, au séminaire de sa ville natale. Ne se sentant aucun attrait pour le monde, M. Th. Boivin revêtit l'habit ecclésiastique en 1862 et fut ordonné prêtre le 18 août 1867 par S. G. Mgr Charles Larocque. Son intelligence remarquable lui fit acquérir de précieuses connaissances sur toutes choses, surtout sur la manière de conduire et d'instruire les jeunes gens; aussi resta-t-il 18 ans au séminaire de Saint-Hyacinthe, donnant aux autres ce qu'il avait



Rév. THEODULE BOIVIN, curé de St-Césaire

lui-même acquis. Professeur distingué pendant huit ans, il se dévoua comme directeur pendant dix autres années. Les fatigues du professorat, les charges exceptionnelles qui accompagnent toujours le directeur d'une grande maison d'éducation, affaiblirent à tel point sa santé, que M. Th. Boivin fut obligé de quitter le séminaire. Il resta un an à Saint-Aimé, et devint ensuite curé de Saint-Hilaire de Rouville où il passa 8 ans et 5 mois.

Tous ceux qui ont connu le Rév. M. Th. Boivin l'ont aimé, son abord sympathique attire vers sa personne, et lorsqu'on sort d'une entrevue avec lui, on pourrait lui donner pour devise ces deux mots: " Franc et sans dol."

Le 25 septembre de cette année 1889, à 5 heures du soir, messire Théodule Boivin arrivait de Saint-Hilaire pour prendre la direction de sa nouvelle paroisse.

Les maisons d'éducation, les sœurs, les religieux et leurs élèves avec la fanfare, un nombre considérable d'habitants de la paroisse et du village sont réunis sur la place de l'église, ayant à leur tête M. C. Pepin, maire du village et M. S. Nadau, maire de la paroisse.

L'heure avancée de la journée ne permet pas de faire une réception digne du nouvel arrivant, quelques paroles de bienvenue sont échangées, et la cérémonie d'installation est remise au samedi.

Ce jour là, une foule encore plus nombreuse tient à entourer le nouveau pasteur, pour lui faire comprendre quel bonheur sa présence va rendre aux habitants de la paroisse.

Après les échos joyeux de la fanfare du collège, M. C. Pepin s'avance et prononce les paroles suivantes :

“ Monsieur le curé,

“ Heureux et fiers sont les citoyens de Saint-Césaire, d'avoir à leur tête un prêtre aussi éminent et aussi distingué que vous. Notre deuil en est adouci, puisque nous avons pour nous, conduire un digne représentant de celui qui n'est plus, notre bon Père Provençal. Soyez le bienvenu au milieu de nous, et soyez

certain que nous ferons tous nos efforts pour vous aider dans la tâche ardue que Monseigneur vous a confiée. Vous trouverez en nous, M. le curé, des paroissiens fidèles aux enseignements de leur digne pasteur.”

Messire Théodule Boivin, profondément ému et touché de cette marque d'estime de ses nouveaux paroissiens, félicite MM. les maires de Saint-Césaire de l'union et de la fraternité qu'ils ont su maintenir dans leur paroisse. Faisant ensuite l'éloge du regretté Rév. J.-A. Provençal, il ajouta :

“ Je ferai tout ce qu'il dépendra de moi pour continuer l'œuvre inaugurée par mon digne prédécesseur. J'ai eu beaucoup de peine lorsqu'il m'a fallu dire adieu à mes bons amis de Saint-Hilaire, je ne savais pas ce qui m'attendait ici. Merci, messieurs, vous m'avez prouvé ce que vous êtes, je vous en suis très reconnaissant.”

Quelques jours après son installation, M. le curé visite le collège commercial. Le R. P. Larochelle, entouré de tous les professeurs, reçoit M. le curé dans la grande salle parfaitement décorée. La musique commence à se faire entendre lorsque le nouveau pasteur monte sur l'estrade. Les élèves placés par le

maître d'étude, le Rév. F. Emery, actuellement préfet de discipline, forment un demi-cercle autour de M. le curé.

Le président de la Société littéraire de Saint-Jean-Baptiste, Elzéar Beauregard, lit une adresse où il exprime à M. Th. Boivin les sentiments de regrets et de reconnaissance envers le fondateur du collège, le bon M. Provençal; sentiments de respect et d'affection envers son digne successeur.

“J'ai trop aimé mes chers élèves de Saint-Hyacinthe, répond M. le curé, pour ne pas avoir le même amour envers les habitants de ce collège; les religieux et vous, chers enfants, vous pouvez être assurés que je serai pour tous un second père et un ami.”

La même démonstration filiale l'attendait chez les Rév. Sœurs de la Présentation. Les jeunes filles chantèrent une cantate de circonstance, et l'une d'entre elles, dans un langage affectueux, demanda au cher pasteur qu'il voulût bien avoir envers le couvent, le même cœur, la même paternité que celui qui l'avait fondé.

Le 21 octobre une belle cérémonie avait lieu à Saint-Césaire, Mgr L.-Z. Moreau venait bénir la nouvelle chapelle du couvent. M. André Dubreuil, enfant de la paroisse et ancien élève du collège, fut le

prédicateur de cette belle journée. Il montra Saint-Joseph patron spécial des enfants. “C'est à lui, disait-il, que l'Enfant Jésus avait recours dans toutes les nécessités, dans toutes les difficultés de la vie, comme à un bon père toujours prêt à l'écouter. Imitez l'enfant Jésus, allez à Joseph et priez-le souvent avec amour.”

Après avoir développé cette pensée, l'orateur félicita les Sœurs d'avoir doté le village de Saint-Césaire d'une aussi belle chapelle, et il eut quelques paroles heureuses envers la Rév. Mère Saint-Charles qui se voyait récompensée de toutes ses peines et de toutes ses fatigues.

Les élèves du collège commercial continuent leurs études laborieuses, tout en préparant une belle séance pour la première fête du nouveau pasteur de la paroisse.

Le 5 février 1890, cette séance, préparée par le Rév. M. Léon-H. Lassalle, réussit au gré de tous. Les souhaits furent exprimés avec un cœur tout filial, les musiciens surent tirer de leurs instruments les accords les plus harmonieux, et la pièce dramatique mérita les applaudissements répétés de tous les assistants. M. le curé Th. Boivin, entouré de dix à douze prêtres de Saint-Hyacinthe, félicita hautement les maîtres et les élèves, surtout les jeunes acteurs qui avaient inter-

prété la pièce avec un véritable talent. Raoul Bernard se distingua entre tous dans le principal rôle, parfaitement secondé par Pierre Montville.

M. L.-H. Lassalle, dont nous parlons, ancien curé de Saint-Mathieu de Belœil, vint résider au presbytère avec M. Boivin, puis il choisit plus tard pour demeure le collège commercial. Ce bon père qui se rendait utile à tout, remplit les fonctions d'aumônier des Rév. Sœurs de la Sainte-Famille employées dans la maison. M. Lassalle aurait mérité la première place dans la société des Arts décoratifs, car il excellait dans l'ornementation, et sous ses doigts habiles, le bois était aussi bien travaillé que le papier était habilement découpé. Le village de Saint-Césaire et le collège se souviendront longtemps des choses merveilleuses que ce charitable prêtre préparait pour les jours de fête. Les qualités de son cœur ont toujours égalé celles de son esprit, et ses amis, nombreux encore, n'oublient pas le bon vieillard qui est allé à Saint-Hyacinthe, dans la maison de retraite de Saint-Antoine, pour se tenir plus près de Celui qui est le but suprême de notre vie mortelle.

Quelques jours après cette fête, le collège était en deuil. Ainsi va la vie : alternative de jours, de peines,

de plaisirs, de douleurs. Une maison pleine de bonheur n'est pas chose commune sur la terre.

Des tentures noires recouvrent les murs de la petite chapelle, des fleurs et des draperies blanches sont disposées avec goût et symétrie. Au pied du sanctuaire, sous la garde de Jésus-Hostie et des Anges du tabernacle, beau dans les bras de la mort, couché dans un blanc cercueil, est un jeune enfant.

Elie-Landry Druilhet avait quatorze ans, on lui en aurait à peine donné douze. Frêle, délicat pour son âge, il avait une belle intelligence, une heureuse mémoire, des talents précoces réunis aux plus belles qualités du cœur. Fleur du Sud, né à Plaquemine, Louisiane, d'une vieille famille française, Elie, à l'âge de dix ans, avait été transporté au Canada par les soins d'une mère dévouée, sacrifice qu'une foi éclairée demandait à sa tendresse, pour assurer à son jeune fils une éducation chrétienne. Elle demanda ce bienfait à la catholique province de Québec, et confia son enfant chéri aux religieux de Sainte-Croix.

Le jeune Druilhet eut le bonheur de faire sa première communion, en 1887. Cet acte important, qu'il avait fait avec toute l'ardeur de sa foi candide, lui avait laissé une empreinte de sérieux peu ordinaire à son âge où la vie est encore sous le charme des roses...

Quatre mois encore et l'enfant, réalisant les vœux de l'amour maternel, terminerait avec succès un brillant cours commercial. La pensée qu'il déposerait ses lauriers aux pieds d'une mère tendrement aimée, qu'il reverrait bientôt les vastes plantations du domaine paternel, avait enflammé plus d'une fois son ardente imagination. Ces beaux rêves caressés par un cœur aimant ne devaient jamais se réaliser; la mort avait saisi cette jeune victime, et sa mère ne reverra qu'au ciel l'enfant de sa prédilection.

La sœur ainée du jeune Elie, elle aussi, venue au Canada pour terminer son éducation, est agenouillée auprès du cercueil, elle presse dans ses mains les doigts glacés de son jeune frère, et dépose sur ce front où la mort n'a pas encore effacé les beaux et purs reflets de la candeur, de longs et tendres baisers mouillés de ses larmes.

Cette jeune fille de 16 ans, seul membre présent de la famille lointaine quitte le cercueil, puis elle revient de nouveau, détache les grains d'un chapelet entrelacé entre les mains de son frère, l'échange pour le sien et s'éloigne avec ce gage précieux de leur mutuel amour envers la Vierge Marie.

Le corps du jeune Elie repose dans le cimetière de Saint-Césaire.

Après la mort de ce jeune élève, ses camarades du collège, par l'intermédiaire de Raoul Bernard, préfet de la Congrégation de la Sainte Vierge, dont le cher disparu faisait partie, adressèrent à la mère désolée, à Madame L.-H. Druilhet, une lettre que nous reproduisons volontiers, parce qu'elle est tout à la fois une preuve du bon cœur des survivants, et un hommage rendu à la mémoire du cher défunt. La bonté console et plaint celui qui souffre, mais la sensibilité chrétienne souffre et pleure avec le prochain.

LETTRE À MADAME L.-H. DRUILHET, MÈRE DE NOTRE
CHER CONDISCIPLE ELIE.

“ Madame,

“ Nous ressentons vivement la douleur que vous éprouvez de la perte de votre cher fils, et c'est pour vous faire part de nos communs regrets que je viens, en mon nom personnel et au nom de tous mes camarades, qui furent aussi les siens, vous présenter l'expression de notre vive sympathie. Hélas! que nous étions loin de penser qu'il nous quitterait si tôt! Pauvre vie! Que le bonheur y passe vite, et qu'il coûte cher! C'est vrai, Madame, nous ne serons parfaitement heureux que lorsque nous serons tous réunis dans le ciel avec ceux que nous avons aimés sur la terre.



Jusqu'à nous verserons des larmes et nos pauvres cœurs seront brisés. Mais comme Dieu seul peut nous donner la force de supporter les épreuves qu'il nous envoie, jetons-nous dans ses bras et demandons lui la résignation.

“Veuillez agréer, Madame, cet hommage de nos sentiments, hommage qui est d'autant plus sincère que votre cher Elie avait été constamment pour nous un ami dont nous avons toujours admiré les qualités de l'esprit et du cœur. Votre enfant était vraiment l'ami de tous, il était bon, simple, modeste, et avec cela travailleur intelligent, régulier, pieux, en un mot un exemple pour nous et l'ornement de notre collège. Dieu a décidé de tout en l'appelant à lui; il a accepté ses désirs, et le cher Elie est soustrait à la contagion du mal et aux durs ennuis de la vie.

“C'est là particulièrement, Madame, ce qui nous console, nous, ses amis, et ce qui sans doute ne manquera pas d'apporter également un soulagement à votre juste douleur.”

Cette lettre, précieusement conservée dans la famille est un lien de commun souvenir entre Madame Druilhet et le collègue de Saint-Césaire, et tous les ans, à l'anniversaire de la mort de son enfant, la chrétienne mère de la Louisiane envoie une offrande pour

faire célébrer des messes “qui serviront, dit-elle, au soulagement des âmes du purgatoire, car mon Elie bien-aimé doit m'attendre au ciel.”

Le nouveau pasteur de Saint-Césaire commençait à mettre en pratique ce qu'il avait promis à ses paroissiens. Sa direction douce et ferme tout à la fois produisait déjà les meilleurs effets. Se tenant en dehors du cercle des affaires temporelles, laissant les administrateurs à leur initiative privée, le Rév. Th. Boivin donnait cependant, de temps à autre, un avis, un conseil. On s'aperçut bien vite que conseils et avis émanaient d'un homme sage et expérimenté. Ce prêtre, chef de la paroisse, faisait à sa manière la conquête des cœurs; c'est un grand secret de savoir gouverner sans froisser personne.

Les membres de la Fabrique se mettent en mesure de construire un nouveau presbytère, l'ancien n'était plus habitable. L'entrepreneur, M. Bonin, commence les travaux, et à Noël 1891, M. le curé prend possession du beau presbytère actuel, plus en rapport avec les coquettes habitations du village.

C'est dans le courant de cette année que le collègue commercial reçoit encore une marque distinctive qui lui fait le plus grand honneur. La commission scolaire de l'Exposition universelle de Paris, 1889, envoie au col-

lège de St-Césaire, une mention spéciale pour les travaux de ses élèves.

La fondation des diplômes de classe d'affaires produit d'excellents fruits, et depuis dix ans 67 jeunes gens ont déjà conquis bravement, et au prix de laborieux efforts, cette honorable feuille qui, sans doute, n'ouvre pas toutes les portes, mais qui permet parfois d'entrer plus vite et plus sûrement.

ANNÉE SCOLAIRE 1890-91

Personnel: Révérends Pères G. Léonard, supérieur, Jos. Laperche, L.-H. Lassalle; Révérends Frères Sergius, Jean-Baptiste, Roch, Théophile, Emery, Eusèbe, Louis de Gonzague, Justinien, Oswald; MM. Alf. Rivet, J.-U. Viau, Raoul Bernard.

Un jeudi, 14 du mois de novembre 1890, nous voyons arriver au collège de Saint-Césaire un nouveau supérieur dont la figure nous est parfaitement connue. Nous avons vu ce religieux en 1869 parmi les premiers éducateurs appelés à diriger ce collège. En 1873, il est nommé préfet de discipline, fonction très



Rév. Père G. LÉONARD
Supérieur du Collège Commercial de St-Césaire

importante, puisque de la bonne discipline dépend presque toujours l'heureuse direction des études. Après deux ans d'absence, nous le retrouvons au même poste; puis en 1881, assistant du supérieur.

Enfin à l'époque où nous en sommes, nous saluons avec bonheur et plaisir celui qui, pendant des années, va marcher à la tête du collège, maintenir sa bonne réputation, améliorer ce qui peut être défectueux, et gagner pour toujours le cœur de ses écoliers; j'ai nommé le Rév. Père G. Léonard.

“ On cherche pour instituteurs plutôt des savants que des sages, et pourtant, comme l'enfant est imitateur, l'exemple fait plus que la leçon. Souvent les talents de l'esprit sont tardifs; mais le caractère est presque toujours précocé: l'enfant annonce de bonne heure non ce qu'il saura, mais ce qu'il fera. Le jeune étudiant croit beaucoup mieux par les yeux, que par sa petite intelligence.”

Ces paroles, que j'ai lues dans les écrits du mora-

liste français Vauvenargues, m'ont toujours singulièrement frappé, et après plus de 40 années de ma vie, passées au milieu de jeunes élèves, j'en comprends plus que jamais toute la portée.

Le R. P. Léonard, homme d'expérience, mais religieux avant tout, voulut de suite mettre en pratique ce conseil du moraliste, et, dans la première entrevue avec ses subordonnés, il leur indiqua ce moyen infailible de réussir efficacement auprès des jeunes natures : l'exemple, d'abord ; les paroles, ensuite.

Le nouveau supérieur fut très heureux de trouver la Congrégation de la Sainte Vierge en bonne voie et toute disposée à la piété. Soixante-quinze élèves en faisaient partie ; Jos. Bergeron, Hormisdas Girard, Alph. Beauregard étaient à la tête de cette société et la conduisaient dignement par le bon exemple du travail et d'une conduite sans reproche. C'étaient des jeunes gens amis du devoir.

Lorsque dans une maison d'éducation, un groupe assez nombreux d'élèves domine les autres par l'âge, la taille et surtout par le bon esprit, par une vie vraiment pieuse, les supérieurs se réjouissent, car leur tâche est facile, ils n'ont plus qu'à diriger, qu'à entretenir le feu sacré qui se communique aux autres. On résiste facilement aux leçons, mais l'exemple entraîne.

Cependant le R. P. Léonard était singulièrement préoccupé. En arrivant au collège, on lui avait appris qu'un jeune élève s'était grièvement blessé dans la salle de récréation et que ses jours étaient en danger.

Le jeune malade, Alphonse Leclerc, avait été transporté chez ses parents qui habitaient à côté de la cour du collège. Le R. P. supérieur fut très impressionné de voir cet enfant si gravement atteint, et dès lors commença entre Dieu et lui cette communication intime qui s'appelle une prière incessante : le bon Père demandait au ciel la guérison de l'enfant de son collège.

Le Rév. Père Léonard avait une tendre dévotion au Sacré-Cœur depuis sa jeune enfance, et Dieu l'avait conduit comme par la main dans la société des religieux de Sainte-Croix qui ont pour patron spécial le Sacré-Cœur de Jésus.

Cette dévotion s'était encore accrue depuis le voyage que ce Rév. Père fit en France, en 1880, pour assister au chapitre général de la congrégation. Les religieux du collège Sainte-Croix de Neuilly, très heureux de donner l'hospitalité à leurs Pères et à leurs Frères du Canada, des États-Unis et d'ailleurs, se faisaient un plaisir, — il m'en souvient. — de les

conduire dans la belle capitale française, ce Paris superbe tant admiré des étrangers.

Les hauteurs de Montmartre attiraient surtout les pieux visiteurs, et je suis sûr qu'en voyant les gigantesques travaux commencés en l'honneur du Sacré-Cœur, le R. P. Léonard senti son amour augmenter encore envers ce divin Cœur auquel la France, pénitente et dévouée, voulait élever un temple magnifique.

Le R. P. supérieur, en quittant le pauvre infirme, lui dit quelques mots de cette dévotion privilégiée, en l'assurant qu'il prierait pour lui.

Mais laissons parler Alphonse Leclerc, j'ai là sous mes yeux le cahier sur lequel le jeune élève a décrit lui-même la relation de sa maladie et de sa guérison, et je puis vous assurer que je suis ému en parcourant ces lignes écrites par un enfant de 14 ans, qui a senti la bienfaisante main de Dieu passer sur lui.

“ Dans les premiers jours de novembre 1890, je m'amusais dans la salle de récréation du collège, lorsque deux grands élèves me soulevèrent et me chargèrent sur leurs épaules. Par un faux mouvement, j'échappai de leurs mains et je tombai sur le dos. Je sentis une si violente douleur dans les reins que je ne pus me relever ni marcher seul.

“ Le docteur A.-M. Bernard, de Saint-Césaire, me

soigna en vain pendant quelques jours, je ne pouvais m'asseoir ni me coucher sans avoir un morceau de bois, une planche qui me soutenait le dos. Mon père me conduisit à Saint-Hyacinthe chez le docteur Eug. St-Jacques qui me déclara atteint d'une inflammation de la moelle épinière et me condamna à un repos complet.

“ Ne voyant aucun changement dans mon état, mes parents me transportèrent à l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 7 janvier 1891. Le docteur Hingston me donna ses soins. Pendant seize jours, je fus attaché sur une planche dans une position horizontale, puis on me mit un corset de plâtre que je gardai pendant trois mois. Un jour, je priai le docteur de me dire si avec tout cela je pourrais guérir.

“ Le docteur déclara que la maladie, était incurable, ajoutant que l'inflammation commencée aux reins irait jusqu'au cerveau. En effet, je sentais souvent quelque chose qui me brûlait le cou; on y mettait quelques linges imbibés d'eau froide. Un soir, je souffris tellement qu'un prêtre se présenta pour me donner les derniers sacrements.

“ Mon père se fit donner des certificats déclarant ma maladie incurable, et je quittai l'Hôtel-Dieu pour revenir dans notre demeure à Saint-Césaire. Depuis lors je ne voulus prendre aucun remède.

“ Ma jambe gauche, amaigrie et raccourcie, était paralysée, tandis qu’au jarret droit s’était formé une grosse bosse ressemblant à un os déplacé.

“ M. le curé, le R. P. Léonard, les autres Pères et les Frères venaient souvent me voir, ainsi que les Sœurs du couvent et les Sœurs de l’Infirmerie du collège. Mes bons visiteurs, me voyant dans ce triste état, ne se gênaient pas pour me dire, au milieu de leurs belles exhortations, que je devais bien me préparer, car j’allais certainement mourir. J’écoutais de mon mieux leurs charitables avis, mais intérieurement je ne pouvais croire à ma mort, j’étais trop jeune encore pour quitter ma famille. Je me disais : Quand le Bon Dieu aura trouvé que j’ai assez souffert, il lui sera aussi facile de guérir mes os, que de les former la première fois.

“ Cependant ma guérison paraissait impossible, j’avais les pieds dans un état pitoyable, deux orteils laissaient couler une matière dont l’odeur était insupportable.

“ De plus, à partir du mois de mai 1891 jusqu’au 2 juin 1892, j’eus une rétention d’urine et cette pénible maladie me causait d’atroces douleurs. Ma mère, effrayée de mes cris, me disait : “ Mon Alphonse, offres souffrances au Bon Dieu, pour n’en perdre aucun

mérite.” Souvent cette bonne mère me faisait répéter ces paroles : “ Mon Dieu, je vous offre toutes les douleurs que j’endure, en union avec les souffrances de Jésus-Christ, mon Sauveur, et en pénitence de mes fautes.”

“ Je faisais avec mes parents, des neuvaines en l’honneur de N.-D. de Lourdes, de Saint-Joseph, de Saint-François-Xavier, de Saint-Antoine de Padoue et j’invitais les bons Frères et les camarades qui venaient me voir, à s’unir à mes prières ; ce qu’ils faisaient avec une grande charité.

“ Un des Pères me demanda un jour si je désirais communier tous les premiers vendredis de chaque mois, en l’honneur du Sacré-Cœur. Il m’expliqua les avantages spirituels de cette pieuse pratique et jusqu’au 3 juin 1892, je fis ma confession et je reçus la sainte communion tous les premiers vendredis de chaque mois.

“ Ayant appris que Mgr Moreau viendrait donner la confirmation à Saint-Césaire, je m’empressai de demander au R. P. Léonard si Monseigneur pouvait me confirmer à la maison. Le Rév. Père me répondit qu’il solliciterait cette faveur pour moi, et il me suggéra la bonne pensée de demander ma guérison au pieux évêque de Saint-Hyacinthe.

“ Je commençai de suite une neuvaine de prières avec ma famille et mes amis. J’attendais avec impatience le jour de ma confirmation, espérant fermement que je serais guéri.

“ Le 2 juin, le R. P. Léonard m’apporta la sainte communion et m’annonça la bonne nouvelle que Monseigneur viendrait me confirmer à 5 heures du soir. Je souffris beaucoup dans la journée; ma mère, pour m’encourager, me disait: “ Cher enfant, ne pleure pas, c’est peut-être la dernière fois que tu souffres ”... mais elle s’attendait plutôt à ma mort qu’à ma guérison.

“ En entendant jouer la musique du collège qui accompagnait Monseigneur, je fus très impressionné. Bientôt le charitable évêque, suivi du R. P. Léonard, arriva près de mon lit en me disant avec bonté que le Saint-Esprit venait me guérir. Pendant les prières de la cérémonie, j’allongeai ma jambe malade et je fis signe à ma mère que je pouvais remuer cette jambe, autrefois paralysée. Après avoir reçu le sacrement de confirmation, je demandai à Monseigneur de me guérir. Il me fit baiser sa croix et son anneau, puis tenant sa croix en main, il me dit: “ Je veux bien, mon enfant, demander pour toi cette grâce au Bon Dieu, si tu veux lui promettre de faire tous tes

efforts pour être un bon sujet.” Il ajouta: “ Après tout, il faut se conformer à la sainte volonté de Dieu. S’il veut te prendre dans son paradis pendant que tu es bien préparé, il faudrait encore le remercier.” Puis il sortit. Dès lors, je ne sentis plus aucune souffrance.

“ Le R. P. Léonard, après avoir reconduit Monseigneur au presbytère vint me revoir. “ Alphonse, me dit-il, veux-tu te lever? ” Je répondis joyeusement “ oui, ” et prenant la main du P. supérieur je sortis sur la galerie, en dehors de la maison.

“ Les élèves du collège m’apercevant de leur cour en face de laquelle est située notre demeure, se mirent à crier: “ C’est un miracle, Alphonse est guéri, il est assis dehors, allons le voir. ” Je fus vite entouré de mes camarades, je leur souriais, eux, pleuraient.

“ J’étais nu-pieds et le sang descendait avec force dans mes jambes et dans mes pieds qui en devinrent noirs, le sang s’écoula abondamment par les plaies gangreneuses de mes orteils.

“ Je ne rentrai dans la maison qu’à sept heures, je me couchai pour la première fois depuis 18 mois dans un vrai lit et je dormis tranquillement.

“ Le lendemain j’étais faible, mais je pouvais me tenir assis. Le R. P. supérieur, ne voulant pas me

faire manquer mon huitième vendredi en l'honneur du Sacré-Cœur, m'apporta la sainte communion.

“ Deux mois après ma guérison, j'allai faire un pèlerinage à Sainte-Anne de Beaupré, (1) et le 1er septembre je retournai au collège afin d'y reprendre mes classes. Vers la fin de septembre, le R. P. Léonard me conduisit à Saint-Hyacinthe pour remercier Mgr Moreau.

“ Ma guérison a causé une grande émotion à Saint-Césaire, beaucoup de personnes venaient me voir et me faisaient raconter ce que je viens d'écrire. Que tous mes amis veuillent s'unir à moi pour m'aider à remercier Dieu du grand bienfait qu'il vient de m'accorder.”

Alphonse Leclerc n'a pas été ingrat envers son divin Bienfaiteur. Tous les jours à quatre heures, Alphonse entrait à la chapelle, parcourait les stations du chemin de la croix ou récitait une prière d'action de grâces.

(1) Village situé dans un site pittoresque, sur le fleuve Saint-Laurent. Lieu de pèlerinage célèbre en l'honneur de la bonne sainte Anne que les nombreux miracles opérés par son intercession ont fait nommer la grande thaumaturge du Canada. Ce pèlerinage rappelle celui de sainte Anne d'Auray de Bretagne, en France.

L'heureux enfant a grandi, ne s'est jamais ressenti de ses douleurs passées et s'est conservé bon jeune homme.

Cet événement providentiel; chacun le comprend, fit grand bruit, non seulement à Saint-Césaire et aux environs, mais dans tout le diocèse de Saint-Hyacinthe où S. G. Mgr L.-Z. Moreau passait à juste titre, pour un homme de Dieu, un véritable apôtre.

Dans le collège commercial, le R. P. Léonard profita de cette circonstance, que l'on peut appeler miraculeuse, pour répandre parmi les élèves la belle et touchante dévotion au Cœur sacré de Jésus, de ce cœur dont les hommes ont toute l'affection. Les élèves étaient bien disposés, ils avaient au milieu d'eux un jeune camarade qui était l'heureux témoin de la paternelle bonté de Dieu.

ANNÉE SCOLAIRE 1891-92 .

Personnel: Révérends Pères G. Léonard, supérieur, J.-O. Rochon, L.-H. Lassalle, N. T. Browning, P. Lavoie; Révérends Frères Sergius, Datien, Jean-Baptiste, Emery, Roch, Donatien, Théophile, Hilaire; M. T.-A. Labrecque, A.-D. Denis.

Les citoyens de Saint-Césaire acceptaient volontiers toutes les améliorations qui pouvaient leur être

utiles. C'est ainsi que le 5 novembre 1891, on voyait la compagnie Bell installer le téléphone au milieu du village.

Ce merveilleux instrument devait trouver plus tard une place au collège. Son utilité est réellement indispensable dans toute maison importante, et outre le grand avantage de pouvoir communiquer avec tous les collèges de la province de Québec, le téléphone permet encore aux élèves de correspondre avec leurs familles, soit de Montréal, soit des autres villes du Canada et des États-Unis.

L'année scolaire reprend son cours habituel, et les premiers mois, toujours laborieux, s'écoulent dans le travail de chaque jour, tout en préparant la fête de Sainte-Cécile.

Cette fête, patronne des musiciens, est célébrée le 22 novembre 1891, avec un brillant éclat.

De bonne heure, le matin, la fanfare fait entendre ses accords joyeux et donne le signal du réveil aux heureux habitants du collège de Saint-Césaire.

A 8 heures, la grand'messe est chantée par le Rév. M. Th. Boivin, curé de la paroisse, assisté du Rév. P. Rochon et de M. l'abbé P. Lavoie. L'autel est orné avec goût et offre un spectacle imposant aux regards

de l'assemblée recueillie devant le Dieu que l'illustre Sainte-Cécile, au plus haut des cieux, célèbre et adore.

Le Rév. Frère Datien, professeur de musique, tient l'orgue avec ce savant toucher qui lui est particulier, et dirige en même temps un chœur composé de jolies voix, parmi lesquels on distingue celle du jeune William Laplante. Sa voix limpide, claire et douce, fait les délices des auditeurs. On peut dire que cet élève a réellement reçu de la nature une expression vocale admirable, et peu commune chez les jeunes gens de son âge.

Dans la soirée, la pluie tombe pendant longtemps, mais n'empêche pas l'élite des habitants de Saint-Césaire de venir en grand nombre, assister à une séance dramatique qui va être un honneur pour le collège et faire ressortir l'habileté des jeunes acteurs.

A 7½ h. M. le curé prend possession du fauteuil d'honneur, ayant à ses côtés le R. P. Léonard, supérieur, le Rév. M. Hackett et tous les professeurs de la maison.

La fanfare joue un beau morceau: "The Band's Delight" et les élèves chantent une cantate aux applaudissements de toute l'assistance.

Le drame émouvant de "La Malédiction" est interprété avec un rare succès et nous devons féliciter:

Jos. Bergeron, Jos. Carignan, Az. Gaucher, Ed. Paquette, W. Ledoux, W. Legault, W. Quintal qui ont tenu leur rôle avec une assurance fort remarquée. Les rôles secondaires indiquent un commencement de perfection dans les jeunes artistes.

Les trois parties de ce beau drame sont jouées avec un art et un talent incontestables. On ne peut qu'applaudir les acteurs et féliciter celui qui les a si habilement préparés.

Quelques solos de violon exécutés par F. Lemay, de Manchester, et accompagnés sur le piano par J. Desmarais, de Holyoke, ont excité une admiration enthousiaste dans l'assemblée.

Belle journée du 22 novembre, dont l'honneur revient à Sainte-Cécile, et le mérite à ceux qui ont contribué au succès de la fête.

A peine cette solennité, célébrée avec tant d'éclat, était-elle passée, qu'une autre démonstration non moins brillante, mais plus intime, venait réjouir de nouveau le cœur de l'heureuse famille du collègue de Saint-Césaire.

A voir l'empressement de tous, on prévoit que c'est la fête d'un père bien-aimé, d'un supérieur tendrement apprécié.

Une très douce joie était réservée au Rév. Père Léonard. Une députation d'anciens élèves du collège de Sainte-Geneviève, où le bon Père avait été longtemps le directeur, arrive par le train de Montréal et prend place au milieu des jeunes étudiants de Saint-Césaire.

Un jeune homme de cette députation, Aldéric Guilbault s'avance sur l'estrade, et salue le Rév. Père Léonard en termes touchants. Il félicite d'abord son ancien supérieur de sa promotion au sacerdoce. Suave mission qui a pour but d'étendre partout, comme une rosée bienfaisante, le culte du Très Haut. Ensuite le jeune Guilbault présente au Rév. Père les vœux de tous ses anciens élèves de Sainte-Geneviève qui, par l'entremise de quelques-uns, ont voulu lui prouver que son souvenir est toujours vivace au fond de leurs cœurs.

Une magnifique fourrure de chat sauvage est offerte au Rév. Père Léonard par tous ces jeunes gens qui, d'élèves, sont devenus des amis.

Le R. P. Supérieur, sensiblement ému par cette démonstration spontanée, remercie ses chers anciens élèves de Sainte-Geneviève par quelques paroles heureuses; il les invite surtout à rester des citoyens honnêtes, utiles à la religion et à la patrie.

Dans un comité des élèves du collège de Saint-Césaire, il avait été convenu qu'à la première fête du R. P. Léonard, les bouquets seraient accompagnés d'une belle statue du Sacré-Cœur, offerte pour la chapelle. Cette pieuse et filiale offrande ne pouvait que toucher le bon supérieur au plus profond de son être.

Une petite table ornementée, placée à droite de l'autel, reçut la précieuse statue; les Rév. Sœurs de la Sainte-Famille offrirent des fleurs artificielles en laine, gracieusement ouvragées, deux modestes candélabres furent mis de chaque côté, et ce qui devint le plus bel ornement de ce petit sanctuaire, ce furent les prières ardentes, les supplications ferventes adressées au Sacré-Cœur, les chants d'amour qui retentirent aux pieds de cette statue, emblème de la tendresse divine du Sauveur des hommes. Les élèves, les plus grands surtout, comprirent par cette dévotion ce qu'ils pouvaient retirer de profits spirituels.

La communion des premiers vendredis de chaque mois continue d'amener à la sainte table le collège entier; personne ne veut se priver des faveurs précieuses promises aux enfants privilégiés du Seigneur.

Ce jour-là, les études commerciales finissent à trois heures et, devant le Très Saint Sacrement exposé à la chapelle, les religieux et tous leurs élèves font en-

semble une heure d'adoration. Heure sainte! Veillée d'armes aux pieds du Sauveur! Qui pourra jamais connaître les grâces de choix accordées à chacun des fervents adorateurs, à ce moment béni?

Une piété bien comprise est un complément indispensable dans une maison d'éducation, où les jeunes gens ne viennent pas seulement pour s'instruire, mais aussi pour se former, pour se préparer aux luttes de la vie, pour corriger leurs défauts naissants, car le temps qui affaiblit tout, fortifie les mauvaises habitudes. La piété est utile à tout, et pour être profitable, elle a besoin d'être mêlée aux actions de la vie.

Insensés, les législateurs qui croient pouvoir former une jeunesse avec une éducation neutre, ce qui veut dire sans Dieu, sans principes religieux, en un mot sans donner à l'enfant, au jeune homme surtout, cette morale chrétienne qui le soutiendra dans le combat contre ses mauvaises passions!

Ah! lorsqu'on voit ce qui se passe en ce moment dans notre beau pays de France, comme l'on comprend aisément pourquoi un cri d'alarme a été jeté à tous les vents du Canada, par le vaillant catholique, M. Henri Bernard, de la Côte-des-Neiges, dont l'ouvrage "La Ligue de l'Enseignement" vient d'être béni par S.S. le Pape Pie X!

ANNÉE SCOLAIRE 1892-93

Personnel: Révérends Pères G. Léonard, supérieur, Az. Massé, L.-H. Lassalle; Révérends Frères Jean-Baptiste, Datien, Honorius, Pierre, Roch, Donatien, Fabien, Emery; MM. T.-A. Labrecque, A. Duclos, J. Valois, Jos. Bergeron, A.-D. Denis; Médecin: C.-A. Bernard.

Laissons les élèves du collège retrouver leur vie régulière, ils en ont besoin après le désœuvrement plus ou moins prononcé des vacances, et voyons ce qui se passe au village.

Le 7e jour du mois d'octobre 1892, une réunion importante des principaux citoyens de Saint-Césaire avait lieu chez l'un d'eux. Il s'agissait de créer dans la paroisse une section ou Cour locale de l'Ordre des Forestiers Catholiques, déjà établie à Chicago, Illinois, États-Unis, depuis le 24 mai 1883.

Cet Ordre créé en vertu d'une charte accordée par l'État de l'Illinois, a pour but d'encourager l'amitié, l'union et la véritable charité chrétienne parmi ses membres.

L'amitié, en s'aidant les uns les autres par tous les moyens honorables. — L'union, en s'associant pour se secourir mutuellement dans le cas de maladie et d'adversité, et en pourvoyant aux besoins des veuves,

des orphelins et des personnes dépendant de membres défunts. — La véritable charité chrétienne, en faisant aux autres ce que nous voudrions qu'il nous fût fait à nous-mêmes.

J'ai lu avec attention les 429 articles indiquant la marche à suivre et formant le code de cet ordre catholique qui a pour chapelain, à Chicago, S. G. Mgr l'archevêque et dans les paroisses, M. le curé ou un autre prêtre désigné par lui. Le chapelain n'est pas tenu de se mettre membre de la société, à moins qu'il ne le désire; mais il a libre accès à toutes les séances, et conduit les exercices religieux de sa cour.

Tout homme âgé de 18 à 45 ans peut être reçu membre actif, pourvu que sa demande soit appuyée par deux membres en règle qui, sous leur signature et sur leur honneur, devront déclarer qu'ils connaissent la personne proposée pour être un catholique romain pratiquant, de bonnes mœurs et d'une conduite exemplaire, que son devoir pascal a été rempli.

Lorsqu'une société demande de telles garanties pour ses membres et qu'elle peut admettre les cardinaux, les évêques et les prêtres, on peut dire que cette société agit selon les lois de l'Eglise et selon les lois sociales. Sa marche en pleine lumière garantit le bon résultat de ses opérations.

Les habitants de Saint-Césaire qui, dès le premier jour ont voulu se faire inscrire, méritent d'être connus; ce sont des hommes de foi, des citoyens convaincus de la nécessité de veiller à leurs intérêts, et de grossir le nombre de ceux qui s'opposent à l'envahissement de ces sectes délétères, qui empoisonnent la vie chrétienne d'un pays.

Nommons-les: MM. L.-J. Lacasse, Dr C.-A.-N. Bernard, P. Denis, J.-E.-O. Demers, Léonidas Deschamps, L.-A. Guertin, N. Grégoire, L. Audet, Alf. Gingras, Frank Ouellette, Almour Leroux, Nap. Desmarais, Nap. Tessier, P. Charron, Félix Gaulin, Cr. Dussault, Jos. Guertin, D. Phaneuf, G.-L. Bissonnette.

Les membres actifs sont maintenant au nombre de 180. Les officiers actuels de la Société des Forestiers Catholiques sont: Rév. Th. Boivin, curé de Saint-Césaire, chapelain, Émile Arpin, chef-ranger, Edmond Leroux, vice-chef-ranger, J.-E.O. Demers, secrétaire-archiviste, Pierre Dussault, secrétaire-financier, J.-B. Senay, C.-A.-M. Bernard, médecin de la cour, Alfred Gingras, Joseph Guertin, Candide Leroux syndics, Horm. Provost, L.-M. Papineau, conducteurs.

Les classes françaises, anglaises, commerciales continuent à marcher de front avec un égal succès; je

dirai même avec un accroissement de travail sérieux, dans le collège de Saint-Césaire, car cette année-là, le Rév. Père Phil. Beaudet, supérieur provincial, avait établi un concours entre toutes les classes d'affaires des collèges dirigés par les religieux de Sainte-Croix, au Canada:

St-Joseph, de St-Laurent; St-Joseph, de Memramcook, N.-B.; Sainte-Croix, de Farnham; Sacré-Cœur, de Sorel; Saint-Joseph, de Saint-Aimé; Collège commercial, de Saint-Césaire.

Tous ces collèges devaient concourir ensemble et présenter une série de devoirs sur toutes les matières enseignées dans les utiles et très pratiques "Classes d'affaires."

Au collège de Saint-Césaire, cette classe importante avait alors pour professeur le distingué Rév. F. Roch qui, par son travail personnel, son enseignement judicieux et intelligent, communiquait à ses élèves une ardeur scientifique vraiment digne d'éloges, comme nous le verrons dans la suite.

Les prospérités sont d'honorables inquiétudes, dit-on, alors nous comprenons pourquoi les supérieurs sont parfois soucieux; mais aujourd'hui, 20 juin 1892, un léger sourire court sur les lèvres du R. P. Léonard; c'est la distribution solennelle des prix, et tous les as-

sistants, avec un certain plaisir, entendent la proclamation suivante :

Concours des classes d'affaires entre les collèges C.S.C. de la province de Québec.

1re Médaille d'or

Méritée par JOSEPH BERGERON, de Lawrence, E.-U.

Prix pour les quatre-cinquièmes de tous les points conservés :

ALPHONSE BEAUREGARD, de Saint-Damase,
EDOUARD PAQUETTE, de Worcester, Mass., E.-U.

Ce concours entre classes d'affaires se continuera jusqu'en 1898 et le tableau ci-après montrera que le collège de Saint-Césaire a constamment soutenu sa juste réputation de hautes études commerciales.

Le Rév. Frère Roch, dont la santé laissait à désirer, fut obligé de quitter l'enseignement, pour aller prendre un repos nécessaire dans le souriant collège de Notre-Dame-des-Neiges, près Montréal. Il laissait une œuvre difficile à continuer, et il fallait des épaules solides pour accepter sa succession.

Le Rév. Frère Donatien, déjà professeur au collège depuis 1891, fut désigné pour lui succéder. Ce Rév. Frère est un ancien élève de notre collège de Sainte-Geneviève, où de très sérieuses études l'ont constamment placé à la tête de ses classes.

Heureux choix, car depuis 1894 jusqu'au moment où nous écrivons — 1904 — le Rév. Frère Donatien, le savant professeur de la classe d'affaires, a toujours su intéresser les élèves et surtout les instruire, et l'on peut dire que cette classe est à un niveau réellement supérieur, grâce au dévouement et à la science de son excellent maître.

Concours des classes d'affaires entre les collèges des Religieux de Sainte-Croix.

20 juin 1892, 1re médaille d'or : Joseph Bergeron, de Lawrence, Mass., E.-U. ;

22 juin 1893, 1re médaille d'or : Alexandre Racicot, de Saint-Césaire ;

21 juin 1894, 2e médaille d'or : Arthur Racicot, de Saint-Césaire ;

20 juin 1895, 2e médaille d'or : Sigefroi Bonvouloir, de Sainte-Brigitte ;

22 juin 1896, 1re médaille d'or : Emile Gladu, de Saint-Césaire ;

22 juin 1897, 2e médaille d'or : Oswald Daunais, de North Adams, Mass., E.-U. ;

21 juin 1898, 1re médaille d'or : Joseph Brunelle, de Ludlow, Mass., E.-U. ;

21 juin 1898, 2e médaille d'or : Arthur Tremblay, de Saint-Paul d'Abbotsford.

*Pour les quatre-cinquièmes de tous leurs points
conservés.*

Alphonse Beauregard, de Saint-Damase;
Edouard Paquette, de Worcester, Mass.;
Hormisdas-J. Dubourg, de Saint-Césaire;
Misaël Hade, de Saint-Damase;
Wilfrid Quintal, de Saint-Pie;
Arthur Standish, de Saint-Michel de Rougemont;
Eudore Forand, de Saint-Damase;
Gilbert Gilbert, de Saint-Césaire;
Edmond Gendreau, Indian Orchard, Mass.;
Edouard Messier, de Saint-Césaire;
Willie Bagg, de Saint-Césaire;
Rosario Désautels, de Saint-Césaire;
Alphonse Gladu, de Saint-Césaire;
Alphonse Lescarbeau, de Montréal;
Alfred Morin, de Saint-Hyacinthe;
Joseph Ostiguy, de Saint-Césaire.

Ces brillants résultats répandent au loin la bonne renommée du collège commercial de Saint-Césaire, et le nombre des élèves augmente d'année en année. Dès ce moment, les autorités prévoient la nécessité d'une nouvelle construction qui donnera aux élèves plus d'espace, au collège, un coup d'œil plus grandiose.

ANNÉE SCOLAIRE 1893-94

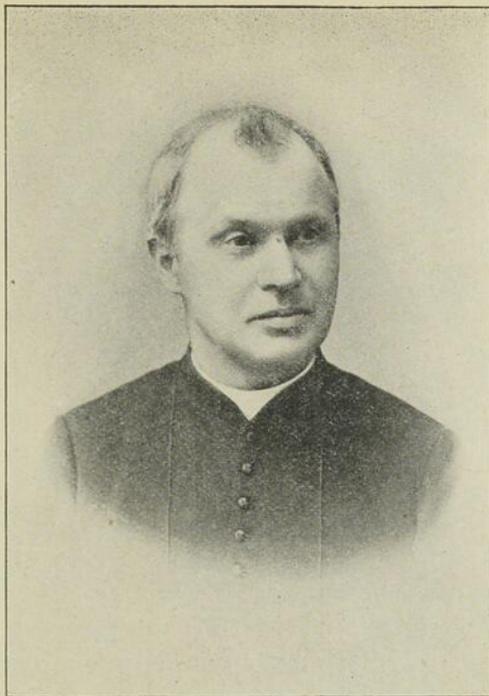
Personnel: Révérends Pères G. Léonard, supérieur, Az. Massé, L.-H. Lassalle; Révérends Frères Jean-Baptiste, Datien, Pierre, Eusèbe, Emery, Uldéric, Donatien, Fabien; MM. A. Monfet, Jos. Bergeron, L. Voyer, A. Charbonneau, A.-D. Denis; Médecin: C.-Am. Bernard.

Une douloureuse nouvelle arrivait dans toutes nos maisons le 1er novembre 1893 et nous annonçait la mort du T. R. P. Edouard Sorin, supérieur général de notre congrégation, décédé la veille, dans sa 79e année. Il faudrait un volume entier pour raconter la vie de cet éminent religieux de Sainte-Croix qui, jeune encore, partit de France en 1841, pour se livrer à l'apostolat. Le T. R. P. Edouard Sorin a vécu cinquante-deux ans en Amérique; sa mémoire demeurera parmi les plus grandes et les plus célèbres du catholicisme aux États-Unis dans le XIXe siècle. Son tombeau est glorieux, car ses cendres reposent dans cette belle et imposante Université de Notre-Dame, Indiana, œuvre de toute sa vie, " et qui est à coup sûr, dit une voix bien plus autorisée que la mienne, l'un des centres de vie intellectuelle et spirituelle les plus actifs des États-Unis d'Amérique."

Le Très Révérend Père Gilbert Français, supérieur du collège de Neuilly-Paris, nommé coadjuteur du supérieur général, au chapitre général de 1892, succède au T. R. P. Ed. Sorin, élection confirmée par le Saint-Siège, le 13 avril 1893.

Nous n'avons pas oublié la grande faveur accordée au jeune Alphonse Leclerc au mois de juin 1892, cette guérison miraculeuse était encore présente dans toutes les mémoires, et le personnel du collège de Saint-Césaire comprenait très bien, que pour remercier le Cœur de Jésus de ses ineffables tendresses, une reconnaissance effective s'imposait.

Un autre évènement du même genre allait encore attirer sur le collège, les doux regards du Dieu très bon qui guérit les douleurs corporelles, aussi bien que les tristesses de l'âme.



T. R. P. GILBERT FRANÇAIS
Supérieur Général de la Congrégation de Ste Croix

Ecoutez le récit qui va suivre, et vous direz comme moi : "Oui, c'est vrai, il se passe des choses extraordinaires dans cette maison de Saint-Césaire, et le Cœur Sacré de Jésus veut certainement être honoré là, plus qu'ailleurs."

Dans les premiers mois de cette année scolaire, un jeune homme de 16 ans, de Saint-Michel de Rougemont, se présente au collège pour être pensionnaire.

Son état faisait peine à voir, et le Rév. P. Léonard se demande en lui-même, s'il doit accepter ce nouveau venu ; mais le Père supérieur rejette vite cette pensée, sa maison et son cœur doivent être ouverts à tous, surtout à ceux qui souffrent.

Emile Paquette, c'est le nom du jeune infirme, par suite d'une maladie qui a détérioré, paralysé sa jambe droite, est obligé de sus-

pendre cette jambe par une courroie qui fait le tour de son cou ; une béquille sous le bras droit, un bâton à la main gauche lui permettent de marcher tant bien que mal.

Ce jeune homme se met à ses études immédiatement, et dans toute sa conduite on remarque en lui une grande foi jointe à une véritable piété.

Quelques jours avant la fête du Sacré-Cœur, le Rév. Frère Datien, alors préfet de discipline, annonce aux élèves que le soir même on commencerait une neuvaine préparatoire à cette fête.

Depuis la guérison d'Alphonse Leclerc, la dévotion envers le Sacré-Cœur avait encore augmenté, et c'était vraiment digne d'être écouté des Anges, que d'entendre les supplications qui s'élevaient chaque soir du cœur et des lèvres de tous les élèves, devant la statue du divin Cœur de Jésus.

Emile Paquette suivait cette neuvaine avec une ferveur toute particulière ; avait-il le pressentiment de sa guérison ? Mais le troisième jour de la neuvaine tout espoir semblait perdu, Emile se trouva subitement indisposé.

“ — Vous irez à l'infirmerie, lui dit le Frère-préfet, et vous y resterez. ” — “ Mon Frère, répond Emile, permettez-moi de rester avec les autres, je voudrais

si bien finir ma neuvaine. ” — “ Vous la finirez dans la chapelle de l'infirmerie ; vous prierez avec les Sœurs, et si jeudi vous êtes mieux vous reviendrez au milieu de vos camarades. ”

Cette promesse consola le pieux infirme qui, effectivement se trouvant mieux le jeudi soir, revint prendre sa place ordinaire à l'étude.

Mgr L.-Z. Moreau, toujours bienveillant envers le collègue de Saint-Césaire, avait eu la bonté d'accepter la présidence de la fête du Sacré-Cœur. — 2 juin 1893. — Sa Grandeur était entourée d'une vingtaine de prêtres.

L'office se continuait dans la petite chapelle décorée avec goût, l'autel du Sacré-Cœur était étincelant de lumières.

Rien n'est beau à contempler autant qu'une communion générale de jeunes gens qui, dans l'heureux épanouissement de leur adolescence, s'approchent du Dieu très saint, de Celui qui aime les prémices des cœurs purs ou régénérés par la pénitence. “ Les premiers jours du printemps, a dit quelqu'un, ont moins de grâces que la vertu naissante d'un jeune homme. ”

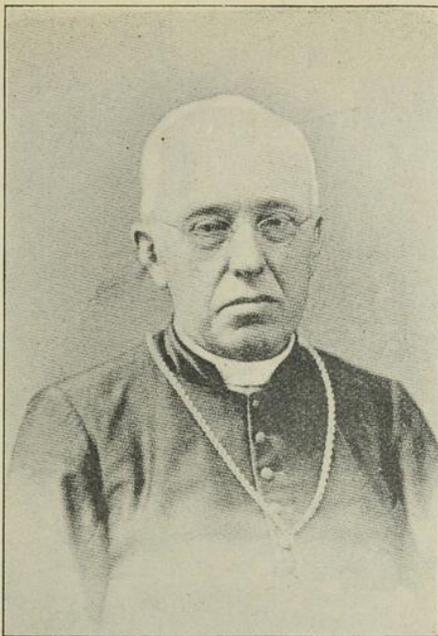
En voyant Emile Paquette s'avancer péniblement vers la balustrade, vers la table sainte pour recevoir la divine Hostie, le Pain des forts, un sentiment de

touchante compassion se manifesta dans l'assistance.

De retour à sa place, le visage radieux, le jeune infirme ne pouvait détacher ses regards qui se fixaient amoureusement sur le Sacré-Cœur. Son entretien intime avec le divin Consolateur dura longtemps; tous les élèves étaient sortis, Emile priait encore.

Une idée subite lui vient à l'esprit; il sort de la chapelle et se rend dans la chambre du R. P. Léonard où se trouve Mgr Moreau. L'infirmes se présente devant Sa Grandeur: " Monseigneur, lui dit-il avec une respectueuse assurance, voulez-vous me guérir?" — " Pauvre enfant, lui répond le compatissant évêque, en s'appuyant sur la béquille du jeune élève, que veux-tu que je fasse? Retourne à la chapelle et récite ton chapelet devant le Sacré-Cœur, *c'est lui seul qui peut te guérir.*"

Emile obéit, se place sur les derniers bancs du



S. G. L. Z. MOREAU
Évêque de Saint-Hyacinthe, 1876-1902.

résolument jusqu'à l'autel.

Emile Paquette était guéri.

L'heureux jeune homme sort de la chapelle, tenant

petit sanctuaire et récite son chapelet. A peine avait-il terminé la dernière dizaine, qu'il tressaille, il croit pouvoir se soutenir sur ses deux jambes. Le jeune paralytique enlève sa courroie, laisse sa béquille et fait quelques pas; mais craignant d'être téméraire, il revient à sa place et récite un deuxième chapelet. Emile s'avance ensuite jusqu'au milieu de l'allée, et reprend sa place primitive.

Dans l'ardeur de sa foi, le jeune malade commence un troisième chapelet, il sent très bien que le surnaturel agit en lui. Il tremble d'émotion, il est seul...

Que dis-je?... Emile était entouré des Anges du sanctuaire qui chantaient la bonté de Dieu envers sa faible créature. Sa prière finie, le jeune homme se lève et marche

dans ses bras ses instruments, désormais inutiles, et va les déposer sur son lit, au dortoir. Il descend ensuite chez le F. Emery, et, tout joyeux : " Mon Frère, je suis guéri," et l'heureux privilégié raconte ce qui vient de se passer. — Où avez-vous mis votre courroie et votre béquille? — " Au dortoir " — " Allez vite les chercher et portez devant l'autel du Sacré-Cœur, ces deux témoins de votre guérison."

Cette heureuse nouvelle se propagea dans le collège avec la rapidité d'une étincelle électrique; quelques maîtres et plusieurs élèves arrivaient à la chapelle en même temps que le miraculé. — " A genoux, Emile, dit le F. Emery, et récitons le *Te Deum*."

Le R. P. Léonard se trouvait au presbytère avec Monseigneur et tous les autres prêtres; on lui téléphone aussitôt que Emile Paquette est guéri. Le Rév. Père supérieur va trouver Mgr Moreau et dit à Sa Grandeur, d'une voix tremblante : " Monseigneur, le jeune infirme de ce matin est guéri... " Le pieux évêque se met immédiatement à genoux, au milieu de la chambre pendant quelques instants puis, se relevant : " Prenez garde, Père Léonard, prenez garde... ce sont des grâces extraordinaires que votre collège reçoit du Sacré-Cœur... défiez-vous... ?" Ces pa-

roles furent prononcées lentement et avec un ton qui impressionna vivement le R. P. supérieur. Les larmes du P. Léonard répondirent pour lui.

Pendant cet entretien, le jeune paralytique, solide sur ses deux jambes, se dirige vers la demeure de M. le curé.

Tous les élèves accourent et se placent, les uns sur le perron, les autres aux fenêtres du collège, ils viennent pour voir marcher leur camarade.

Le joyeux Emile traverse bravement l'espace qui sépare le collège du presbytère et se jette à genoux aux pieds de Sa Grandeur. Monseigneur tout ému, le bénit et le relève. — " Si Mgr voulait me guérir tout à fait, ma jambe est encore un peu raide, dit le jeune élève en se relevant." — " Ah! pour cela, répond en souriant Mgr de Saint-Hyacinthe, le Sacré-Cœur veut te laisser cette marque de sa bienfaisance, mais elle ne te nuira en rien."

Aujourd'hui M. E. Paquette est un grand et fort canadien de 27 à 28 ans, que vous pourrez voir à Montréal, rue Saint-Laurent, où il exerce la photographie d'une manière artistique. Si je ne suis pas indiscret, je dirai même que M. E. Paquette vient d'inventer un instrument de sauvetage en cas d'in-

condie; le brevet d'invention est sollicité en ce moment à Ottawa.

ANNÉE SCOLAIRE 1894-95

Personnel: Révérends Pères G. Léonard, supérieur, O.-D. Rochon, L.-H. Lassalle; Révérends Frères Pierre, Emery, Théodule, Uldéric, Donatien, Fabien; MM. Jos. Bergeron, A. Monfet, A. Tourigny, L. Voyer, E. Martin, J. Bibeault; Médecin: C.-Am. Bernard.

La modeste chapelle, témoin de faits vraiment miraculeux, demandait un autre local, plus en rapport avec la majesté du Dieu trois fois saint. Le Cœur Sacré de Jésus avait déjà parlé deux fois, et sa parole, toute de miséricordieuse bonté, avait désiré que ce divin cœur fut honoré d'une manière spéciale dans le collège de Saint-Césaire. D'ailleurs la reconnaissance s'imposait, et elle était sur toutes les lèvres.

Le vénérable évêque de Saint-Hyacinthe, Sa Grandeur Mgr L.-Z. Moreau fut heureux d'autoriser l'érection d'une nouvelle chapelle en l'honneur du Sacré-Cœur, et voici la lettre qu'il écrivit au Rév. Père supérieur:

SAINT-HYACINTHE, 25 octobre 1895.

Révérend Père G. LÉONARD, C.S.C.

Mon cher Père,

“ Vu les modiques ressources que vous avez à votre disposition pour payer les dépenses de construction de votre chapelle du Sacré-Cœur de Jésus, j'approuve de nouveau l'œuvre pieuse que vous avez inaugurée en vue de cette construction pour vous aider à la mener à bonne fin. Et pour que vous comptiez davantage sur cet appoint qui vous est nécessaire, je permets par la présente, que vous continuiez à solliciter les secours pendant l'espace de quinze ans; ce qui suffira, j'espère, pour vous permettre d'achever votre chapelle et de la livrer au culte.

“ Avec mes vœux de succès, je demeure votre bien sincèrement dévoué en N.-S.

“ † L.-Z., év. de Saint-Hyacinthe.”

Les plans du nouveau bâtiment furent tracés de manière à donner une vaste salle de récréation, avec théâtre et accessoires, une large et belle étude bien

éclairée. Les travaux commencèrent aussitôt sous la direction du Rév. Fr. Émile, C.S.C.

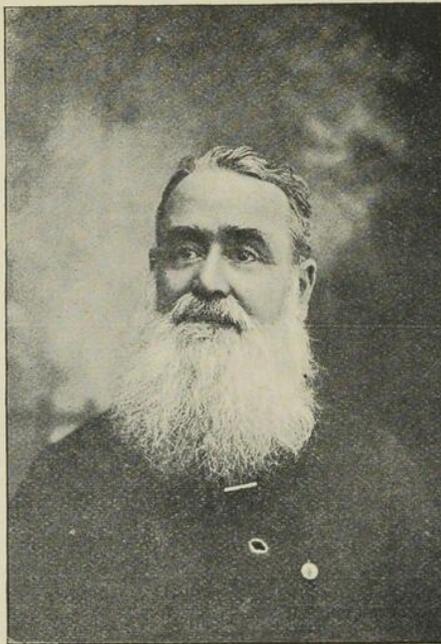
Un habile architecte de Montréal, M. L.-Z. Gauthier, fut chargé de construire, au 3^e étage, la chapelle dédiée au Sacré-Cœur

“Celui qui veut bâtir s’assied afin de calculer la dépense qui sera nécessaire, pour voir s’il aura de quoi achever l’œuvre commencée...” disent les livres saints.

On croit généralement que les escarcelles des maisons religieuses sont toujours remplies; c’est une erreur, celle du collège de Saint-Césaire, hélas! était vide!... Mais le divin Pourvoyeur était là.

Les Révérendes Sœurs du couvent avaient donné quelques années auparavant, un grand exemple de foi pratique, pourquoi ne pas suivre le même chemin?

Avec la haute approbation et les encouragements de Mgr l’évêque de Saint-Hyacinthe, l’œuvre du Sacré-Cœur fut donc inaugurée, et le Rév. Frère Guil-



Rév. F. GUILLAUME, C. S. C.

laume nommé directeur de cette œuvre. Sous la main habile et surtout sous les impulsions d’un religieux amour envers le Cœur de Jésus, le Rév. Fr. Guillaume sut attirer, sur l’œuvre naissante les regards des âmes dévotes au Sacré-Cœur, tant aux États-Unis que dans toutes les provinces du Canada.

Les regards ne suffisent pas, une œuvre a besoin de ressources. De tous côtés une circulaire annonça le projet de construction, et les précieux avantages spirituels procurés à ceux qui aideraient cette entreprise par leurs aumônes.

Un an s’était à peine écoulé, que Sa Grandeur Mgr L.-Z. Moreau écrivait au :

Rév. Frère GUILLAUME, C.S.C.

Mon cher Frère,

“Avec vous, je bénis et remercie de tout cœur la divine Providence du beau succès qu’elle a donné à

votre œuvre du Sacré-Cœur. Un commencement si heureux doit vous remplir de confiance, et vous faire croire fermement que le bon Dieu voulant l'agrandissement de votre maison, il ne manquera pas de faire venir en leur temps les ressources voulues pour cela.

“ Pour moi je n'en ai aucun doute, et avec tous mes vœux de succès dans votre pieuse entreprise,

“ Je, etc.,

“ † L.-Z., év. de Saint-Hyacinthe.”

Ces encouragements, donnés par le premier pasteur du diocèse, furent pour le Rév. Fr. Guillaume, le signal d'un redoublement de zèle, et le bon Frère, quoique souffrant, n'épargna ni sa santé, ni son temps pour faire prospérer l'œuvre du Sacré-Cœur.

J'ai dit plus haut que cette œuvre offrait de précieux avantages spirituels; j'ai bien dit: — précieux avantages, — lisez avec attention:

Chaque associé à l'œuvre du Sacré-Cœur, en faisant une fois pour toutes, l'aumône de 25 centins, aura part pendant sa vie et après sa mort —

1° A une messe qui sera dite à perpétuité, tous les premiers vendredis de chaque mois.

2° Une grand-messe sera chantée tous les ans, en la fête du Sacré-Cœur de Jésus.

3° Une service solennel sera célébré chaque année, pour le repos des âmes des associés défunts.

4° Une lampe brûlera constamment devant la statue du Sacré-Cœur, à l'intention de tous les Donateurs.

Toute personne faisant offrande de \$1.00 aura part, à perpétuité; pendant sa vie et après sa mort, à une messe qui sera dite tous les vendredis de chaque semaine.

Une famille sera admise au même privilège, et par famille, on entend le père, la mère et les enfants non mariés.

Toute personne faisant une aumône de \$5.00 jouira non seulement des privilèges mentionnés plus haut, mais aura de plus son nom inscrit dans un album qui sera déposé sous le maître-autel dédié au Sacré-Cœur; elle sera en outre, considérée comme bienfaitrice de l'œuvre.

N. B.— On peut affilier les parents ou amis, vivants ou décédés, en faisant en leur nom d'une des offrandes indiquées plus haut.

Cette œuvre prospéra; le divin Jésus frappait lui-même à la porte des cœurs. Les Rév. F.F. Émery et Antoine furent obligés de venir en aide au Rév. F. Guillaume que la maladie visitait. (1)

(1) Une maladie intérieure consumait lentement la vie du dévoué religieux, et le lundi 4 juillet 1904, le Rév. F. Guillaume disait adieu au collège de Saint-Césaire.

Retiré à l'infirmerie de Notre-Dame-des-Neiges, il y est mort le lundi, 12 décembre 1904, âgé de 56 ans, 2 mois, pieusement préparé à paraître devant le divin Cœur de Jésus, dont il avait propagé le culte avec tant de zèle.



Personnel: Révérends Pères G. Léonard, supérieur, J.-B. Langlais, J. Arsenault, L.-H. Lassalle; Révérends Frères Guillaume, Pierre, Emery, préfet de discipline, Uldéric, Donatien, Fabien, Étienne; MM. Jos. Bergeron, A. Monfet, A. Tourigny, L. Voyer, J.-É. Leblanc, V. Barbeau, J. Bibeault; Médecin: C.-Am. Bernard.

L'année scolaire avait ouvert ses classes à une nombreuse jeunesse, heureuse de reprendre un travail ne pouvant être remis à plus tard, sans causer de graves préjudices à ceux qui, dans leur bas âge, négligent le travail intellectuel.

Le collège de Saint-Césaire avait retrouvé son entrain, sa gaieté quand, soudain, un cri de douleur retentit: "Le Rév. Frère Laurent est dangereusement malade!" Ce bon Frère économe était estimé et très aimé de ses confrères et de tous les élèves.

Le Rév. Fr. Laurent fut vite terrassé par la maladie, mais non accablé, car la bonne souffrance "affaiblit les faibles et fortifie les forts." Son âme, foncièrement religieuse, envisage la mort avec calme, avec une grande confiance en la miséricorde de Dieu, et, au milieu de l'édification générale de tous ceux qui

l'entouraient, ce bon religieux rendit paisiblement son âme à Dieu, le 31 octobre 1895.

Le lendemain du service funèbre, le corps du regretté défunt est transporté à Montréal, et déposé dans le cimetière de la congrégation de Sainte-Croix, à Saint-Laurent. C'est là que, au milieu des fleurs et des vertes pelouses, dorment côte à côte, unis dans la mort, comme ils l'étaient dans la vie, tous nos religieux qui ont vécu dans nos collèges du Canada.

Le splendide bâtiment que nous admirons à droite du collège s'élevait graduellement; l'entrepreneur, M. Bonin, y mettait toute son ardeur, et en 1896, la bénédiction solennelle avait lieu en présence d'une foule animée de sentiments d'une profonde reconnaissance envers le Sacré-Cœur, qui avait inspiré aux âmes chrétiennes une générosité capable d'attirer sur elles les faveurs de ce Dieu de bonté, ne laissant jamais sans récompense un verre d'eau donné en son nom.

La Société Sainte-Cécile, dont nous aurions entendu les accords mélodieux, si nous avions assisté à la bénédiction de ce nouveau bâtiment, était maintenant une société fière de son nom. Sous l'habile direction du Rév. Frère Datien, le bras droit du R. P. Léonard pendant cinq ans, et du Rév. Frère Donatien qui depuis 1895 en est le chef, cette société, dis-je,

était arrivée sinon à la perfection, chose qui n'est pas de ce monde, du moins à un ensemble plus en rapport avec le mot harmonie. Pour être juste, disons aussi que le Rév. Frère Avila, distingué musicien, n'était pas sans avoir contribué largement à la bonne réputation de la fanfare.

Nous voyons, en 1896, une ligue se former parmi les plus grands élèves... N'ayez pas peur, cette ligue ne ressemble en rien aux ligues tapageuses de l'histoire de France, c'est une ligue pacifique et pieuse, une union des meilleurs élèves du collège qui veulent particulièrement honorer le Sacré-Cœur.

Le Père spirituel de cette association, le R. P. Léonard, cherche à communiquer à son jeune entourage l'amour de Dieu, dont son âme est si abondamment remplie. Rosario Désautels est élu président, Armand Dame, vice-président, trois conseillers: Omer Vadenais, Georges Vincent et Emile Noiseux.

Un an plus tard, le Rév. Frère Donat, directeur de l'externat et maître des cérémonies à l'église paroissiale, voulant grouper tous ses plus grands élèves dans une société semblable, institua la Garde d'Honneur du Sacré-Cœur; 75 membres furent inscrits dès la première année.

C'est à cette époque, au mois de février 1896, que

plusieurs anciens compagnons de classe du collège commercial de Saint-Césaire, se trouvaient réunis en soirée intime, chez M. Louis Viens, à Montréal. Plusieurs se revoyaient pour la première fois depuis leur sortie du collège; naturellement la conversation ne tarda pas à s'engager sur le terrain des vieux souvenirs.

On parla de Saint-Césaire, du vénérable M. Provençal, du bon Père Léonard, des amis d'enfance, des illusions envolées... Lorsqu'il fallut se quitter, un des invités ne pût s'empêcher de soupirer: "Quel dommage que nous ne puissions pas nous réunir plus souvent!"

Ce cri du cœur était trop sincère pour rester infécond. Quelques mois s'étaient à peine écoulés que déjà un certain nombre d'élèves se ralliaient autour de cette idée, et jetaient les bases d'un "cercle," dont la popularité et l'importance n'ont pas cessé de grandir.

Aussi dès que l'écho des premières réunions commença à se répandre, on vit accourir au cercle des représentants de toutes les générations: des vétérans des temps héroïques de la fondation du collège et des frais diplômés des dernières années. On se compta avec fierté, et devant ce flot toujours grossissant, pris d'en-

thousiasme, on résolut de faire un pieux pèlerinage à "l'Alma Mater."

C'était au mois de juillet 1896. Les joyeux excursionnistes furent accueillis à bras ouverts par le R. P. Léonard, et ne tardèrent pas à se convaincre que les anciens sont toujours les bienvenus au collège Saint-Césaire. Ils virent que si la maison était un peu changée, si elle avait relevé la tête et déployé ses ailes, son esprit et son cœur étaient toujours restés les mêmes.

De retour à Montréal, les membres du "Cercle Saint-Césaire" ne furent pas lents à constater que leur voyage avait singulièrement développé leur attachement pour le collège.

Encouragés par ce premier succès, les anciens élèves de Montréal commencèrent à agiter la question d'un conventum. (1)

La nomination du Rév. Père Léonard, appelé à diriger le Noviciat des Religieux de Sainte-Croix, comme nous le verrons dans la suite de ce récit, arrêta cet élan.

Ce ne fut que plus tard, au retour du R. P. Léonard de nouveau supérieur à Saint-Césaire, que le dévoué

(1) Ces renseignements ont été puisés dans "l'Écho de Saint-Césaire" — Mois de décembre 1903.

chapelain du "Cercle Saint-Césaire" de Montréal, le Rév. P.-Arthur Guertin, O.M.I., reprit à cœur l'idée d'un conventum. C'est grâce à son initiative privée, à son ardent amour pour le collège de ses jeunes années, que cette réunion a pu être envisagée comme réalisable.

ANNÉE SCOLAIRE 1896-97

Personnel: Révérends Pères G. Léonard, supérieur, J.-B. Langlais, Elphège Guertin, L.-H. Lassalle; Révérends Frères Guillaume, Pierre, Henri, Émery, Avila, Donatien, Philippe, Robert; MM. A. Tourigny, J.-É. Leblanc, A. Mandeville, I. Gendreau, J. Bibeault, W.-J. Roy; Médecin: C.-Am. Bernard.

La rentrée des élèves se fit le 1er septembre. Tous les professeurs étaient à leur poste et prêts à recommencer le bon combat. Un d'entr'eux manquait à l'appel.

Nous avons vu en 1888, le Rév. Père L.-Azarias Massé à la tête de la société littéraire, et il devait s'en occuper activement, car une photographie que j'ai sous les yeux me fait admirer un groupe de 9 ou 10 acteurs, qui ont dû jouer un drame tout palpitant d'intérêt, si la réussite a été en rapport avec la splendeur des costumes.

Le jeune L.-Azarias Massé, enfant du village de Saint-Césaire, avait suivi les classes du collège commercial, son nom figure sur les palmarès depuis 1871 jusqu'en 1877.

Se sentant appelé au sacerdoce, Azarias fit son cours classique avec grand succès et il voulut rester dans la Congrégation de Sainte-Croix, parmi ceux qui avaient guidé ses premiers pas dans le chemin de la science.

Une grave maladie l'arrêta dans le milieu de sa course. Espérant que le séjour au foyer paternel agirait efficacement sur son état douloureux, le cher Père reprit sa place au milieu de sa famille, où les soins les plus tendres lui furent prodigués.

Mais sentant sa fin prochaine, le Rév. Père A. Massé voulut mourir dans la maison qui avait été sa première éducatrice. On le transporta dans l'infirmerie du collège. Le 23 septembre 1896, il y rendit le dernier soupir dans des sentiments d'une grande piété, entouré de ses parents et de tous ses frères en religion.

ANNÉE SCOLAIRE 1897-98

Personnels Révérends Pères G. Léonard, supérieur, J.-B. Langlais, Elph. Guertin, L.-H. Lassalle; Révérends Frères Guillaume, Sergius, Henri, Donat,

Émery, Avila, Donatien, Philippe, Arsène Alphonse; MM. E.-D. Robitaille, P.-A. Robitaille, O. Daunais, J. Bibeau; Médecin: C.-Am. Bernard.

Une cérémonie très rare dans un village s'accomplit à Saint-Césaire, en 1898. La famille et tous les nombreux amis de M. Albert Gaboury, assistaient à son ordination de prêtrise, dans l'église de sa paroisse.

Albert Gaboury, ancien élève du collège, était fils de l'honorable notaire M. Gaboury, décédé à Saint-Césaire en février 1904. Jeune encore, Albert se sentit appelé à mener la vie pénitente des religieux Trappistes. Il se retira à l'abbaye de N.-D. du Lac des Deux-Montagnes, où des religieux français, venus de l'abbaye de Bellefontaine — diocèse d'Angers — s'établirent à Oka au grand avantage des tribus indiennes: Iroquois, Algonquins, Nipissing, Outaouais qui s'y trouvent encore.

M. Albert Gaboury est maintenant le Rév. Pacôme, prieur de la Trappe, de Mistassini, du Lac Saint-Jean, diocèse de Chicoutimi.

Les religieux du collège étaient joyeux d'assister à l'ordination de leur ancien disciple, mais ce qui les rendait encore plus heureux, c'était de voir leur Très Révérend Père Supérieur Général invité à prêcher à l'occasion de cette émouvante cérémonie.

Il m'a été agréable à l'oreille et doux au cœur d'entendre cinq ans plus tard, les éloges décernés par ceux qui avaient écouté la parole pieusement éloquente, chaude et vibrante du Très Révérend Père Gilbert Français, C.S.C. Le souvenir de ce sermon, prononcé devant S. G. Mgr Decelles, devant les dignitaires de l'évêché et un grand nombre de prêtres, est encore présent dans la mémoire de ceux qui ont eu le bonheur d'assister à cette belle fête de famille.

Un an auparavant, le 27 mai, une cérémonie identique avait également lieu à Saint-Césaire. Stanislas Beauregard, enfant de la paroisse et ancien élève du collège, recevait la prêtrise et célébrait sa première messe dans l'église où il avait été baptisé. Ce pieux ministre de Dieu est en ce moment le R. P. Marie, religieux Trappiste, dans l'abbaye de N.-D. du Lac des Deux-Montagnes.

Pendant les vacances de 1898, un changement inattendu se produit à Saint-Césaire; le R. P. Léonard quitte ce collège pour reprendre la direction de la maison de Sainte-Geneviève, comté Jacques Cartier, où il avait fondé un cours d'études commerciales, et où, comme supérieur, il était resté de 1881 à 1890.

La maison était encore dans ce site charmant, sur les bords de la superbe rivière des Prairies qui court

à travers une riante campagne, et qui baigne de ses flots clairs et limpides des rives aux splendides horizons. Le titre seul "collège" avait disparu, et le R. P. Léonard venait maintenant se placer à la tête du Noviciat des Religieux de Sainte-Croix, transféré de Notre-Dame-des-Neiges dans l'ancien collège de Sainte-Geneviève.

Poste très important, puisque le noviciat est le commencement de la vie religieuse; et combien il est nécessaire d'être d'abord dirigé avec prudence et sagesse dans une voie que l'on doit parcourir, malgré les obstacles, pendant la vie entière! Il ne m'appartient pas de dire tout le bien accompli par le R. P. Léonard, au cœur si pieux et si dévoué, les religieux qui ont vécu à Sainte-Geneviève sous sa vigilante et paternelle direction, parleront pour moi.

ANNÉE SCOLAIRE 1898-99

Personnel: Rév. Frère Evariste, supérieur; Révérends Pères A. Guy, chapelain, L.-H. Lassalle; Révérends Frères Sergius, Henri, Guillaume, Donat, Emery, Avila, Donatien, Philippe, Léonard, Hilarion, Robert; MM. A. Guertin, E. Alix, A. Dame; Médecin: C.-Am. Bernard.

Au collège commercial de Saint-Césaire, le Rév. Frère Évariste est nommé supérieur.

Ce Rév. Frère ne reste qu'une année à la tête du collège; ses hautes qualités religieuses, remarquées par ses supérieurs, le font nommer Maître du scolasticat de Sainte-Croix, à Notre-Dame-des-Neiges, direction qu'il exerce encore aujourd'hui.

ANNÉE SCOLAIRE 1899-1900

Personnel: Révérends Pères A. Guy, supérieur, Ed. Desfossés; Révérends Frères Sergius, Emery, Guillaume, Donat, Emmanuel, Avila, Donatien, Philippe, Léonard, Zéphirin; MM. J.-A. Van, J.-G. Gratton, J.-B. Martel, J. Beauchamp; Médecin: C.-Am. Bernard.

Nous avons déjà vu le Révérend Père A. Guy à l'œuvre, comme supérieur, nous pouvons en conclure que le collège ne ralentit pas son sérieux travail et que les années se succèdent en apportant



Rev. Fr. EVARISTE. C. S. C.

dont Dieu l'avait comblé.

Le Rév. Fr. Aldéric est resté au collège de Saint-Césaire pendant l'année scolaire 1870-1871, se faisant aimer et estimer de tous ses élèves et de ses confrères.

avec elles, leur part de prospérité.

Au collège Notre-Dame-des-Neiges, pendant les vacances, le 16 juillet 1900, on voit au chevet d'un lit funèbre, tous les religieux consternés, priant pour un de leurs confrères que le Bon Dieu vient de rappeler à Lui, après une vie entièrement consacrée à son service et au service du prochain.

Ces deux amours inséparables ont constamment résidé dans le cœur du Révérend Frère Aldéric que pleurent tous ceux qui l'ont connu. Ce bon religieux, dans toute la fraîcheur de son vingtième printemps, arrivait au Canada en 1847 et, de suite, mettait à la disposition de sa nouvelle patrie, toutes les précieuses ressources

Appelé à travailler sur un champ plus vaste, ce Rév. Frère est nommé procureur au collège de N.-D.-des-Neiges. C'est là qu'il dépensera, au service de sa chère Congrégation, une vie pieuse, active, gaie, n'oubliait pas ses amis de France avec lesquels il correspondait souvent.

Le Fr. Aldéric, déjà souffrant depuis quelques années et pouvant à peine se tenir debout, demanda comme une grande faveur, la permission de suivre la retraite générale du mois de juillet 1900. On le transporta au collège de Saint-Laurent et, à l'édification de tous ses confrères de la province de Québec, on le vit très assidu aux exercices, se plaçant sur les derniers bancs de la chapelle pour ne déranger personne. La retraite terminée, le bon Frère, âgé de 73 ans, tomba pour ne plus se relever; il reçut les derniers sacrements avec une grande piété et il eut la consolation de se présenter devant Dieu, les armes à la main. Ainsi meurent les soldats du Christ.

ANNÉE SCOLAIRE 1900-1901

Personnel: Révérends Pères A. Guy, supérieur, Ed. Desfossés; Révérends Frères Sergius, Emery, Guillaume, Donat, Avila, Donatien, Philippe, Léonard,

Irénée; MM. J.-A. Van, F.-X. Larivière, F. O.Coin, W. Walsh, Eug. Beauregard; Médecin: C.-Am. Bernard.

Ceux qui vivent en dehors d'une maison d'éducation ne se doutent pas ce qu'il faut de travail, pour arriver à faire d'un enfant ignorant et léger, un homme de mérite et de talent! Quelle tâche pénible! Quel dévouement, quel courage, quelle patience il faut à un professeur!

Que dire alors d'un supérieur? La fatigue, compagne inséparable d'une vie active, se fait encore mieux sentir sur ses épaules, parce qu'il est responsable de tout et qu'il se doit à tous.

Aussi le Rév. Père A. Guy, très fatigué, est-il obligé de quitter Saint-Césaire à la fin de juin 1901.

ANNÉE SCOLAIRE 1901-1902

Personnel: Révérends Pères Fréd. Tessier, supérieur, Ed. Desfossés; Révérends Frères Sergius, Emery, Guillaume, Donatien, Henri, Donat, Avila, Léonard, Irénée, Damien, Oscar; MM. P. Killoran, J. Deneaf, E. L. Lee, W. Walsh, H. Charbonneau; Médecin: C.-Am. Bernard.

La rentrée des classes se fait le 3 septembre de cette même année 1901, avec le R. P. Frédéric Tes-

sier, comme supérieur. Ce Rév. Père, enfant du village de Saint-Césaire, est le premier élève présenté et reçu à l'ouverture du collège, en 1869. Après avoir terminé son cours classique au collège de Saint-Laurent, Frédéric reste dans la compagnie de ceux qui l'ont instruit. Sa haute intelligence le fait envoyer par ses supérieurs à la maison d'études que la Congrégation de Sainte-Croix possède à Washington, afin d'y suivre les cours de l'université catholique; il y est nommé directeur de nos religieux canadiens. Le R. P. F. Tessier fut successivement préfet de discipline au collège Saint-Laurent, puis professeur de rhétorique et ensuite de philosophie à l'université de notre collège de St-Joseph, de Memramcook, N.-B.

Entre les mains d'un tel supérieur, le collège de Saint-Césaire ne pouvait que gagner.

A peine le premier trimestre s'achevait-il dans



Rév. Père FRED. TESSIER, C. S. C.

l'ardeur d'un travail sérieux que, le 15 décembre 1901, la mort vint frapper un jeune enfant du collège, Albert-Joseph Croteau, de Chicopee Falls, Mass., E.-U.

“ La seule précaution contre les attaques de la mort, dit Bossuet dans ses *Oraisons funèbres*, c'est l'innocence de la vie.” Et où l'innocence de la vie peut-elle être plus en sûreté que dans un cœur vertueux de douze ans?

Je trouve dans le journal “ *Le Globe* ” imprimé à Fitchburg, Mass., de pieux détails que je mets sous les yeux de mes lecteurs, ils ne pourront qu'en être édifiés. Le R. P. F. Tessier conduisit lui-même le cher enfant à Chicopee Falls, et après la cérémonie funèbre, au moment de confier à la terre le

corps d'Albert-Joseph, le R. P. supérieur, tout ému, fit une courte allocution dans laquelle il parla avec cœur et avec conviction des brillantes qualités et des vertus déjà solides du jeune défunt.

...“ La mort de ce pieux enfant est une perte irréparable pour son père et pour sa mère qui perdent en lui plus qu'un fils bien-aimé, qui perdent un ange; une perte sensible pour ses maîtres qui l'aimaient tendrement, pour ses jeunes camarades, auxquels il donnait un si grand exemple; pour le collègue de Saint-Césaire, qu'il devait encore réjouir par des succès brillants et une conduite exemplaire. Cet enfant avait fait sa première communion l'année dernière. Sa vie a été courte; il n'a fait qu'apparaître à sa famille, à ses maîtres, à ses amis, au monde. Et pourtant quelle vie! et surtout quelle mort! Le temps a été court, mais l'opération de la grâce a été forte, la fidélité de l'âme a été parfaite; la grâce, cette excellente ouvrière, se plaît quelquefois à renfermer en un jour la perfection d'une longue vie ”...

“ Après la mort, qu'Albert vit venir avec la résignation d'un saint, le Père supérieur se rendit au pied de l'autel de la Sainte-Vierge pour y lire la résolution que cet enfant y avait déposée, l'an dernier. “ Je prends la résolution, à ma première communion, de ne jamais m'endormir avec un péché mortel, si j'ai le malheur d'en commettre.” Puis, accompagné de sa bonne et tendre mère, qui depuis quelques jours, se

tenait auprès de son Albert mourant, le R. P. Tessier entra dans la chambre mortuaire.

“ Le voilà, dit la mère désolée, le voilà tel qu'il se couchait tous les soirs de sa vie, et tel qu'il s'endormait après nous avoir tendrement embrassés, son père et moi.” Aussi, était-il ravissant à contempler; c'étaient les traits d'un ange endormi. “ Albert avait sur la tête une couronne de fleurs blanches. Sous cette couronne, voilà bien son front candide, ses yeux doucement fermés par le sommeil angélique, ses lèvres qui sourient encore d'un sourire qu'avait son âme ce matin en montant au ciel. Ses doigts, effilés et blancs comme la neige des montagnes, étaient croisés sur sa poitrine, et à ses doigts s'enroulait le chapelet de sa première communion.”

La tendre mère pleurait, et nous étions tous émus. Comment révéler cette douleur qui ne ressemblait en rien aux douleurs ordinaires que nous connaissons tous. Il y avait comme une joie profonde dans nos pleurs, et il y avait des torrents de pleurs dans notre joie. Comment pleurer sur un ange sans se réjouir? Comment se réjouir sans pleurer son absence?

Une pièce de vers fut dédiée au jeune défunt, et je copie quelques lignes de cette touchante poésie, sortie du cœur du R. P. F. Tessier.

.
Abattue, désolée dans son cœur gémissant,
Les yeux baignés de pleurs la triste et pauvre mère,
Se trainant épuisée jusqu'au lit mortuaire,
Pour la dernière fois veut revoir son enfant.

“ Hier encore, si gai, joyeux et triomphant.
Aujourd'hui, froid, sans vie ; demain au cimetière.”
Nous avons tant prié ! Pourquoi donc la prière,
Si vous l'avez laissé mourir, ô Dieu vivant ?

Une voix bien-aimée soudain calme son cœur ;
“ Maman, consolez-vous ! La Mère de douleur
De ses pleurs arrosa le chemin du calvaire.
Après de votre enfant, point de tel désespoir !
Vous croyez que c'est moi qu'on va rendre à la terre ?
Non, car je suis au ciel, où je veux vous revoir.”

.
La vie n'est qu'un passage. Les uns font le voyage
rapidement, et quittent cette terre à l'aurore de leurs
joyeux printemps ; nous venons d'en être les témoins
attristés. Le départ des autres est retardé, afin qu'ils
puissent donner à leurs semblables le bon exemple des
vertus longuement et constamment pratiquées.

En 1901, la province de Québec perdait son vénéré

cardinal, S. E. Elzéar-Alexandre Taschereau ; en
1902, le diocèse de Saint-Hyacinthe voit mourir son
saint évêque, son pasteur bien-aimé.

Grande perte pour le diocèse où, pendant 25 ans,
le bon Monseigneur L.-Z. Moreau prodigua ses soins
paternels et les ressources de son grand cœur. Perte
également vivement sentie par le collège commercial
de Saint-Césaire qui, tant de fois, avait reçu du bon
prélat, des marques d'une véritable tendresse de pré-
dilection.

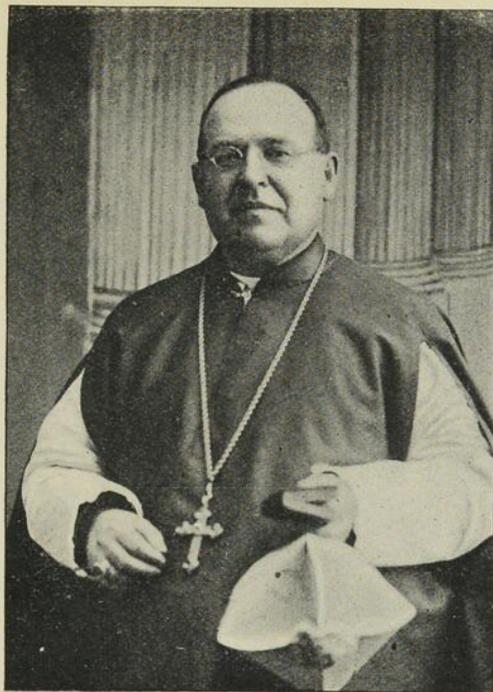
S. G. Mgr L.-Z. Moreau fut l'objet de grandioses
et sympathiques manifestations de la part de son clergé
et de tout son peuple, à l'occasion de son jubilé sa-
cerdotal. Pendant un mois, depuis le 19 décembre
1895 jusqu'au 20 et 21 janvier 1897, Mgr fut entouré
d'affection et de respectueuse reconnaissance de la
part du clergé, des communautés religieuses, des so-
ciétés catholiques de Saint-Hyacinthe qui, tour à tour,
recevaient la visite du vénérable jubilaire.

Après une vie épiscopale des mieux remplies,
S. G. Mgr L.-Z. Moreau, âgé de 77 ans, quitta son
beau diocèse de Saint-Hyacinthe, le 24 mai 1901, en
échange du repos éternel, dans la céleste patrie, repos
si bien mérité par ses travaux apostoliques, ses
grandes vertus et son éminente piété.

Mgr L.-Z. Moreau, en mourant, avait légué ses vertus, ses qualités et son cœur à S. G. Mgr Maxime Decelles, son dévoué et digne coadjuteur, depuis 1893.

Le nouvel évêque de Saint-Hyacinthe prend immédiatement le gouvernement du diocèse. Que Dieu veuille lui conserver une santé très chère à ceux qui vivent sous sa houlette si douce et si paternelle!

Le 2 juillet 1902, une cérémonie très rare sur notre planète avait lieu à Saint-Césaire. M. Antoine Gagné, dit Bellavance, vénérable vieillard du commencement de l'autre siècle, célébrait son centenaire, ou plutôt la paroisse entière célébrait l'année séculaire de l'heureux vieillard qui avait assisté aux premiers jours du village de St-Césaire. La matinée s'annonce



Mgr. MAXIME DECELLES
Evêque de St-Hyacinthe

pluvieuse, de gros nuages sombres cachent le soleil, mais bientôt le ciel

Cain, petit-neveu du centenaire. Après l'Évangile, le Rév. M. Beaudry, enfant de la paroisse, monte en

se dégage, le soleil paraît radieux et veut prendre part à la fête.

Une très nombreuse assistance se presse dans la vaste nef de l'église paroissiale. Le vénérable centenaire, le "bon grand père Antoine" occupe un fauteuil à l'entrée du sanctuaire. A ses côtés se trouvent ses trois filles, ses enfants et petits-enfants jusqu'à la cinquième génération inclusivement. L'honorable M. L.-P. Brodeur, orateur des Communes et député du comté de Rouville, son beau-frère, le docteur Am. Bernard, maire du village, M. Philias Métivier, maire de la paroisse assistent l'heureux vieillard.

La messe est chantée avec accompagnement d'orchestre. Le célébrant est le Rév. M. G.-J.

chaire, et d'une voix émue où se traduisaient le respect et la vénération dûs au bon vieillard, il développe ce précepte du Décalogue: "Tes pères et mères honoreras afin de vivre longuement." Sous cette parole émouvante, plus d'une larme mouille les paupières des assistants; le centenaire surtout était visiblement ému; il pleurait.

Lorsque vint le moment de la communion, l'assemblée fut sensiblement touchée quand elle vit le vaillant vieillard s'approcher de la table sainte, pour recevoir le Dieu qui avait réjoui sa jeunesse; ses enfants l'entouraient au divin banquet. Ce fut un moment d'indicible émotion.

A midi, tous les invités se mettent à table dans le réfectoire du collège décoré pour la circonstance. Une couronne de roses plane au-dessus du fauteuil d'honneur destiné à l'heureux vieillard. L'orchestre salue le héros de la fête et la gaieté "du bon vieux temps" préside à ces agapes fraternelles.

Au dessert, le Révérend M. G.-J. Cain lit l'adresse toute filiale que les enfants et petits-enfants présentent à leur vénérable aïeul. Le maire de la paroisse, au nom du conseil, félicite le "bon père Antoine," et le maire du village, le docteur A. Bernard, prononce un charmant discours.

Le Révérend M. Th. Boivin, curé de Saint-Césaire, en termes spirituels, répond au nom du vieillard, et les acclamations saluèrent ses allusions à la vie d'autrefois, alors que ce pays s'appelait "Sainte-Misère"!

Le bon centenaire était trop ému pour parler, mais il avait le cœur assez solide pour chanter. Il se lève et d'une voix claire, pleine, il commence une chanson qu'il avait apprise dans son quatorzième printemps. A quatre-vingt-six ans de distance, le privilégié et heureux vieillard ne manqua pas un mot, ne faussa pas une note; aussi quels applaudissements retentirent après le dernier couplet!

L'honorable M. L.-P. Brodeur, prouva à la satisfaction de tous et avec une brillante éloquence que M. Antoine Gagné était un grand homme; il le considéra comme jeune colon défrichant les premières terres de cette belle contrée, comme patriote à qui le pays doit un grand tribut de reconnaissance.

Deux ans plus tard, ce solide Canadien qui entre dans sa 102e année, me racontait lui-même avec une expression toute reconnaissante, combien M. le curé, les habitants de Saint-Césaire et les religieux du collège avaient été bons pour lui.

Personnel: Révérends Pères G. Léonard, supérieur, J. Langlais; Révérends Frères Sergius, Antoine, Emmanuel, Donat, Emery, Stanislas, Avila, Donatien, Léonardus, Clément, Omer; MM. J.-A. Corriveau, J.-R. Charbonneau, Mag. Maheu; Médecin: C.-Am. Bernard.

Pourquoi le 4 septembre 1902 voyons-nous les écoliers si joyeux et si empressés de franchir le seuil du collège? Ordinairement ce jour de la rentrée est plutôt voilé par un souvenir de tristesse: il a fallu quitter sa famille, ses amis, les agréables plaisirs des vacances! Pourquoi cette joie?

C'est que le Révérend Père G. Léonard, absent depuis quatre ans, est revenu prendre la direction de la maison.

Après les démonstrations d'une gaieté expansive, quelques morceaux de musique joués avec un brio surprenant, tout le personnel du collège se met à l'œuvre; on connaît la bonté du R. P. supérieur, mais on sait aussi qu'il ne transige pas avec le devoir.

Il fut convenu que la fête du R. P. Léonard serait célébrée le 27 novembre suivant avec une splendeur inaccoutumée. La joie ne peut rester au fond des

cœurs, elle est par elle-même communicative. Cette fête fut une démonstration solennelle de l'amour des enfants envers un père tendrement respecté. Rien ne manqua; discours, déclamations, chants, tout fut récité avec succès et chanté avec cœur; mais l'adresse au Révérend Père supérieur, lue par L.-Stan. Désautels, enleva tous les suffrages et reçut tous les applaudissements qu'elle méritait.

Le R. P. Léonard répondit à cette adresse avec son cœur facilement impressionnable; mais lorsque ses chers élèves lui présentèrent une superbe statue de la bienheureuse Marguerite-Marie, on vit les yeux du bon Père se remplir doucement de larmes et il remercia avec effusion les donateurs de cette statue.

Le héros de la fête, l'instigateur et l'apôtre de l'œuvre du Sacré-Cœur pouvait maintenant réaliser son plus vif désir. Désormais la bienheureuse prendra place dans le fond de la chapelle, dont la courbe artistique et si gracieuse laisse apercevoir une niche, où sera reconstituée la céleste apparition du sanctuaire des Religieuses de la Visitation, de Paray-le-Monial, France.

Lorsque les élèves aiment leur "Alma Mater," rien ne les arrête, rien ne les fatigue quand il s'agit de donner du renom, du relief à leur cher collège.

Tout en suivant régulièrement leurs classes, les plus habiles préparèrent la séance publique du mois de décembre.

Cette séance emporta les suffrages de tous les heureux spectateurs. Il est vrai que le drame "l'Expiation" qui place la sympathique figure de Robert de Lusigny, entre le brave chevalier de Lorédan et le traître Flavy, est assez puissant pour attendrir et captiver les assistants. C'est ce qui arriva; les rôles furent admirablement interprétés par H. Lefebvre, E. Bigaouette, H. Beaudriault, L.-S. Désautels, Ch. Letendre et Magl. Marc-Aurèle.

Le "Dîner interrompu" qui suivit donna la note gaie, grâce à J. Desnoyers, Ernest Deguire, Arthur Gagnon qui recueillirent des applaudissements chaleureux.

Depuis l'institution de cette société littéraire, les Rév. Pères Léonard, Elph. Guertin, A. Guy, F. Tessier, M. L.-H. Lassalle et les Rév. Frères Datien et Antoine, qui ont été successivement les directeurs, méritent toutes nos félicitations. Nous avons vu, par ailleurs, que toujours les séances ont été intéressantes, et le collège de St-Césaire ne cherche qu'à progresser dans l'art de "bien dire," tout en ne ralentissant pas sa marche dans le chemin du devoir et de la vertu.

Les Canadiens-Français veulent avoir un drapeau national, et le journal la "Vérité" de Québec, écrivait dans ses colonnes: "Si les Canadiens arborent le drapeau de la France dans leurs jours de fête, c'est pour faire comprendre que s'ils sont de loyaux sujets britanniques, ils ne sont pas des Anglais. Mais que nos bons cousins de France, est-il dit dans un autre endroit, ne s'alarment pas de ce que nous voulons choisir un drapeau qui soit bien nôtre. Nous n'en resterons pas moins Français d'âme et de cœur."

Cette idée, répandue sur les rives si peuplées du fleuve Saint-Laurent, trouve des adhérents partout, et ne soyons pas étonnés de voir, le jour de l'Ascension, 21 mai 1903, tous les élèves rangés devant le collège et entourés de quelques centaines de personnes.

M. le curé s'avance et, au milieu du plus profond recueillement, bénit le drapeau des Canadiens-français qu'un grand élève tient fièrement à la main. Dans une allocution patriotique, ce cher pasteur explique ce que signifie ce drapeau, la gloire de nos ancêtres, dit-il, et s'adressant aux jeunes Canadiens des États-Unis: "Vous, jeunes gens qui habitez la grande République voisine, souvenez-vous de ce drapeau, et lorsque vous serez sur le sol américain qu'il soit de

toutes vos fêtes." A ce moment, tous les regards sont fixés vers le ciel, le drapeau est arboré sur la haute tourelle du collège, au milieu des vivats répétés des élèves, de toute la foule et aux accords joyeux de la fanfare. Saluez avec respect, jeunes Canadiens de l'avenir, saluez cet honorable drapeau de la bataille de Carillon qui vous rappelle une de vos gloires nationales, et aimez-le.

Cet étendard, qui flotte au-dessus de nos têtes et que le vent déploie si majestueusement dans l'azur du ciel, est lui-même composé d'une étoffe bleue traversée par une large croix blanche; aux quatre angles, la fleur de lys, au milieu le cœur de Jésus entouré de deux branches d'érable, ce qui peut se traduire: Religion, Patrie, Souvenir.

A la fin de ce mois, la Société Saint-Jean-Baptiste donne sa dernière séance publique avec un succès égal à celui qui accompagnait la séance de décembre.

Nos jeunes artistes ont compris que — noblesse oblige — et le beau drame "Le reliquaire de l'enfant adoptif", a singulièrement ému tous ceux qui remplissaient la vaste salle des fêtes. Ce qui veut dire que: L. Désautels, J. Plouffe, F. Tétreault, L.-S. Désautels, E. Couture, H. Jarry, H. Coupal, A. Guertin, A. Charron, A. Brodeur, ont parfaitement compris

leurs rôles et les ont tenus à la hauteur des circonstances.

L'opérette comique "Le petit Poucet" a dignement terminé cette séance qui compte parmi les plus belles données au collège.

La musique a toujours eu sa part de gloire dans ces différentes séances, où elle a constamment apporté sa part d'harmonie et de bonne volonté. D'ailleurs elle est de toutes les fêtes et c'est elle qui annonce, le matin du 19 juin 1903, la clôture de l'année scolaire.

C'est l'époque du repos mérité après dix mois d'un travail laborieux, c'est l'époque des glorieuses journées des écoliers. Après la proclamation des récompenses, on peut, dès maintenant, noter quelles seront les étoiles de l'avenir, car une jeunesse laborieuse est presque toujours le gage d'une vie active et utile au pays.

Pendant les vacances, le 19 juillet 1903, le phare lumineux qui éclairait l'Eglise catholique, notre Saint Père le Pape Léon XIII disparaissait de ce monde, et allait vers Dieu pour recevoir la récompense de son glorieux et très laborieux apostolat.

Le 4 août suivant, le deuil universel causé par cette mort cessait, et le monde chrétien acclamait l'élection providentielle du nouveau pontife Sa Sainteté Pie X.



CLASSE D'AFFAIRES — 1903

Depuis sa fondation, le " Cercle Saint-Césaire " de Montréal devenait de plus en plus florissant, et les présidents du " Cercle " : Louis Viens, T. Loïsele, L.-N. Ostigny, D.-D. Montplaisir, L.-É. Beauregard, Jos.-A. Tétreault, Phil. Phaneuf, avaient singulièrement développé son action bienfaisante.

Un tel exemple d'union fraternelle et de solidarité chrétienne entre les anciens étudiants de St-Césaire, devait trouver des imitateurs.

C'est ce qui eut lieu aux États-Unis, où un grand nombre d'anciens élèves étaient établis et disséminés dans les différentes parties de l'Amérique.

Holyoke, dans le Massachusetts, fut choisi comme point central, et c'est dans cette ville qu'un " Cercle Saint-Césaire " fut fondé, à la grande satisfaction de tous les anciens élèves des environs, qui trouvaient là un excellent moyen de se grouper pour se revoir, se soutenir et



Dr. A. S. MENARD

s'encourager réciproquement ; toutes choses très appréciables, surtout lorsqu'on est loin de son pays d'origine.

Sous la haute direction du président, docteur Anthime Ménard et du vice-président, Jos.-D. Goddu, le " Cercle Saint-Césaire " de Holyoke acquit rapidement cet esprit pratique, si nécessaire à ceux qui veulent travailler au bien commun de leurs semblables.

Ce " Cercle " répondit immédiatement au désir exprimé par celui de Montréal, et l'idée d'un conventum trouva parmi les anciens élèves de Holyoke, d'ardents promoteurs et d'habiles organisateurs pour cete réunion projetée.

Les anciens élèves des États-Unis finissent par se reconnaître, grâce aux adresses données par le journal du collègue " *l'Echo*," et de nouveaux cercles sont créés à Central Falls, R.-I., Pawtucket, R.-I., et Putnam, Conn.

Personnel: Révérends Pères G. Léonard, supérieur, Elphège Guertin; Révérends Frères Sergius, Marie-Auguste, Guillaume, Antoine, Datien, Donat, Emery, Avila, Donatien, Fortunat, Augustin-Marie, Alexandre, Léonardus, Marius, Léonidas, François d'Assise; MM. J.-R. Charbonneau, Mag. Maheu; Médecin: C.-Am. Bernard.

Dès les premiers jours d'avril 1903, les échos de la mère-patrie viennent frapper les cœurs des Canadiens-Français; ils apprennent avec des sentiments de vive compassion et de grande sympathie, que leurs frères en religion vont être obligés de quitter la France. La loi, votée par une fraction ennemie de l'instruction chrétienne, ne permet plus aux religieux voués à l'enseignement, de continuer leur œuvre de moralisation évangélique et sociale.

Au milieu des larmes, des manifestations les plus sympathiques et des regrets de leurs nombreux élèves, de tous leurs amis, de leurs proches parents accourus pour leur serrer la main, les religieux de Sainte-Croix quittent leur bien-aimée patrie et se dirigent les uns vers les missions lointaines du Bengale, les autres vers le sol hospitalier du Nouveau-Monde. Le col-

lège de Neuilly, près Paris, envoie ses religieux, une partie aux États-Unis, une autre partie au Canada, cette terre restée amie de la France.

Voici en quels termes, le 29 août 1903, un grand journal de Montréal, "*La Patrie*", saluait les religieux proscrits: "Quinze religieux de la Congrégation de Sainte-Croix, chassés par le gouvernement sectaire qui régit en ce moment la France, viennent d'arriver à Montréal par un des derniers steamers de la compagnie Allan, arrêté dans notre port. Leur arrivée est une réjouissance pour nous. Qu'ils soient les bienvenus! Sur notre terre de liberté et de foi, ils trouveront des cœurs amis et le respect des droits de tous."

Après un court séjour dans le beau collège de Notre-Dame-des-Neiges, où les nombreux arrivants retrouvaient leur langue française pour les comprendre, des cœurs pour les aimer, ils étaient conduits à Saint-Laurent, et le Rév. Père G.-A. Dion, supérieur provincial, après une réception toute paternelle, assignait à chacun sa résidence respective.

C'est ainsi que le lundi soir, 31 août, cinq religieux qui, ensemble, avaient traversé l'immense Atlantique et le beau fleuve Saint-Laurent, de Liverpool à Montréal, quittaient la Côte-des-Neiges pour se rendre:

Rév. P. Yves Lepage, au presbytère de Saint-Laurent, Rév. Fr. Paul, au collège du Sacré-Cœur, à Sorel, Rév. Fr. Alexandre, au collège Sainte-Croix de Farnham, les Rév. FF. Marie-Augus et Augustin-Marie, au collège commercial de Saint-Césaire.

Une cordiale réception attendait ces deux derniers religieux à la gare de Saint-Césaire. Le sympathique Rév. P. Elphège Guertin, Révérend Père Canadien, ami de Neuilly, entouré d'une foule accourue pour sourire aux religieux français, nous aide à descendre du wagon et nous conduit au collège.

Que le Révérend Père Léonard et tous nos confrères canadiens du collège de Saint-Césaire reçoivent ici l'expression de notre profonde reconnaissance. Il était nécessaire pour nos cœurs brisés par l'émotion et par la séparation de ce qui nous était si cher, d'avoir autour de nous, après le secours de Dieu, des amis, des consolateurs; nous



S. S. le Pape Pie X

l'Érmite": "La moisson sera belle si je veux! Si elle ne l'est pas aujourd'hui, elle le deviendra demain, car lorsqu'on travaille pour Dieu, aucun effort n'est stérile; et derrière le voile invisible des choses maté-

avons trouvé plus que cela, nous avons trouvé un père et des frères.

Le jeudi, 10 septembre, la messe du Saint-Esprit était célébrée à l'église paroissiale afin d'attirer les bénédictions de Dieu sur cette nouvelle année scolaire. Le P. Elph. Guertin, dans une allocution de circonstance, invita les élèves à reprendre leurs études avec une nouvelle ardeur, études toujours pénibles à un âge qui semble fait pour respirer à l'aise et pour jouir.

Que le professeur ne se rebute pas; l'homme appelé à diriger la jeunesse a besoin de s'encourager par la vue du bien qu'il réalise. Écoutez ces paroles que je retrouve dans mes notes de vieux professeur, elles sont d'un journaliste chrétien, très en vue, de "Pierre

rielles, Dieu moissonne dans les âmes, des choses exquises que nous ne soupçonnons pas. . . .”

Je suis heureux de mettre ces belles pensées devant les yeux de ceux qui se dévouent à l'instruction, parce que souvent déconcertés par la légèreté de leurs disciples, il leur paraît qu'ils n'obtiennent aucun résultat sérieux de leurs accablants travaux.

La retraite des élèves est prêchée à la fin de septembre, par le R. P. A. Hénault, O.M.I. Pendant trois jours le Rév. Père tient les élèves sous le charme de sa parole, et un bien réel se produit dans les âmes.

Les grandes améliorations commencées dans Saint-Césaire se continueront. Grâce à l'esprit de progrès et aux efforts de notre honorable maire, le docteur C.-Am. Bernard, les rues auront un aspect plus en rapport avec l'importance du village; mais pour cela il faut attendre la fin du terrible hiver qui sévit en ce moment.

D'un autre côté, M. Napoléon Dufresne, ex-M. P.P. et ancien élève, nous a dotés de la lumière électrique qui éclaire maintenant les rues du village et les maisons particulières. Après avoir acheté le pouvoir d'eau appartenant autrefois à M. Chamberland, M. Dufresne a renouvelé le barrage d'une manière plus sûre, la dernière débâcle lui a donné raison, et l'Ya-

maska a respecté ce solide travail. Le vieux moulin a été abattu et remplacé par une superbe usine.

L'inauguration de la machine électrique a eu lieu le 30 septembre dans la soirée. M. le curé Th. Boivin, entouré d'une nombreuse assistance, bénit le *dynamo*. Un peuple chrétien sait que toute science émane de Dieu et qu'il doit lui rendre hommage de ses dons.

Le maire du village, le docteur Bernard, exprime dans un beau langage les sentiments de reconnaissance de tous les habitants de Saint-Césaire envers M. N. Dufresne, qui se place parmi les bienfaiteurs de la paroisse. Un bel objet d'art ayant rapport à l'électricité est délicatement offert à ce généreux citoyen.

La jeunesse est l'ornement indispensable des fêtes; au printemps de la vie, la gaieté accompagne ceux dont les épaules ne sont pas encore chargées du poids, si lourd parfois, des inquiétudes de l'existence; aussi, à la clarté brillante des lampes électriques placées dans une vaste pièce du moulin, les jeunes organisèrent une soirée dansante qui se termina à l'heure des gens raisonnables.

Le lundi, 23 novembre, tout le collège célèbre dans l'intimité la fête du R. P. Léonard; heures charmantes qui montrent ce que l'amour des enfants pour leur Père peut inventer de suave et de touchant.

La fanfare, par un morceau de choix, annonce l'ouverture de la séance. Le rideau se lève et laisse apercevoir une belle réunion d'enfants qui tiennent une fleur à la main. Ce sont des fleurs parlantes, car, dans un langage imagé, elles racontent les vertus du vénéré supérieur. Les grands élèves récitent un dialogue aussi filial que scientifique, puis les "Vieux grognards du grand empereur" égayent l'auditoire par leur pièce très bien jouée. Cinq enfants, gentiment costumés, "les Petits graviers" se présentent à leur tour et chantent une romance dialoguée très applaudie.

Le R. P. supérieur remercie paternellement les élèves de lui avoir indiqué, dans leurs souhaits, les vertus qu'il doit acquérir; tout le monde en profitera, moi le premier, dit-il en souriant. Puis il accepte avec plaisir une belle statue du Sacré-Cœur destinée à figurer dans la grande niche au fond de la nouvelle chapelle.

La fête passée, ce fut l'heure des grandes réflexions, des regards inquiets soulevant le voile de l'avenir, et un jour, je fus très étonné de voir le R. P. Elphège Guertin avec un visage soucieux, lui, ordinairement si gai.

En effet, la chose était grave; il s'agissait de fon-

der un journal pour mettre le collège de Saint-Césaire en communication avec ses anciens élèves répandus un peu partout. Ce journal devait préparer le *Conventum*; la réunion des anciens étudiants étant chose décidée pour le mois de juin 1904.

Voici en quels termes "*l'Echo de Saint-Césaire*" faisait son entrée dans le monde, en décembre 1903.

"Il nous faut une audace peu commune pour vouloir doter le collège Saint-Césaire d'un organe officiel; car c'est un luxe qui peut nous coûter cher. Cependant, nous entrons en scène sans la moindre inquiétude."

"Nos anciens élèves sont maintenant très nombreux, ils nous ont toujours manifesté le plus vif attachement, ils accueilleront certainement avec joie "*l'Echo*," qui leur apportera, chaque mois, des nouvelles de leur "*Alma Mater*". Pour peu qu'ils nous encouragent, nous pourrions facilement couvrir nos frais d'impression; et, comme notre rédacteur n'attend point de récompense ici-bas, nous avons droit d'espérer que notre existence est assurée.

"Vivre pour renouer et maintenir, entre la maison et les anciens, des relations plus fréquentes et plus intimes; voilà notre unique ambition.

“ Nous sommes heureux que les circonstances nous permettent de commencer notre mission auprès de vous, en vous souhaitant, à tous, du fond du cœur, une bonne, heureuse et sainte année 1904.”

“ *La Rédaction.*”

Mes supérieurs me nommèrent collaborateur au nouveau journal, et je fus chargé d'écrire cet historique. J'acceptai; je trouvais dans ce travail un excellent moyen d'occuper sérieusement mon imagination, souvent sur la route du pays de ses rêves...; et je pouvais ainsi payer ma dette de reconnaissance, envers ceux qui m'offraient une si douce hospitalité.

“ *L'Echo de Saint-Césaire* ” était fondé. Le R. P. Elphège Guertin en prit la direction, aimablement aidé par son frère le R. P. Arthur Guertin, O.M.I.

Journal éphémère, il est vrai, mais qui a noblement servi sa cause.

Un moment, impatientement attendu depuis plus d'un an, allait combler de joie les religieux et leurs élèves. Les peintures de la nouvelle chapelle étaient terminées, le Sacré-Cœur avait pris possession de son sanctuaire, et les chants liturgiques pouvaient maintenant retentir sous les voûtes embellies du saint temple.

Le mercredi, 23 décembre, eut lieu la bénédiction de la chapelle resplendissante de fraîcheur dans sa superbe décoration. La fête de Noël fut célébrée avec une grande piété, de ferventes actions de grâces se firent entendre en l'honneur du divin Cœur de Jésus qui avait contribué, pour une large part, à l'érection de ce gracieux sanctuaire. Les bienfaiteurs vivants et les donateurs défunts ne furent pas oubliés.

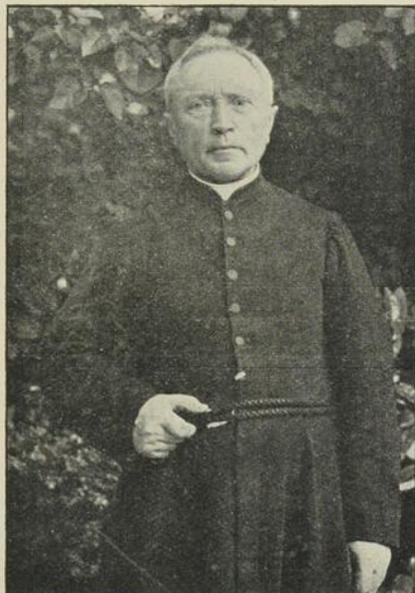
Les deux sociétés de Saint-Jean-Baptiste et de Sainte-Cécile préparent une soirée dramatique et musicale, soirée publique qui, d'après le programme attrayant, doit soutenir avec honneur la renommée de ces deux sociétés.

La séance eut lieu le dimanche, 27 décembre, devant une assistance choisie. Le drame de “ La Tour du Nord ” ou “ Vildac ” fut interprété avec autant de succès que peuvent le faire des jeunes gens qui ne veulent négliger ni leurs études, ni leurs devoirs classiques. Ern. Deguire, Ros. Couture, H. Fraser, Arth. Brodeur, Eug. Brisebois, J. Ménard et Alf. Augé ont réussi à captiver l'auditoire, ainsi que Sen. Senécal, A. Lévesque, Em. Coupal, A. Ménard, A. Théberge dans “ Les Châteaux en Espagne. ”

Un jeune élève, Sylvio Authier, a tenu la nombreuse assistance, pendant quelques instants, sous le



Rév. Père ARTHUR GUERTIN, O.M.I.



Rév. Fr. MARIE AUGUSTE, C.S.C.



Rév. Père ELPH GUERTIN, C.S.C.

charme de son violon qu'il conduit déjà en maître. Les morceaux de musique joués par l'orchestre ont été fort remarqués.

Le mardi soir, 29, le compte-rendu mensuel des notes fut présidé par M. le curé de la paroisse qui félicita les élèves sur le fructueux commencement de cette année scolaire. Le digne pasteur, après avoir reçu les vœux et les souhaits de tout le collège, invita les élèves à savoir profiter des années, science nécessaire aux jeunes gens comme à ceux qui sont déjà loin dans le chemin de la vie.

Après quelques conseils sur la conduite à tenir dans la famille, M. le curé se retira aux accords harmonieux de la fanfare.

Dans la journée du mercredi, 30, un mouvement extraordinaire se produit dans le collège, les figures souriantes des élèves annoncent un évènement joyeux. Oh! oui, très joyeux pour un enfant éloigné de ses parents depuis quatre mois et qui va, pendant quelques jours, revivre de la vie de famille, entouré de tendresse et d'affection près de son père et de sa bonne mère. Vacances du 1er janvier 1904, d'autant plus désirées, d'autant mieux appréciées que, au Canada, c'est le seul congé de l'année scolaire où les élèves puissent retourner dans leurs familles.

Si vous le voulez bien, nous allons profiter du calme qui règne dans le collège, en ce moment, pour vous faire visiter notre chapelle du Sacré-Cœur dont on vous a dit merveille, vous jugerez par vous-même.

En entrant on est de suite impressionné par la belle harmonie qui règne dans l'édifice, et surtout par la vue de la bienheureuse Marguerite-Marie en extase devant son doux Jésus. Cette niche dans le fond du chœur est une heureuse inspiration, et l'on tombe à genoux pour saluer ce Cœur qui a tant aimé les hommes.

La décoration intérieure en bois est du beau style Renaissance le plus riche. Le milieu de la grande voûte comprend huit caissons, dont quatre carrés et quatre cintrés avec moulures sculptées.

En dessous de ces caissons se trouvent des cartouches avec arabesques et moulures finement travaillées. Au-dessus des douze piliers qui supportent la voûte, se trouvent des pilastres sculptés d'une grande richesse d'ornementation.

Les voûtes sont divisées par panneaux de différentes grandeurs avec rosaces au centre. Les colonnes sont cintrées et les chapiteaux sculptés avec petites têtes d'anges ailés entrelacés dans les volutes.



INTÉRIEUR DE LA CHAPELLE DU SACRÉ-CŒUR — COLLÈGE DE SAINT-CÉSAIRE

Les trois autels sont du même style; les sculptures, ornements et chapiteaux de ces autels sont d'une délicatesse et d'un fini irréprochables. La table de communion, les encadrements du chemin de la croix, les deux confessionnaux, les bancs des élèves, les prie-Dieu des religieux sont en merisier rouge avec sculptures du même bois et d'une grande richesse d'exécution.

Le parquet du chœur et celui de la nef sont en merisier rouge et blanc, et forment différents dessins d'un gracieux effet.

Les plans de tous ces travaux ont été dressés par M. l'architecte L.-Z. Gauthier, de Montréal. Les ameublements et les sculptures ont été exécutés par la maison L.-P. Morin et fils de Saint-Hyacinthe. Ces messieurs nous permettront bien de leur dire que leur ouvrage mérite tous nos éloges; ils ont ajouté un titre de plus à leur réputation.

La décoration en peinture est superbe et attire l'admiration. Grâce à l'obligeance de l'artiste lui-même, M. Joseph Richer, de Saint-Hyacinthe, qui a bien voulu me donner l'explication de son beau travail, nous pourrons mieux comprendre l'ensemble décoratif de toute la chapelle.

Toutes les voûtes, les autels, le jubé sont peints en

blanc et les murs couleur crème. Toutes les parties saillantes des moulures, sculptures et ornements sont dorées à l'or fin. Il y a 22 petits tableaux emblématiques, en couleur, dans la grande voûte, avec encadrements en or et grisaille très pâle; huit de ces tableaux se trouvent dans les caissons du milieu et quatorze dans les panneaux demi-cintrés, de chaque côté au-dessus de la corniche.

Voici la description de ces tableaux:

1er au milieu de la voûte, dans le chœur: — Le Cœur de Jésus transpercé d'où le Sang précieux coule dans le calice; on y voit aussi: branche de vigne, raisin et blé. A droite, l'Agneau immolé sur la croix. A gauche, le pélican s'ouvrant le côté pour donner son sang à boire à ses petits.

2e milieu: — La croix avec le Cœur de Jésus et les instruments de la Passion. A droite, les instruments de travail de Saint-Joseph, et sur une banderole: Bon Saint-Joseph protégez cette maison. A gauche, un rosaire entrelacé d'un M avec couronne d'or et branches de roses de chaque côté: Reine du T. Saint Rosaire, priez pour nous.

3e milieu: — Ciboire ouvert rempli d'hosties avec branches de lis, de vigne et tiges de blé, emblèmes de la pureté, du pain et du vin. A droite: Colombes

cueillant des fleurs et volant les déposer en couronne autour du Cœur de Jésus : Offrons au divin Cœur une couronne d'amour et de louanges. A gauche, colombe blessée, attachée à la croix, au-dessus une couronne moitié de roses et moitié d'épines : Quand on souffre avec Jésus, la douleur devient douce et l'épine se change en fleur.

4e milieu : — Cadran représentant les différentes heures d'adoration au Sacré-Cœur. A droite, colonne, fouet, verge et fleurs de la Passion : Que votre Sang précieux, ô Jésus, lave et purifie nos âmes ! A gauche, colombe blessée mourant sur la croix, deux autres colombes lui apportent une couronne de lis et de roses : Souffrir en union avec Jésus crucifié, c'est l'assurance du bonheur éternel.

5e milieu : — Ostensor sur entouré de fleurs de la Passion. A droite, nacelle sur une mer orageuse : au souffle de la grâce, elle vogue sur le rivage de la bienheureuse éternité. A gauche, une colombe sur une croix se dirige vers un rocher au milieu de la mer d'où l'on aperçoit l'ancre du salut : la croix est le plus sûr chemin du ciel.

6e milieu : — Serpent enroulé sur le globe terrestre personnifiant les sociétés secrètes et les ennemis de l'Eglise. Plus haut, deux colombes tenant dans leur

bec le drapeau du Sacré-Cœur dont la partie inférieure est en forme de lance et terrasse le monstre. A droite, le Sacré-Cœur entouré de nuages, le sang du divin Maître coule dans une fontaine où viennent s'abreuver plusieurs colombes : La source des grâces. A gauche, le tabernacle est entr'ouvert et entouré de fleurs ; le calice apparaît tout resplendissant de lumière : au tabernacle Jésus nous convie.

7e milieu : — Le divin Cœur de Jésus et le saint cœur de Marie entourés de fleurs, lis, pensées et des instruments de la Passion.

8e : — Au milieu et de chaque côté : instruments de musique. Dans douze des panneaux triangulaires de la grande voûte, il a été peint sur banderoles de différentes couleurs les douze promesses du Sacré-Cœur à la bienheureuse Marguerite-Marie. Dans les autres panneaux correspondants on y voit de superbes bouquets, dont les fleurs, d'un coloris parfait, semblent inviter d'en détacher quelques-unes afin de les conserver comme souvenir de cette belle chapelle.

Sur le grand doubleau séparant le chœur de la nef, on y lit en grandes lettres azurées : Cœur Sacré de Jésus, veillez sur les intérêts spirituels et temporels de cette maison, et sur le doubleau qui entoure la niche du Sacré-Cœur : *Cor Jesu sacratissimum, miserere nobis.*

Les colonnes sont peintes en imitation de marbre de différentes couleurs, le fût en imitation d'onyx, la base en vert d'Italie; les petites colonnes sur les murs, en blanc de Venise et rose fleuri d'Italie. Dans les quatre panneaux au-dessus de la boiserie du chœur se voient les armoiries de S.S. Léon XIII, de S.S. Pie X, de S. G. Mgr L.-Z. Moreau, de S. G. Mgr Max. Decelles.

Dans la niche du sanctuaire, d'un effet si gracieux, on voit au premier plan la statue du Sacré-Cœur et celle de la B. Marguerite-Marie, toutes deux sorties des ateliers artistiques de M. Gauthier, de Montréal. En arrière de ces statues, sur la partie murale, se trouve peint l'intérieur d'une chapelle, la chapelle de Saint-Césaire prolongée. C'est dans cette œuvre d'art que M. Joseph Richer s'est surpassé comme effet de perspective; l'illusion est complète.

Remarquez-vous le petit tableau placé au tombeau du maître-autel? Pensée délicate, et travail offert encore plus délicatement par l'artiste, M. Joseph Richer, qui a voulu laisser ce souvenir au collègue et au R. P. Léonard, en particulier. Cette petite toile représente le Bon Pasteur enveloppant dans les plis de son manteau les brebis blessées et égarées qui re-

viennent à lui; dans le lointain apparaît la façade du collège de Saint-Césaire.

Le grand orgue, d'un très bel effet dans le jubé de la chapelle, sort des ateliers de MM. Casavant, de Saint-Hyacinthe. C'est dire quelle est la perfection de cet instrument aux multiples voix angéliques, et qui, dans un concert sublime, rehausse l'éclat de nos cérémonies religieuses déjà si impressionnables par elles-mêmes.

Notre visite est terminée; ne sortons pas sans conjurer le divin Jésus de bénir cette maison, et de mettre au cœur des jeunes gens qu'elle instruit, un ardent amour pour Dieu, une grande foi pour ne jamais négliger les pratiques de notre sainte religion. Allons faire notre prière devant la statue du Sacré-Cœur adossée au pilier gauche du sanctuaire; c'est la statue primitive devant laquelle Émile Paquette, dont nous avons parlé, a retrouvé l'usage de sa jambe paralysée; voici sa béquille, et à côté le corset de plâtre qui enveloppait le dos brisé d'Alphonse Leclerc. Précieux ex-voto, heureux témoins de la miséricordieuse bonté de Dieu envers deux élèves de ce collège.

Le R. P. Léonard, impatientement attendu par ses anciens élèves établis aux États-Unis, se décide à faire cette visite et quitte Saint-Césaire le 5 janvier 1904.

Reçu comme en triomphe, le R. P. supérieur parcourt successivement : Holyoke, Indian Orchard, Providence, Pawtucket, Central Falls, Fall River, Putnam, Webster, Worcester. Partout dans ces différentes villes, une réception enthousiaste est faite au R. P. Léonard qui, enchanté de ce qu'il a vu, de ce qu'il a entendu, revient à son cher collège le vendredi 23 janvier.

Le R. P. supérieur trouve les élèves la tête penchée sur leurs livres de classe, et le visage anxieux. Le premier examen semestriel commence bientôt ; époque redoutable pour de jeunes étudiants.

Le 26 janvier et le mercredi 27, l'imposante cérémonie des Quarante-Heures amènent, devant le Très Saint Sacrement exposé, les religieux et leurs élèves qui, sans interruption, se succèdent quatre par quatre pour rendre hommage à Jésus-Hostie.

La visite du Rév. Père provincial donne toujours lieu à de sympathiques manifestations. Les religieux aiment à voir leur premier supérieur, et les élèves eux-mêmes sont enchantés de fêter le visiteur qui vient se rendre compte de leur conduite et de leurs travaux. Le R. P. G.-A. Dion répond à une adresse lue par Ernest Deguire, il encourage les élèves, les exhorte à continuer la lutte avec courage ; il les bénit du fond

de son cœur, afin que cette bénédiction, venant de Dieu même, par l'entremise de son ministre, les soutienne dans le chemin laborieux du travail.

La Congrégation de la Sainte-Vierge attendait la fin des travaux de la chapelle, pour ouvrir ses portes aux élèves désireux de se ranger sous la bannière maternelle de Marie. Le lundi, 8 février, sous la présidence de M. le curé, eut lieu la réception de 40 nouveaux membres qui, pieusement agenouillés, deux par deux, devant l'autel de la Sainte-Vierge, prononcèrent une formule de consécration et reçurent une médaille, pieuse livrée portée avec amour.

Le soir du même jour, dans une réunion toute d'intimité, le collège offrait ses vœux de bonne fête à M. le curé Théodule Boivin. Fête de famille qui, plaçant le père au milieu de ses enfants, donne à ceux-ci des accents de respect et d'amour, et à celui-là des paroles de tendresse et d'affection.

Le collège est un monde bien vivant, dont chaque jour apporte avec lui un événement qui empêche la monotonie. C'est ainsi que le dimanche, 14 février et les deux jours suivants, lundi et mardi-gras, jours ordinairement tumultueux, se passent en œuvres de charité à Saint-Césaire. Les classes du premier étage font disparaître leurs cloisons, et une salle spacieuse

est mise à la disposition des dames vendeuses qui vont, malgré le froid vif, les poudreries ou tempêtes de neige, faire affluer leurs amis au bazar, où le plus petit article a le don de se changer en objet précieux. — La charité place sans intérêt sur la terre, mais à usure dans le ciel.

Je suis tout étonné, le jeudi 25 février, de voir arriver, vers 7 heures du soir, un grand nombre de traîneaux qui viennent de tous les côtés se ranger par ordre sous les arcades placées près du collège. Une foule recueillie se dirige vers l'église paroissiale: c'est la retraite pascale qui doit se continuer jusqu'au dimanche 6 mars.

“ Cette retraite a été prêchée, lisons-nous dans *l'Echo de Saint-Césaire* ” par un enfant de Saint-Césaire, la R. P. Arthur Guertin, O.M.I., assisté du R. P. Hénault. La parole apostolique, si éloquente et si éminemment pratique du R. P. A. Guertin, a été appréciée par les paroissiens, au point de les porter à manifester ouvertement leur peine de voir les pieux exercices se terminer sitôt. Ils se consolent en pensant que l'attachement du Père Guertin à son Saint-Césaire le ramènera de temps en temps au milieu d'eux, et qu'ils auront souvent le bonheur de l'entendre.”

Une bonne nouvelle circule dans le village, il vient de se créer, paraît-il, par l'initiative du maire, le docteur Bernard, secondé par tous les conseillers, un mouvement qui promet la réalisation d'un projet cher à tous ceux qui ont à cœur le progrès du beau village de Saint-Césaire. Il s'agirait, ni plus ni moins, d'un prolongement jusqu'à Granby et Sherbrooke du tronçon de chemin de fer qui s'arrête à côté du collège.

Des résolutions ont été votées au conseil du comté de Rouville et dans les municipalités des alentours, à l'effet de préparer des requêtes et d'intéresser au projet notre populaire représentant, M. L.-P. Brodeur, l'honorable ministre du Revenu de l'intérieur.

Le nouveau tracé diminuerait de 35 milles le parcours de Montréal à Sherbrooke. Si ces informations sont exactes, cette ligne aurait une très grande importance par le fait qu'elle serait la plus directe entre la Métropole canadienne et l'Océan Atlantique.

Le manteau glacé étendu sur le Canada depuis nombre, n'a pas encore secoué la neige qui le recouvre, lorsque mars arrive. L'ouverture du mois de Saint-Joseph se fait avec solennité, le lundi 29 février. Au collège de Saint-Césaire, ce saint protecteur des enfants chrétiens est toujours prié avec ferveur, et pendant le mois, il est très édifiant de voir, tous les ma-

tins, entre deux religieux, quatre élèves s'approchant ensemble de la table de communion. Belle et touchante préparation pour la fête de Saint-Joseph qui fut célébrée le samedi, 19, avec une réelle piété.

C'est dans ce mois, le dimanche des Rameaux, 27 mars, que le R. P. Léonard, autorisé par un rescrit de S. G. Mgr Max. Decelles, bénit et inaugure le nouveau chemin de croix, dont la boiserie artistique contribue grandement à l'ornementation des murs de la chapelle.

Les rayons du soleil sont rarement voilés au Canada, et, lorsque l'hiver est sur son déclin, la chaleur de cet astre augmente rapidement et détermine le départ des glaces. Époque toujours redoutée, même dans le voisinage de l'Yamaska.

Le samedi, 26 mars, la glace morcelée, mais encore solide et très épaisse, se met en mouvement, brisant tout sur son passage. Plusieurs ponts en haut de Farnham sont emportés en tout ou en partie; mais le dommage le plus considérable a été la destruction de la chaussée et des usines électriques de MM. Poulin et Molleur, à 4 milles du village de Saint-Césaire. Ces messieurs avaient à peine fini leur installation, qui leur coûtait, dit-on, 80,000 piastres, lorsque la débâcle, en quelques heures, a détruit à peu près complètement

ces magnifiques travaux. Les usines ont été littéralement rasées et la puissante *dynamo* git sous un monceau d'énormes glaçons.

Le barrage de M. Nap. Dufresne a été respecté par les glaces, preuve évidente de sa bonne et ingénieuse construction. Le village de Saint-Césaire a peu souffert, même dans les quartiers bas avoisinant l'Yamaska.

Que de fois je me suis demandé où iraient se loger les énormes glaçons emprisonnant cette belle rivière, et que deviendrait cette immense quantité de neige qui couvrirait routes, forêts, champs et prairies?

Les rayons du soleil remplacent les fées au Canada, et dans vingt et un jours, au plus, dame Nature a changé sa toilette d'hiver pour celle du printemps, et quel printemps radieux!

Changement de décor dont nos élèves ont su profiter de suite, en reprenant dans leur belle et spacieuse cour, les grands jeux abandonnés pour cause, depuis novembre.

C'est ainsi que se sont reformées les différentes sociétés de sport: Saint-Césaire B.B.C. — The Champion Grays B.B.C. — The Red Star B.B.C. — The Young Diamond B.B.C. — Young Shamrocks B.B.C. — Boston B.B.C. — Red Caps B.B.C. — Saint-Cé-

saire H.C. — The Hot Boy's H.C. Toutes ces sociétés rivalisent de zèle, d'ardeur, d'adresse et c'est un charmant coup d'œil de voir tous ces jeunes gens se donner un exercice aussi salubre.

Le 1er mai amène avec lui le plus beau mois de l'année, puisqu'il est consacré à la Vierge Marie, notre bonne Mère du ciel. La nature elle-même semble sourire à la Reine des Anges : la terre reprend son vert gazon, les arbres se couvrent de feuilles, les fleurs ne vont pas tarder à épanouir leurs brillantes corolles ; tout se réveille sur terre et les oiseaux, par leurs chants variés, invitent à la joie.

Soyez joyeux, vous surtout, jeunes enfants, qui, pour la première fois, allez ouvrir votre cœur à la venue du divin Jésus, que vos pieuses mères vous ont appris à aimer dès votre plus bas âge.

La première communion d'un jeune cœur bien préparé est un spectacle envié des Anges, et les esprits célestes, préposés à la garde du charmant sanctuaire du collège commercial de Saint-Césaire, contemplaient ce ravissant spectacle, jeudi matin, 26 mai, au moment où l'on vit sortir des rangs les jeunes enfants qui s'avançaient doucement, avec un visage candide et saintement joyeux, vers la table eucharistique où Jésus Hostie les conviait.

Leurs parents émus les regardaient avec bonheur, et leurs camarades, plus avancés dans la vie, se rappelaient aussi ce beau jour, trop vite passé, qui avait laissé dans leur cœur une empreinte sacrée que le temps ne peut effacer. Le bon Père qui avait présenté le pain du ciel aux jeunes communiantes était ému lui-même. C'est que le R. P. Ed. Desfossés, C.S.C., envoyé pour représenter le collège N.-D.-des-Neiges, est un ami de Saint-Césaire où, pendant quelques années, il a exercé son zèle apostolique auprès des élèves, et auprès des Rév. Sœurs de la Sainte-Famille dont il était le chapelain très dévoué.

Presque tous les anciens élèves du village de Saint-Césaire et de la paroisse se réunissent, le dimanche, 22 mai et fondent le " Cercle Saint-Césaire de Saint-Césaire."

Nous sourions avec bonheur à ce dernier né, ce Benjamin de la famille qui ne sera pas le moins utile, d'autant plus que les membres de ce nouveau cercle désirent coopérer tous ensemble, au travail déjà commencé par le comité organisateur du prochain Conventum.

Nous les en remercions ; la bonne volonté de tous nous est grandement nécessaire. Nous sentant soutenus par nos amis, par tous les " Cercles " de la fa-

mille, nous travaillerons avec plus de courage au succès des belles fêtes qui se préparent.

Les officiers élus sont: MM. C.-A. Phaneuf, président; Pierre Dussault, N.P., vice-président; Henri Grisé, secrétaire; Jean-Baptiste Senay, trésorier; Auguste Plamondon, Hor. Dubreuil, M.D., Alb. Denis et Léon Chabot, conseillers.

Les membres du "Cercle Saint-Césaire de Saint-Césaire" accepteraient volontiers tous les anciens élèves des paroisses environnantes qui voudraient s'adjoindre à eux; les portes de ce cercle sont largement ouvertes aux camarades, leurs voisins de Rougemont, Saint-Paul, etc., qui seront les bienvenus en unissant leur action à la leur.

C'est une excellente idée de se grouper, car si l'union des individus fait la force, que dire d'une force qui sortirait de l'union des différents "Cercles" entr'eux.

Nous espérons bien qu'il en sera ainsi, et qu'après le Conventum, les "Cercles Saint-Césaire" du Canada et des États-Unis continueront de fonctionner au grand avantage de ceux qui en font partie.

Le violent orage de mercredi soir, 25 mai, et celui de la nuit ont empêché Mgr Max. Decelles de venir au collège le jour de la première communion. jeudi dernier; mais Monseigneur ne voulant pas trop retar-

der sa visite promise, arrive à Saint-Césaire, lundi matin, 29 mai.

Les élèves du collège, musique en tête, vont au-devant de Sa Grandeur dont la voiture marche au milieu des rangs. Les cloches de la paroisse et du collège sonnent à toute volée au moment où Mgr de Saint-Hyacinthe traverse le village. Le drapeau national du Sacré-Cœur et le drapeau tricolore flottent au vent sur les tourelles du collège.

Mgr Max. Decelles est reçu par le personnel du collège commercial lorsqu'il met pied à terre à l'entrée de la maison, et Sa Grandeur adresse un mot de bienveillance à chacun des religieux qui baise son anneau pastoral.

Les cérémonies de la confirmation se déroulent au milieu de quelques chants appropriés à la circonstance. Une quarantaine d'enfants s'approchent du sanctuaire où Mgr l'évêque leur confère le sacrement qui fait les soldats de Dieu.

Le Révérend M. Th. Boivin, curé de Saint-Césaire, dans une pieuse allocution, explique le sens des prières qui terminent la Confirmation.

Ensuite Sa Grandeur, dont l'état de santé ne permet pas de longs discours, admire, du bas de la chaire, le bel ensemble du monument.

Monseigneur est ravi de voir cette œuvre d'art, et tout à l'heure, Sa Grandeur dira ce qu'elle en pense.

Après la cérémonie, les élèves se rendent à la salle des fêtes. Tous, rangés en demi-cercle, les uns derrière les autres, par ordre de taille, forment une magnifique couronne, ou plutôt une délicieuse corbeille de fleurs, car les élèves ayant conservé leurs décorations rouges et blanches de la "Ligue du Sacré-Cœur," le coup d'œil est ravissant.

A l'apparition de Mgr de Saint-Hyacinthe, un grand élève, Ernest Deguire, celui qui est de toutes les fêtes parce qu'il sait rendre ce qu'il ressent, exprime dans un beau langage les sentiments de joie et de reconnaissance que fait naître dans tous les cœurs, la présence de Mgr Max. Decelles au collège de St-Césaire.

— "Je suis heureux moi-même, répond Sa Grandeur de me trouver ici; depuis longtemps je voulais voir votre belle chapelle terminée. Je remercie Dieu, auteur de tous dons, ensuite le R. P. Léonard et tous ceux qui ont contribué à l'érection de ce merveilleux sanctuaire, d'avoir donné au diocèse de Saint-Hyacinthe ce véritable bijou. Je ne doute pas que vos prières au Sacré-Cœur ne soient ferventes, conjurez surtout le Seigneur de vous donner les qualités qui font les bons soldats du Christ. Vous demandez à

Dieu de prolonger mes jours; je ne suis pas nécessaire, mais si mon divin Maître veut me laisser au milieu de mes chers diocésains, j'accepte. Vous priez aussi, j'en suis sûr, pour votre digne supérieur, le bon Père Léonard dont la santé laisse à désirer, afin qu'il continue encore longtemps à diriger cette maison."

Ensuite Mgr M. Decelles entend avec satisfaction la lecture d'une longue liste de 53 élèves qui ont mérité de figurer sur le tableau d'honneur du mois de mai. Sa Grandeur adresse des félicitations à ces vaillants, et complimente aussi les petits enfants du Rév. Frère Donat qui, paraît-il, sont des perfections.

Dans la soirée, Mgr l'évêque se rend au couvent des Rév. Sœurs de la Présentation où les jeunes filles, toutes habillées de blanc, reçoivent Sa Grandeur avec une véritable allégresse.

Le mois de juin consacré au divin Cœur de Jésus, réunit tous les soirs, les religieux et leurs élèves au pied du sanctuaire, dans la ravissante et gracieuse chapelle, qui est elle-même un ex-voto d'amour et de reconnaissance.

Tous les jours, les bienfaiteurs de ce pieux monument ont une prière qui monte pour eux vers le trône du divin Rédempteur; mais, au mois de juin, les prières sont spéciales et plus ferventes.

La fin de l'année scolaire approche, les classes achèvent leurs compositions pour les prix, les élèves se préparent à subir dignement leur dernier examen. Pour mener de front tous ces différents travaux, il faut du cœur, du courage, de la bonne volonté, d'autant plus que le souvenir très prochain des vacances, vient souvent distraire pendant les heures d'étude.

Comment faire honneur à toutes ses obligations, lorsqu'on est un écolier sérieux? La chose est facile dans un collège chrétien.

Les congrégations enseignantes honorent tout particulièrement Saint-Louis de Gonzague comme patron de la jeunesse studieuse, et lui consacrent les six derniers dimanches de l'année scolaire.

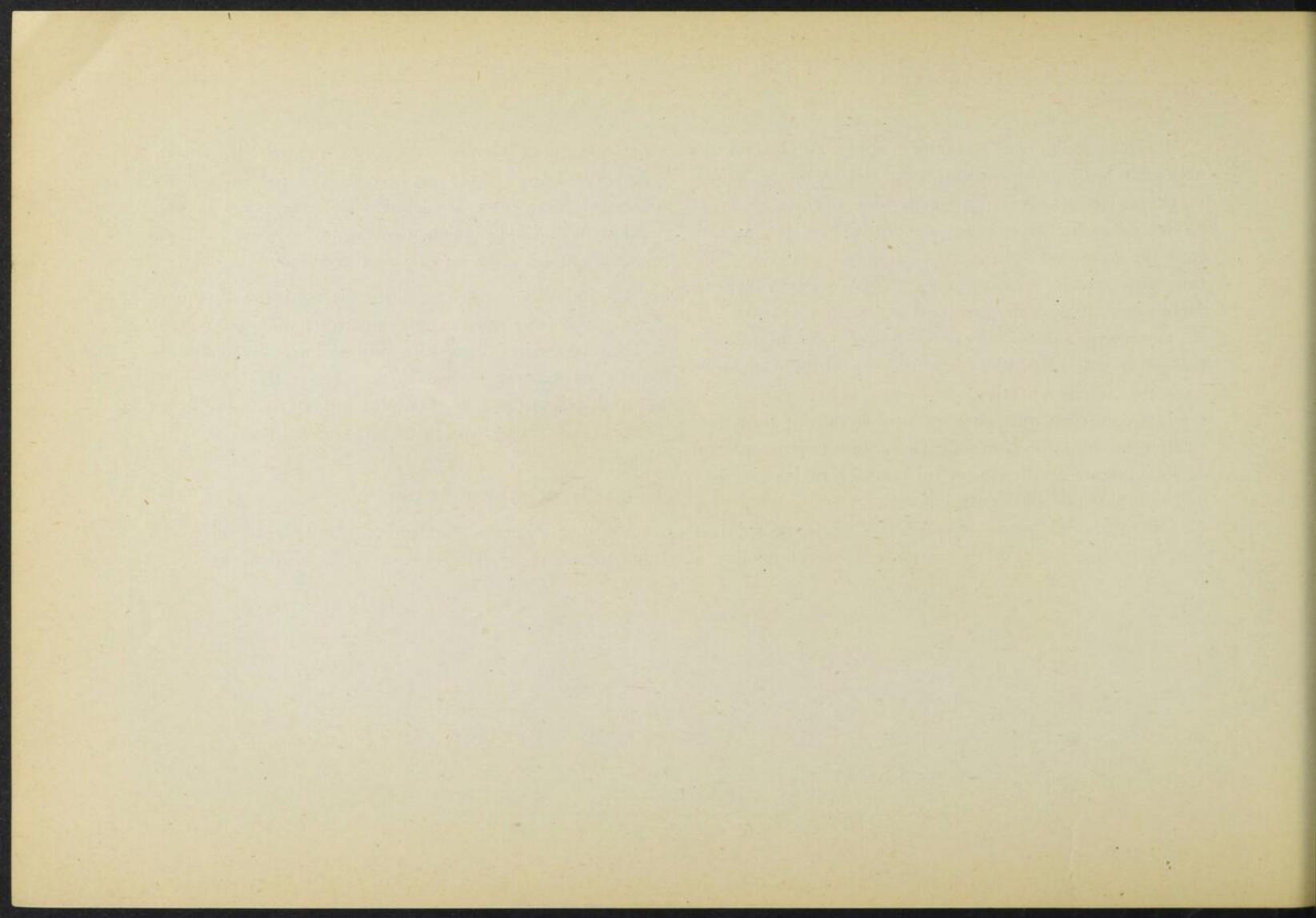
Outre que les beaux exemples de ce jeune saint et son patronage sont un trésor pour les écoliers, il y a

une indulgence plénière à gagner, chacun des six dimanches. Aussi pour profiter de ces précieux avantages, et mettre leurs vacances de 1904 sous la protection de Saint-Louis de Gonzague, les élèves suivent pieusement les exercices en son honneur.

La fin d'une année scolaire est toujours vivement désirée dans les maisons d'éducation; mais au collège de Saint-Césaire règne une animation extraordinaire parmi les maîtres et les élèves. Les allées et venues se multiplient, on court plutôt qu'on ne marche, et l'expression d'une entière allégresse se lit sur tous les visages.

Quelle en est donc la cause?

Veillez, cher lecteur, me continuer votre bienveillante attention, le récit suivant vous le dira.

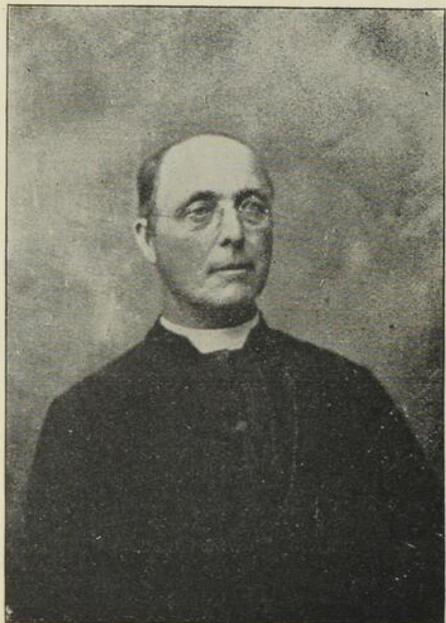


CONVENTUM

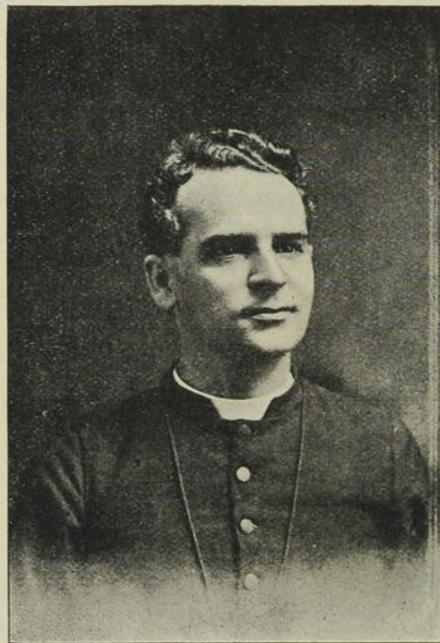
des

Anciens Elèves du Collège Commercial
de Saint-Césaire

1904



Rev. Fr. SERGIUS, C.S.C.



Rev. Fr. DONATIEN, C.S.C.

FETES DU CONVENTUM

DES

Anciens Elèves du Collège Commercial de Saint-Césaire

20, 21, 22 JUIN 1904

Je peux vous affirmer que j'entreprends ce récit avec une réelle appréhension. Comment exprimer par la plume ce que mes yeux ont contemplé avec tant de bonheur, ce que mes oreilles ont entendu comme discours, mélodies, musique, chants d'amour et d'allégresse; ce que j'ai ressenti dans le plus intime de mon cœur? Comment rendre sensible le souvenir inoubliable des fêtes qui ont rempli d'une douce joie pendant trois jours, les chers anciens élèves, le collège commercial de Saint-Césaire et les citoyens de cette belle paroisse?

Inévitablement j'oublierai quelque chose, et ce sera mon grand chagrin lorsque cet oubli me sera signalé. La responsabilité d'un chroniqueur est terrible; il voudrait tout dire, il lui semble qu'il dit tout, qu'il ne laisse rien dans l'ombre ni les personnes, ni les événements, et parfois, comme il se trompe! Cependant je vais essayer de m'acquitter consciencieusement de ma tâche.

Dès le 30 mars de cette année, un comité d'organisation se forme dans le collège, afin d'étudier le meilleur moyen à prendre pour la réussite de cette très sérieuse entreprise.

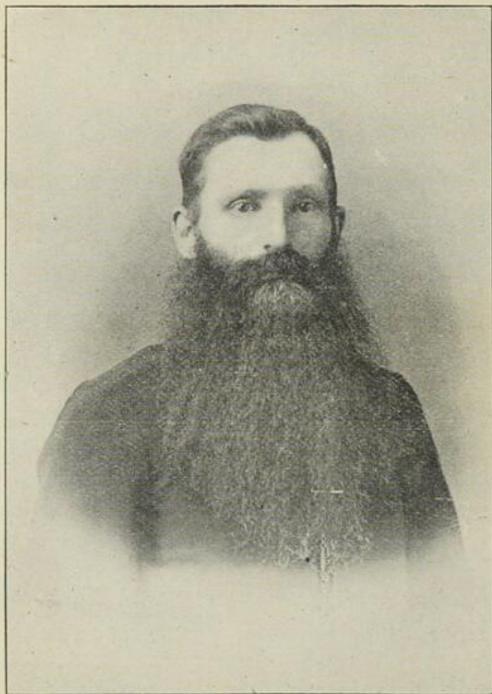
Le Rév. P. Léonard en est le président; Le Rév. P. Elphège Guertin, nommé organisateur; Rév. Fr. Marie-Auguste, secrétaire; Rév. Frères Sergius, Emery, Antoine, Donatien, conseillers.

Un appel est adressé aux anciens professeurs et aux anciens élèves. Cet appel est ainsi formulé:

COLLÈGE DE SAINT-CÉSAIRE, avril 1904.

A nos anciens professeurs ou élèves, à qui le projet du Conventum ne serait pas encore connu.

Depuis quelques mois, nous préparons une convention générale de tous les professeurs et élèves de notre collège, depuis sa fondation, en 1869.



Rev. Fr. ANTOINE, C.S.C.



Rev. Fr. EMERY, C.S.C.

Cette réunion, dont il était question depuis plusieurs années, a été demandée par les anciens avec une insistance qui n'est égalée que par leur attachement à notre commune *Alma Mater*.

Il a été décidé que ce grand Conventum aurait lieu les 20, 21 et 22 juin prochain. Tous ceux qui ont passé quelque temps au Collège, soit comme professeurs, soit comme élèves, pensionnaires ou externes, sont cordialement et chaleureusement invités.

Préparez-vous donc à vous soustraire pendant quelques jours à vos occupations et au bruit des affaires pour venir revivre l'existence paisible et joyeuse de vos jeunes années.

Vous retrouverez le collègue rajeuni par toutes sortes d'améliorations et largement ouvert pour vous recevoir tous, si possible. Vous y reverrez vos anciens maîtres: ils ont vieilli sans doute, mais leur cœur n'a pas changé et ils vous attendent à bras ouverts.

Vous y rencontrerez vos camarades d'autrefois, ces amis sincères que vous avez peut-être perdus de vue depuis votre sortie du collège, il y a dix, vingt ou trente ans.

Venez donc jouir du bonheur qui vous attend et qui très probablement ne reviendra plus.

Le train régulier de Montréal amènera, le soir du 20 juin, les joyeux camarades de Montréal et des États-Unis.

Le lendemain, mardi — Grand'messe, Banquet et Congrès.

Le mercredi — Distribution des Prix, Messe et Procession de la Saint-Jean-Baptiste, puis, le soir, séance dramatique, donnée par le cercle d'Holyoke, ayant à sa tête une fanfare de quarante musiciens, tous anciens élèves des États-Unis. Enfin, procession aux flambeaux, illumination et feu d'artifice.

Comme vous le voyez, tout fait espérer une fête magnifique.

Venez donc en foule, venez tous: nous serons en mesure de vous recevoir. Pour plus amples informations, adressez-vous au

R. P. L.-É. GUERTIN, PTRE, C.S.C.,

Ancien élève,

Organisateur du Conventum.

Les grandes lignes ainsi tracées, il ne s'agit plus que de mener à bonne fin ce qui est le plus convenable à la réussite de cet important conventum.

Immédiatement, pendant les heures de récréation et les moments libres de la journée, sous la très habile direction du Rév. Fr. Antoine, quelques élèves se mettent à l'œuvre et préparent la décoration des fenêtres du collège qui disparaîtront pour faire place à des transparents variés du plus bel effet.

Le Rév. Fr. Datien, qui a bien voulu quitter sa paisible et charmante retraite de Sainte-Geneviève, pour rentrer dans le tumulte des affaires, se charge de la décoration intérieure des appartements. C'est à ce Rév. Frère que nous devons aussi l'arc de triomphe monumental qui, avec sa double arcade, verra passer les anciens élèves venant saluer leur *Alma Mater*; une inscription leur dit: "*La reconnaissance vous amène — L'affection vous reçoit.*"

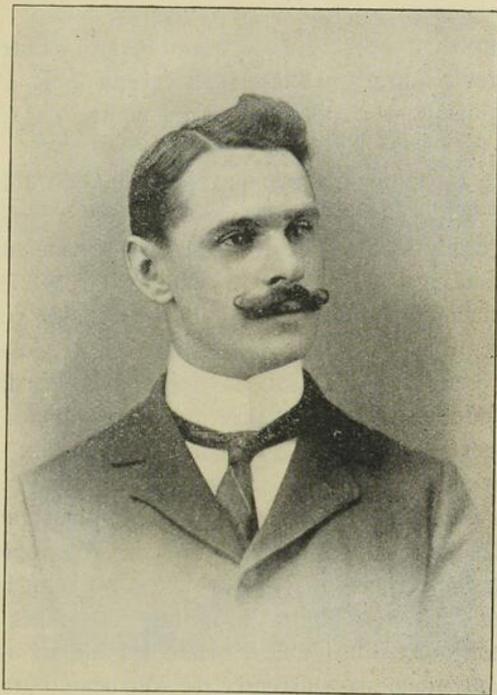
Les élèves les plus expérimentés prêtent de bonne grâce leurs jeunes talents et leurs doigts de fée, dans tout ce que l'art inventif des deux maîtres leur demande de goût, de savoir et de patience. Une mention spéciale est due à: Lorenzo Neveu, Georges Grégoire, Philippe Coupal, Sénec.-G. Sénécal, Egide Lefrançois, Moïse Racicot, Ant. Chapdelaine, Rosario Demers, Arthur Marcotte, Frédéric Gilbert, Arthur

Desnoyers, Achille Jarry, Arthur Brisson, L.-André Phaneuf, Arthur Lévesque.

Tous les jours, de tous les côtés, soit du Canada, soit des Etats-Unis, les lettres d'adhésion arrivent nombreuses au Collège. Toutes ces correspondances disent avec quelle joie l'idée d'un Conventum est acceptée.

Les présidents et vice-présidents des différents "Cercles de Saint-Césaire", de Montréal: M. Jos.-D. Bergeron, R. P. Arth. Guertin, O.M.I.; de Holyoke: MM. docteur A.-S. Ménard, Jos.-D. Goddu; de Pawtucket: MM. Noé-L. Nadeau, docteur F. Gagnon; de Saint-Hyacinthe: MM. L.-A. Guertin, Arth. Lamothé; de New-Bedford: MM. Am. Grenier, Alf. Guertin; de Saint-Césaire: MM. C.-A. Phaneuf, P. Dussault, n'ont rien négligé pour assurer le succès complet de cette réunion qui allait faire tressaillir d'aise, tous les amis de notre sympathique *Alma Mater*.

Les anciens élèves qui ne peuvent quitter leurs emplois pour assister à cette grande fête de famille expriment avec regrets, toute la peine qu'ils en ressentent.



M. J. D. BERGERON



M. NOÉ L. NADEAU, Avocat
Député du Rhode Island, U.S.

Première journée — Lundi, 20 juin.

Réception des anciens élèves

Tout est donc préparé et le lundi 20 juin arrive à la grande satisfaction de tous.

Le soleil qui, à lui seul est une fête, envoie depuis quelques jours ses plus chauds rayons, comme autant de sourires qui illuminent les joyeux visages, et répandent l'entrain et le bonheur.

Dans la fièvre de la préparation, les décorateurs du collège et les décorateurs non moins habiles du village, ont toujours eu pour eux le vent et les étoiles, c'est dire que tout réussit à leurs souhaits.

La journée se termine; il est 7 heures du soir.

De toutes les routes qui aboutissent au joli village de Saint-Césaire arrivent les anciens élèves de Rougemont, de Saint-Damase, de Saint-Paul d'Abbotsford, de Saint-Pie de Bagot, de L'Ange-Gardien, de Sainte-Brigide, etc.

Toutes les rues sont encombrées par les citoyens du village se rendant à la gare, afin d'y recevoir les anciens étudiants de leur collège.

Le " Cercle Saint-Césaire " de Saint-Césaire, est

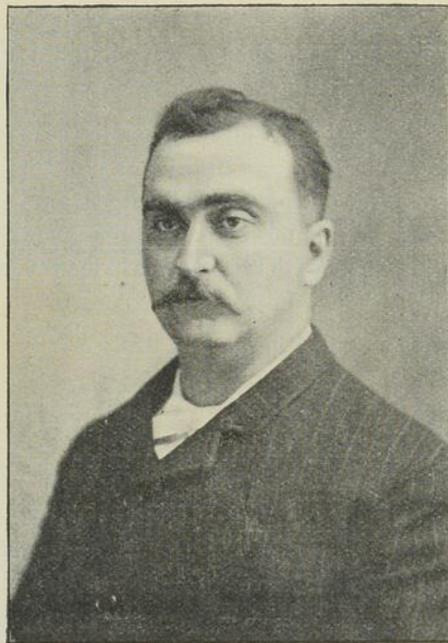
au complet, avec sa belle décoration qui montre tout le souvenir que ses membres conservent du R. P. Léonard, puisque son portrait est au centre de leur insigne.

Une médaille, frappée par les soins du Rév. Fr. Donat, brille sur toutes les poitrines des religieux et d'un grand nombre d'élèves, jeunes ou anciens. Je l'ai même remarquée sur la soutane de M. le curé. Cette médaille, attachée avec un ruban aux couleurs du collège, bleu et blanc, porte d'un côté le Collège de Saint-Césaire vu dans son ensemble, avec les dates — 1869 fondation — 1904 Conventum, et sur le revers les armes de la Congrégation de Sainte-Croix. C'est un charmant et gracieux souvenir.

Les environs de la gare ne laissent plus une place vide; les élèves du collège, musique en tête, ont peine à se frayer un passage. Le train est en retard de 40 minutes. Heureusement la fanfare, avec ses musiciens toujours infatigables, calme les impatiences en exécutant quelques morceaux de son beau répertoire. Un brave Canadien, avec lequel je lie conversation, admire surtout le jeune élève qui, beaucoup plus pe-



*M. ALCÉE PHANEUF,
Président du Cercle Saint-Césaire de Saint-Césaire*



*M. L. A. GUERTIN
Président du Cercle Saint-Césaire de St-Hyacinthe*

tit que sa grosse caisse, semble mener à lui seul tous ses camarades...

Un gros nuage noir se lève à l'horizon et cache les derniers rayons du soleil; cette chaude journée se terminerait-elle par un orage?

Nous avons le temps de nommer les maîtres et les élèves qui composent la fanfare du collège; les uns et les autres s'acquittent trop bien de leur mission pour ne pas leur donner une place d'honneur dans ce récit, surtout au très distingué chef, le Rév. Fr. Donatien qui pendant l'année n'a ménagé ni ses peines, ni sa patience pour former un corps de musique, la joie de toutes nos fêtes.

Cornet-solo: Révérends Frères Donatien, C.S.C., directeur; Avila, C.S.C.; M. Ernest Deguire; *Premier cornet:* M. Georges Gagnon; *Deuxième cornet:* M. Conrad Guertin; *Alto-solo:* M. Isaïe Brunelle; *Premier alto:* M. Henri Fraser; *Deuxième alto:* M. Arthur Guertin; *Troisième alto:* M. Rosario Couture; *Premier trombone:* M. James Burns; *Deuxième trombone:* M. Henri Gosselin; *Premier ténor:* M. William Sylvestre; *Deuxième ténor:* M. Ernest Ravenelle; *Baryton:* Rév. Fr. Fortunat, C.S.C.; *Basse Si B:* M. Charles Monat, Rév. Fr. Léonardus, C.S.C., M. Al-

fred Auger; *Petite caisse:* M. Adélarde Malo; *Grosse caisse et Cymbales:* M. Charles Letendre.

Le train de Montréal est signalé, il passe à Saint-Michel de Rougemont. Je ne sais de quel côté les cœurs battent le plus fort; est-ce du côté des arrivants, est-ce du côté de cette foule impatiente? Ce qui est certain, c'est que les poitrines se soulèvent en même temps, et que tous les cœurs battent à l'unisson lorsque le convoi arrive au quai de Saint-Césaire.

Des longs wagons américains, wagon *Pullman* spécial, descendent de tous les côtés, des hommes, quelques dames, des jeunes gens, des musiciens. Les uns et les autres voient dans la foule qui les acclame, un ami, un frère, son père, sa bonne mère se tenant en dehors du tumulte, pour mieux serrer dans ses bras le fils qu'elle attend.

Quelques torches répandent assez de clarté pour se reconnaître à peu près, se saluer réciproquement et prendre vite sa place dans le défilé qui commence à s'avancer. La fanfare du collège et les élèves se mettent en tête, ensuite la belle fanfare du cercle "Saint-Césaire des États-Unis" précède les anciens élèves des États-Unis, de Montréal, auxquels se sont joints les anciens élèves de Saint-Césaire et des environs.



FANFARE DU COLLÈGE — 1904

En passant à côté de la demeure de M. le docteur A.-M. Bernard, maire du village, le cortège s'arrête, la musique salue l'aimable magistrat de Saint-Césaire. Le docteur Bernard paraît dans la galerie enguirlandée de sa belle résidence; le drapeau tricolore flotte sur le haut de la tourelle où des feux électriques font ressortir un brillant décor, bleu, blanc, rouge.

La musique se tait, M. le maire veut parler. "L'heure avancée de la journée, dit l'honorable magistrat, n'est pas aux longs discours. La reconnaissance vous amène, messieurs, le village de Saint-Césaire vous reçoit avec bonheur et vous voyez qu'il a mis ses habits de fête. Vous avez raison d'être fiers de votre maison d'éducation, et tout ce qui peut la grandir, la rendre plus belle nous va droit au cœur. Dirigez-vous vers votre cher collège, messieurs, l'affection de vos anciens maîtres vous attend. Amusez-vous, réjouissez-vous, prenez du plaisir; ici, vous êtes chez vous, soyez les bienvenus."

Le cortège reprend sa marche, passe sous des arcs de triomphe élevés de distance en distance; les rues sont pavoisées, les galeries des maisons éclairées par des festons de lanternes vénitienes, donnent un air de fête qui a son cachet joyeux; les drapeaux où domine celui du Sacré-Cœur et le tricolore flottent sur

la plupart des habitations. La vue de ce drapeau français me remue profondément, mais ce n'est pas le moment des émotions, je reviens de suite à la réalité, les deux fanfares sont là qui me disent dans leurs accords harmonieux que je dois partager la joie commune.

Comment peut-il en être autrement; nous arrivons dans la rue Notre-Dame, et cette avenue, au milieu des grands arbres où brillent des centaines de lanternes aux feux multicolores, présente un coup d'œil féérique. L'esplanade de l'église, le jardin du presbytère, les bosquets du couvent, les maisons particulières resplendissent sous leurs multiples lumières.

Mais, en pénétrant dans le parc du collège brillamment illuminé par des lampes électriques, de nombreuses lanternes chinoises à demi-cachées dans la verdure, et des ballons lumineux qui se balancent aux branches des arbres, on est saisi d'une vive admiration qui augmente encore lorsqu'on aperçoit la façade du collège commercial, que les transparents des fenêtres ont réellement transformée en palais des "Mille et une nuits!" L'aspect est magique, et la foule qui a suivi le cortège ne peut taire ses expressions très flatteuses pour les auteurs de cette superbe décoration.

Longtemps on examine ces vitraux, nouveau genre, dont les uns laissent voir les armes du Souve-

rain Pontife Pie X, entourées des clefs et surmontées de la tiare; les autres montrent la couronne royale d'Angleterre, l'érable du Canada, l'étendard du Dominion, le drapeau français, le drapeau britannique. Ici le bel étendard du Sacré-Cœur se déploie tout entier. Là, deux mains entrelacées attirent les regards avec ces mots: France-Canada; au-dessus on lit: Fraternité, et au milieu brillent les armoiries de la ville de Neuilly-Paris.

Plus loin, un livre ouvert: sciences, surmonté d'une croix. En bas, des notes de musique, très lumineuses, reproduisent la *Cantate* de bienvenue. Vis-à-vis se détachent une lyre, un tambour et d'autres instruments. Plus haut, une splendide décoration marque l'entrée de la chapelle: Ostensorio d'or, ciboire, calice merveilleusement découpés et entrelacés de ceps de vigne et d'épis de blé. Aux autres fenêtres, des mosaïques de toutes couleurs, des dessins fantaisistes de

toutes formes, et même un salut aux anciens élèves, en signes sténographiques.

Le génie du Rév. Fr. Antoine, du Rév. Fr. Datien et des autres professeurs qui ont orné leurs fenêtres, s'est donné un libre cours, et maîtres et élèves, tous ont réussi à revêtir l'*Alma Mater* d'une vraie parure de bonne grand'mère, qui veut reprendre ses brillants atours de jeunesse pour sourire à ses petits-enfants.

Pendant que les spectateurs s'extasient devant le "palais enchanté," la fanfare du "Cercle Saint-Césaire des États-Unis" salue le R. P. Léonard qui, debout sur le perron du collège, souhaite la bienvenue à tous ses anciens élèves, au nombre d'environ 500. Le Rév. Père supérieur invite les arrivants à réparer leurs forces par un modeste repas, toutefois après avoir apposé leurs signatures sur le "Livre d'Or" du Conventum.

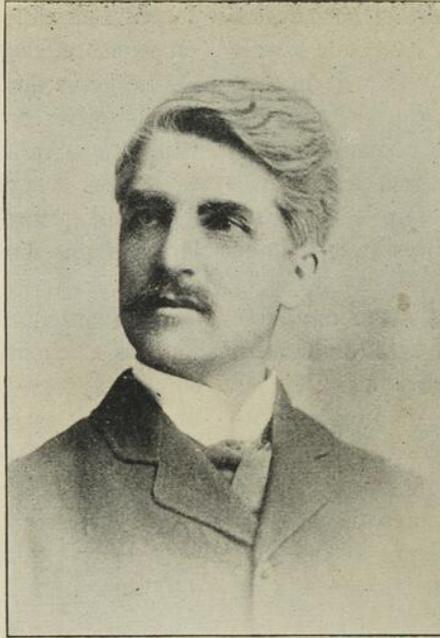
Séance de bienvenue

A 10 heures, sous la présidence du Rév. Père G.-A. Dion, supérieur provincial de la Congrégation de Sainte-Croix, dont l'aimable présence rehausse l'éclat

de nos fêtes, réunion générale dans la salle théâtrale splendidement décorée: guirlandes, trophées, cartouches, transparents, petits drapeaux jettent un air

de bonheur parmi la nombreuse assemblée qui, en attendant l'ouverture de la séance, examine les sentences écrites sur des banderoles aux couleurs gracieuses: "*Les vertus et les sciences rendent les hommes recommandables*" — "*Honesty is the best policy*" — "*Je me souviens*" — "*Prière, étude, gaieté, amitié font notre bonheur*" — "*Salut fraternel aux anciens élèves*".

La séance commence et sur la proposition de M. Joseph Tétrault, de Montréal, secondé par M. Joseph Goddu, de Holyoke, Mass., E.-U., les assistants nomment à l'unanimité, moins une voix, le président d'honneur qui devra, pendant ces trois jours, se trouver à la tête des anciens élèves. Cette haute dignité est dévolue à M. Napoléon Dufresne, de Saint-Césaire, qui prend place au fauteuil réservé.



M. NAP. DUFRESNE, Ex. M. P. P.
Président Général du Conventum

L'orchestre joue un harmonieux morceau: "*Merry American March*" — Les "*Airs Canadiens*" ont l'honneur d'être accompagnés par toute la salle entière qui, d'une seule voix, répète le refrain.

La "*Cantate de bienvenue*" paroles de X. . . , musique de Léon Ringuet, de Saint-Hyacinthe, a été très applaudie; le ton expressif du Rév. Fr. Donatien et la belle voix de Ernest Deguire formaient un charmant duo.

La société chorale du collège a mérité, par la bonne exécution de ces deux chants, les vifs applaudissements des anciens élèves qui veulent retenir les principaux couplets de cette cantate: "*Vous souvient-il?*"

ière voix.

Vous souvient-il encor des jours,
Des jours si beaux de notre enfance?

2e voix.

Le temps qui sans repos avance
Les a submergés dans son cours.

Choeur.

Mais nous gardons la souvenance,
Malgré le temps, malgré son cours,
De notre fugitive enfance
Et de ces heureux jours
Toujours.

1ère voix.

Laissons aujourd'hui de côté
Nos luttes pleines de tristesse ;

2e voix.

Et revenons à la gaieté
Des beaux jours de notre jeunesse.

Duo.

Dans ces murs calmes et riants,
Loin des atteintes de l'envie,
Revivons ensemble la vie,
La vie heureuse des dix ans.

Choeur.

Oui, revenons à l'innocence
Malgré le temps, etc.

1ère voix.

Nous serons les enfants
Que l'on conduisait à l'école ;

2e voix.

Et nous irons cheveux aux vents
Le sac de livres sur l'épaule :

Duo.

Reprendre place sur nos bancs
Au milieu de tous ces saints prêtres,
Comme jadis, toujours nos maîtres,
Nos bons maîtres aux cheveux blancs.

Choeur.

Car nous gardons reconnaissance,
Malgré le temps, malgré son cours
Aux protecteurs de notre enfance.
Et de, etc.

1ère voix.

Nous irons nous agenouiller
Dans l'humble et tranquille chapelle ;

2e voix.

Oui, nous irons encor prier
Puisque la cloche nous appelle.

Duo.

Et nous donnerons libre cours
Ensuite aux espiègeries,
Comme aux folâtres causeries
De ces inoubliables jours.

Choeur.

Car nous gardons la souvenance
Malgré le temps, etc.

1ère voix.

Cela n'est plus!

2e voix.

Mais le passé

Duo.

Revit tout dans notre mémoire

1ère voix.

Et l'esprit n'est jamais lassé

2e voix.

De cette jeunesse illusoire:

Duo.

Puisque le ciel nous réunit
Comme aux jours de notre jeunesse
D'une voix pleine d'allégresse
Chantons en cet instant béni:

(Les voix se partagent.)

1er choeur.

Où, bénissons la souvenance

2e choeur.

Où, etc.

1er choeur.

De notre fugitive enfance

2e choeur.

De notre, etc.

Choeurs réunis.

Et de ces heureux jours
Toujours.

Les souhaits de bienvenue sont adressés aux anciens élèves par Isaïe Brunelle. Cet élève est écouté attentivement; sa bonne lecture, le ton sympathique avec lequel il s'énonce plaisent aux assistants qui le félicitent. (1)

Le docteur Ménard, de Holyoke, répond au nom

(1) Les adresses et les discours prononcés pendant le Conventum sont imprimés à la fin de ce volume. Plusieurs toasts ou réponses ne nous ont pas été remis.

des anciens élèves, et s'acquitte de cette tâche avec un réel talent.

Sylvio Authier paraît sur le théâtre; sa présence seule soulève des applaudissements prolongés, ce jeune élève est connu, il a fait les délices de toutes nos soirées; Sylvio joue un ravissant solo de violon qui le fait chaleureusement acclamer.

Ensuite Ernest Deguire récite — *A mon drapeau* — de Crémazie. Cette belle poésie, dite avec cœur, soulève de vigoureux applaudissements.

Une deuxième cantate: "*O Canada, mon pays, mes amours...*", paroles de Sir G.-E. Cartier, musique de l'abbé W. Beaubien. Ce chant patriotique impressionne vivement l'assistance.

Le président du conventum, M. Nap. Dufresne, prononce, avec une voix émue, le discours que les anciens élèves adressent au R. P. Léonard. Il exprime, au nom de tous, la joie de se retrouver en si grand nombre dans le collège, témoin de leurs premières luttes si pacifiques, en comparaison de celles qu'ils soutiennent actuellement dans la vie. Avec une expression toute de tendresse, M. Nap. Dufresne remercie le R. P. Léonard d'avoir convoqué ses anciens élèves dans leur chère *Alma Mater*, où ils retrouvent avec tant de bonheur, les maîtres vénérés qui ont dirigé

leurs premiers pas dans le chemin de la vertu, du travail et de l'honneur.

Le Rév. P. Léonard, en montant sur le théâtre, est applaudi avec une joie inexprimable et au milieu des vivats répétés, ce qui lui fait dire en riant: "Mais vous allez me faire peur et me troubler?..."

Lorsque le silence est rétabli, le R. P. supérieur, en quelques mots sortis de son cœur aimant, souhaite la bienvenue à ses chers anciens élèves. Il les invite à considérer le collège comme leur propre maison; "vous êtes chez vous, leur dit-il, plus vous vous réjouirez, plus nous serons joyeux nous-mêmes. Si vous êtes heureux de me revoir, je suis encore plus heureux que vous, pour bien des raisons qu'il serait trop long d'énumérer ce soir, je ne vous en dirai qu'une seule, c'est que, avant de mourir, j'avais à me réconcilier avec plusieurs d'entre vous..."

Un tonnerre d'applaudissements couvre la voix du Rév. Père supérieur pour bien lui faire comprendre que la réconciliation est faite sans aucune restriction. — "Je savais bien, continue le R. P. Léonard, que la réconciliation serait facile, car vos cœurs généreux sont portés à l'indulgence, et le mien ne se souvient plus que de vos tendresses d'enfant."

L'orchestre termine la séance, et chacun reçoit son billet de logement pour la nuit.

Les citoyens de Saint-Césaire ont offert généreusement leurs chambres disponibles, les Rév. Sœurs du couvent, la spacieuse salle de leur externat, et les élèves du collège, avec un désintéressement qui les honore, laissent libres leurs dortoirs, ils se contenteront d'un simple matelas placé dans leurs classes respectives.

Nous remercions sincèrement les uns et les autres d'avoir mis leur charité à notre disposition; nos inquiétudes pour loger tous les invités en ont été sensiblement diminuées.

Une forte pluie survenue pendant la séance a chassé la poussière des rues et rafraîchi la température, mais sans trop nuire aux décorations qui auront un renouveau de fraîcheur pour le lendemain.

Deuxième journée — Mardi, 21 juin

GRAND'MESSE ET SERMON DANS LA CHAPELLE DU COLLÈGE—
BANQUET — CONGRÈS.

Dès le matin, à la lumière naissante, on entend les bonjours joyeux des anciens élèves restés au collège, et, au fur et à mesure que les camarades logés dans le village, arrivent sous les frais ombrages du parc, l'animation augmente.

Hier au soir, bien des physionomies ont échappé aux regards curieux des amis qui se cherchaient. La reconnaissance est vite faite pour quelques-uns; mais pour le plus grand nombre, l'hésitation est manifeste, on ne s'aborde que doucement.

Et faut-il s'en étonner! Vingt-cinq ans de plus dans une existence, c'est un poids bien lourd! Les inquiétudes de la vie, les soucis de la famille laissent une empreinte et changent les traits d'une manière plus ou moins complète, car le temps qui efface tout n'a pas respecté le visage des écoliers devenus hommes. Mais le cœur sait retrouver sous une barbe brune ou blonde et sous une chevelure qui grisonne, son ancien voisin d'étude, son compagnon de jeu, son rival de classe, son ami des jours heureux.

Les conversations s'animent, et les joyeux éclats de rire annoncent que les souvenirs d'enfance re-



UN GROUPE D'ANCIENS ÉLÈVES DES ÉTATS UNIS

viennent à la mémoire. — Vraiment, c'est toi?... Ah! que je suis heureux de te revoir!... Que deviens-tu?... Es-tu marié?... Les interrogations se multiplient, les serremments de main s'entrecroisent, les paroles deviennent plus affectueuses, le bonheur est dans tous les yeux...!

Sur quelques paupières on voit perler une larme de joie lorsque, parcourant tous les groupes, le Rév. Père Léonard dit de sa forte voix qui va frapper jusqu'au cœur de l'ancien élève placé devant lui: "Oui, mon ami, je vous reconnais," et le bon supérieur, très ému lui-même, le nomme.

La même scène se renouvelle à chaque fois que les anciens rencontrent leur professeur de 1869, 1872, 1875, et même des autres années plus rapprochées du nouveau siècle. Ils n'ont plus leur figure de jeunesse, ces maîtres dévoués, mais ils ont conservé la bonté de leur cœur.

Le comité d'organisation avait invité à la fête, tous les religieux qui avaient professé dans le collège de Saint-Césaire depuis sa fondation, et cette délicate attention les avait remplis d'une joie facile à comprendre. Si l'élève est heureux de revoir le Mentor de ses jeunes années, celui-ci l'est encore plus de sa-

voir que son écolier d'autrefois est resté bon chrétien et homme de devoir.

Doux moments d'une réelle émotion, où le cœur en dit plus long que les paroles!... Laissons ces chers anciens se raconter leurs impressions, et jetons un coup d'œil sur le collège.

Son aspect est vraiment imposant. Sa belle façade, décorée de multiples drapeaux que la brise du matin fait voltiger légèrement, laisse apercevoir quelques fenêtres ouvertes où un ami, avec un geste sympathique, envoie son joyeux "*good morning*" à ceux qui l'interpellent.

Le parc est superbe avec sa parure printanière; les gazons eux-mêmes ont un langage, car au milieu de leur verte pelouse, les bégonias forment en lettres bien apparentes: "*Bienvenue!*" "*Welcome!*"

Les tourelles du collège laissent flotter le drapeau national du Sacré-Cœur, le drapeau français et l'étendard britannique.

GRAND'MESSE DANS LA CHAPELLE DU SACRÉ-CŒUR

La cloche de l'*Alma Mater* qui jadis sonnait pour le travail, sonne aujourd'hui pour la gaieté, pour le bonheur, mais elle sonne aussi pour la prière.



VUE DU COLLÈGE PENDANT LE CONVENTUM

Tous les anciens élèves se dirigent vers la chapelle. Oh! comme l'inscription qui en décore la porte d'entrée est bien de circonstance: "*Le Sacré-Coeur a souri en voyant ses enfants à ses pieds*". Oui, le divin Cœur de Jésus a souri en voyant si nombreux ceux qui, autrefois, se prosternaient à son autel avec toute la ferveur de leur jeunesse. Beaucoup l'ont conservée cette ferveur, car pendant la grand'messe, j'ai vu le chapelet s'égrener entre les doigts de mes voisins, hommes ou jeunes gens.

Le saint sacrifice est offert par le R. P. Léonard, ouvrier de la première heure, comme le dira si éloquemment le prédicateur de cette journée. Le célébrant est assisté du Rév. J.-H. Beaudry, de Pike River, diacre, et du Rév. P. Arthur Guertin, O.M.I., de Montréal, sous-diacre, anciens élèves. Le chant est confié aux jeunes élèves du collège. L'orgue est tenu par M. Joseph Brodeur, de North Adams, et nous avons le bonheur d'entendre le docteur A.-S. Ménard, d'Holyoke, enfant de Saint-Césaire, qui aujourd'hui et demain ne permettra pas à la fatigue d'arrêter sa belle voix si sympathique. Le jeune Sylvio Authier a su tirer de son harmonieux violon des notes qui élèvent l'âme et la font monter vers Dieu.

Après la communion, le R. P. Frédéric Tessier,

C.S.C., s'approche de la balustrade et adresse la parole au charmant auditoire qui est entouré d'une belle couronne de prêtres, anciens élèves de la maison, et de tous les religieux de Sainte-Croix, anciens élèves de Saint-Césaire ou anciens professeurs dans ce collège.

Il est fâcheux que nous ne puissions mettre sous vos yeux, le sermon du Rév. Père F. Tessier, premier élève du collège. De telles paroles ne peuvent être résumées. C'est un cri du cœur qui a profondément émotionné les assistants.

Le saint sacrifice continue au milieu d'un grand recueillement. De pieux soupirs ont dû s'élever jusqu'aux pieds de la statue du Sacré-Cœur, de ce Cœur aimant qui contemplant avec tendresse ses enfants accourus de tous les points du Canada: Province de Québec, Nouveau-Brunswick, Ontario, Manitoba et des États-Unis: Vermont, New-Hampshire, Massachusetts, New-York, Rhode-Island, Connecticut, Californie.

De la part de quelques-uns, la reconnaissance est dûe au divin Sauveur, et je suis persuadé que tous se sont ressouvenu des heureux jours de leur enfance où l'âme est plus près de Dieu, parce qu'elle n'est pas encore ternie par les péchés sciemment consentis.



PARC DU COLLÈGE — UN GROUPE D'ANCIENS ÉLÈVES — CONVENTUM 1904

Entre la messe et le banquet, les anciens élèves se répandent dans le parc, dans la cour, dans les classes; ils veulent revoir les endroits où, jeunes encore, ils luttèrent pour le succès. Autant de souvenirs juvéniles qui éloignent pour un moment les soucis de l'heure présente.

Le brouhaha des conversations monte jusqu'à ma chambre; j'entends même ces paroles: "Mon oncle, ne bougez plus! Papa, tenez-vous droit!" Ce sont de jeunes élèves du collège qui s'offrent le plaisir de la photographie. Un peu plus loin, des artistes de Montréal prennent quelques groupes d'anciens élèves disséminés dans le parc.

A un certain moment, tous sont priés de se ranger sur le trottoir devant le bâtiment du milieu, un jeune homme veut prendre le groupe entier.

Cet habile photographe n'est autre que M. Émile Paquette, le jeune élève d'autrefois, dont nous avons raconté la guérison miraculeuse, en juin 1894. Lui aussi a voulu quitter un instant ses occupations, pour venir se prosterner devant son Bienfaiteur insigne, et lui dire avec un accent reconnaissant: "Seigneur, je me souviens!..."

Quelle est donc cette cloche que j'aperçois au mi-

lieu du parc, et qui résonne si souvent sous les coups frappés par tous ceux qui passent près d'elle?

Écoutez son histoire.

Sur les bords du superbe Saint-Laurent, se trouve un endroit délicieux où la paroisse Saint-Joseph de Sorel s'est établie. C'est là que, pendant l'été, les citoyens de Saint-Joseph et de Sorel, viennent se reposer sous les frais ombrages qui couvrent les bords du fleuve.

Et même en ce moment, plusieurs petits abris, simples résidences d'été, commencent à s'échelonner en haut de la côte, rive droite, d'où l'on a une vue splendide sur le Saint-Laurent et l'île verdoyante de Saint-Ignace.

M. Georges Letourneau, ancien étudiant du collège Saint-Césaire, voulut construire sa maison dans ce nouvel Eden, et, en creusant les fondations, mit à découvert une cloche, à la voix pleine et sonore.

Heureux de sa trouvaille, cet ancien élève de 1879 s'empressa d'envoyer cette cloche à son cher collège de Saint-Césaire, et en venant au Conventum, Georges Letourneau fut complimenté par le R. P. Léonard, comme généreux donateur.

D'où venait cette cloche?



UN GROUPE D'ÉLÈVES PENDANT LE CONVENTUM, 1901

Quelques-uns la faisaient sortir d'un bateau submergé par la tempête ou brisé sur les rochers. La cloche, sauvée par un matelot, avait pu être enterrée dans cet endroit, pour être reprise plus tard.

D'autres disaient qu'elle avait dû appartenir à quelque primitive chapelle, maison de prières des anciens colons, arrêtés par le beau site de cette charmante région appelée "Pointe du Saint-Laurent" et admirablement située au confluent de la belle rivière Richelieu qui vient mêler ses eaux à celles du grand fleuve.

La cloche seule aurait pu tirer d'embarras les interrogateurs, mais elle ne montre sur ses flancs arrondis que le millésime de "1765".

Cette cloche, suspendue maintenant aux arceaux du grand vestibule qui précède la salle d'étude, sonne les exercices propres aux élèves de l'*Alma Mater*.

Mais cette diversion ne nous empêche pas de retourner dans le parc où nous étions tout à l'heure. Voyez-vous le R. P. Léonard entouré de ses anciens élèves? Alors vous comprendrez la joie de l'un, les émotions des autres, si heureux de pouvoir lui redire tout leur amour, lui exprimer leur respectueux attachement.

Les professeurs du bon vieux temps sont aussi l'objet de touchantes manifestations.

Le Rév. Père Elphège Guertin est chaudement félicité et loué de son zèle déployé en entier, pour la bonne réussite du Conventum. Le cher Père a oublié ses fatigues passées, mais il en acquiert de nouvelles, car il se dépense sans mesure, se trouve partout, veille à tout.

Les absents du Conventum ne sont pas oubliés, car un grand nombre d'élèves n'ont pu quitter leurs résidences lointaines, et nous partageons leurs regrets exprimés d'une manière si touchante dans les lettres reçues au collège.

Votre souvenir ne nous en sera pas moins cher; je ne vous connais pas, mais je connais votre affection pour le Rév. Père Léonard, pour vos anciens maîtres, pour votre *Alma Mater*, et si ce résumé de nos inoubliables fêtes peut vous apporter quelques instants de consolation, je m'estimerai heureux d'avoir adouci vos regrets. Je sais ce qu'il en coûte d'être éloigné de ceux qu'on aime!...

BANQUET

L'horloge du premier étage marque une heure. Moment solennel de la soirée. Un son de cloche annonce le banquet.

Pour recevoir dignement nos aimables invités, la



SALLE DU BANQUET — CONVENTUM DE SAINT-CÉSAIRE 1904

grande étude avait été transformée en superbe et splendide salle de festin.

Là aussi, des décors d'une délicate nuance donnent à cette salle un magnifique coup d'œil. Des suspensions, en forme de larges étoiles, reçoivent de gracieuses guirlandes multicolores qui s'entrelacent les unes dans les autres, avant de retomber en festons le long des piliers.

Les sept fenêtres, donnant sur la galerie, disparaissent sous des transparents qui représentent les différents drapeaux de toutes les nations.

Les sept autres fenêtres de gauche, ornées de verdure, ont des rideaux blancs, brochés et rehaussés de rubans roses d'une grande fraîcheur. Deux lustres, d'une forme élégante et œuvre délicate des mains de nos plus jeunes élèves, se balancent aux deux extrémités de la salle dont la belle décoration est due au Rév. Fr. Datien.

Six longues tables de 88 couverts chacune remplissent ce superbe vaisseau. Les places sont presque toutes occupées. La table d'honneur n'a pas loin d'elle une petite estrade. C'est là que l'orchestre du collège jouera pendant le repas, et se fera applaudir plus d'une fois pour ses beaux accords d'harmonie.

Il semble inutile de dire que l'Économiste du collège

n'a guère été tranquille depuis un mois, chose facile à comprendre ; cependant, malgré le surcroît d'une besogne extraordinaire, le Rév. Fr. Sergius a toujours été à la hauteur de sa tâche, et si rien n'a manqué dans le service intérieur de la maison, présentons-lui nos sincères compliments, et offrons-lui nos remerciements affectueux. Pourquoi ne pas faire remarquer qu'une table bien servie, ornée avec goût, indique une main directrice entendue dans ces sortes de fêtes ?

Je ne nommerai pas la Rév. Sœur de la Sainte-Famille qui a dirigé ce travail difficile, son humilité en serait effrayée, mais je dirai que toutes nos Rév. Sœurs et leurs compagnes des environs, venues à leur secours, ont réussi à merveille, non seulement à contenter les yeux de tous les convives, mais aussi à satisfaire les estomacs les plus délicats.

Les tables sont ornées de plantes vertes, les fougères entourent de belles fleurs rouges et bleues. De distance en distance, les gâteaux, en pièces montées, artistement ouvragées par les Rév. Sœurs, ressemblent à des pagodes chinoises ou à de petites tours Eiffel. Les serviettes, aux larges bordures bleues et roses, si douces au toucher, disposées avec symétrie dans les verres, jettent une note gaie tout le long des tables. Des corbeilles de...

Mais assez de description, j'aperçois quelques regards impatients qui cherchent le menu du banquet, contentons-les :

ENTREMETS

Jambon à la "35e."
Galantine à "*l'Alma Mater.*"

ROTIS

Dindons au "Piquet." Poulets à la "Fanfare."
Veau à la "Patoche."
Langues à la "Retenue."

LEGUMES

Pommes de terre à la "Césarienne."
Petits pois à "l'Orchestre."

SALADES

Salade de laitues. Conserves au vinaigre.
Tomates à "l'Oncle Sam."

DESSERTS

Tarte à "Lafayette."
Bagatelle à "La Canadienne."
Gélatine à "L'Américaine."
Gâteaux assortis.
Bananes, Fraises, Oranges.
Bière. Soda. Vin.

La table d'honneur est occupée par le Rév. Père G.-A. Dion, supérieur provincial de la Congrégation de Sainte-Croix, au Canada, M. Napoléon Dufresne, président du Conventum, le Rév. Père Léonard, supérieur du collège, le Rév. M. Th. Boivin, curé de Saint-Césaire, le R. P. Desfossés, C.S.C., MM. R. Gingras, vicaire à Granby, J.-A. Roy, vic. à Saint-Marc, Rév. C. Ménard, chapelain du "Cercle Saint-Césaire", de Saint-Hyacinthe, J.-A.-H. Lagacé, vic. à Saint-Césaire, A. Neveu, religieux des Pères Blancs, le docteur A.-M. Bernard, maire du village, M. Ch. Meunier, maire de la paroisse.

Les professeurs du temps passé sont placés au milieu de leurs élèves de l'époque. Les prêtres, les religieux Oblats, Trappistes, de Sainte-Croix, anciens étudiants du collège de Saint-Césaire, sont avec leurs camarades de classe.

C'est ainsi que l'on voit aux différentes tables : le Rév. Père Fréd. Tessier, C.S.C., le Rév. P. Arthur Guertin, O.M.I., Rév. † Nadeau, curé de l'Ange-Gardien de Rouville, Rév. Alb. Lafond, Rév. F. Brouillard, Rév. J.-H. Beaudry, Rév. A. Monfet, Rév. Jos. Caïn, de New-Bedford, Rév. J.-E. Leblanc, Rév. Em. Noiseux, de Dunham. Les RR. FF. Georges, de Memramcook, Damien, Armand, de Saint-Laurent,

Hubert Nadeau, curé

Evariste, Hilaire, Amédée, de N. - D. - des - Neiges, Uldéric, Théodule, de Saint-Aimé, Philippe, Léonard, de Sorel, Edouard, Jean-Baptiste, Hilarion, Hyacinthe, de Farnham, Pierre, Cyprien, d'Hochelega, Césaire, de Pointe-Claire.

Toutes les conditions se coudoient, et, dans un accord parfait, se trouvent côte à côte: Prêtres, religieux, députés, magistrats, docteurs-médecins, commerçants, manufacturiers, agriculteurs, marchands, employés de bureau, etc.

C'est vraiment un beau spectacle qui réjouit profondément le R. P. G.-A. Dion, supérieur provincial, et surtout le R. P. Léonard, si heureux de revoir autour de lui ses chers anciens élèves, comme toujours ses amis.

Perdu dans la foule, j'étais ému moi-même, je pensais aux belles réunions dans notre ancien collège



*Révérend Père G. A. DION,
Supérieur Provincial de la Congrégation de Ste Croix*

et a été trouvé le meilleur qui se soit vu dans ce genre de fêtes.

de Neuilly-Paris, et mon cœur s'échappait pour aller saluer mes nombreux amis que je ne puis oublier!...

Chaque convive occupe une place suivant la date de son séjour dans le collège.

Honneur aux vétérans! Voici les anciens élèves de 1869! Certes, ils ont vieilli, mais ils n'ont rien perdu de leur gaieté, et la joie de se retrouver ensemble après 35 ans de séparation, rajeunit leurs souvenirs.

Table 1870, table 1871, 1872, etc., jusqu'à 1903. Ce placement, savamment combiné, a permis aux anciens de se grouper par classes. Les rangs de préséance ont été oubliés et chacun s'est retrouvé comme il était autrefois. Cet arrangement a plu à tous ceux qui assistaient au banquet,

Le *Benedicite*, prononcé à haute voix par le Rév. Père G.-A. Dion, permet à chacun de se mettre au travail.

Ne me demandez pas si la joie brille sur le visage des heureux convives? En ce moment, tous oublient leur âge et redeviennent ce qu'ils étaient il y a 35, 30 et 20 ans! Ce sont des agapes écolières, mais comme elles sont fraternelles, pleines d'abandon, de cordialité, de franche gaieté!

Le service des tables est fait par 72 des plus grands élèves du collège, qui s'estiment heureux et fiers d'être utiles à leurs aînés. Ces jeunes gens s'acquittent de cette tâche avec adresse, avec une grâce charmante, jetant un coup d'œil de temps à autre sur le Rév. P. Elph. Guertin, sur les Rév. FF. Antoine, Datien et Donat, chargés de la surveillance générale, du bon fonctionnement.

Trois portraits, bien en vue, sont placés dans la salle du festin.

Au-dessus de la table d'honneur et au milieu d'un décor du plus bel effet: le Christ, premier Maître de ce Conventum.

A droite, la belle et noble figure du fondateur du collège commercial, le vénéré messire Joseph-André Provençal, entourée d'une délicate banderole sur la-

quelle on lit: "*Honneur au fondateur de cette maison.*"

Vis-à-vis, on distingue la sympathique physionomie du Révérend Th. Boivin, avec ces mots: "*Honneur au bon pasteur de cette paroisse.*"

Je ne sais si vous avez remarqué l'inscription placée dans le vestibule du préfet de discipline, et s'adressant à nos hôtes: "*Gloire à vous qui êtes l'honneur de l'ALMA MATER.*"

Ne cherchez pas le Rév. Frère préfet, le dévoué et vigilant Fr. Emery, il se trouve partout, son œil examine tout. Ses chers subordonnés, eux aussi sont en fête, mais ils ne lui donnent aucun serrement de cœur, tout va bien.

Pourquoi ce silence dans la salle du banquet? Tous les convives sont debout, tournés du côté du Rév. Père Léonard qui tient un papier à la main... C'est un câblogramme de Rome; écoutez:

ROME, 20 juin 1904.

Très Saint Père, affectueusement bénit Conventum, supérieur, professeurs, élèves.

Le Révérend Père Linneborn, procureur-général de la Congrégation de Sainte-Croix, à Rome, avait eu

la délicate bonté de solliciter auprès de Sa Sainteté, le Pape Pie X, une bénédiction toute spéciale pour le moment de cette réunion.

Actions de grâces au Souverain Pontife et merci au Rév. P. Linneborn.

Toute la salle entière reste debout, l'orchestre se fait entendre, et d'une seule voix, les anciens élèves chantent avec enthousiasme l'hymne des zouaves pontificaux :

"En avant marchons"

Ce fut un instant grandiose et saisissant.

Le moment était bien choisi pour présenter la "Santé du Pape." Le Rév. M. Hubert Nadeau, curé de l'Ange-Gardien, s'en charge, et, dans un langage approprié à la circonstance, l'orateur fait ressortir avantagement l'aurore d'un beau règne, dans la personne du Très Saint Père Pie X qui entreprend le colossal travail de "tout restaurer dans le Christ."

Toute l'assistance se lève de nouveau, et aux sons harmonieux de la musique, reprend le beau chant : "*En avant marchons*"...

Le Rév. Père Arthur Guertin, O.M.I., porte ensuite la santé "à la Congrégation de Sainte-Croix." Les affectueuses paroles du Rév. Père nous touchent

de trop près pour qu'elles soient perdues, et elles ont eu le mérite de provoquer une magistrale réponse du Révérend Père supérieur provincial, G.-A. Dion, bien placé dans la Congrégation de Sainte-Croix, pour redire ce que cet humble grain de sénévé a produit au Canada.

M. L. Beaudry, de Pawtucket, présente la "santé du Canada". — M. Nap. Garceau, avocat de Drummondville, lui répond.

Dans quelques paroles très aimables et sorties de son cœur, M. Joseph-A. Tétreault, de Montréal, porte la "santé du Révérend Père Léonard". Cet élève fait ressortir d'une manière très délicate, les qualités vraiment éducatrices de son ancien supérieur qui lui répond avec une visible émotion.

La "santé des États-Unis" donne lieu à une charmante manifestation. L'orchestre ayant attaqué le "*Star Spangled Banner*," M. Joseph Goddu, un petit drapeau étoilé à la main, bat la mesure, pendant que tous les élèves, debout, chantent l'hymne national de la République voisine.

Scène aussi impressionnante que pittoresque.

Le docteur F. Gagnon, de Providence, R.-I., dans un langage très remarqué, se fait applaudir en exaltant les mérites des "professions libérales". La ré-

ponse est donnée par le docteur F. Hackett, de Montréal.

Dans le collège commercial de Saint-Césaire, la "santé au commerce" ne pouvait passer inaperçue. M. D.-D. Montplaisir nous fait voir, très aimablement, que le collège, premier éducateur de ses jeunes années, a toujours bien rempli son rôle en formant les élèves au commerce, ce grand moteur de la société humaine.

M. Raoul Bernard, de North-Adams, lui répond.

Le toast aux "Sociétés de Secours Mutuels" est présenté par M. Théo. Bélanger, de Woonsocket. M. Henri Roy, de Montréal, secrétaire des "Artisans" donne la réplique.

M. Félix Noiseux, de l'Ange-Gardien, parle en connaisseur approfondi sur "l'Agriculture". Son discours est très apprécié.

Enfin M. Roch Ostiguy, de Saint-Hyacinthe, porte la "santé de la fête que nous célébrons".

Dès les premiers mots de cette délicate poésie, l'attention redouble, personne ne veut perdre un mot de ce que le sympathique orateur prononce d'une façon si gracieuse. Le docteur Horm. Dubreuil, de Saint-Césaire, lui répond d'une manière très spirituelle et fort touchante.

Voici les vers charmants de M. Roch Ostiguy :

A porter la santé de notre *Alma Mater*
Vous me voyez, messieurs, tout ému, mais très fier :
J'estime qu'en effet c'est un honneur insigne
Dont maint autre se fût plus que moi montré digne.

Au giron maternel aujourd'hui réunis
Pour de trop courts instants, camarades, amis,
Nous sommes plus encore... frères; car les doctrines
Que tu nous enseignas, mettent en nos poitrines
Les cœurs à l'unisson dans notre amour pour toi,
O Mère bienfaisante! Aussi quel doux émoi,
Quelle gaieté dans ces agapes fraternelles,
Comme aux "*shake-hands*" les mains se retrouvent fidèles!
Quel bonheur d'éveiller, par nos toasts amicaux
De ces vénérés murs les familiers échos!
Et vous qui fûtes moins nos maîtres que nos pères,
Digne Supérieur, professeurs débonnaires,
Puission-nous au complet voir votre état-major
A ces réunions souventes fois encor,
Et qu'exauçant nos vœux, le ciel avec largesse
Daigne vous octroyer une verte vieillesse!
Puisse... mais s'il fallait exprimer en ces vers
Tant de doux souvenirs, de souhaits si divers,
Pour des heures durant, je battrais la campagne,
Et dans ma coupe irait s'éventant le champagne;
Il faut donc couper court à ma verbosité
Et je bois simplement, ô Mère, à ta santé!

Ainsi j'ai terminé; mais pour mon indigence
Vous plaise réserver quelque peu d'indulgence :
Quand on fait ce qu'on peut si l'on fait ce qu'on doit,
A mon humble requête il sera fait bon droit.

Cette "santé au Collège de Saint-Césaire", ex-primée d'une façon si aimable, a le don d'émouvoir fortement les anciens élèves, qui, spontanément, font une ovation à leur camarade, poète improvisé. Les plus proches voisins de M. Roch Ostiguy lui serrent affectueusement la main au nom de tous, et la feuille originale sur laquelle ce toast est écrit, circule de table en table: c'est une écorce de bouleau en forme de parchemin.

La série des "santés" a duré longtemps, mais on a pu causer par intervalles entre voisins, et se rappeler mille petits traits sur les souvenirs d'antan, sur les joies passées, les espiègleries de collège. Il est difficile de trouver les expressions justes pour redire l'enthousiasme vrai, la gaieté cordiale, la douce camaraderie qui régnerent pendant tout ce repas.

La soirée était fort avancée lorsqu'on sortit de la salle, et congé fut donné à nos joyeux convives qui visitèrent leurs amis du village, ou continuèrent leurs conversations sous les frais ombrages du "petit bois."

CONGRÈS DES ANCIENS ÉLÈVES

A 8 heures du soir de ce même jour a lieu le congrès, sous les auspices du "Cercle Saint-Césaire", de Montréal.

On y discute plusieurs questions très intéressantes pour les anciens. On propose différents moyens pour resserrer les liens qui unissent à l'*Alma Mater*.

M. Joseph Bergeron, gérant de la Banque des Marchands, ville Saint-Louis du Mile-End, lit un travail magistral, et tient sous le charme de sa parole tout l'auditoire enchanté d'entendre de si utiles leçons.

Discours d'ouverture du Congrès

TENU AU COLLÈGE DE SAINT-CÉSAIRE, LE 21 JUIN 1904,

par J. D. Bergeron

*Monsieur le Président d'honneur,
Messieurs,*

C'est l'âme remplie d'une vive satisfaction et le cœur plein de reconnaissance que j'accepte l'honneur de présider ce Congrès au cours duquel seront discutés les intérêts vitaux de notre *Alma Mater*.

Il n'est point de paroles assez éloquentes pour dire avec quelle joie palpitante et quel bonheur nous, les anciens élèves et professeurs, accueillimes la nouvelle qu'un *Conventum* général devait avoir lieu à notre bien-aimé collège, en juin 1904.

Souvent nous nous sommes surpris plongés dans un rêve délicieux, dans lequel nous revoyions les murs chéris de l'*Alma Mater* à l'ombre desquels se sont écoulées les meilleures années de notre vie.



CERCLE SAINT-CÉSaire DE MONTRÉAL

Nous revoyions, comme dans une lointaine et fugitive vision, nos bons supérieurs, nos dévoués professeurs, nos chers confrères; nous revivions pendant un instant, à l'aide du souvenir, de cette vie de jeunesse qu'on ne peut se rappeler sans une douce émotion. Et, revenant à la réalité, nous étions saisis d'une hâte fébrile de voir arriver enfin le beau jour qui nous apporterait ces bonheurs rêvés...

Ce jour est arrivé, messieurs. Nous avons revu cette Institution qui nous a fourni le pain de l'instruction; nous nous sommes jetés dans les bras de nos chers supérieurs et professeurs qui ont formé nos cœurs et nos caractères, qui nous ont préparés avec tant de soin aux combats de la vie, et qui nous ont indiqué les sentiers à suivre pour arriver à un brillant avenir; nous avons pu serrer la main de nos confrères d'autrefois, et nous rappeler mutuellement les charmants souvenirs de notre vie d'écoliers. Nous nous sommes livrés entièrement au bonheur du retour, aux joies de l'amitié, aux plaisirs de la camaraderie, et ces douceurs exquises nous ont remplis d'un bonheur indicible.

Or, messieurs, si notre *Alma Mater* est cause d'un si grand bonheur pour nous, nous lui devons donc, en retour, beaucoup d'amour et de reconnaissance. Notre amour lui est acquis depuis que nous l'avons connue, et l'empressement avec lequel nous sommes accourus à son appel, pour la réunion de 1904, témoigne de notre attachement pour elle.

Notre gratitude est immense et sincère, car nous reconnaissons que c'est à notre collège et son dévoué personnel que nous devons, en grande partie, nos succès de la vie, par les enseignements judicieux que nous y avons reçus et les sages conseils qui nous ont été prodigués.

Aussi, messieurs, appelés à prendre une part active au programme des fêtes qui nous occupent, tous les anciens élèves, tant des États-Unis que du Canada, se sont efforcés d'y contribuer par quelque mouvement qui ne manque certes pas d'intéresser vivement les assistants.

Et malgré la joie et le plaisir que nous éprouvions lors de l'organisation des fêtes, notre amour et notre reconnaissance nous rappelèrent que le meilleur moyen de témoigner de nos sentiments envers notre *Alma Mater*, était de mêler l'utile à l'agréable, le sérieux à la gaieté, les affaires aux amusements. Et saisi de cette impression, voulant à tout prix être utile à son cher collège, le Cercle Saint-Césaire, de Montréal, a pris l'initiative d'un Congrès général des anciens élèves pour aviser, s'il y a lieu, aux moyens de conserver le Collège de Saint-Césaire dans l'état florissant qu'il est aujourd'hui.

Ce congrès, messieurs, quoiqu'organisé sous les auspices du Cercle Saint-Césaire, de Montréal est ouvert à tous les anciens élèves, et nous sollicitons vivement tous les assistants d'y prendre une part active, et ce, dans le plus grand intérêt de notre *Alma Mater*.

Pour procéder avec quelque méthode, il importe, messieurs, de considérer un instant la situation présente du collège, et songer un peu à son avenir.

Quand le mot Collège de Saint-Césaire résonne à nos oreilles, il signifie pour nous cet asile béni au sein duquel s'est réfugiée notre jeunesse pour y puiser la science et la morale, pour trouver la force et les armes pour faire la lutte de la vie; il signifie cette maison où nous avons grandi sous l'œil paternel de nos dévoués directeurs, en compagnie

constante de frères joyeux et sympathiques; il signifie cette Institution où nous nous sommes affermis dans la foi, où nous nous sommes formés un caractère, où nous nous sommes faits ce que nous sommes.

Pour un étranger impartial, mais sérieux et connaisseur en fait de maisons d'éducation, le Collège de Saint-Césaire est aujourd'hui un des meilleurs collèges commerciaux du pays. En effet, son cours ne le cède à celui d'aucune autre maison; il est bien choisi, bien divisé, très complet, et dirigé par des Religieux dont la compétence et le dévouement font l'admiration de tous ceux qui les connaissent.

Sa réputation est enviable et elle s'étend dans presque tous les coins de la Province et des États-Unis.

Seulement, le collège n'a pas toujours été dans un état aussi florissant, et si après 35 années d'existence, — de 1869 à 1904. — il est parvenu à son état actuel, ce n'est pas sans travaux, sans peines et sans sacrifices.

En 1869, notre *Alma Mater* n'était qu'une simple et petite école de campagne. En 1904, elle est devenue collège magnifique, aux bâtisses spacieuses et imposantes, possédant même une des plus belles chapelles privées du Canada.

Je ne ferai pas ici, messieurs, l'historique de notre cher collège: ceci a déjà été fait, d'ailleurs, d'une manière admirable dans les colonnes de *L'Echo*, et je ne pourrais rien ajouter à ce bout d'histoire si bien écrit. Mais pour l'utilité du Congrès, nous rechercherons d'abord les causes qui ont amené ces succès et ces développements prodigieux; nous verrons ensuite sous quel aspect apparaît l'avenir du Collège.

Ce qui a fait le plus grand succès du Collège de Saint-Césaire, messieurs, c'est sans contredit le dévouement et

l'habileté des Religieux de Sainte-Croix qui en ont la direction depuis sa fondation.

Tous, messieurs, nous avons vu ces bons religieux à l'œuvre, travaillant de cœur et d'esprit pour former, avec une attention toute paternelle, les jeunes intelligences confiées à leurs soins. Nous les avons vus sacrifiant leurs goûts, leur liberté, leur vie; assumant toutes les tâches, les peines et les sacrifices, pour remplir la mission dont ils s'étaient chargés. Nous les avons vus sans cesse au devoir, d'année en année, toujours plus courageux et plus dévoués; encore aujourd'hui, nous en retrouvons au poste des religieux qui ont donné les premiers enseignements dans cette maison. Un surtout, dont le courage, l'énergie et la compétence, autant que la vertu et le dévouement, ont certainement contribué dans une large mesure, au progrès étonnant du Collège de Saint-Césaire. Inutile de le nommer celui-là, messieurs, vous reconnaissez à mes paroles le Très Vénéré Père Léonard!

Avec des hommes de ce caractère, il est impossible qu'une œuvre ne soit point prospère.

Une autre personne qui est intimement liée au succès et au développement de notre cher collège, c'est bien le Rév. Messire J.-A. Provençal, de sainte mémoire, qui en fut le fondateur et le bienfaiteur.

Dire tous les sacrifices que s'est imposés messire Provençal pour son collège est impossible, pour cette œuvre qui lui tenait tant au cœur, — l'instruction des jeunes gens, — il ne recula devant rien; il poussa la générosité jusqu'à l'héroïsme, se privant même des nécessités de la vie pour apporter quelques secours à son cher collège.

Il comprit que pour assurer le succès de cette œuvre naissante, il fallait un encouragement moral et financier, et il accomplit cette tâche malgré d'incroyables difficultés. Il mourut pauvre, ayant tout donné pour ses ouailles; mais la semence de charité qu'il avait laissée à Saint-Césaire, mûrit rapidement et produisit une abondante récolte.

Une troisième cause qui contribua au progrès du Collège fut le bon esprit des citoyens de Saint-Césaire qui surent apprécier l'immense avantage de posséder un collège dans leur paroisse, et qui ne négligèrent absolument rien pour l'encourager. Le support moral d'une population qui nous entoure aide toujours et beaucoup pour aplanir les difficultés qui surgissent dans l'accomplissement de toute œuvre importante. De plus, les citoyens de Saint-Césaire ont fait œuvre de patriotisme en encourageant le collège qui distribuait l'instruction aux enfants et jeunes gens qui autrement en auraient été privés.

Une quatrième cause de succès peut se trouver dans le fait que jusque vers 1885, Saint-Césaire était un centre considérable d'affaires pour une dizaine de paroisses environnantes. Le village possédait alors quelque industrie, et son marché, très achalandé amenait une foule de personnes dans un but de commerce, et qui profitaient de leur passage à Saint-Césaire pour visiter leurs enfants au collège.

La rareté des maisons d'éducation de 1869 à 1880, contribua aussi au progrès de notre *Alma Mater*, en lui conservant les élèves de toutes les paroisses environnantes, car les difficultés qu'offraient les moyens de transport dans ce temps-là, empêchaient les élèves de s'éloigner de leur lieu de résidence.

Une sixième cause de progrès se trouve dans l'attachement des premiers émigrés au sol natal, et des anciens élèves à leur *Alma Mater*.

Ceux-ci semblaient montrer plus d'enthousiasme pour les choses du collège et ils faisaient plus de propagande que de nos jours; ceux-là se sentaient plus attirés vers le pays, que les émigrés d'aujourd'hui; et s'ils ne pouvaient revenir avec leur famille, ils s'efforçaient au moins d'y envoyer leurs garçons faire leurs études dans des collèges canadiens.

Enfin, messieurs, ce qui contribua énormément au développement et au succès toujours croissants de notre collège, ce fut la haute renommée qu'il sut s'acquérir par la supériorité de son cours d'études, et en se maintenant au premier rang des maisons d'éducation en suivant ponctuellement la marche de tous les progrès.

Telles sont les diverses causes qui ont fait de la petite école de 1869, le splendide collège de 1904. Il est donc facile à comprendre que ce collège, fondé au prix de tant de sacrifices, dirigé avec tant de zèle et de dévouement, secondé par l'appui des citoyens de Saint-Césaire, et favorisé d'une foule de circonstances qui lui permettaient de frayer son chemin à travers les difficultés, soit arrivé au succès étonnant qui a couronné ses trente-cinq années d'existence, et nous nous réjouissons en nous rappelant la succession de succès et de progrès qui a marqué la marche du collège à travers les temps.

Mais, messieurs, si nous connaissons les causes qui ont placé notre *Alma Mater* dans son état actuel de prospérité, il est de majeure importance que nous considérions aussi sous quel aspect se présente son avenir. C'est là le point

capital qu'il importe d'étudier, et qui a inspiré l'idée de ce Congrès.

L'avenir du Collège de de Saint-Césaire! Quel sera-t-il?...

Oh! je vous entends répondre que son avenir sera digne du passé; que le Collège marchera de succès en succès, et que son développement se continuera d'une manière prodigieuse.

Je le crois avec vous, et le souhaite de tout cœur; seulement, il faut être sérieux et voir si les conditions et les circonstances actuelles sont aussi favorables que par le passé.

Il est évident, d'abord, que la situation est changée. Il est vrai cependant que l'Institution est toujours sous la direction de la même communauté; que le même dévouement et la même sollicitude y règnent toujours; mais d'un autre côté, messire Provençal n'est plus, et vous savez que la générosité, l'appui et les conseils d'un fondateur ne sauraient être égalés. Quant aux citoyens de Saint-Césaire, je crois qu'ils estiment toujours leur collège, mais comprennent-ils bien ce que cette Institution leur a rapporté dans le passé, ce qu'elle leur rapporte encore actuellement? Outre l'instruction qu'elle répand si adroitement, il ne faut pas oublier que le collège, par son personnel, représente une forte partie de la population et que son chiffre d'affaires dans le village est considérable. Or, le Conseil municipal et les citoyens en général, font-ils tous leurs efforts pour aider le collège dans l'accomplissement de sa lourde tâche, pour améliorer sa position, et l'appuyer dans sa marche de progrès? Le Conseil s'efforce-t-il de ne pas trop le surcharger de taxes municipales, de taxes d'eau, ou d'autres répartitions? Les citoyens encouragent-ils les organisations faites par le Col-

lège sous forme de séances, de bazars, etc? Se montrent-ils généreux pour offrir des médailles ou d'autres prix en récompense du travail constant et méritoire?

Ce sont autant de questions dont je laisse la réponse à messieurs les Conseillers et aux citoyens, sûr d'avance qu'ils se hâteront de donner justice au Collège, si toutefois il y a lacune de ce côté.

Saint-Césaire n'est plus un centre comme autrefois. La paroisse a été divisée et subdivisée; d'autres centres ont été créés par des chemins de fer et ont attiré à eux beaucoup du commerce qui s'y faisait. Il est à espérer, cependant, que le commerce reviendra et rapportera à Saint-Césaire son activité d'autrefois.

Les maisons d'éducation se sont multipliées dans les alentours depuis quelque quinze ans. Sainte-Marie de Monnoir possède un cours commercial ainsi que Saint-Hyacinthe, Granby, Farnham et Iberville. Aux États-Unis aussi, des collèges catholiques se bâtissent partout.

Ceci amène nécessairement une dépression sur le nombre d'élèves qui, dans les circonstances passées, seraient allés à Saint-Césaire. Les américains sont plus portés, à présent, à fréquenter un de leurs collèges locaux que de venir au Canada, et le contingent d'élèves venant de cette direction ne peut que diminuer.

J'avais donc raison de dire que la position du Collège n'est plus la même que par le passé et qu'il importe beaucoup, pour son avenir heureux, d'aviser aux moyens les plus pratiques pour maintenir notre *Alma Mater* dans la voie du progrès.

C'est le but du Congrès. Il faut à tout prix satisfaire

notre amour et notre reconnaissance qui nous disent que le salut est facile et à notre portée. Quel dommage si une œuvre si bien commencée venait à languir!

L'action des Religieux est nécessairement limitée à l'extérieur; il nous appartient à nous, anciens élèves, de compléter les travaux par une propagande intelligente et constante, et par tous autres moyens efficaces que je vous invite d'exposer à ce Congrès.

Anciens élèves et chers confrères, nous travaillerons, n'est-ce pas, pour notre *Alma Mater*, cette institution que nous aimons tant à plus d'un titre; cette institution aussi florissante que nécessaire, dont les succès étonnants, en dépit des revers et des obstacles de toute sorte, prouvent bien qu'elle est douée de cette vitalité dont Dieu récompense les œuvres utiles à sa gloire!

Oh! oui, nous travaillerons pour elle, car nous reconnaissons sa mission vraiment providentielle et le bien qu'elle fait pour la religion, pour l'humanité, pour le pays. Et, bien qu'en contact continu avec le courant froid des idées mondaines, nous, hommes du monde, avons cependant de l'admiration pour les religieux, ces âmes dévouées qui se consacrent à l'enseignement de la jeunesse.

Nous sommes émus en voyant ces modèles d'abnégation, de modestie et de dévouement, faisant le bien pour le bien lui-même, et cachant sous leur ingrat vêtement, avec les sentiments les plus élevés, les plus délicats, des cœurs capables des plus grandes actions. Et la connaissance des sacrifices qu'ils s'imposent et du bien qu'ils font, nous rappelle instinctivement cette réflexion d'un penseur chrétien: "Toutes les religions ont leurs fanatiques et leurs martyrs:

il n'y a que la religion catholique qui donne la communauté religieuse!"

Travaillons pour notre collège où nous avons puisé les connaissances utiles et nécessaires à nos succès. Souvenons-nous de nos bons professeurs, et des leçons salutaires qu'ils nous ont données.

Etudions la situation du Collège dans son état actuel et prévoyons ses besoins pour l'avenir. J'invite chacun de vous, messieurs, d'exposer devant ce Congrès toute idée ou projet qui pourrait apporter quelque bienfait à notre *Alma Mater*; ce sera la meilleure manière de lui témoigner l'amour, l'attachement et le dévouement que chacun lui porte. La parole est à vous, messieurs.

M. Elzéar Beaugard, avocat à Montréal, prend ensuite la parole, et, dans un langage non moins remarquable, donne de sages avis et propose d'utiles moyens pour mettre en pratique ce que M. Jos. Bergeron a si bien dit.

Vénéré Supérieur,

Révérands Messieurs,

Bien chers Condisciples,

De tous les sentiments qui jaillissent du cœur de l'homme et qui sont un reflet divin de l'Être Créateur, le plus délicat, le plus noble, le plus digne de l'admiration humaine, c'est le sentiment de la reconnaissance. La reconnaissance repose sur le souvenir. Elle représente sans cesse

à l'imagination de l'homme, l'image de ceux qui lui ont fait du bien; elle lui rappelle qu'il est un être faible, sujet à toutes sortes de misères, obligé de compter sur la bienveillance et la protection de ceux qui l'entourent. Et comme conséquence, elle éveille en son esprit l'idée sublime du devoir, en lui inspirant la pensée de remercier ses bienfaiteurs, et de leur rendre, s'ils en ont besoin, ce qu'il a reçu d'eux.

Je suis particulièrement heureux de me trouver ce soir parmi vous. Et ce bonheur que je ne vous cache pas, je le dois à la pensée que je n'ai devant moi que des âmes reconnaissantes. D'où vient cet empressement à vous rendre si nombreux, dans cette salle, après tant d'années d'absence? D'où vient cet enthousiasme qui vous anime? Quelle est la cause de cette gaieté qui rayonne sur vos figures? Serait-ce seulement le plaisir de rencontrer d'anciens compagnons d'étude? Serait-ce encore la joie que vous éprouvez de revoir ces murs décorés de leurs habits de fête; ces salles d'amusements où vous avez eu tant de plaisir; ces classes où vous avez étudié avec tant d'ardeur; cette chapelle où vous avez prié avec tant de foi? Serait-ce encore cet accueil bienveillant dont vous avez été l'objet? Certes, je comprends ce que votre cœur a ressenti de bonheur, lorsque vous avez franchi le seuil sacré de cette maison; que vous avez revu toutes ces figures amies; que vous avez rappelé tous ces souvenirs oubliés! Mais, si vous vous sentez si heureux en ce moment; s'il y a tant de joie en vos âmes; si vos cœurs débordent de contentement et de bonheur, n'est-il pas vrai que la raison primordiale, c'est que vous sentez et réalisez, qu'en venant ici, vous remplissez envers votre *Alma Mater*, un

devoir sacré, et ce devoir c'est l'expression de votre immense reconnaissance.

Vous avez entendu, il y a un instant, la belle conférence de Monsieur Bergeron. Vous avez admiré, j'en suis certain, les grandes et nobles pensées qu'il a développées; et les applaudissements, que vous ne lui avez pas ménagés, étaient tellement enthousiastes que, si je ne connaissais pas à Monsieur Bergeron un grand fonds d'humilité, je soupçonnerais son amour propre de s'être réveillé. C'est donc pour moi un véritable plaisir de remercier Monsieur Bergeron avec toute la cordiale sincérité dont je suis capable, et de le féliciter chaleureusement du triomphe oratoire qu'il vient d'obtenir.

Mais qu'est-ce donc qui a inspiré à Monsieur Bergeron les beaux sentiments qu'il a exprimés? Qu'est-ce donc qui a fait tomber de ses lèvres les paroles touchantes que vous avez entendues, si ce n'est son amour et sa reconnaissance pour son *Alma Mater*? Pourquoi s'alarme-t-il, pourquoi s'inquiète-t-il du sort réservé à cette maison, dans l'avenir? C'est qu'il reconnaît et apprécie les insignes bienfaits qu'il a reçus d'elle; c'est qu'il l'aime, qu'il la vénère, qu'il en est orgueilleux; c'est qu'il voudrait la voir grandir et prospérer encore; c'est que, ayant considéré, pesé et comparé les conditions dans lesquelles elle se trouve maintenant avec sa situation lorsqu'elle a été fondée, il a compris que sa position d'aujourd'hui est tout à fait inférieure à celle qu'elle occupait lors de sa fondation. Les temps sont changés. Le Collège Saint-Césaire se trouve en face d'inconvénients qui n'existaient pas dans les premiers jours. Monsieur Bergeron a justement prévu que, par suite d'événements qui se sont accomplis depuis sa fondation, événements qu'il n'a pu

contrôler, notre collègue se trouve en face d'un immense péril: voilà pourquoi Monsieur Bergeron doute de l'avenir. Et comme il vous sait animés de ses propres sentiments, et comme il présume tout de votre générosité, il s'adresse à vous pour l'aider à vaincre les difficultés qui entourent notre *Alma Mater* à l'heure présente.

L'appel éloquent qu'il vous a fait ne restera pas sans résultat. Je lis sur vos figures les bonnes dispositions qui vous animent, et je suis convaincu que vous aiderez votre collègue autant qu'il vous sera possible de le faire. Comment le ferez-vous, comment le ferons-nous ensemble? C'est ce que nous allons étudier.

J'ai dit que mon ami Monsieur Bergeron avait raison de s'alarmer. Je le répète encore. Les collèges classiques, les séminaires ont des ressources que ne possèdent pas le collège de Saint-Césaire. Les trois quarts des élèves auxquels ils donnent l'instruction et l'éducation, embrassent le Sacerdoce. Plusieurs deviennent curés de paroisses importantes, ce qui leur permet d'amasser de petites fortunes, dont la plus grande partie revient à l'*Alma Mater*, après leur mort. Je connais un prêtre qui a fait, en mourant, un legs de \$15,000 au Séminaire de Saint-Hyacinthe. Je vous assure que ces sortes de legs sont très nombreux. C'est donc pour les collèges classiques, une source de revenus considérables. Notre collègue n'a pas cet avantage. Les élèves qu'il forme sont pour la plupart destinés au commerce. Ils s'en vont dans le monde. Ils deviennent des citoyens, des pères de famille; et le fruit de leur travail passe à leurs héritiers naturels.

Notre *Alma Mater* n'a qu'une seule ressource. Elle se

maintient par le travail, le dévouement et l'abnégation de ses professeurs. Ce sont ses élèves qui pourvoient à son alimentation. Plus le nombre en sera considérable, plus elle sera grande et prospère. Si donc nous pouvons aider en quelque façon au recrutement annuel de ses élèves, nous assurerons son avenir, nous protégerons son existence. Mais, messieurs, n'est-il pas naturel que ce recrutement se fasse parmi les élèves formés par cette maison? Si le fils n'a pas confiance en sa mère, qui donc y aura confiance?

Nous voyons par les archives que 4,500 élèves sont passés par le collège de Saint-Césaire. Et chose étrange, le nombre des anciens qui envoient leurs enfants ici est si peu considérable, qu'il mérite à peine d'être mentionné. Je trouve que c'est une anomalie; et en constatant ce fait, je me suis demandé ce qui peut bien être la cause de ce désintéressement. J'ai trouvé deux causes probables:

1° Les anciens ne connaissent pas le collège pour ce qu'il est actuellement.

2° L'éloignement, les occupations, les soucis de la vie et la force des circonstances les ont détachés petit à petit de leur *Alma Mater* et ont fini par leur en faire perdre le souvenir.

1. — Les anciens, qui n'ont eu aucune relation avec le collège depuis leur départ, s'imaginent peut-être qu'il est resté stationnaire. Le début d'une maison est toujours difficile. Il est évident que le système d'éducation existant, il y a vingt ans, n'était pas aussi perfectionné que le système actuel. Les méthodes d'enseignement sont changées. Les progrès modernes se font sentir pour l'enseignement comme pour tout autre chose. Et si les anciens font une compa-

raison entre le système d'enseignement qui existait de leur temps à Saint-Césaire et les systèmes existant aujourd'hui dans les collèges ou académies qu'ils voient autour d'eux, il est clair que cette comparaison sera désavantageuse à notre *Alma Mater*.

Que si l'on considère l'enseignement tel qu'il est maintenant, nous ne craignons pas la comparaison. Le collège de Saint-Césaire, aujourd'hui, nous pouvons le dire avec orgueil, est un des meilleurs collèges commerciaux de la province de Québec. Et si l'on pouvait croire que les méthodes d'enseignement commercial de cette province sont arriérées, il suffirait de consulter les archives de l'exposition de Chicago, et l'on trouverait qu'elle a remporté un grand prix, ainsi qu'une mention honorable. Il nous serait loisible de citer une foule de témoignages, mais, celui-là est amplement suffisant pour établir que le système d'éducation de la province de Québec, en son ensemble, n'est inférieur à celui d'aucune nation du monde civilisé.

La Congrégation des Religieux de Sainte-Croix occupe un rang distingué parmi les congrégations enseignantes de cette province; elle possède six collèges où se donne l'enseignement. Il y a quelques années, on a établi, entre ces divers collèges, un examen de concours. Une série de questions se rapportant aux diverses matières du cours, est envoyée aux élèves finissants de chacun de ces collèges. Les manuscrits des concurrents sont corrigés par un comité de professeurs de ces différents collèges, lequel établit une moyenne pour chacun d'eux. Depuis que ce concours existe, le collège de Saint-Césaire est arrivé quatre fois *bon premier* et quatre fois deuxième. De plus, le collège a reçu en 1880, une mé-

daille d'honneur présentée par son Excellence le Marquis De Lorne, gouverneur-général du Canada; il a reçu aussi une mention honorable de la Commission Scolaire, à une exposition de travaux d'élèves, à Québec; aussi, un diplôme d'honneur et une médaille commémorative présentée par les membres de la Commission Royale de l'exposition coloniale, tenue à Londres, Angleterre; et aussi, une mention honorable envoyée par l'exposition universelle de Paris. Ces faits sont plus que suffisants pour démontrer l'excellence des leçons données par les professeurs aussi savants que dévoués de notre *Alma Mater*.

Le Collège de Saint-Césaire doit lutter contre la concurrence que lui font les collèges classiques qui l'entourent. Dans presque tous les collèges classiques, il y a maintenant un cours commercial distinct. Ce cours n'est, pour ainsi dire, qu'une préparation au cours classique. Il est absolument inférieur à celui de Saint-Césaire. Un élève diplômé à Saint-Césaire est outillé pour n'importe quelle carrière commerciale. Il ne lui manque que ces menus détails que seule l'expérience peut donner. Les élèves sortant des collèges classiques, après avoir terminé le cours commercial, ne sont pas suffisamment préparés pour remplir semblables positions; s'ils veulent se livrer au commerce, ils sont obligés de sacrifier un an ou deux ans d'études nouvelles pour décrocher un diplôme dans un collège d'affaires, de Montréal ou d'ailleurs.

Remarquez, messieurs, que je ne veux pas attaquer la brillante réputation qu'ont nos collèges classiques. Ils ont formé trop d'hommes illustres, soit dans le clergé, soit dans les professions libérales, pour qu'il me soit permis de mettre en doute leur efficacité. Un élève qui a fait de fortes études

classiques pourra peut-être parler la langue de Cicéron, traduire les œuvres incomparables d'Homère, discuter des thèses philosophiques; il pourra être littérateur, même poète s'il a de l'inspiration, orateur s'il a le feu sacré; mais au point de vue du commerce, il ne sera pas comparable à un diplômé de Saint-Césaire.

Cependant, je ne voudrais pas affirmer que le collège Saint-Césaire a atteint son plus haut degré de perfection. L'on pourrait peut-être développer d'une façon plus efficace chez l'élève, l'art si précieuse de la parole. L'éducation commerciale d'un enfant n'est pas complète, même s'il est très habile en chiffres et en verbes irréguliers. Il faut le rompre aux exigences de la vie sociale; il faut le préparer à faire des luttes à coups d'arguments. De nos jours, les hommes du commerce s'occupent beaucoup de politique, publique ou privée. Ce sont eux, pour la plupart, qui administrent les affaires municipales de nos villes. Plusieurs même sont choisis pour représenter le peuple au conseil de la nation; et là ils sont appelés à discuter les besoins de l'Etat. Ils ont des chambres de commerce où ils discutent les besoins du commerce en général; ils passent des résolutions qui doivent être prises en considération par nos gouvernants. Il est donc très important d'outiller l'élève pour répondre à ces nouvelles exigences de notre époque.

Le niveau des études serait de beaucoup élevé, il me semble, si l'on développait, avec plus de soin chez lui, l'art de bien dire. L'on pourrait enseigner plus à fond la littérature, la rhétorique; exercer les élèves à la composition, aux discours; les initier aux grands auteurs par la lecture; fixer des heures chaque jour ou chaque semaine que les élèves de

troisième, quatrième et cinquième année devraient consacrer à la lecture; faire apprendre à fond l'histoire de notre pays, afin de développer dans l'esprit des jeunes élèves des sentiments canadiens et allumer dans leur cœur cette flamme si précieuse du patriotisme; enseigner aussi l'histoire de France, d'Angleterre et des États-Unis qu'un jeune homme doit nécessairement connaître; car c'est en étudiant le passé que l'on apprend à bâtir l'avenir.

Cependant, je sais que le terme de six années est relativement court. Les matières enseignées présentement, remplissent suffisamment le cadre des études; et il serait peut-être difficile de le surcharger encore. Je sais qu'il y a toujours des parents qui trouvent que leurs enfants en ont trop à faire. Il y a des gens si bons!... La question est assez sérieuse pour être étudiée, réfléchie et examinée avec soin. Et si le terme de cinq années était trouvé insuffisant, peut-être, serait-il sage d'y ajouter une autre année. Le sacrifice des parents serait plus considérable; mais aussi leur joie serait plus vive; leurs espérances plus certaines et mieux fondées; car leurs enfants ayant reçu une éducation perfectionnée comme celle-là, pourraient sans crainte affronter les luttes de l'existence, et leur carrière serait d'autant plus brillante qu'ils seraient mieux outillés pour la bien remplir.

Messieurs, je ne veux pas abuser de votre patience, et je ne prendrai pas la peine d'entrer dans tous les détails pour comparer le cours qui se donnait en cette maison, à son début, et celui qui est donné aujourd'hui. Il est incontestable que ce cours a été considérablement augmenté, perfectionné, et qu'il est infiniment supérieur à ce qu'il était alors. Le cours qui se donne maintenant peut encore subir des modi-

fications tendant à la perfectionner, (car en ce monde rien n'est parfait) et c'est une des raisons pour lesquelles ce congrès a été organisé. Le vénéré Supérieur ainsi que la brillante phalange de professeurs dévoués qui le secondent dans ses efforts, ne demandent pas mieux que de connaître les meilleurs moyens de relever le niveau de l'instruction des élèves qui leur sont confiés; et je suis sûr que les résolutions qui seront adoptées par ce Congrès seront mises en force et exécutées dans tous leurs détails. Ces résolutions ne sont pas un témoignage de non-confiance envers notre *Alma Mater*; elles ne serviront qu'à démontrer l'intérêt incessant que nous lui portons.

Je viens de déclarer que le cours de ce Collège, tel qu'il existe maintenant est aussi parfait que celui de n'importe quel collège commercial du Continent. La conclusion qui s'impose est donc facile à saisir: c'est que les anciens élèves qui ont des enfants doivent se faire un devoir de les lui confier, et par intérêt pour ces enfants, et par reconnaissance pour leur *Alma Mater*.

2. — L'éloignement, les occupations journalières, les soucis de la vie ont fait oublier l'*Alma Mater* à une foule d'anciens.

Ne croyez pas, messieurs, que je sois étonné de cet oubli. L'oubli est si naturel à l'homme que je me garderai bien de faire un crime à mes anciens confrères d'avoir quelque peu perdu le souvenir des années qu'ils ont passées ici. Ne vous est-il pas arrivé d'entendre dire à un jeune homme quittant son pays pour aller chercher fortune à l'étranger: — "Ma bonne mère, je vais m'éloigner. Dans quelques jours des centaines de lieues me sépareront de toi. Mais, sois sans

crainte; pendant que mon corps sera loin, mon cœur battra pour toi; mon esprit s'envolera vers toi. Si tu ne peux entendre les paroles que je voudrais te dire, si tu ne peux lire mes pensées, connaître mes chagrins, partager mes joies, mes lettres empressées te diront mon attachement et mon amour." Messieurs, c'est l'histoire de tout jeune homme qui dit adieu à sa mère avant de s'expatrier. Et pourtant, que de larmes ont coulé, que de pleurs ont été versées parce que des fils qui se sont ainsi expatriés ont laissé leur mère dans l'oubli, l'abandon et la douleur! C'est triste, mais il est impossible de lutter contre ce penchant irrésistible de notre nature. Il n'y a pas que l'homme qui oublie. La femme partage cette faiblesse. On raconte qu'un jour, une belle jeune femme avait perdu son mari. C'était un homme d'une rare distinction; beau, bien fait, possédant une science profonde, il était pour cette femme un sujet d'admiration. Une nuit, ô nuit désastreuse! la mort vint le frapper dans la fleur de l'âge; et voilà par ce malheur, une belle femme, veuve à 25 ans. Personne ne peut lui apporter de consolation. Elle refuse de prendre de la nourriture. Elle pleure, elle gémit nuit et jour; elle fait le désespoir de son pauvre père dont elle est l'unique fille. Le père voulant la consoler lui dit: "Mon enfant, je connais un beau jeune homme; il est distingué, possède une position des plus honorables, et une grande fortune. Il m'a demandé ta main; comme tu serais heureuse! et quel moyen habile ce serait de te consoler de tes chagrins! Comment, mon père, répondit-elle, est-ce vous qui pouvez me proposer un marché semblable? Vous toujours si tendre et si bon! Qui donc a pu vous inspirer de tels sentiments? Je ne vous reconnais plus. Veuillez croire que

mon cœur est fermé à l'amour. Je ne veux pas mourir; mais je ne veux vivre que pour pleurer. Le père voyant cette détermination et craignant d'augmenter la douleur de cette femme ne lui parla plus de son projet.

Un mois après, la jeune veuve parut consolée; et voyant le silence de son père.—Présentez-moi donc, dit-elle, ce beau jeune homme dont vous m'avez parlé? On dit que le père n'a pas été surpris. Il n'avait pas raison de l'être non plus. La nature humaine est oublieuse. Ne nous en plaignons pas, car l'oubli est le plus grand des bienfaits dont la Providence ait gratifié l'humanité. Des calamités de toutes sortes nous accablent, misérables mortels: Naissance douloureuse, éducation pénible, enfance à la merci de tout ce qui l'environne, jeunesse accablée d'études et de travail, vieillesse exposée aux infirmités de toutes sortes, et pour couronnement à tant de misères, la mort. Ajoutez à cela les maladies, les accidents qui traversent le cours de cette pauvre existence, et tous ces ennuis qui répandent le fiel sur les plus doux moments; les tourments que l'homme inflige à l'homme, la pauvreté, la misère, les intrigues, les fourberies, les embûches, les trahisons, l'infamie, la honte, la prison et que sais-je, enfin? Et comme remède consolateur à tous ces maux, la Providence nous a donné la faculté d'oublier, afin de nous permettre d'avoir des moments de bonheur, en cette pénible vie. Bénissons-la au lieu de nous en plaindre. Cette loi qui peut nous paraître triste parfois n'en est pas moins bienfaisante.

Eh bien! cette loi générale existe pour les anciens de Saint-Césaire, comme pour le reste de l'humanité. Ils ont peut-être un peu oublié. C'est naturel. La plupart ne sont

jamais revenus depuis leur départ. Et rien n'a été fait pour réveiller leur souvenir. N'ayant pas de relation avec le collège, comment voulez-vous que nous y pensions souvent. Hélas! dans le monde, on a beaucoup d'autres choses à penser! Afin de pouvoir graver ce précieux souvenir dans le cœur des élèves, il faudrait quelque chose de tangible, quelque chose qui put les intéresser et entretenir leur attachement.

Il serait facile d'expédier chaque année, un exemplaire du palmarès, à chaque ancien élève. Mais serait-ce suffisant. Le palmarès est très intéressant pour l'élève dont le nom y est inscrit, parce qu'en relisant ce palmarès, il reconnaît ses confrères de classes; et ça lui rappelle une foule de souvenirs. C'est aussi intéressant pour le père et la mère de l'enfant qui a été couronné de succès. Lire que son enfant a remporté des prix, des médailles, des témoignages d'honneur, quoi de plus doux pour un père, quoi de plus consolant pour une mère! Mais pour l'ancien élève, cette liste de noms ne signifie pas grand'chose. Je crois qu'il ne faudrait rien moins qu'un journal. La presse est une puissance comparable à celle du discours. Plusieurs auteurs soutiennent même que la presse a plus d'influence que la parole. La parole peut être oubliée; le journal on peut le lire tous les jours. C'est un compagnon qui nous égaie et nous réjouit en toutes circonstances. Vous avez tous lu "*l'Echo de Saint-Césaire*" publié depuis quelque temps. Que de souvenirs n'a-t-il pas éveillés en votre esprit? Que de sympathies n'a-t-il pas fait naître? Il vous a dit ce qui se passait à notre *Alma Mater* depuis sept mois. Il vous a prouvé comme elle pense à vous et comme elle s'intéresse au succès de ses élèves. Vous

y avez vu le nom de plusieurs de vos compagnons occupant maintenant des positions très enviables dans le monde. Pour moi "l'*Echo*" serait un facteur étonnant pour conserver entre les anciens, des sympathies toujours nouvelles; et pour l'*Alma Mater*, l'attachement le plus inviolable. Ne serait-il pas possible de le continuer périodiquement, une fois, deux fois, et même trois fois l'an? Je laisse ceci à votre sage délibération.

L'organisation de *conventums* de classe serait aussi une excellente chose. Rien n'est plus propre à rattacher les liens qui unissent ensemble les élèves d'une même classe à leur *Alma Mater*. Si on établissait cette tradition parmi les élèves de 4e et 5e, ce serait un grand moyen d'obtenir le but que nous nous proposons. Mais, il faudrait pour les élèves s'organisant ainsi en *conventum*, prendre l'engagement de se réunir au collège même, à une date fixée. Ce serait une grande satisfaction pour la maison de les recevoir; et pour les élèves, une brillante occasion de revenir se retremper au sein de leur *Alma Mater*.

Messieurs, vous me permettrez de faire une petite digression pour ajouter ici quelques remarques que je crois importantes. Les anciens qui sont éloignés se plaignent peut-être des voies de communication. On ne peut les en blâmer. Mais, enfin cet inconvénient peut toujours être vaincu sans trop de difficulté. Notre attachement à notre *Alma Mater* doit être plus fort que les quelques difficultés que présentent les chemins de fer. Vos sacrifices seront d'autant plus appréciés, d'autant plus féconds que vous aurez plus de difficultés à les accomplir.

Et puis, prenons patience, avec le progrès de notre pays

il faut espérer qu'avant longtemps, ces inconvénients auront disparu. Parmi les anciens dans ce pays, il y en a un groupe assez important qui ont acquis une certaine influence politique, laquelle grandit chaque jour. On sait que les communications par chemin de fer dépendent plus ou moins de la politique. Pourquoi ne pas agiter la question. On parle déjà de continuer ce chemin de fer jusqu'à Waterloo. Pourquoi les élèves, résidant en ce pays ne se réuniraient-ils pas aux hommes dévoués qui font partie de ce mouvement, pour demander la continuation du chemin de fer qui a son terminus ici. Il serait facile de faire une requête au ministre de l'intérieur; d'y exposer nos griefs; de démontrer toute l'importance qu'il y a de prolonger cette ligne de chemin de fer. Il n'y a rien d'impossible à ce projet. Et si nous réussissions, nous aurions bien mérité, et de notre *Alma Mater*, et du village de Saint-Césaire, et de toute la campagne environnante.

Une autre suggestion serait peut-être utile. Il arrive très souvent que la mère d'un élève vient seule voir son enfant. On sait qu'il n'est pas toujours facile au père de quitter ses affaires. Dans ce cas, la mère vient seule. Il y a dans ce village de bons hôtels, je n'en doute pas, où les voyageurs trouvent le confort et la tranquillité. Mais beaucoup de dames n'aiment pas à séjourner dans les hôtels, où l'on est supposé rencontrer un grand nombre d'étrangers de toutes sortes. Si le Collège pouvait aménager une hôtellerie, soit à la résidence des religieuses, soit ailleurs, où les parents des élèves pourraient se retirer pendant leur séjour ici, je crois que ce serait très apprécié.

On pourrait peut-être suggérer quelques améliorations hygiéniques, l'établissement de bains, par exemple. La science reconnaît aujourd'hui que les bains sont un grand facteur pour conserver la santé, aider le développement musculaire des jeunes gens. Il serait aussi opportun de munir le collège d'un système perfectionné d'échelles de sauvetage. Les désastres fumants qui ont affligé le monde en ces derniers temps ont éveillé l'attention de tout le monde et spécialement de ceux qui ont des enfants dans les maisons d'éducation. Si notre collège se mettait en état, sinon de prévenir ces conflagrations, mais au moins d'en diminuer les dangers, il s'attirerait beaucoup de sympathies.

J'ignore si mes vues seront prises en considération. Mais pour ma part, je suggérerais d'abolir la tabagie. L'usage du tabac devrait être sérieusement prohibé dans toute maison d'éducation. Il est reconnu que la nicotine est un poison, dont les ravages, bien qu'ils se produisent lentement, n'en sont pas moins néfastes. L'usage du tabac fait perdre la mémoire. Et la mémoire est pourtant très utile pour un étudiant; il énerve la constitution, il l'épuise, la bouleverse, l'affaiblit. Enfin, pour moi, l'usage du tabac est désastreux, je n'entreprendrai pas de le prouver ici. Je suggère simplement la chose. Il y a des médecins qui pourront donner leur opinion, et je serais heureux qu'elle soit discutée devant vous, et qu'une décision soit prise à cet effet.

Messieurs, je n'ai plus que quelques mots à ajouter.

Le succès du Collège de Saint-Césaire dépend de vous.

Vous pouvez en faire une maison d'éducation renommée; vous pouvez aussi le laisser aller lentement à la ruine. Son sort est entre vos mains. La laisserez-vous disparaître cette maison que vous aimez tant? La laisserez-vous tomber dans l'abandon et dans l'oubli cette mère qui vous a prodigué tant de soins. Laissez-vous mourir cette bonne mère qui vous a nourris dans son sein; qui vous a donné l'éducation saine que vous possédez; qui vous a inculqué ces principes solides et féconds qui ont fait de vous de bons citoyens, de bons pères de famille, de vrais chrétiens. A cette mère qui veut s'appuyer de vos bras, se protéger de votre soutien, se réchauffer de votre amour, répondez-vous que vous n'êtes plus ses fils? direz-vous que vous reniez votre passé? affirmez-vous que vous ne la reconnaissez plus pour votre mère? Dieu vous en garde. Il y a trop de noblesse, trop de grandeur d'âme, trop d'amour dans vos cœurs pour y laisser place à l'ingratitude. Les élèves formés à Saint-Césaire ne sont pas des lâcheurs; ils ne sont pas faits pour les défaillances. Je n'ai donc pas lieu de craindre. Dans quelques instants la discussion sera ouverte à tous. Vous pourrez faire les suggestions que vous jugerez à propos de faire; vous pourrez passer les résolutions les plus propres à favoriser le succès que nous désirons tous. Vous pourrez même mettre de côté les quelques suggestions et les quelques remarques que j'ai cru bon de faire. Mais quoiqu'il arrive, quoique vous fassiez, je suis sans crainte, puisque je suis convaincu que tout ce que vous ferez, tout ce que vous déciderez sera inspiré par ce double sentiment: L'amour et la reconnaissance pour votre *Alma Mater*.

Troisième journée — Mercredi, 22 juin

DISTRIBUTION DES PRIX — GRAND'MESSE À LA PAROISSE —
PROCESSION DE LA ST-JEAN-BAPTISTE — AMUSE-
MENTS DIVERS — SÉANCE DONNÉE PAR LE
CERCLE ST-CÉSAIRE DE HOLYOKE—
FEU D'ARTIFICE.

Les nuits sont courtes les jours de fête et le réveil est un peu en retard sur celui du soleil; mais ce matin l'astre tant désiré est voilé d'épais nuages qui versent à flots une pluie bienfaitrice pour la campagne, mais peu agréable pour un jour de réjouissance comme celui qui se prépare.

Malgré ce contretemps je ne remarque aucune contrariété sur les visages, et aussi malgré la fatigue inévitable, même les jours de plaisir, chacun se dispose à faire honneur au programme, cependant très chargé de la matinée.

Comme les autres jours, on entend dans le lointain, les détonations de la mousqueterie, rendues plus bruyantes par les échos qui les répercutent.

DISTRIBUTION DES PRIX.

Il est 8 hrs 30 a.m. Les parents des élèves, les amis, entrent dans la salle des fêtes; les anciens étudiants du collège, qui sont venus revivre quelques heures de leurs belles journées de jeunesse, occupent leurs places. Les élèves actuels entrent joyeusement, non sans jeter un regard furtif et de noble convoitise, sur les médailles d'or et d'argent qui brillent au-dessus des volumes destinés aux vainqueurs des luttes scolaires.

Parmi ces récompenses, une d'elle attire principalement l'attention par sa forme gracieuse; c'est la médaille offerte par le "Cercle Saint-Césaire", de Holyoke, comme prix de déclamation. La médaille présentée par le "Cercle Saint-Césaire", de Montréal, a également son charme particulier.

L'orchestre se fait vivement applaudir depuis déjà longtemps, mais aujourd'hui le beau morceau "*Sélection de Faust*" exécuté avec un ensemble parfait, soulève à plusieurs reprises des applaudissements mérités.

Toutes nos félicitations au Rév. Fr. Avila qui sait former, avec de jeunes instrumentistes, un orchestre si près de la perfection.

Gardons dans notre souvenir, les noms de ceux qui, tant de fois, ont charmé nos oreilles :

Premier violon: Rév. Fr. Avila, C.S.C., directeur; Sylvio Authier; *Deuxième violon*: Henri Gosselin; *Clarinette*: Rév. Fr. Fortunat, C.S.C.; *Piano*: Arthur Gagnon; *Contre-basse*: Charles Monat; *Premier cor-net*: Rév. Fr. Donatien, C.S.C.; *Deuxième cor-net*: Georges Gagnon; *Trombone*: Rév. Fr. Léonardus, C. S.C.; *Grosse caisse et Cymbales*: Charles Letendre; *Petite caisse et Triangle*: Adélarde Malo.

Ensuite la société chorale, dans les "*Chants canadiens*" de Ernest Gagnon, parfaitement exécutés, ravit les auditeurs. Les élèves n'ont pas besoin de feuilles musicales pour harmoniser leurs voix, le Rév. Fr. Donatien, qui les prépare, leur communique son âme d'artiste, et les jeunes chanteurs en gardent quelques parcelles.

Le Révérend Th. Boivin, curé de Saint-Césaire, occupe le fauteuil de la présidence; à ses côtés se trouvent les dignitaires du Conventum et les anciens professeurs du collège.

Le Rév. Père Léonard annonce que les élèves, dans

un élan spontané de leur grand cœur, avaient offert leurs prix au collège pour alléger les dépenses de ces jours de fête. Mais, connaissant tout le plaisir que les écoliers ressentiraient en se voyant chargés de lauriers, devant leurs parents et leurs aînés qui avaient étudié, comme eux, sur les bancs de l'*Alma Mater*, le conseil d'administration refusa cette offre généreuse, toute à l'honneur des élèves de Saint-Césaire.

Pendant le mois qui précède les grandes vacances, dans toute maison d'éducation, le travail est troublé par plus ou moins de distractions. C'était d'autant plus vrai au collège Saint-Césaire, que la préparation du Conventum demandait nécessairement plus de laisser-aller, plus de liberté.

Les élèves avaient été prévenus que les noms de ceux qui ne manqueraient pas à la discipline, seraient proclamés, à la distribution des prix, devant la nombreuse assistance des parents et des anciens étudiants.

Une liste contenant 64 noms est lue par le Rév. Père supérieur. Preuve évidente du bon esprit qui régne parmi nos jeunes gens.

Par suite de l'heure avancée, on ne proclamera que les diplômes obtenus par les élèves de la "classe d'affaires" et les médailles décernées aux heureux concurrents, mais sans énoncer les prix mérités; le pal-



ORCHESTRE DU COLLEGE — 1904

marès en dévoilera la longue nomenclature. Chacun des élèves nommés reçoit ses prix, et, s'il est diplômé ou médaillé, va se ranger en demi-cercle sur le théâtre; il est bien juste que ces laborieux élèves qui ont été à la peine, soient maintenant à l'honneur.

MÉDAILLE D'OR.

Présentée par le Rév. Th. Boivin, Ptre-curé de Saint-Césaire, P. Q., à M. Rosario Couture, de Saint-Pie, P. Q., pour prix d'Instruction religieuse.

Mention honorable: M. Georges Lamarine, de Saint-Michel de Rougemont, et M. Eugène Brisebois, de Saint-Césaire, P. Q.

MÉDAILLE D'OR.

Présentée par M. C.-Am. Bernard, M.D., C. M., maire de Saint-Césaire, P. Q., à M. Exéas Parent, de Ludlow, Mass. E.-U., pour prix d'honneur, division des Grands.

Mention honorable: M. Joseph Maynard, de Wauregan, E.-U.

MÉDAILLE D'ARGENT.

Présentée par le Rév. F.-X. Collerette, Ptre-curé du Cap Pele, N.-B., à M. L.-And. Phaneuf, de Sainte-Madeleine, P. Q., pour prix d'honneur, division des Moyens.

Mention honorable: M. L.-Ph. Coupal, de Saint-Jacques-le-Mineur, P. Q.

MÉDAILLE D'OR.

Présentée par le Très Révérend Père G.-A. Dion, C.S.C., supérieur provincial, à M. Arthur Brodeur, de Saint-Césaire, P. Q., pour excellence en classe d'affaires.

Mention honorable: M. R.-V. Belle-Isle, de Saint-Césaire, P. Q.

MÉDAILLE D'OR.

Présentée par l'honorable L.-P. Brodeur, ministre du Revenu de l'Intérieur, à M. Conrad Guertin, de Saint-Césaire, P. Q., pour prix de français, en cinquième année.

Mention honorable: M. Georges Lamarine, de Saint-Michel de Rougemont, P. Q.

MÉDAILLE D'OR.

Présentée par M. A.-N. Dufresne, commerçant de Saint-Césaire, P. Q., à M. Paul-Emile Senay, de Saint-Césaire, P. Q., pour excellence en quatrième année commerciale.

Mention honorable: M. Georges Lamarine, de Saint-Michel de Rougemont, P. Q.

MÉDAILLE D'OR.

Présentée par M. Joseph Plamondon, marchand, de Saint-Césaire, à M. Isaïe Brunelle, de Ludlow, Mass. E.-U., pour excellence en cinquième année anglaise.

Mention honorable: M. Henri Gosselin, de Deadwood, So. Dakota, E.-U.

MÉDAILLE D'OR.

Présentée par M. Charles Grisé, marchand, de Saint-Césaire, P. Q., à M. Arthur Brisson, Jr., de Sainte-Brigide, P. Q., pour excellence en troisième année commerciale.

Mention honorable: M. Egide Lefrançois, de Fall-River, Mass. E.-U.

MÉDAILLE D'OR.

Présentée par M. Auguste Plamondon, marchand, de Saint-Césaire, P. Q., à M. Senécal Senécal, de Saint-Césaire, P. Q., pour excellence en troisième année française.

Mention honorable: M. Louis-And. Phaneuf, de Sainte-Madeleine, P. Q.

PRIX SPÉCIAL DE DÉCLAMATION.

Présenté par le "Cercle Saint-Césaire", d'Holyoke, Mass. E.-U., à M. Ernest Deguire, de Montréal, P. Q.

Mention honorable: M. Senécal Senécal, de Saint-Césaire, P. Q.

PRIX SPÉCIAL D'ESSAI LITTÉRAIRE.

Présenté par le "Cercle Saint-Césaire", de Montréal, P. Q., à M. Georges Lamarine, de Saint-Michel de Rougemont, P. Q.

Mention honorable: M. Fédora Vincent, de Montréal, P. Q.

MÉDAILLE DE BRONZE.

Présentée par M. Ludger Gravel, marchand, de Montréal, P. Q., à M. Alfred Tétreault, de Fall-River, Mass. E.-U., pour excellence en arithmétique, deuxième année commerciale, première division.

PRIX SPÉCIAL D'ÉCRITURE.

Présenté par M. A. Guertin, M.D., de Saint-Césaire, P. Q., à M. Georges Gagnon, de Providence, R.-I., E.-U.

Mention honorable: M. Egide Lefrançois, de Fall-River, Mass. E.-U.

PRIX SPÉCIAL DE DESSIN.

(Cinq dollars en or)

Présenté par M. Charles Letendre, marchand, de Fall-River, Mass. E.-U., à M. Lorenzo Neveu, de Sainte-Bridgette, P. Q.

Mention honorable: { M. Alfred Charron, de Central Falls, R.-I., E.-U.
M. Geo. Grégoire, d'Holyoke, Mass.

COMMERCIAL DIPLOMAS.

AWARDED TO

Rosalphé Belle-Isle; Arthur Brodeur; Isaïe Brunelle; Henri Fraser; Conrad Guertin; Henri Gosselin; Georges Gagnon; Josaphat Ladouceur.

La distribution des récompenses est terminée, le Révérend messire Th. Boivin se lève et, dans quelques paroles bien paternelles, remercie les anciens élèves d'être revenus visiter leur *Alma Mater*.

" Votre présence ici, messieurs et chers amis, dit le sympathique curé de Saint-Césaire, nous remplit d'allégresse, et je suis persuadé que du haut du ciel, le fondateur de cette maison, le bon M. Provençal, se réjouit avec nous et sa joie est aussi grande que son cœur était large envers vous, lorsque, jeunes encore, vous habitiez ce collège.

“Votre passage au milieu de nous, laissera un profond et doux souvenir dans mon cœur de pasteur de cette grande et bonne paroisse.

“Voyez le Rév. Père Léonard, votre empressement autour de lui le rajeunit et lui rappelle ses heureux jours d'autrefois où, plus vigoureux qu'en ce moment, il s'occupait de vous comme il s'occupe encore de vos juvéniles successeurs.

“Je vous invite, messieurs, à revenir au prochain conventum, lorsque, dans 15 ans, nous célébrerons le cinquantième de la fondation du collège commercial. Si je suis encore à la tête de cette paroisse, vous trouverez un curé qui sera devenu vieillard, mais dont le cœur aura conservé sa jeunesse pour goûter, à nouveau, le plaisir de vous recevoir avec la même affection.”

De vifs applaudissements et des oui! oui! retentissent et prouvent que cet appel est accepté.

GRAND'MESSE DANS L'ÉGLISE DE SAINT-CÉSaire—FÊTE
NATIONALE DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE—SERMON
DU R. P. ARTHUR GUERTIN, O.M.I.

PROCESSION

Après la distribution des Prix, tous les assistants se dirigent vers l'église paroissiale où l'on doit solenniser la fête de Saint-Jean-Baptiste. Le vent souffle

de l'ouest, et le drapeau du Sacré-Cœur, dans le haut du clocher, déploie majestueusement ses plis au-dessus du saint temple.

La vaste nef de l'église se remplit complètement. Au milieu de l'allée, sur une estrade blanche, se trouve un fauteuil en velours rouge. Dans le sanctuaire, près de la chaire, on remarque une haute pyramide enguirlandée de lumières, c'est le pain qui sera béni et distribué aux fidèles. J'ai dit haute pyramide, c'est vrai, car il a fallu la découronner pour lui permettre de passer par la porte de la sacristie.

Aux derniers sons joyeux des cloches arrivent, bannière en tête, les membres de la “Société Saint-Joseph” avec leurs décorations, les membres de la société des “Forestiers catholiques” dont la boutonnière porte l'insigne de leur ordre. Tous se placent sur les chaises rangées dans les allées.

Devant la balustrade, des fauteuils sont réservés à l'honorable L.-P. Brodeur, ministre du Revenu de l'Intérieur, à M. Girard, député, M.P.P., au docteur C.-Am. Bernard, maire du village, à M. Ch. Meunier, maire de la paroisse, à M. Nap. Dufresne et à Mme Ch. Meunier, parrain et marraine du pain béni, à M. Charles Grisé, président de la société Saint-Joseph, à M. Emile Arpin, chef-ranger de la société des Fores-



CLASSE D'AFFAIRES DU COLLÈGE SAINT-CÉSIRE — ÉLÈVES DE 1904

tiers catholiques, et à M. Adélard Dion, président de la société Saint-Joseph de Rougemont.

Du haut de la tribune de l'orgue, la pieuse assemblée des fidèles présente un splendide coup d'œil que la plume ne peut décrire, il faudrait le pinceau d'un aquarelliste pour bien rendre les nuances de toutes les riches et fraîches toilettes des dames. Leurs gracieuses coiffures, aux formes si variées et aux couleurs plus variées encore, donnent l'illusion d'un vaste et superbe jardin fleuri... mais ne laissons pas notre imagination s'égarer, le saint sacrifice commence.

Le célébrant est le Rév. H. Nadeau, curé de l'Ange-Gardien, le Rév. J.-H. Beaudry, curé de Pike River fait l'office de diacre, et le Rév. Césaire Ménard, vicaire à Saint-Damase, celui de sous-diacre. La "Société chorale" du collège est chargée du chant, elle fait entendre la messe du "*Second ton*," harmonisé par H. Dumont. L'orgue est tenu par M. le professeur Eusèbe Viau, de Woonsocket, R.-I.

Autour du sanctuaire, dans le jubé réservé aux RR. SS. de la Présentation, se trouve une couronne de figures moins jeunes et moins roses que celles des élèves des Rév. Sœurs, mais cette couronne très compacte des anciens étudiants du collège commercial, n'en est pas moins charmante et très édifiante à contempler.

Un léger mouvement se produit dans l'église, un monsieur apporte dans ses bras, un ravissant petit enfant, aux longs cheveux bouclés et frisés, gracieusement habillé d'une légère toison de mouton, tenant à la main l'étendard du saint qu'il représente. C'est le petit Saint-Jean-Baptiste que l'on assied sur le fauteuil rouge de l'estrade. Le jeune et gentil Laurent Papineau, enfant de l'externat du Rév. F. Donat, est suivi d'un joli petit agneau dont les touffes soyeuses sont ornées de rubans, et que l'on dépose aux pieds du gracieux Saint-Jean-Baptiste.

Le petit agneau, qui n'a jamais été à pareille fête, mêle sa voix à celle des chantres; ses notes un peu fausses font sourire; mais lorsque le R. P. Arthur Guertin, O.M.I., enfant de la paroisse, monte en chaire et que, aux premières paroles de l'éminent prédicateur, on entend les cris plaintifs du mouton, il faut de toute nécessité enlever le perturbateur du silence religieux.

On a bien fait, car la nombreuse assistance avait besoin de toute son attention pour ne laisser échapper de sa mémoire aucune des paroles prononcées par le sympathique orateur, qui a fait entendre un discours avec son cœur vibrant de piété, de patriotisme et d'amour pour son cher Canada. Le R. P. Arthur

Guertin a tenu son auditoire sous le charme de son éloquent sermon, pendant trois quarts d'heure.

Pendant l'Offertoire, le "*Salve Regina*" chanté par M. L.-N. Marcile, de Cohoes, a été religieusement rendu, sa voix harmonieuse donnait ce que son cœur comprenait.

Nos élèves du collège, avec leurs jeunes voix de 12, 15 et 20 ans, donnent à leurs accords une ampleur qui résonne jusqu'aux extrémités du vaste édifice; les notes s'harmonisent mieux lorsqu'elles peuvent se déployer largement.

Trois jeunes membres de la "Garde d'honneur du Sacré-Cœur", des dignitaires sans doute, car ils portent une belle écharpe en soie rouge, aux galons d'or, se détachent de leurs camarades et vont se placer près de la balustrade. Les dames quêteuses se lèvent, trois messieurs se disposent à les accompagner.

Albert Phaneuf précède M. Ch. Meunier, maire de la paroisse et Madame Auguste Plamondon.

Louis-Paul Senécal est suivi de M. Geo. Viens qui conduit Mlle Emeline Gingras.

Maurice Jarry dirige M. Ch.-E. Denis, accompagné de Mlle Marie-Rose Brault.

Après l'élévation, un duo est chanté par le Rév.

Fr. Donatien et l'infatigable docteur Ménard; ces deux voix mélodieuses sont toujours agréables à entendre.

Le soleil commence à lancer discrètement quelques-uns de ses pâles rayons à travers les beaux vitraux du sanctuaire, et semble dire aux fidèles que, lui aussi, veut être de la fête.

L'astre bienfaisant tient parole, et le reste de la journée est superbe, avec une température calme qui permet de préparer sans crainte les illuminations du soir, et le feu d'artifice si impatiemment désiré.

Avant le départ de la procession, nous avons le temps de parler du comité d'organisation des fêtes de Saint-Césaire. Les citoyens de cet important village avaient décidé de célébrer la fête nationale avec toute la pompe possible, pendant le Conventum du collège.

A la tête du comité: le Rév. Th. Boivin, curé de Saint-Césaire, avec MM. docteur A. Bernard, maire du village, Ch. Meunier, maire de la paroisse, E.-O. Demers, N.P., P. Dussault, N.P., Nap. Dufresne, ex-M.P.P., Ch. Grisé, Philias Métivier, Simon Senécal, Z. Dupont, Jos. Dauray, Rob. Ostiguy, Jos. Robidoux, Jos. Senay, Emile Arpin, Nap. Nadeau.

Une telle réunion d'organisateurs expérimentés ne pouvait manquer de donner un imposant relief à cette

fête annoncée depuis longtemps ; mais lorsque, au matin de ce jour, on vit dans quel état la pluie abondante avait mis les chemins, il y eut un mouvement d'incertitude qui fut vite réprimé par le vaillant commissaire général de la fête, M. le notaire E.-O. Demers qui, confiant dans son étoile, avait dit : " nous sortirons."

Tous ces messieurs du comité méritent non seulement nos félicitations, mais aussi tous nos remerciements les plus sincères, car leur ancien collègue a trouvé chez eux une bonne volonté, un appui, un soutien qui lui a grandement servi.

Nous verrons tout à l'heure ce que ces messieurs du comité, ce que nos anciens élèves du village de Saint-Césaire ont fait pour célébrer dignement la Saint-Jean-Baptiste. C'est encore par leur généreuse initiative que ce soir, nous contemplerons une fête de nuit des mieux réussies.

Les Canadiens-Français connaissent le proverbe de leur ancienne mère-patrie : " Pluie du matin n'arrête pas le pèlerin," car de tous les côtés, par toutes les routes, de toutes les localités voisines, et même de fort loin, arrivent d'innombrables voitures qui amènent une foule des plus joyeuses et des plus animées. On a compté de 7 à 8,000 étrangers venus pour contempler le charmant spectacle que présentait ce jour-là notre beau village.

Nous connaissons les habitants de Saint-Césaire et nous savons que la tranquillité est leur amie favorite, mais avec une telle foule, complètement étrangère au village, on pouvait craindre par suite des chauds rayons du soleil, sinon des désordres, au moins quelques allures un peu trop tapageuses, et la prévoyante municipalité avait demandé trois ou quatre constables en plus.

Disons de suite à la louange des citoyens de Saint-Césaire et des visiteurs qui sont venus des villages voisins, que ces dignes constables ont pu jouir de la fête de jour et de nuit tout au long, leur rôle a consisté simplement à être spectateurs comme tout le monde.

Voici l'ordonnateur de la procession, M. E.-O. Demers qui, sur son élégant coursier, traverse la rue de l'église, mettons-nous ici, sur ce trottoir élevé, nous verrons mieux le long défilé de la procession.

ORDRE DE LA PROCESSION SAINT-JEAN-BAPTISTE

Sur son beau cheval, M. E.-O. Demers, N.P., que son costume blanc fait bien distinguer, ouvre la marche et surveille le cortège.

Deux officiers à cheval précèdent 40 jeunes gens, fusils sur l'épaule, revêtus de l'uniforme de l'armée anglaise. Nous avons le plaisir de voir comme offi-



Mr CHARLES MEUNIER
Maire de la paroisse



Dr C. AM. BERNARD, M. D., C. M.
Maire du village St-Césaire

cier supérieur, un de nos plus grands élèves du collège, Joseph Maynard, ancien soldat de la guerre des Philippines, dont l'allure martiale est fort remarquée, ainsi que celle de Ad. Denis, deuxième officier.

Ces 40 soldats, au costume rouge écarlate, entourent un superbe carrosse traîné par deux magnifiques chevaux blancs, richement caparaçonnés. Sur un coussin brodé, élevé au milieu de la voiture, trône le petit Saint-Jean-Baptiste, tenant fièrement son bel étendard et caressant de la main gauche son petit agneau docilement accroupi à ses pieds.

Le délicieux petit Laurent Papineau fait bonne figure dans son splendide équipage, il semble comprendre toute l'importance de son rôle. Son costume primitif lui sied à ravir, mais ne le garantit pas assez de la brise légèrement fraîche qui fait onduler ses longs cheveux blonds sur ses épaules nues; l'enfant cherche des yeux sa maman. La bonne dame n'est pas là, mais le Rév. Fr. Donat, autre maman pour ses petits élèves, lui met sur les épaules une pelisse blanche qui n'enlève rien à la gentillesse du costume.

Un jeune homme, portant le drapeau du Sacré-Cœur, paraît ensuite, Henri Lamoureux est revêtu d'un dolman galonné, avec épaulettes d'or; son képi est surmonté d'une riche aigrette formée de trois

plumes d'autruche; sa culotte courte est serrée aux genoux par un flot de rubans et à ses côtés, suspendue à la ceinture, pend une épée.

C'est la première fois que le drapeau du Sacré-Cœur est porté en cérémonie publique à Saint-Césaire, et le grand poète canadien J.-O. Crémazie, qui a si bien chanté cet étendard, a dû tressaillir dans sa tombe si, du haut du céleste séjour, Dieu lui a permis de plonger ses regards sur son cher Canada!

Les dignitaires de la garde d'honneur, avec leurs écharpes rouges et les quatre-vingt-huit élèves de cette même société, marchent sur deux rangs, sous la direction du Rév. Fr. Donat. La bannière du Sacré-Cœur, à la double hampe soutenue par Henri Beauchemin et Édouard Bachand, se trouve au milieu d'eux.

Un léger murmure sympathique se fait entendre, lorsque s'avance une calèche qui a dû être fabriquée au temps primitif de la carrosserie, tant ses formes singulières forment contraste avec l'élégance des voitures actuelles.

Dans cette calèche, style antique, sont assis trois solides vieillards: Le père Antoine Gagné qui, tout joyeux de promener ainsi ses 102 ans, tient à la main une vieille pipe, compagne de sa jeunesse; le père Labonté, 94 ans, bien nommé, car sous les rides de sa



GARDE D'HONNEUR DU SACRÉ-CŒUR — 1904

débonnaire figure, on devine un cœur rempli de mansuétude, et le père Dame, 86 ans, avec une main qui semble encore vigoureuse, conduit cet équipage de l'ancien temps.

Saluons avec respect ces trois patriarches qui rencontrent si bien à Saint-Césaire, l'honneur dû aux premiers colonisateurs de la fertile région de Rouville!

La musique du collège Saint-Césaire passe devant nous et joue un de ses beaux morceaux. Elle est fort admirée, notre petite fanfare, les élégantes casquettes blanches des musiciens les font distinguer au milieu de la foule, et les sons joyeux de leurs instruments bien d'accord et pleins de vie, suscitent sur leur passage des approbations flatteuses. La fanfare est suivie de tous les élèves du collège commercial sous la conduite du Rév. Fr. Emery.

La bonne tenue de nos élèves me fait entendre de ci de là quelques paroles agréables à écouter. On est toujours porté à trouver ses enfants charmants, mais si des personnes étrangères le disent, on doit les croire.

Voici la voiture enguirlandée qui porte les dignitaires de la "Société Saint-Joseph". Les membres, sur deux lignes, marchent lentement; quelques-uns

font des signes de tête aux amis qu'ils reconnaissent dans la foule, sagement répartie sur le parcours de la procession, ce qui permet à tout le monde de bien voir.

Le char de l'Agriculture, en forme de hangar champêtre, renferme les différents outils qui servaient autrefois; ces outils sont entre les mains de cultivateurs en habits de travail.

Quelle est cette nouvelle fanfare avec musiciens si bien costumés? La casquette, de feutre bleu-marin qu'ils portent si noblement, montre brodées en or fin les initiales: C.S.C. C'est la fanfare du "Cercle Saint-Césaire" des Etats-Unis. Ce sont des anciens élèves du collège commercial. Ces hommes et ces jeunes gens sont très remarquables; mais ne nous laissons pas distraire, nous aurons l'occasion de vous les faire connaître ce soir.

Cette belle fanfare précède le char de la société des Forestiers catholiques de Saint-Césaire — Cour 311 — Les principaux chefs occupent cette voiture qui montre, en abrégé, les différentes ressources d'une forêt canadienne.

Une curieuse et intéressante machine passe devant nous. C'est une invention toute moderne et très appréciée des cultivateurs du tabac canadien. Elle appar-

tient à M. Pierre Leduc qui s'occupe activement de cette plante, amie des humbles et des grands.

Sur le siège, haut élevé, se trouve le conducteur tenant les rênes de deux vigoureux chevaux. L'intérieur de cette machine renferme un outillage habilement combiné, d'un côté, de l'engrais; de l'autre, un réservoir d'eau. A l'arrière de cette voiture, deux jeunes enfants sont assis, à fleur de terre.

Ces petits ouvriers, Conrad Leduc et Félix Auclair, tiennent à la main des plants de tabacs. La machine, au moyen d'un soc, creuse un sillon dans lequel, alternativement, les deux enfants mettent un pied de tabac. Immédiatement, un ingénieux mécanisme fait tomber l'engrais, la terre est rechaussée et l'eau arrose la plantation.

Cette machine à planter le tabac sert beaucoup dans les environs de l'Assomption, comté de Montcalm, où la paroisse de Saint-Jacques de l'Achigan fait une très importante culture de tabac.

A peine remarque-t-on la nouvelle charrue à deux oreilles suivie de l'antique charrue à rouelle qui, cahin-caha, cherche à suivre le cortège.

C'est donc fini; voici le public qui traverse la procession.

Ne quittez pas votre place, vous voyez qu'elle est

bien choisie, elle vous permet de tout voir. N'apercevez-vous pas là-bas, au-dessus de la foule, des arbres qui marchent? Ce sont de nouveaux chars qui approchent.

Regardez celui de la Boulangerie. Très beau ce char, et surtout très pratique. L'intérieur contient tous les ustensiles nécessaires au métier. Les employés de MM. Léon et Adrien Grisé préparent la pâte; le four est allumé et va opérer la cuisson.

Les boulangers vont-ils nous offrir une de leurs appétissantes brioches, dont l'agréable odeur arrive jusqu'à nous? Nous accepterons avec plaisir; il est 1 heure un quart, et notre estomac réclame depuis midi. Mais le char passe... et emporte la succulente brioche.

Suivent: les deux chars des Forgerons, avec atelier au complet et coups frappés en cadence sur l'enclume par les ouvriers de MM. Jos. Juneau et H. Gendron.

Le char de la Carrosserie, de M. Arth. Rainville, fait moins de bruit. Quelques ouvriers s'occupent à confectionner une roue de voiture d'été.

Le char de la Ferblanterie, de M. W. Gaulin. Il y a du mouvement dans cette voiture, les ferblantiers et les plombiers paraissent très affairés.

Le char des Fondeurs, de M. P. Leclerc. Les ouvriers travaillent une pièce importante, ils y mettent toute leur attention.

Le char des Selliers, de M. Cand. Bousquet, où plusieurs jeunes gens préparent un équipage de grande allure.

Dans le char des cordonniers, de M. Ch. Grisé, tous les ouvriers sont penchés sur leur travail; la besogne presse, paraît-il.

Voici un char regardé avec des yeux de convoitise; ce sont les Cigariers, de M. Jos. Dauray qui, sur leurs machines, roulent les précieuses feuilles de l'excellent tabac canadien. Un jeune homme, placé non loin de notre groupe, attrape au passage un cigare lancé de la voiture.

Mais un moment de curiosité se produit dans la foule, soyons attentifs.

Nous voyons apparaître le char des premiers colons français établis sur les bords de ce majestueux fleuve Saint-Laurent qui attirait nos ancêtres, par son rivage enchanteur et ses environs si pleins de charmes.

Au milieu d'une véritable forêt en miniature, se trouve une rustique cabane en bois revêtue d'écorce. Le vieux colon et sa compagne, assis sur un tronc d'arbre, respirent le frais à la porte de leur chaumière.

Mais pourquoi le colon a-t-il à ses côtés une hache et des armes? Regardez dans le fond du paysage, n'apercevez-vous pas, à demi-cachés par les branches touffues, deux sauvages qui s'approchent avec précaution? Leurs vêtements bariolés, leur teint basané et cuivré, leurs coiffures aux larges plumes d'oiseaux, nous éloignent de la civilisation. Les armes suspendues à leurs ceintures, leurs longues lances dissimulées dans le feuillage, leurs regards obliques et faux dénotent une mauvaise intention de leur part.

Effectivement, les premiers colons de 1542 étaient obligés d'être sans cesse en éveil; les armes défensives d'une main et les outils de l'autre, ils défrichaient les terres canadiennes que les Iroquois et les Algonquins n'abandonnaient qu'à regret, en commettant de nombreux meurtres qui obligeaient les colonisateurs d'être constamment sur le qui-vive.

Ce char de la colonie primitive, parfaitement exécuté, est l'objet d'une véritable ovation.

Vous commencez à être fatigués, ayez du courage, vous savez qu'il y a peu de plaisir sans peine.

Une troisième fanfare attaque un morceau musical en passant devant nous. Le programme indiquait le corps de musique de Saint-Hyacinthe, mais par suite du mauvais temps qui s'annonçait ce matin, ces mu-

siciens ont été remplacés par la fanfare de Granby qui a mis sa bonne volonté à la disposition du comité de la fête.

Une belle voiture, aux chevaux fringants, promène les dames quêteuses de ce matin, les messieurs qui les accompagnaient, leur font encore escorte. Les riches toilettes des dames sont très remarquées.

Quelques autres voitures suivent et nous montrent les invités du comité d'organisation.

Un grand carrosse, attelé de deux superbes chevaux attire tous les regards qui se portent sur l'honorable M. L.-P. Brodeur, ministre, M. Girard, député et le docteur C.-Am. Bernard, accompagné de sa jeune demoiselle, Jeanne.

La foule salue respectueusement au passage de cette voiture.

La procession se termine par les équipages contenant les deux corps de conseil, village et paroisse.

Complimentons les organisateurs de cette belle procession, ainsi que MM. E.-O. Demers, Jos. Senay et P. Métivier qui ont veillé au bon ordre.

Ce qui n'est pas dans le programme, c'est une superbe automobile marchant d'une allure modérée. Est-ce celle de nos anciens élèves des Etats-Unis qui a voulu se payer la fantaisie de passer ainsi 21

heures de course pour assister au Conventum? On remarquait dans cette automobile le docteur Ménard, d'Holyoke, le docteur Marin de la même ville, et M. l'avocat Nadeau, de Pawtucket.

Quand on veut tout raconter, il faut tout voir; allons sur la place du marché, c'est là que les discours seront entendus.

Une foule compacte envahit la place, et entoure une estrade élevée près de l'hôtel Central. Un arc-de-triomphe, ingénieusement construit par les soins de M. Zoël Dupont, reçoit de nombreux invités dans une galerie établie au frontispice du monument.

La fanfare du "Cercle Saint-Césaire" des Etats-Unis, et celle du collège commercial se réunissent et jouent avec succès un morceau d'ensemble. M. l'ordonnateur du cortège, toujours à cheval, vient se mettre devant les musiciens qui, sans cesser de souffler dans leurs infatigables instruments, sont conduits par M. E.-O. Demers, jusqu'au collège.

Suivons-les, nous avons besoin de renouveler connaissance avec la salle du banquet.

Pendant le Conventum, cette salle servant de réfectoire, était à la disposition des anciens élèves, cordialement invités à prendre tous leurs repas au collège.

Se plaçant au milieu de nos élèves actuels, les an-

ciens étudiants éprouvaient une véritable joie de se retrouver jeunes pour la circonstance, et ils goûtaient avec plaisir aux plats traditionnels de la pension.

Le fameux "hachis" était trouvé excellent, et les Rév. Sœurs ont dû se multiplier pour faire honneur au service culinaire.

Ce que nous avons vu au banquet officiel comme entrain et conversation amicale, se renouvelait à chaque repas, mais avec une gaieté plus expansive. Assis tout près du Rév. Père Léonard et de leurs anciens maîtres, les étudiants d'autrefois leur rappelaient leurs tours d'écoliers, leurs espiègleries, leurs petites malices d'enfant, et les uns et les autres riaient de bon cœur au souvenir de tous ces traits, déjà loin dans le passé.

Sur la place du marché, l'audition des discours continue d'intéresser les patriotes de Saint-Césaire.

M. le docteur C.-Am. Bernard, maire du village, préside. En termes justes et spirituels, il a présenté les orateurs comme étant presque tous enfants de Saint-Césaire, ou du moins de véritables amis.

Les discours sont d'une belle inspiration, et ils comportent de grandes leçons nationales, comme vous pourrez en juger par la lecture des nobles paroles prononcées au cours de cette splendide journée.

M. Noé Nadeau, enfant de Saint-Césaire, avocat de Pawtucket et député à la législation du Rhode-Island, a brillamment ouvert cette joute oratoire en exposant la situation nationale des Canadiens aux États-Unis.

M. le docteur Marin, de Holyoke, est venu réchauffer son patriotisme au milieu de ses compatriotes de Saint-Césaire du Canada français. Nous regrettons la patrie, dit l'orateur, nous l'aimons et nous l'aimerons toujours. Nous sommes heureux des succès du Canada dans ses dernières années, succès qui nous font espérer de revenir au pays natal.

M. Alfred Girard, le député provincial de Rouville, a parlé de l'attachement au sol de la patrie et le culte de ses grands hommes. Il l'a fait selon son habitude, avec chaleur et entrain. L'honorable député rend hommage aux patriotes qui ont édifié l'état actuel de la nationalité canadienne, à ceux-là surtout qui se sont dévoués pour l'instruction publique des Canadiens-français.

M. Napoléon Garceau, de Drummondville, prononce aussi un discours très apprécié; il fait ressortir en termes choisis comme il fait bon d'être Canadien-français et surtout d'être fils de Saint-Césaire.

L'honorable L.-P. Brodeur, ministre du Revenu de l'Intérieur a prononcé le dernier discours. Ses auditeurs l'ont écouté sans ménager leurs vifs applaudissements. Nous sommes heureux de placer sous les yeux de nos lecteurs les belles paroles de l'honorable ministre.

M. le Président,

Mesdames et messieurs,

Mes devoirs parlementaires me réclameraient en ce moment à Ottawa, pour y faire valoir les droits de ceux que j'ai l'honneur d'y représenter, mais j'ai cru être plus agréable à mes commettants en venant aujourd'hui participer à cette démonstration.

Cette fête fera époque dans l'histoire non seulement de cette paroisse, mais aussi de ce comté.

Saint-Césaire a voulu profiter de la réunion des anciens élèves de son collège pour célébrer la Saint-Jean-Baptiste. C'était là une excellente idée de terminer cette magnifique fête de famille en conviant tous ces distingués visiteurs à se joindre aux citoyens de cette paroisse pour faire la fête nationale plus grande et plus belle et donner un cachet patriotique à ce conventum.

Plusieurs de ces anciens élèves sont devenus, hélas! des citoyens de la république voisine, mais on sait que leur qualité de sujets d'une autre nation ne leur a pas enlevé cet amour que tout homme possède pour son pays natal, pour la patrie de ses ancêtres.

S'ils doivent foi et hommage à leur pays d'adoption, leur cœur est tout imprégné du bonheur de se dire Canadiens.

Je n'en veux pas d'autre preuve que ces magnifiques sociétés Saint-Jean-Baptiste que l'on trouve organisées dans tous les centres américains où il se trouve un groupe d'enfants du sol canadien, que ces écoles paroissiales fondées dans le but spécial de conserver notre belle langue française, que ces monuments religieux destinés à maintenir vivace la foi des pionniers du Canada et des missionnaires martyrs qui, les premiers, sont venus enseigner aux peuplades barbares de l'Amérique, les bienfaits de la civilisation et du christianisme

Je suis souvent à me demander, si le rameau qui vient de se détacher de l'arbre canadien-français pour se transplanter sur le sol étranger, ne sera pas plus vivace un de ces jours que l'arbre lui-même.

Les nombreuses associations religieuses et de bienfaisance donnent à nos frères de là-bas, de solides moyens d'influence et d'expansion. Elles groupent dans une aspiration commune et dans un même élan patriotique toute leur vitalité et leur force.

Elles donnent de superbes moyens d'action, qui augurent des mieux pour l'avenir. Les craintes que nous aurions pu avoir quant à la conservation de notre langue et de notre foi, doivent maintenant disparaître.

Quant à nous, dans notre bonne vieille province, le succès semble nous avoir endormis.

Lorsqu'après la cession du Canada à l'Angleterre, nous avons vu nos institutions, notre langue et nos lois menacées pas nos nouveaux gouvernants, nous nous sommes groupés,

et forts de la justice de nos demandes, nous avons lutté sur le terrain constitutionnel d'abord, et lorsque la tentative a été faite par nos nouveaux maîtres de nous enlever même le droit de nous taxer, il s'est trouvé des âmes assez trempées, surtout parmi notre brave population agricole, pour décrocher le vieux mousquet, et aller faire le coup de feu pour le maintien du droit de nous gouverner nous-mêmes.

Le sang qui alors a coulé a porté ses fruits. L'Angleterre, tenue dans l'ignorance jusqu'alors sur la véritable situation du Canada par ceux qui étaient ses représentants ici et qui avaient mission de la renseigner, s'est empressée en entendant le cliquetis des armes de dépêcher l'un de ses diplomates les plus instruits, afin qu'il fit une enquête complète des causes de la rébellion.

Le résultat à été l'octroi à brève échéance du gouvernement responsable dans toute sa plénitude, c'est-à-dire, la reconnaissance absolue du principe pour lequel on s'était immolé.

L'histoire de cette époque n'est pas encore publiée comme il serait à désirer qu'elle le fut. Il est à espérer cependant que bientôt elle verra le jour et flétrira comme ils le méritent certains chefs qui, après avoir poussé à la rébellion notre bonne population des champs, l'avoir incitée à aller se faire tuer sur un champ de bataille, à laisser de nombreuses familles dans la misère et l'abandon, se sauvaient eux mêmes et allaient se réfugier dans des pays étrangers.

Malgré tout, le principe pour lequel on a combattu a été reconnu, et si aujourd'hui nous avons l'avantage de nous gouverner nous-mêmes, si nous avons cette somme de liberté qui nous procure l'exercice de tous nos droits, nous le levons sans doute à ces braves de 1837-38.

Ces succès ont sans doute émoussé notre courage, car il me semble que nous ne nous développons pas aussi rapidement que nous devrions le faire.

Nous avons pris exemple sur nos frères des Etats-Unis en fondant des associations de bienfaisance. Elles peuvent et vont nous rendre beaucoup de services. Mais je crois que nous devrions étendre notre sphère d'influence. Des patriotes bien intentionnés pensent que nous devrions nous confiner dans cette province. Ce serait un projet merveilleux, si notre surplus de population des vieilles paroisses voulait se diriger dans les forêts du Nord et s'y créer de nouveaux domaines. Mais, hélas! quelques-uns d'entr'eux se dirigent vers les Etats-Unis et d'autres vont grossir les populations ouvrières de nos villes.

J'ai toujours été d'opinion, cependant, que des efforts devraient être faits pour inciter ceux qui ne peuvent rester sur la terre paternelle d'aller s'établir dans l'ouest au lieu de se rendre aux Etats-Unis.

Il est incontestable que dans un certain nombre d'années, l'Ouest avec ses immenses richesses agricoles jouera peut-être le rôle le plus important dans notre monde politique. Et alors, quelle source de force et d'influence, pour nous, si les nôtres allaient aujourd'hui s'y établir.

Je voudrais voir nos amis du clergé prendre sérieusement en considération l'étude de ce problème social, et il est à espérer qu'il se trouvera parmi eux des missionnaires qui voudront bien en aider la solution.

N'oublions pas que nos pères ont été les premiers blancs à poser le pied dans ces régions lointaines et cela dans un temps où le voyage ne pouvait s'accomplir qu'au prix des

plus grands sacrifices et qu'en s'exposant aux plus graves dangers.

Pourquoi ne marcherions-nous pas sur leurs traces et n'irions-nous pas nous établir dans cette riche contrée au lieu d'aller ruiner notre santé dans les misérables usines des villes.

N'oublions pas les enseignements précieux de l'histoire. Rappelons-nous toujours que la France a colonisé le Canada plus par la charité et l'instruction que par la force, en édifiant des écoles et des hôpitaux de préférence à des comptoirs.

Les orateurs qui m'ont précédé ont rendu hommage à ces fondateurs. Et au premier rang, ils ont célébré le révérend M. Provençal, le digne fondateur du collège Saint-Césaire. Mes dernières paroles seront pour m'associer à ces hommages et proclamer mon admiration, pour le grand disparu que nous regrettons tous.

Discours de M. Noé Nadeau

PRONONCÉ À LA

Procession de la Saint-Jean-Baptiste

Mesdames, messieurs,

Je ne saurais vous exprimer toute la joie que j'éprouve à être au milieu de vous. Revoir les anciens camarades de collège, c'est revivre, à vrai dire, les années passées sous l'égide de *l'Alma Mater*. Pouvoir célébrer le lendemain dans sa paroisse natale, la fête de la Saint-Jean-Bap-

tiste, c'est presque retrouver sa jeunesse disparue, c'est remonter aux sources vives où l'on a puisé ses meilleurs souvenirs et son amour de la patrie. La journée d'hier et celle d'aujourd'hui m'ont procuré cette double joie. Elles resteront pour toujours gravées dans ma mémoire.

Permettez-moi d'ajouter que c'est aussi en ma qualité de Canadien-Français des États-Unis que je suis heureux d'assister à cette imposante manifestation. Pour vous, compatriotes du Canada, la fête Saint-Jean-Baptiste est entrée dans vos habitudes. Vous êtes chez vous. Vous vous réunissez surtout pour fraterniser ensemble, pour resserrer les liens qui vous unissent, et pour reprendre contact plus intime les uns avec les autres. Vous êtes les membres d'une même famille, vivant sous le toit paternel, séparés seulement par vos occupations diverses. Aucun ennemi ne vous menace, excepté vous-mêmes. Vous n'avez à livrer des combats qu'entre vous-mêmes et contre vous-mêmes. Vous fêtez la Saint-Jean-Baptiste afin d'éviter que des luttes fratricides ne viennent vous surprendre, et vous diviser. Et vous faites bien.

Mais combien différente est notre situation à nous, Canadiens-Français des États-Unis. Lorsque nous avons quitté le Canada, nous sommes partis isolément, les uns après les autres pour nous fixer un peu partout sur une terre étrangère, où nous nous sommes trouvés seuls, détachés de tout, sans lien aucun avec notre nouveau milieu où tout nous était hostile. Notre intention à tous alors, ou à peu presque tous, était de revenir le plus tôt possible prendre notre place au foyer que nous avions quitté.

Peu à peu de petits groupes épars se sont constitués, et

dans chaque groupe, afin de nous protéger, nous avons fondé des sociétés Saint-Jean-Baptiste. Puis, après des années d'efforts, nous avons peu à peu conquis l'aisance matérielle. Des paroisses se sont fondées. Les sociétés ont grandi. Les groupes sont devenus plus forts, plus nombreux. Mais chaque année, chaque 24 juin, nous nous réunissons pour tourner en commun nos yeux vers l'ancienne patrie absente. Nous voulions que son image demeurât avec nous. Car elle seule nous soutenait dans nos luttes; elle seule nous rattachait aux chères traditions que nous avions emportées avec nous et que nous voulions conserver intactes et pures.

La Saint-Jean-Baptiste n'était pas seulement une journée de réjouissance, c'était une veillée d'armes, c'était le jour où nous suspendions nos armes pour nous ranimer, l'oasis où nous nous reposions dans la contemplation du passé, afin de mieux reprendre le lendemain et tous les jours à venir le combat qui venait à peine de s'interrompre. Combat contre les préjugés de nos voisins; combats, enfin, contre tous nos ennemis qui voulaient nous faire disparaître comme race et faire de nous de simples manœuvres sans nom et sans caractère distinctif dans la grande usine américaine. Ce sentiment des premiers jours est encore le sentiment qui nous anime tous.

Les circonstances ont voulu que nous restions là-bas, et il vaut peut-être mieux que notre sort se soit ainsi réglé. En luttant, nous avons fini par gagner du terrain, et après avoir conquis notre place au soleil, nous avons naturellement voulu la garder, plutôt que de rentrer au pays natal chercher un asile incertain.

Et, en effet, après au-delà de trente années de dur labeur

nous avons monté sensiblement dans l'échelle sociale. Nous étions, au début, à quelques exceptions près, de simples employés de fabrique. Aujourd'hui nous sommes presque aussi nombreux que vous l'êtes dans la province de Québec. Nous avons des représentants dans presque toutes les branches de l'industrie. Nous avons de florissantes paroisses, des écoles superbes, des journaux à nous, rédigés par des hommes supérieurs, des institutions de toutes sortes, que nous avons fondées et que nous maintenons de nos propres deniers. Nous avons des nôtres qui brillent dans toutes les professions libérales. Dans un grand nombre de municipalités nos compatriotes ont voix au chapitre, et dans quelques-unes ils sont à la tête du gouvernement municipal. Dans quatre Etats de la Nouvelle-Angleterre et dans plusieurs Etats de l'ouest nous comptons des députés qui sont prêts à défendre nos intérêts. Partout nous avançons, avec une rapidité qui étonne nos détracteurs d'hier, et ce n'est que le commencement. Nous avons une légion d'élèves aux Etats-Unis qui arrivent à la surface, et qui, avant longtemps, établiront d'une façon magnifique, et que vous serez les premiers à applaudir, le prestige de la race française en Amérique.

Telle est notre situation actuelle. Vous comprendrez aisément qu'il ne serait pas sage, qu'il nous est impossible de l'abandonner. Mais si nous devons vivre séparés par des frontières géographiques, ce n'est pas une raison pour que, chacun de notre côté, nous ne continuions avec la même ardeur l'œuvre qui nous est commune. Le Canada est un pays distinct, mais il n'existe pas de nation Canadienne-Française. Il existe seulement une race Canadienne-Française, qui doit se maintenir partout où elle se trouve, parce qu'elle a un

trop beau passé pour le laisser disparaître de gaieté de cœur, parce qu'elle a de trop belles traditions pour les abandonner en échange de traditions qui ne les valent pas, parce qu'elle a trop les caractères d'une race forte et glorieuse pour s'engloutir dans d'autres races qui n'ont jamais été, et qui ne seront jamais à sa hauteur.

Je connais assez les Canadiens-Français des Etats-Unis pour pouvoir vous dire que c'est bien là le fond de leur pensée et de leurs aspirations. Et chaque 24 juin, ils célèbrent la fête Saint-Jean-Baptiste dans le but de réaliser cette ambition qui leur est chère. Tout ce qu'ils demandent c'est que vous y pensiez vous aussi. Tendons-nous la main, ne fut-ce qu'une fois par année. Mais le vœu que nous formons c'est que tous les jours de l'année, des deux côtés de la frontière, nous ayons les yeux fixés sur le même but, et que nos cœurs demeurent à jamais invinciblement unis. Si nous le faisons, l'avenir est à nous.

VISITE AU COLLÈGE COMMERCIAL — DÉCORATIONS DU VILLAGE SAINT-CÉSAIRE

La soirée se passe dans l'intimité la plus charmante. Le collège tient toutes ses portes ouvertes, afin de permettre aux visiteurs de satisfaire leur légitime curiosité, car les jeunes dames qui ont accompagné leurs maris, désirent connaître les endroits où s'est passée la vie écolière de leurs aimables époux.

La belle chapelle reçoit la première visite. Quelle différence avec le sanctuaire, aux dimensions si res-

treintes, élevé dans l'ancien bâtiment! Comme les prières adressées autrefois au Sacré-Cœur reviennent à la mémoire!

Tous les pieux souvenirs du jeune âge se présentent à l'ancien élève agenouillé devant l'autel: sainte et délicieuse journée de la première communion, cérémonie de la confirmation, réception d'enfant de Marie dans la Congrégation de la Sainte-Vierge! Fêtes solennelles de Noël, de Saint-Joseph, du Sacré-Cœur et des autres réunions pieuses qui laissaient toujours au cœur, des joies si douces et trop vite passées!...

La visite se continue dans la grande étude, les salles de musique, les classes, dans la "classe d'affaires" surtout, dernière étape au collège, avant de prendre sa place au soleil dans la vie publique.

Visite des dortoirs où l'on reposait si bien, avec la conscience tranquille du devoir accompli. Voici le réfectoire où l'appétit, toujours aiguë du jeune âge, trouvait une nourriture parfaitement préparée et bien goûtée.

Heures si belles de la jeunesse, où tout est bonheur, imprévoyance, ignorance du mal!... Oh! comme l'ancien étudiant, devenu homme, y pense en ce moment, avec joie, avec regret!

Visite minutieuse des appartements du grand bâtiment. Arrêt prolongé à la belle exposition de dessin qui montre aux aînés de ce collège, que leurs jeunes successeurs n'ont pas dégénéré, et qu'ils savent manier habilement le compas, la plume et le pinceau.

Les dessins de Lorenzo Neveu, Georges Grégoire, Moïse Racicot, Emile Bessette, Alfred Charron sont les plus remarquables.

Les hurrahs poussés avec vigueur dans la cour de récréation, annoncent que les jeux sont commencés. La balle, qui décrit de si longues courbes dans l'espace, est une balle emportée du collège Saint-Césaire, en 1883, par Valmore Despault, de Northampton, Mass., E.-U., et rapportée par lui au Conventum de 1904.

La balle est en bon état de conservation, et tout annonce que cette sérieuse partie de *Base-ball* sera rude et surtout chaudement jouée. Voilà comment on rend une simple balle, historique!...

Laissons les jeunes prendre leurs ébats, et allons revoir les superbes décorations du village.

Depuis quelques semaines, les peintres ont été très occupés, car les maisons, elles aussi, ont voulu faire toilette neuve, et les brillantes couleurs des portes et des fenêtres donnent un air de gaieté, qui se commu-

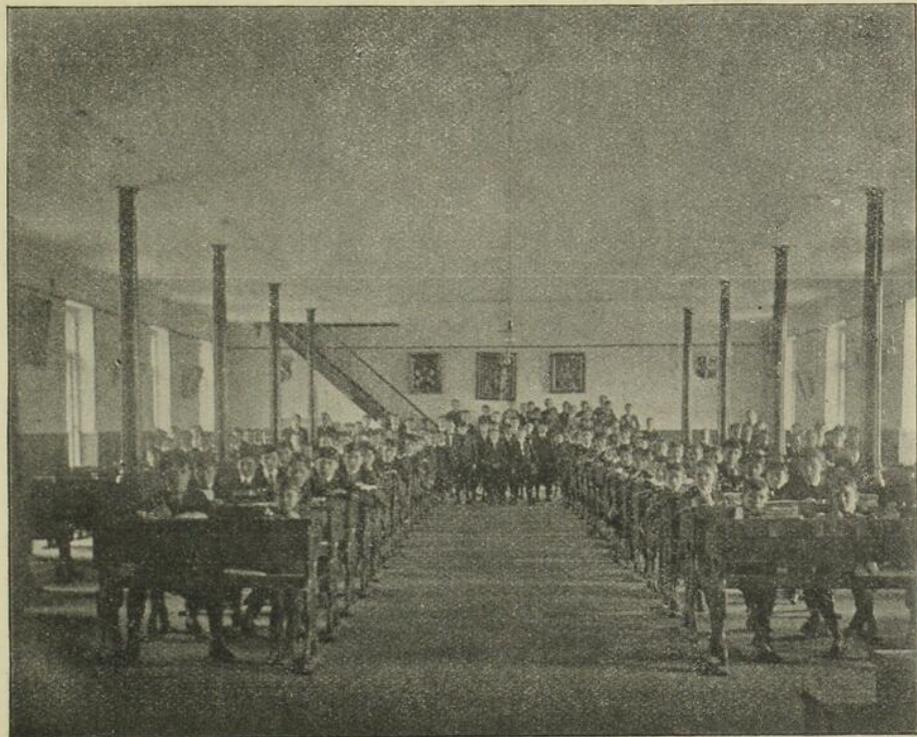
nique à tous ceux qui prennent part à notre belle fête de famille.

Passons par l'une des arcades du grandiose arcade-triomphe du collège, jetez-y un nouveau coup d'œil pour en admirer la belle ordonnance.

Devant le presbytère, si gracieusement encadré de verdure, M. le curé de Saint-Césaire a placé, à l'entrée du jardin et au milieu des fleurs, le portrait du bon M. Provençal, entouré de ces mots très émouvants pour ceux qui ont connu le vénéré fondateur du collège: "*Du haut du ciel, je vous bénis!*"

Les maisons les mieux décorées, où les guirlandes s'entrelacent les unes dans les autres, où les trophées de drapeaux surmontent une double rangée de lanternes vénitiennes, où les belles galeries sont ornées de tentures multicolores, sont les habitations de MM. Dubourg, Alf. Gingras, Simon Sénécal, docteur Guertin, J.-B. Senay, Jos. Plamondon, J.-B. Désautels, E.-O. Demers, hôtel Robidoux, Aug. Plamondon, Nap. Dufresne, P. Dussault, docteur Dubreuil, Nap. Dubreuil, Charles Grisé, C.-A. Phaneuf, Henri Grisé, le bureau de poste, hôtel Zoël Dupont, les maisons de MM. Brisebois, Mercure, Denis, Dlle Nolin, et certainement bien d'autres qui échappent à la mémoire.

Je crois même qu'il faudrait nommer tous les ha-



SALLE D'ETUDE

bitants de Saint-Césaire, car tous ont rivalisé de zèle et d'amabilité pour donner à cette fête le plus d'éclat possible.

Les arcs-de-triomphe, au nombre de 9, élevés par les soins du comité du village et sous la haute direction de M. Sylvestre, étaient placés dans des endroits bien apparents. Ceux qui étaient à l'intersection des rues élargissaient leurs gracieuses arcades obliques, pour enlacer les deux passages. L'arcade placée devant la demeure de M. le maire du village, était encore embellie par la riche décoration de la résidence du sympathique docteur C.-Am. Bernard.

Non seulement les yeux sont charmés, mais les oreilles goûtent également le plaisir. Entendez-vous sous les beaux érables du parc collégial de Saint-Césaire, la fanfare des élèves qui joue son charmant morceau "*L'Enclume*"? Comme les tintements des tuyaux sonores se joignent harmonieusement au son des instruments, et au chant des musiciens!

Un dernier arc, tout près de l'habitation des Rév. Sœurs de la Sainte-Famille, fait face au couvent des Rév. Sœurs de la Présentation qui ont voulu participer à la fête, la façade de leur maison est bien décorée.

Nous trouvons sous les ombrages du parc la fanfare du "Cercle Saint-Césaire des États-Unis", et

celle de nos élèves qui reçoivent les musiciens de Granby, avec tous les honneurs dûs à de charmants confrères. Les trois fanfares se réunissent sous l'habile direction de M. le professeur Eusèbe Viau, elles font vibrer leurs instruments et nous assistons à un concert de grande ville.

Les musiciens de cette "Fanfare des États-Unis" qui eurent le bonheur de venir au Conventum, méritent tous nos éloges, car pendant trois jours, mettant de côté les fatigues du long voyage, ils ont contribué puissamment à donner à nos fêtes ce cachet gracieux qui a laissé dans les cœurs un si doux souvenir.

Il est juste que nous rendions hommage, mais un hommage tout particulier à M. Joseph Goddu, vice-président du "Cercle Saint-Césaire" d'Holyoke. C'est lui qui a été l'organisateur de cette fanfare des États-Unis, de l'excursion à Saint-Césaire, et de la belle séance qui va nous réjouir ce soir.

Voici les noms des musiciens:

Cornets: Directeur, prof. Eusèbe Viau, Woonsocket, R.-I.; Napoléon Beauregard, Northampton, Mass. président; Emilien-J. Baril, Waterbury, Conn., Joseph G. Baril, Waterbury, Conn., Émile-C. Gatién, Sherbrooke, P. Q., Adélarde-S. Gagnon, Providence, R.-I.,



*Prof. EUSEBE VIAU,
Chef de la Fanfare Saint-Césaire des Etats-Unis*



*M. JOSEPH GODDU,
Vice-Président du Cercle Saint-Césaire de Holyoke, Mass.*

Napoléon Abell Woonsocket, R.-I., J.-B.-A. Fontaine, Woonsocket, R.-I.; *Clarinete*: W.-J. Mailloux, Woonsocket, R.-I.; *Altos*: Ernest-M. Tremblay, Holyoke, Mass., vice-président; Jos.-D. Goddu, Holyoke, Mass., secrétaire; *Trombones*: Jos.-A. Desmarais, Holyoke, Mass., Thomas-J. Lemay, Manchester, N.-H., Alfred Labine, Nashua, N.-H.; *Baritons*: Jos.-D. Brodeur, North-Adams, Mass., Félix Lebrun, Holyoke, Mass.; *Basses*: J.-Henri Foisy, Worcester, Mass., Léonard Phaneuf, Artic Centre, R.-I., Romuald Grisé, Holyoke, Mass.; *Grosse caisse*: Pierre Montville, Putnam, Conn.; *Petite caisse*: Joseph Malo, Pawtucket, R.-I.; *Cymbales*: Jos.-A. St-Onge, Fiskdale, Mass.

Toujours on revoit avec plaisir les endroits aimés, aussi la visite du collège se prolonge-t-elle très avant dans la soirée.

Ce qui attire surtout les anciens élèves et les personnes qui les accompagnent, c'est la visite de la chapelle du collège illuminée à l'électricité.

Une description exacte est évidemment impossible. Comment faire comprendre le pieux et charmant coup d'œil que présente le fond du sanctuaire, avec cette grande niche éclairée par une vive lumière habilement dissimulée!

Cette éblouissante clarté se reflète sur la douce

figure de Notre-Seigneur Jésus, montrant son cœur, et retombe ensuite sur le visage de la bienheureuse Marguerite-Marie en extase devant son Dieu!

Cette niche fait voir, dans son bel ensemble, l'habileté du peintre, M. Joseph Richer qui, par son magique pinceau, a su donner à un mur l'apparence d'une longue chapelle, avec ses huit piliers bien détachés, ses trois nefs, son pavé en mosaïque, une voûte avec toutes ses nervures, son autel dans le lointain!

Une lumière discrète quitte doucement le fond du sanctuaire et vient, sur la belle voûte de la grande nef, faire ressortir les multiples moulures dorées, les sentences pieuses, les caissons délicatement armoriés, les emblèmes aux couleurs si tendres.

Ensuite cette lumière descend sur les piliers, contourne les arcades, éclaire les corniches, les frises, et tous les chapiteaux parsemés d'étincelles d'or.

Quelques rayons lumineux s'arrêtent sur les tableaux du chemin de la croix, encadrés dans leur boiserie artistique, et semblent animer les douloureuses scènes de ce drame sanglant qui nous a valu le pardon!

Les huit candélabres du chœur de la chapelle s'illuminent eux-mêmes, et font admirer la sobre mais belle ornementation du maître-autel.



FANFARE SAINT CESAIRE, DES ETATS-UNIS

Dans la nef, les vingt autres becs électriques brillent successivement, et laissent apercevoir à l'œil ravi, la plus belle décoration que l'on puisse désirer.

Soudain les lumières s'éteignent; il ne reste plus que la lueur vacillante de la petite lampe qui se consume devant le divin Prisonnier du tabernacle, et la faible clarté de la lampe qui brûle constamment devant le Sacré-Cœur.

Quelquefois un ou plusieurs cierges, allumés devant la statue vénérée, indiquent que des faveurs sont demandées, ou des remerciements offerts pour des grâces reçues.

Les pieux visiteurs saluent le Seigneur et Maître qui réside dans cet incomparable sanctuaire, en sollicitant sa bénédiction; puis ils se retirent, tout en conservant dans leur cœur et dans leur mémoire, la vue délicieuse du gracieux spectacle dont ils viennent d'être les témoins.

Mais il faut penser à la séance donnée ce soir, par le "Cercle Saint-Césaire" d'Holyoke.

De nombreuses personnes prennent déjà leurs places dans la salle des fêtes. Hâtons-nous d'entrer, car je sais que l'on a refusé plus de 200 billets demandés par les personnes désireuses de jouir du spectacle annoncé.

Malgré les vastes dimensions de la salle, il a été impossible d'accepter tous nos amis de Saint-Césaire.

SOIRÉE DONNÉE PAR LE "CERCLE SAINT-CÉSAIRE"
D'HOLYOKE, MASS., E.-U.

L'intérieur de la salle présente un coup d'œil superbe. Les anciens élèves occupent les premières chaises, mais beaucoup d'entr'eux se sont effacés pour laisser aux dames une place de choix. Nos élèves occupent tout le premier pourtour de l'édifice.

Le cortège d'honneur fait son entrée aux applaudissements de toute l'assistance.

Le Révérend M. Th. Boivin, curé de Saint-Césaire, ouvre la marche, accompagné du Rév. P. Léonard, supérieur du collège, du Rév. P. Arthur Guertin, O.M.I., du Rév. P. Marie, Trappiste, du Rév. J. Nadeau, curé de l'Ange-Gardien.

Ces messieurs entourent l'honorable M. L.-P. Brodeur, ministre, le docteur C.-Am. Bernard, maire du village, M. Nap. Dufresne, président du Conventum.

Viennent ensuite le Rév. M. Saint-Pierre, curé de Sainte-Brigide, A. Neveu, religieux des Pères Blancs d'Afrique, Rév. J.-H. Beaudry, Rév. Alb. Lafond, Rév. C. Ménard, Rév. A. Monfet, Rév. F. Brouillard, Rév. Jos. Cain, Rév. J.-., Leblanc, Rév. J.-A. Roy,



COLLÈGE SAINT-CÉSaire — SANCTUAIRE DE LA CHAPELLE DU SACRÉ-CŒUR

Rév. J.-A.-H. Lagacé et tous les religieux de Sainte-Croix, anciens professeurs du collège.

A 8 heures précises, le rideau se lève et M. Jos.-D. Goddu, vice-président du Cercle St-Césaire de Holyoke, annonce en quelques mots le programme de la fête.

La fanfare "Saint-Césaire des États-Unis," sous la haute direction du prof. Eusèbe Viau, de Woonsocket, R.-I., ouvre la séance par une marche de Morrisette: "*O Canada*".

Nous avons pu apprécier depuis trois jours cette belle fanfare composée d'une trentaine de nos anciens élèves établis aux États-Unis; nous avons admiré leur tenue digne, leur imposant maintien, leurs sympathiques figures; mais en ce moment, rangés en demi-cercle au fond du théâtre, éclairés par la vive lumière électrique des lampes incandescentes, ces distingués musiciens forment un bel ensemble, et l'harmonie de leurs instruments soulèvent les chaleureux applaudissements de tous les auditeurs.

M. Achille Phaneuf, de Merrick, Mass., récite ensuite le beau morceau de: *Vive la France!*

Un peu fatigué du voyage, très ému de se retrouver sur le théâtre où, tout jeune, il commençait ses débuts oratoires, M. A. Phaneuf nous a cependant grandement intéressés.

"*Le violon brisé*", chant par M. le docteur Ménard qui, bon musicien, possédant une belle voix, a su faire passer dans l'âme de ses auditeurs, ce qu'il éprouvait lui-même de compassion pour ce pauvre vieillard Français, dont le violon, son unique gagne-pain fut brisé sous les talons allemands, pendant la guerre de 1870, parce que cet infortuné jouait la "*Marseillaise*."

La fanfare nous fait entendre un de ses plus beaux morceaux: "*Operatic Echoes*", ouverture par Laurendeau.

Nos oreilles, charmées par cette harmonieuse musique, étaient préparées pour écouter un ravissant duo de cornets, "*Utility Polka*" exécuté par les deux frères Em.-J. Baril et Jos.-G. Baril, de Waterbury, Conn.

Je ne sais comment complimenter ces deux anciens élèves qui nous ont tenus sous le charme de leurs merveilleux instruments, mais le public me tire d'embarras, ses applaudissements répétés en disent plus long que mes paroles.

M. L.-N. Marcile, de Cohoes, N.-Y., nous fait entendre une chanson anglaise: "*Soldier of the Cross*" de Piccolomini.

“ *Le soldat de la croix* ” était bien à sa place parmi les religieux du même nom, aussi M. Marcile fut-il chaleureusement applaudi.

“ *Les Rameaux* ” de Faure, solo de trombone par M. Jos.-A. Desmarais, de Holyoke, Mass., ainsi que “ *l'air du sonneur* ”, de Paladhile, très bien chanté par M. Em.-C. Gatién, de Sherbrooke, P. Q., méritent également toutes nos félicitations.

Le beau morceau “ *Mariposa* ”, valse de Laurendeau, par la fanfare “ *Saint-Césaire des Etats-Unis* ” nous fait comprendre que son répertoire est inépuisable et de bon choix.

Le rideau s'abaisse, et M. J. Goddri invite le Rév. P. Léonard à prendre la parole, pendant que, dans la coulisse, on va préparer les décors pour l'opérette : “ *A Clichy* .”

Le Rév. P. Léonard n'a pas encore abdicqué son titre de supérieur du collège, et il commande à son ancien élève Joseph Nadeau, notaire à Iberville, d'adresser la parole à ses camarades.

Cet aimable officier public est habitué au langage administratif, mais il ne s'en souvient plus, et dans un discours familier, quoique très éloquent, M. J. Nadeau parle de ses anciens souvenirs d'enfant, qui revivent en foule dans sa mémoire d'homme.

Chacun des auditeurs ressent avec émotion ce que l'ancien élève ressent lui-même, et il est sympathiquement applaudi, lorsqu'il parle en termes touchants du bon et vénéré M. Provençal.

L'approbation de la salle entière dit à l'orateur qu'il est compris lorsqu'il demande, le premier entre tous, qu'on élève une statue à ce digne et saint fondateur du collège de Saint-Césaire. M. Jos. Nadeau promet d'offrir le piédestal en granit, et il fait un appel chaleureux à tous ses camarades, afin qu'ils lui aident à mener à bonne fin ce désir que tous ont à cœur de voir se réaliser.

Les trois coups traditionnels frappés lentement sur le théâtre annoncent que tout est prêt, pour continuer la séance.

Le rideau ouvert laisse apercevoir côte à côte deux cellules de prison; mais ceux qui les occupent sont, sans doute, des prisonniers de marque, car leur soi-disant cachot est en pleine lumière, bien meublé, et même on aperçoit un piano dans la cellule de gauche.

L'opérette spirituelle “ *A Clichy* ”, d'Adam, est délicieusement interprétée par :

Le docteur A.-S. Ménard, de Holyoke *Prosper*.
M. Romuald Grisé, de Holyoke *Hector*.
M. Ernest-M. Tremblay, de Holyoke *Ducormier*.

Prosper et Hector sont deux cousins brouillés ensemble; ils hériteront d'un vieil oncle s'ils se réconcilient. M. Ducormier, notaire, chargé de la succession, a tout intérêt à faire durer l'inimitié. Il visite l'un et l'autre, cherche à envoyer Hector dans les pays du Sud, il conseille à Prosper de voyager dans les pays du Nord. Les deux voisins de cellule ne se connaissent pas comme parents. Hector est poète; Prosper, compositeur et musicien, passe ses journées à jouer du piano, surtout lorsqu'il entend son co-détenu réciter sa versification. Hector, pour se venger, déclame à grands cris quand il entend son voisin promener ses doigts sur son instrument sonore.

Rien de plus comique que leurs disputes, et rien de plus agréable à entendre lorsque les deux prisonniers chantent les duos que comportent la pièce.

Les trois sympathiques acteurs ont ravi l'assistance par leur mise en scène très naturelle et bien rendue; la salle entière tremblait sous les triples salves d'applaudissements.

Les deux prisonniers ne veulent voyager ni l'un ni l'autre, ils désirent au contraire se mettre de compagnie pour continuer leur vie d'artiste. Ils échangent leurs noms qui est le même pour tous les deux, se re-

connaissent et se réconcilient. Le pauvre M. Ducormier en est quitte pour ses frais.

L'héritage leur est donné et la porte de la prison, ouverte, pour leur permettre de payer les dettes, principale cause de leur internement.

Presque tous les morceaux de cette charmante opérette ont été redemandés, et les aimables acteurs, quoique fatigués, n'ont jamais refusé de satisfaire l'insatiable curiosité de leurs amis et de leurs nombreux auditeurs.

Nous remercions MM. docteur A.-S. Ménard, R. Grisé et E. Tremblay de nous avoir fait passer des moments si agréables.

La fanfare joue ensuite le morceau final: "*God save the King*" suivi de "*America*."

Le programme de cette soirée promettait beaucoup mais le "Cercle Saint-Césaire" d'Holyoke et les musiciens peuvent être satisfaits, ce programme a été admirablement bien rempli.

FEU D'ARTIFICE—ILLUMINATION

Tous les assistants sont ensuite invités à se rendre dans la grande cour du collège où va commencer le feu d'artifice. Il est près de onze heures; le ciel

étoilé laisse apercevoir son bleu d'azur au milieu duquel la reine de la nuit lance ses rayons argentés.

La vaste cour est déjà entourée d'un triple rang de personnes qui ne veulent rien perdre de cette fête nocturne. Les invités se placent auprès du bâtiment du milieu; nos élèves, au premier rang, assez loin du feu d'artifice pour éviter toute imprudence, assez près pour jouir du friand spectacle si goûté des jeunes.

Un coup de canon retentit, et aussitôt s'élançe dans les airs un gentil ballon illuminé de mille feux tricolores. L'aérostat lumineux monte lentement jusqu'à une grande hauteur où, rencontrant sans doute une brise légère, il est poussé vers l'Est, vers le pays de France... Va, petit ballon, dirige-toi du côté où le vent te mène, va dire à nos amis de là-bas que le Canada célèbre ses fêtes patriotiques, comme ses ancêtres de la mère-patrie lui ont enseigné jadis à le faire!

Pendant que tous les regards suivent le ballon, les artificiers improvisés font partir des fusées qui sifflent en montant et éclatent en laissant tomber de très haut, les unes, cette pluie d'or si gracieuse à voir, les autres, une collection d'étoiles de toutes couleurs.

Voici les soleils tournants qui s'enflamment et lancent une multitude d'étincelles s'éparpillant un peu partout.

On aperçoit ensuite quatre feux qui se préparent en formant un carré. Toute la foule pousse un cri d'admiration en voyant ces gerbes de feu qui jaillissent de terre, s'élèvent en se croisant les unes dans les autres, pour retomber ensemble au milieu d'un bassin. Ce charmant coup d'œil, répété deux fois, donne l'illusion complète de véritables fontaines lumineuses.

Les fusées continuent leur ascension vertigineuse pendant que les chandelles romaines font entendre leur bruit de mousqueterie.

De temps à autre un bouquet éclate en formant un faisceau de fleurs lumineuses qui disparaissent trop vite.

Les feux de Bengale, allumés de distance en distance, donnent aux visages des assistants une couleur indéfinissable, et aux arbres, des formes fantastiques selon l'imagination de chacun.

A un moment, tous les regards sont tournés vers le milieu de la cour, pour examiner le superbe bouquet final qui s'élançe en droite ligne, retombe en cascades multicolores avec une courbe des plus gra-

cieuses, et s'éteint dans un magique flamboiement impossible à décrire.

Nos remerciements aux généreux donateurs qui ont changé leurs dollars en pièces flamboyantes, et nos compliments aux jeunes gens qui ont secondé les artificiers de la maison Robitaille, de Montréal.

Tout à une fin sur terre, surtout les feux d'artifice...

La foule s'écoule lentement, chacun veut passer devant le collège pour revoir sa merveilleuse façade, avec les transparents de ses 44 fenêtres qui donnent un aperçu des palais enchantés aux pays de l'Orient!

Le parc, illuminé "à giorno", retient longtemps les visiteurs; le "petit bois" du collège a, ce soir, un charme particulier.

Les lanternes vénitiennes, disposées en cordons qui s'entrecroisent, sont plus nombreuses; nos anciens élèves ont gracieusement réparé le petit désastre causé par la pluie de l'avant dernière nuit. Les ballons lumineux, suspendus dans les arbres, ressemblent à des bouquets de fleurs, et la clarté brillante des lampes électriques fait ressortir les merveilleuses dispositions de ce décor.

Les rues du village sont resplendissantes de lu-

mières. Quelques fusées partent des résidences de MM. Simon Senécal, Jos. Plamondon, J.-B. Désautels.

Une exquise fraîcheur invite à la promenade, et les joyeux habitants semblent rentrer à regret dans leurs demeures respectives.

Cependant il faut se reposer, la journée a été bien remplie, la fatigue se fait sentir, et, hélas! pour un grand nombre de nos anciens élèves, l'heure de la séparation va bientôt sonner.

Retournez dans vos villes et dans vos villages, chers anciens élèves, reprenez vos différents emplois, soit dans votre belle patrie canadienne, soit dans la vaste République des États-Unis. Vous nous laissez vos cœurs, mais vous emportez les nôtres.

Remercions Dieu de nous avoir donné l'occasion d'assister à de si belles fêtes. A ce Dieu de bonté revient tout d'abord l'honneur de ce charmant Conventum qui, ayant pris naissance sous les ardeurs d'une commune amitié, s'est terminé auprès du Sacré-Cœur de Jésus.

Si cette intime et splendide réunion a été un véritable succès, nous le devons à ce divin Cœur dans lequel nous avons mis toute notre confiance.

Nous le devons aussi au supérieur du collège, le sympathique Père Léonard dont le grand cœur a su

obtenir et conserver l'affection de tous ses élèves, jeunes et anciens. Nous le devons encore au Rév. P. Elphège Guertin, notre habile organisateur, et à tous ceux qui lui ont aidé par leurs conseils et par leurs services.

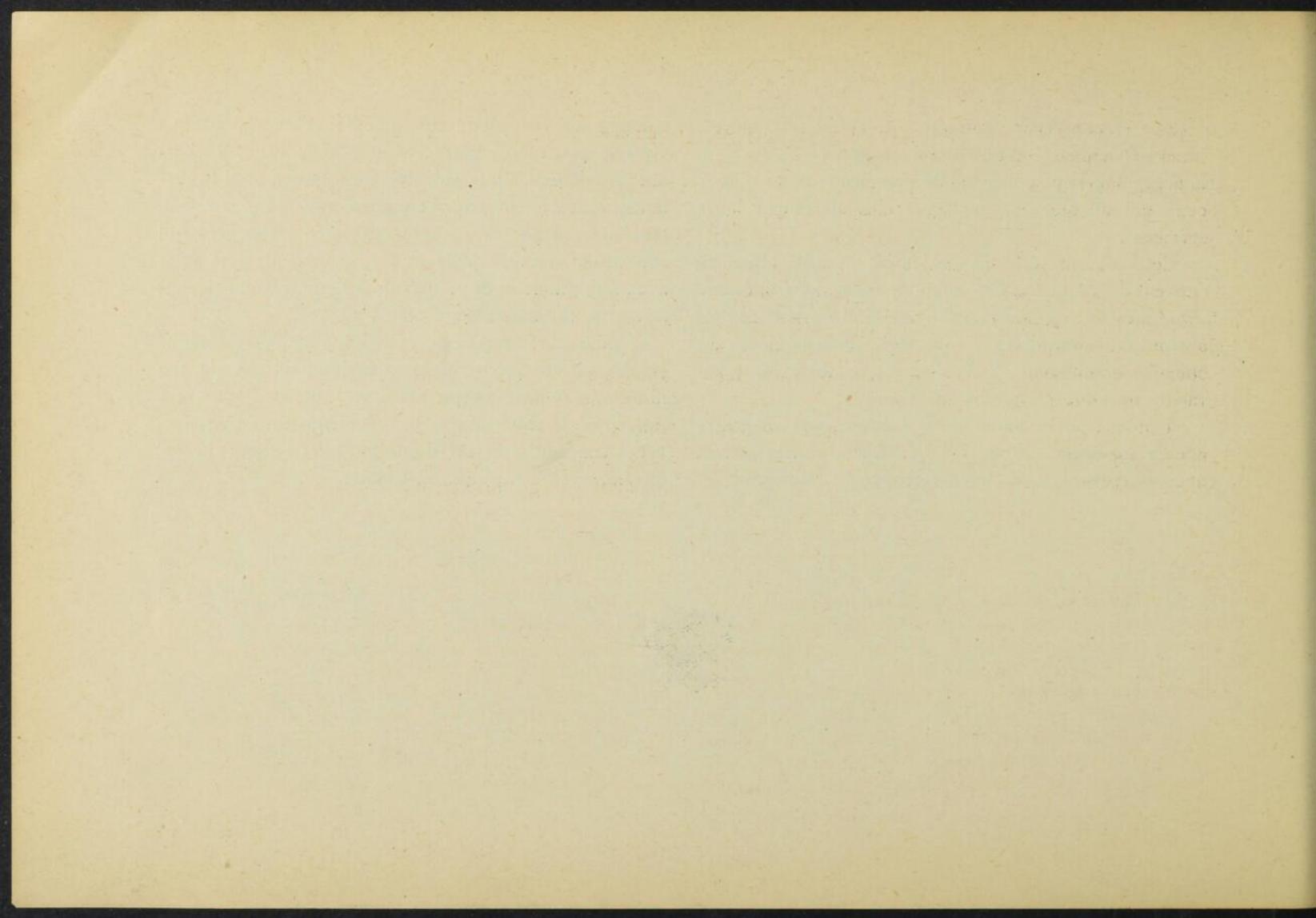
Cette réussite est due également à vous, aimables citoyens de Saint-Césaire, qui nous avez aidés dans une large mesure ; et, pourquoi ne pas le dire, nous devons surtout ce beau succès à vous tous, anciens élèves du collège commercial, vous n'avez pas déçu les espérances que nous fondions sur vous !

Pendant ces quelques jours passés auprès de votre ancien supérieur, le bon Père Léonard, auprès de vos anciens maîtres, vous avez retrouvé le calme qui ac-

compagnait vos premières années ; venez autant que vous le pourrez, à votre *Alma Mater*, venez-y chercher un conseil, un appui, une consolation, et si la distance vous retient trop éloignés, revenez y souvent, très souvent par la pensée. Montez les degrés qui conduisent à notre belle et pieuse chapelle que vous avez tant admirée, et prosternés à deux genoux devant la statue du Sacré-Cœur, dites-lui :

“ Seigneur, vous avez réjoui ma jeunesse lorsque je priaï à vos pieds ; bénissez maintenant ma vie, ma famille, mes intérêts spirituels, mes intérêts temporels, faites que je reste ou que je redevienne un de vos fervents serviteurs, et un digne enfant de mon cher et bien-aimé collège de Saint-Césaire.”





ADRESSE DES ÉLÈVES ACTUELS

DU COLLÈGE DE SAINT-CÉSAIRE

AUX ANCIENS ÉLÈVES RÉUNIS EN CONVENTUM

Messieurs,

Le voici arrivé ce jour que nous avons appelé de tous nos vœux, ce moment si désiré qui fournit l'occasion à vos jeunes frères de la grande famille du Collège de Saint-Césaire de vous souhaiter la bienvenue la plus cordiale et la plus chaleureuse.

Nous vous admirons parce que vous êtes l'honneur de la société après avoir été la joie et la gloire de notre commune *Alma Mater*.

En effet, vous avez dû, pendant vos années de collège, asseoir votre éducation sur des bases bien solides, puisque l'avenir a rempli pour vous ses promesses les plus séduisantes.

Vous nous apprenez ce que peuvent le travail persévérant, une volonté énergique, les convictions fortes et généreuses, la probité et la droiture du caractère, développés dès le jeune âge, sous la direction de professeurs expérimentés. Bientôt, nous aussi, nous allons nous engager dans la vie réelle.

La plupart d'entre nous ont vu disparaître les jours insouciantes de l'enfance; notre jeunesse s'avance d'un vol trop rapide car les heures heureuses ne se comptent pas: elles disparaissent si vite... Ah! parfois nous voudrions suspendre

cette marche rapide... Mais il faut avancer: le flot qui vient presse le flot qui s'en va; comme vous, nous devons obéir à cette impérieuse loi de la nature.

Trouverons-nous dans ces sentiers de la vie, inconnue pour nous, ces fleurs et ces jouissances que notre expérience nous montre dans un avenir souriant? Les positions brillantes ou fructueuses que votre travail et vos connaissances vous ont acquises dans la société raniment nos espérances en nous montrant comment nous devons diriger nos efforts. Nous aurons à notre disposition pour les luttes de la vie les mêmes armes dont vous vous êtes servi: si nous le voulons alors, là où les pères ont passé pourquoi les fils ne passeraient-ils pas?

Votre présence au milieu de nous inculque en nos âmes ces généreux désirs; nous voulons semer sans relâche dans le champ de nos intelligences parce que, nous aussi, nous voulons que plus tard la moisson soit abondante. Le présent est l'enclume où se forge l'avenir: au moment où, penchés sur nos livres, l'étude nous semble aride, le souvenir de votre passage au milieu de nous nous rappellera comment vous avez emporté les succès qui ont couronné vos efforts.

Qu'elle soit donc bénie l'inspiration que vous avez eue de venir renouveler dans cette enceinte les jours heureux de votre jeunesse. Jouissez pleinement de ces réminiscences qu'éveillent en vous ces murs, où vous avez trouvé une autre famille; ces salles qui ont gardé les échos de vos joyeuses conversations; ces cours, témoins de vos ébats et peut-être de vos prouesses athlétiques qui ont alors rempli votre âme, jeune et ardente, d'un bonheur si complet, parfois d'un enthousiasme si exubérant.

Vous trouverez sans doute beaucoup de changements matériels: La maison est devenue plus vaste, les cours se sont agrandies, le progrès moderne s'est infiltré largement dans notre bon vieux collège; mais ce qui n'a pas changé ce sont les traditions que vous nous avez laissées, c'est l'esprit de fraternité que vous nous avez légué; et aussi, nous le savons par expérience, c'est le dévouement et le zèle affectueux de vos professeurs d'autrefois ou de ceux qui les ont remplacés en marchant sur leurs traces. Que ceux-là vous aiment encore, tout comme jadis, malgré le temps écoulé, soyez en bien sûrs; dans les souvenirs d'antan, qu'ils aiment à nous rappeler, leur cœur se trahit bien facilement.

En venant au milieu de nous, vous avez voulu faire une halte dans votre vie, oublier le présent pour vivre du passé; puissent ces instants vous paraître trop courts. En oubliant vos années pour redevenir écoliers comme nous, en trouvant un vrai bonheur à revivre notre existence d'insouciant gaité et de joyeuses saillies, vous nous apprenez à comprendre combien sont beaux les jours qui s'écoulent dans cette enceinte; à mieux goûter ces plaisirs que vous êtes si avides de venir partager quelques instants avec nous.

Jouissez donc au milieu des vôtres du bonheur ineffable de vous revoir et de renouer des liens d'amitié que le temps et la distance ont pu affaiblir; recevez aussi de vos jeunes confrères les remerciements qu'ils doivent à votre présente visite.

Nous n'oublions pas non plus les hôtes distingués qui, pour n'avoir pas reçu ici une éducation que le programme de notre maison ne pouvait leur offrir, ont bien voulu nous honorer de leur présence. L'estime, qu'ils nous témoignent ainsi, leur assure notre reconnaissance et aussi, s'ils nous le permettent, nous encourage à les compter comme nos amis et nos protecteurs.

A vous donc, merci et bienvenue cordiale.

Les élèves du Collège de Saint-Césaire.

RÉPONSE DES ANCIENS ÉLÈVES

A

L'ADRESSE DE BIENVENUE DES ÉLÈVES ACTUELS.

Messieurs du clergé,

Vénérés professeurs,

Chers confrères,

Ce n'est pas sans une crainte bien fondée que je me lève devant un auditoire aussi digne et aussi distingué, pour dire quelques mots en réponse à cette adresse de bienvenue remplie de si touchantes inspirations.

Mes chers jeunes confrères, si cette réunion, attendue depuis si longtemps, est pour vous une source de joie et de bonheur, quels ne doivent pas être nos sentiments à nous, à qui elle fournit l'occasion de revoir la patrie et de saluer l'inoubliable *Alma Mater*.

Cette pensée noble et généreuse de réunir la nombreuse famille de Saint-Césaire a été accueillie avec un élan si sympathique et un enthousiasme si général qu'elle ne peut manquer d'être féconde en bons résultats, pour vous qui vous préparez aux combats de la vie, comme pour nous qui sommes maintenant au fort de la mêlée.

Quand nous avons reçu l'invitation de nous rendre à Saint-Césaire, nous nous sommes dit: "Notre mère nous appelle, notre mère nous convie", et nous sommes accourus de tous les points du Canada et même de la terre étrangère où vivent un bon nombre d'entre nous, pour témoigner à l'*Alma Mater* notre amour et notre sincère attachement.

Et lorsque tout à l'heure nous avons aperçu les murs de notre vieux collège, une douce émotion s'est emparée de notre cœur et nous avons forcément prononcé ces mots: Salut, asile chaste et pur qui a donné l'abri aux jours de notre jeunesse; salut, bon vieux Collège Saint-André; c'est sous ton toit béni que nous avons autrefois trouvé la science, la paix et le bonheur.

Vous disiez tout à l'heure, que bientôt vous entreriez dans la vie réelle. Oui, mes jeunes amis, bientôt vous aurez à soutenir des assauts de tous genres, bientôt vous vous engagerez dans la lutte pour l'existence, mais ne vous inquiétez pas outre mesure, puisque vous avez jeté des bases solides à l'édifice de votre avenir. Vous pourrez sans crainte

marcher de l'avant, car vous avez, pendant votre séjour dans cette maison, martelé le bouclier qui vous protégera dans les combats de la vie, et vous serez victorieux, parce que vous avez déjà en vous le germe des vertus chrétiennes et sociales. A qui devrez-vous de telles victoires? à ces zélés et dignes apôtres de l'éducation que nous sommes si heureux de saluer en ce beau jour.

Montrez-leur donc dès maintenant votre amour et votre reconnaissance et lorsque vous serez entrés dans le monde, gardez religieusement le souvenir de cette maison et de ceux qui s'y sont dévoués pour vous. Ce souvenir, je n'en doute pas, vous sera une consolation, un encouragement et souvent une sauvegarde.

L'hiver dernier, j'avais le plaisir et l'honneur de visiter, en compagnie de notre vénéré et sincère ami, le R. P. Léonard, quelques centres de la Nouvelle-Angleterre. Eh bien! j'ai été surpris, et même édifié de voir combien les anciens élèves de Saint-Césaire sont sensibles au souvenir de leur collège. Partout où nous nous sommes arrêtés, l'on nous a fait un accueil sympathique et fraternel qui nous a profondément touchés.

J'ai même été témoin de larmes de joie versées par plusieurs, en revoyant au milieu d'eux, celui qui avait été le guide de leurs premiers pas et le témoin de leurs premiers succès.

Vous ne concevrez peut-être pas bien ces sentiments chez vos aînés mais sachez-le bien, mes chers amis, vous ne trouverez pas dans le monde ces plaisirs et ces jouissances que vous rêvez. Le seul vrai bonheur ici-bas c'est celui du devoir accompli et ce n'est qu'en pratiquant les enseigne-

ments que vous recevez dans cette institution que vous parviendrez à goûter ce bonheur.

Depuis 1869, le Collège Saint-Césaire a fourni de nombreux sujets à l'Église et à la société. Nous en voyons briller dans le sacerdoce, plusieurs occupent un rang distingué dans les professions libérales, tandis qu'un grand nombre se sont engagés avec succès dans le commerce et l'industrie.

Or, je le proclame hautement et avec fierté, tous sont des citoyens intègres, honnêtes et laborieux, qui font honneur à leur race, à leur *Alma Mater* et à ses infatigables et dévoués directeurs. Depuis 1869, l'œuvre du saint et regretté messire Provençal a toujours marché dans la voie du progrès. Ses débuts furent humbles, comme était d'ailleurs le vénéré fondateur lui-même. Quelle joie, quel bonheur ne ressentirait-il pas, s'il lui était donné de contempler aujourd'hui le développement prodigieux de cet arbuste qu'il avait planté et arrosé de ses sueurs et dont les proportions ont sans doute dépassé ses plus belles espérances!

C'est maintenant un arbre vigoureux dont les fruits ont déjà nourri un grand nombre de jeunes gens, aujourd'hui la fleur de la société. C'est à son ombre bienfaisante que nous revenons aujourd'hui nous reposer un peu du trac des affaires. Merci, bons et chers professeurs, merci de nous avoir conviés à ce festin de famille, merci de nous avoir fourni l'occasion de renouveler connaissance avec les amis d'antan, de nous rappeler nos promesses d'écolier, de contempler ces lieux, témoins de nos luttes juvéniles.

Recevez, dignes apôtres de la Congrégation de Sainte-Croix, l'assurance de la profonde gratitude des anciens élèves

de cette maison et si jamais vous aviez besoin d'appui ou de secours vous trouverez parmi vos élèves, anciens ou actuels, des cœurs généreux qui se souviendront.

Encore une fois, merci.

DR A.-S. MENARD.

ADRESSE DES ANCIENS ÉLÈVES

AU

RÉVÉREND PÈRE LÉONARD, C.S.C., SUPÉRIEUR.

Mon révérend Père,

Les anciens élèves du Collège Saint-Césaire n'ont pas voulu assister aux fêtes du présent Conventum, sans y exprimer publiquement leurs sentiments de reconnaissance à l'égard de leur *Alma Mater*.

Mon révérend Père, nous n'avons reçu, au point de vue de l'instruction profane, que des cours de grammaire, de géographie, de mathématiques et de direction Commerciale. Sans humanités, sans études classiques proprement dites, sans ces longs exercices littéraires qui font les écrivains et les lettrés, nous ne visons pas à vous offrir ces compliments de haute envolée qui sortent, habillés de pied en cap, des domaines de l'éloquence académique.

Nous allons laisser parler notre cœur, car il veut vous dire que nous sommes heureux, en ce moment, très heureux de nous voir réunis sous votre toit, dans les murs de cette

institution, dont les humbles débuts ont vu briller de si beaux dévouements, dont toute la carrière a vu se perpétuer une direction si sympathique, si dévouée et si généreuse.

Cette institution fondée en 1869 par le zèle et l'initiative du saint prêtre que fut le regretté curé Provençal, compte aujourd'hui plus de trente ans de services insignes rendus à la jeunesse chrétienne de notre province et de l'étranger.

Oui, il y a plus d'un tiers de siècle que notre *Alma Mater* a ouvert ses portes aux jeunes gens qu'elle voulait former pour les carrières du commerce, les bureaux de banques et toutes les positions que d'habiles hommes d'affaires peuvent conquérir, de nos jours, dans la société. Et depuis trois décades, le collège Saint-Césaire a fourni des centaines de jeunes gens aux postes les plus enviés, tant au Canada que dans la plupart des centres canadiens des Etats-Unis.

Aujourd'hui, mon révérend Père, il suffit à un jeune homme de dire qu'il a suivi toutes les classes du collège Saint-Césaire pour qu'il soit, par le fait même, muni du meilleur des certificats, pour qu'il jouisse de la plus excellente des recommandations.

Aussi est-ce avec un vif plaisir que nous revenons, en grand nombre, saluer le lieu de notre formation intellectuelle et morale. C'est avec un sentiment de joie profonde et de sincère reconnaissance que nous revoyons ces classes où nous avons étudié, ces salles où, en nous reposant, aux jours de congé, nous rêvions à notre future carrière, nous préparions nos plans pour les travaux de l'avenir.

Nous sommes revenus, mon révérend Père, pour vous dire, à vous et à tous ceux qui, dans cet établissement, se sont intéressés à notre éducation, que notre profond attache-

ment leur est éternellement acquis et que notre gratitude ne leur manquera jamais.

Nous respirons ici, à pleins poumons, la saine et vivifiante atmosphère d'autrefois. Les bâtiments sont un peu changés; votre belle et sage discipline reste toujours la même.

Ce que nous admirons d'une manière particulière, c'est votre chapelle collégiale que les plus grandes institutions de notre province envieraient assurément. Elle s'élève comme un monument qui redira la foi et l'amour de votre communauté envers le Sacré-Cœur de Jésus.

Nous retrouvons dans cette enceinte une jeunesse nombreuse, intelligente, forte, peut-être pas mieux disposée, mais certainement mieux favorisée, au point de vue l'outillage et du confort, que nous ne l'avons été dans une période si féconde pourtant en sacrifices, en efforts généreux et en dévouements de tous genres.

Puisse cette institution toujours grandir et faire le bien!

Puissent ceux qui ont travaillé à ses progrès et à ses succès recevoir ici-bas la plénitude des bénédictions de Dieu en attendant là-haut la récompense promise aux serviteurs bons et fidèles.

Pour nous, durant tout le cours de notre vie, nous garderons la mémoire des instructions pieuses et fortifiantes que nous avons reçues dans ce séjour béni.

Nous resterons les enfants dévoués et reconnaissants de notre *Alma Mater* vers laquelle, d'ailleurs, nous promettons solennellement de diriger tous les jeunes gens qui veulent s'instruire d'une manière efficace, tant dans les branches nécessaires au commerce que dans la connaissance pratique des deux langues de notre pays.

Et si jamais l'heureuse idée vous vient de préparer un nouveau Conventum, tous, nous nous empresserons de venir vous visiter une seconde fois, afin de nous réjouir au milieu de vous, et revoir encore une fois ces citoyens nombreux et distingués qui, comme vous ont nourri leur intelligence et leur âme dans ce charmant et inoubliable asile du Collège de Saint-Césaire.

Les anciens élèves du Collège de Saint-Césaire.

RÉPONSE DU RÉV. PÈRE LÉONARD

Messieurs et toujours chers amis,

Je vous remercie, au nom de tous mes collègues, des beaux sentiments que vous exprimez dans votre adresse. Vous dites que vous êtes heureux de revenir à votre *Alma Mater*; si votre bonheur est grand de revoir le collège où vous avez passé une partie de votre jeunesse, tous ici, nous sommes heureux de vous revoir. Et comme le vénéré fondateur de cette maison serait heureux lui-même, s'il se trouvait au milieu de nous! Mais nous avons son digne successeur, M. Th. Boivin qui vous reçoit dans sa paroisse avec un réel bonheur. M. le curé de Saint-Césaire a pour le collège les mêmes sympathies que le bon et saint M. Provençal;

les premiers magistrats du village et de la paroisse, tous les habitants de Saint-Césaire sont heureux de vous souhaiter la bienvenue, mais la bienvenue la plus cordiale, la plus sympathique, et je dirai la plus aimable, puisqu'ils vous font passer sous de nombreux arcs de triomphe et dans leurs rues parfaitement décorées.

Et nous tous, messieurs, qui sommes à la tête de cette maison, avec quel bonheur et avec quelle allégresse nous vous en ouvrons les portes toutes grandes. Nous vous disons du plus profond de nos cœurs: Soyez chez vous parce que vous êtes tous les enfants de l'*Alma Mater*. Sa joie de vous posséder dans son enceinte sera d'autant plus grande, qu'elle saura que vous y passez des moments heureux.

Laissez pour un instant les inquiétudes et les embarras de vos différentes positions, vivez ensemble bien fraternellement et bien joyeusement. Plus vous jouirez, plus vous vous amuserez, plus votre ancien collègue et ceux qui l'habitent seront heureux.

Messieurs, je ne veux pas prolonger ce petit entretien, je sais que vous avez beaucoup de choses à vous dire, mais pourquoi ne pas vous avouer que le plus heureux de tous, c'est moi-même, et pour bien des raisons qu'il serait trop long d'énumérer, permettez-moi de vous en donner une: c'est que, avant de mourir, j'avais besoin de me réconcilier avec plusieurs d'entre vous. Oh! je sais que la réconciliation est facile, d'autant plus facile que vos cœurs généreux sont portés à l'indulgence, et que le mien ne se souvient plus que de vos tendresses d'enfant.

SANTÉ AU CANADA

PAR

LOUIS-PHILIPPE BEAUDRY, DE PAWTUCKET, R. I.

M. le Président,

Révérènds Messieurs,

Messieurs,

Quand je reçus l'invitation de proposer la santé du Canada à ce banquet, j'acceptai avec empressement, ne pensant qu'à l'honneur qui m'était fait et oubliant que je n'avais pas les aptitudes pour m'acquitter de cette tâche avec grâce. Mais il est trop tard pour reculer maintenant, et il faut m'exécuter. J'espère que vous serez indulgents et que vous serez patients quelques minutes.

En proposant la santé du Canada, je ne puis m'empêcher de regarder en arrière et d'admirer ce que nos ancêtres ont fait pour l'affranchissement de notre beau pays natal. Il suffit de mentionner les noms des Mgrs de Laval, Duplessis, Bourget, Taschereau, Taché et les Lafontaine, Morin, Cartier, Dorion, Masson, Chapleau et Mercier pour faire voir que nous n'avons pas manqué de patriotes qui ont aimé notre cher Canada et qui ont travaillé pour le faire marcher dans la voie du progrès.

Pour nous, Franco-Américains, qui avons été obligés de laisser notre pays, encore jeunes, nous n'avons pas oublié notre cher pays natal et quoique nous soyons attachés à notre pays d'adoption, nous conservons toujours la première place

dans notre cœur pour notre beau Canada, qui ne se trouvera pas à la gêne, car ce cœur est assez large pour contenir deux patries.

La Providence a paru se mêler de l'émigration des Canadiens aux États-Unis, car nous sommes à franciser la Nouvelle-Angleterre, et comme le disait un écrivain observateur, il ne serait pas surprenant de voir, dans cinquante ans, la Nouvelle-Angleterre aussi canadienne que la province de Québec.

Messieurs, buvons donc à la santé du Canada et soyons convaincus que Dieu lui conserve un avenir aussi brillant que son passé est glorieux.

SANTÉ

À LA CONGÉGATION DE SAINTE-CROIX

PAR LE

RÉV. PÈRE ARTHUR GUERTIN, O. M. I.

Révèrend Père Provincial,

Mes chers confrères,

Messieurs,

Si j'étais un simple étranger dans cette maison, si je n'assistais à ce banquet qu'à titre de citoyen catholique, ce serait encore pour moi un droit et un devoir de me lever en ce moment et de proposer la santé des Religieux de Sainte-Croix.

Il faudrait être aveugle, en effet, pour ne pas reconnaître les immenses services rendus, par cette vaillante communauté, à la société en général et surtout à l'Eglise notre mère.

La question de l'éducation des générations qui poussent, occupe trop les esprits aujourd'hui pour qu'il soit nécessaire d'en faire ressortir l'importance.

C'est à un autre point de vue que je veux me placer, messieurs, à un point de vue qui nous concerne plus particulièrement, nous autres Canadiens, au point de vue patriotique, au point de vue de l'influence française au Canada.

Oui, elle a droit à nos hommages cette communauté qui a su fonder et développer sur notre sol tant de collèges classiques et commerciaux, sources fécondes où des milliers de nos compatriotes ont puisé une instruction, qui leur a permis non seulement de se créer une position enviable dans le monde, mais qui leur a permis aussi de jouer un rôle important dans nos destinées nationales.

Dans cette lutte si ardente des deux races, pour s'assurer la prééminence dans notre cher Canada, la victoire appartiendra certainement un jour à la race la plus cultivée.

Elle a droit à nos hommages et à nos bons souhaits, cette communauté, dont le zèle trop à l'étroit, dans les frontières de notre province, est allé se créer un nouveau foyer sur les plages lointaines de l'ancien Acadie. Si les Acadiens des Provinces Maritimes, les frères d'Évangéline et les nôtres, peuvent un jour lever la tête et prendre la part qui leur revient dans le gouvernement du pays, l'histoire dira que c'est au R. P. Lefebvre, que c'est à la Communauté de Sainte-Croix, qu'ils ont dû leur émancipation et leur relèvement. Si jamais, au pied de la croix plantée par Cartier, sur les rives

de la Gaspésie, les français de Québec et de l'Acadie ressuscitée, finissent par se rejoindre et s'embrasser, l'histoire dira que le principal instrument dont s'est servi la Providence, pour opérer ce rapprochement, ce fut la Communauté de Sainte-Croix.

Dans ces temps tourmentés que nous traversons, pendant que cette famille religieuse est si violemment persécutée au pays de ses origines, il est souverainement à propos de prouver au monde, que la reconnaissance est une vertu qui ne peut mourir dans l'âme française. Si elle peut être bannie quelque part, elle ne saurait être détruite; et aussi longtemps, qu'il plaira à la vieille France de rejeter de son sein, comme des criminels, les meilleurs ouvriers de sa gloire, la Nouvelle-France sera toujours là pour les accueillir et pour les consoler.

Donc, messieurs, au nom de nos milliers de petits frères qui bénéficient encore aujourd'hui du dévouement de ces excellents religieux, au nom de la patrie canadienne-française, levons nos verres et buvons à la prospérité de la Communauté de Sainte-Croix.

RÉPONSE À LA SANTÉ

DE LA CONGRÉGATION DE SAINTE-CROIX

PAR LE

RÉV. PÈRE G. A. DION, SUPÉRIEUR PROVINCIAL

Messieurs,

Il m'est très agréable de répondre à la santé qui vient d'être proposée d'une manière si éloquente, par le R. P. Arthur Guertin, des Oblats de Marie Immaculée, parce qu'en

ma qualité de représentant officiel de notre province religieuse, j'accomplis, par là, un doux devoir; et parce que, en outre, comme curé de la paroisse où fut fixé, en 1847, le berceau de notre Institut, au Canada, par l'illustre évêque Bourget, j'ai actuellement l'occasion d'offrir mes ardentés sympathies aux religieux des différents ordres qui se dévouent à la formation morale et intellectuelle de la jeunesse, et qui sont ainsi une aide puissante pour le clergé dans ses œuvres moralisatrices. Car en faisant l'éloge des membres d'une congrégation enseignante, je loue, par le fait, tous les autres congréganistes qui dépensent leurs forces et leur vie dans le même but.

Messieurs, la Congrégation de Sainte-Croix est le grain de sénévé dont le divin Sauveur a dit qu'il est le plus petit des grains, mais que, étant jeté en terre dans des conditions favorables, il devient un grand arbre.

L'œuvre commencée si humblement, l'année 1820, dans le modeste presbytère de l'abbé Dujarrié, en France, et continuée avec tant de zèle à Sainte-Croix du Mans, par le Père Basile-Antoine Moreau, compte aujourd'hui environ six cents sujets qui tiennent cinq établissements d'éducation secondaire dans la province des États-Unis, deux dans notre province, les collèges de Saint-Laurent et de Memramcook, et deux aussi jusqu'au commencement de la présente année scolaire dans notre province de France qui n'existe hélas! pour le moment, que comme retraite à une trentaine d'invalides hors de combat. De ces maisons de haut enseignement sont sortis cinq évêques et au-delà de quatre cents prêtres, séculiers et réguliers, dont quelques-uns honorent de leur présence cette fête de famille. En joignant à ce nombre les

anciens élèves de ces mêmes institutions qui sont devenus frères-enseignants, et ceux de nos collèges commerciaux qui se sont pareillement consacrés à Dieu pour instruire la jeunesse, nous dépassons facilement six cents sujets travaillant dans l'Eglise à la sanctification des âmes. A la société civile nos maisons d'enseignement secondaire ont fourni plusieurs représentants des professions libérales, qui y figurent avec honneur: médecins, notaires, avocats, dont quelques-uns sont parvenus aux honneurs de la magistrature, aux États-Unis et au Nouveau-Brunswick, ingénieurs civils, arpenteurs, instituteurs et représentants d'autres professions aussi nobles, qui, tout en se créant une aisance enviable, se dévouent au bien de l'Etat dans la sphère d'action où la divine Providence les a placés.

Pour la société civile encore, nos maisons d'enseignement du genre de celle de Saint-Césaire, ont formé par centaines, des industriels, des négociants, des banquiers, des comptables, des artisans de tout genre, qui honorent la société tout autant que ceux qui exercent des professions libérales.

De si beaux résultats sont la réalisation de cette parole des saints Livres: "Les ouvriers n'ont pas travaillé en vain si le Seigneur les a aidés à construire l'édifice." "*Nisi Dominus aedificaverit domum, in vanum laboraverunt qui edificant eam.*"

Oui, messieurs, le Ciel a béni notre œuvre; il l'a bénie par l'entremise du Cœur adorable de Jésus auquel nous rendons un culte spécial, comme vous le prouve la magnifique chapelle dont la piété du R. P. Léonard, aidé du zèle du T. H. Frère Guillaume, vient de doter cette maison, au moyen de souscriptions volontaires, sollicitées par eux, au Canada et

dans la grande République voisine. Il l'a bénie par l'entremise de la Vierge Immaculée que nous honorons tout spécialement et à qui sont dédiés plusieurs de nos établissements, en tête desquels figure si avantagement l'Université Notre-Dame, dans l'Indiana, avec ses immenses et riches constructions, et ses huit cents élèves. Il l'a bénie par l'entremise d'un autre de nos célestes Patrons, le glorieux Saint-Joseph, dont le nom a été donné à quelques-uns de nos collègues, notamment à celui de Memramcook, auquel le titre d'Université a été décerné, par le gouverneur provincial du Nouveau-Brunswick, et que l'évêque diocésain, Mgr Casey, protège avec une sollicitude vraiment digne d'un de ses anciens élèves les plus affectionnés. Il l'a bénie en Europe et en Amérique comme œuvre d'enseignement surtout, et en Asie comme ministère sacerdotal, en faveur des peuplades à demi-sauvages; car je ne dois pas passer sous silence tout le bien opéré par une vingtaine de nos confrères, missionnaires, dans le diocèse immense de Dacca, sous l'autorité de Mgr Hurth, le troisième des évêques de Sainte-Croix.

Dieu soit donc loué et mille fois béni de s'être servi de notre humble Congrégation pour accomplir les œuvres que je viens de mentionner! Puisse-t-il la protéger encore afin que son avenir soit aussi fructueux que l'a été son passé! En contemplant le tableau que je viens d'exposer à vos yeux nous pouvons nous demander quel sera cet avenir que la divine Providence nous réserve. Assurément, c'est là le secret de Dieu. Mais avec l'encouragement de l'épiscopat, tel que Sa Grandeur Mgr Decelles, et ses deux prédécesseurs immédiats sur le siège de Saint-Hyacinthe, l'ont donné à cette maison; avec le concours bienveillant de messieurs les curés

tel que sait le prêter le Rév. M. Boivin, pour ne parler que d'un; avec la sympathie de tous nos anciens élèves, et de tous les amis de l'éducation, nous regardons cet avenir avec confiance.

Une organisation de recrutement, par les juvénats, est maintenant constituée, organisation qui donne des résultats sensibles et dont l'action ne fera, espérons-le, que s'accroître. Sans doute, nous avons à déplorer, comme toutes les autres Congrégations, la persécution que la franc-maçonnerie fait subir aujourd'hui à la France religieuse par un gouvernement aussi impie qu'inepte. Mais l'Eglise qui, au fond, est la vraie victime que l'Etat voudrait sacrifier, a pour elle les promesses d'immortalité faites par son divin Fondateur. Bien d'autres tyrans, et beaucoup plus redoutables que Combes et Loubet, l'ont assaillie dans tous les âges de sa durée: elle leur a survécu, et elle survivra, soyons-en persuadés, aux ennemis qui l'attaquent de nos jours avec une violence infernale, en déchaînant leur fureur contre les ordres religieux qui sont la portion choisie du troupeau spirituel de Jésus-Christ. Pour nous, nous avons accueilli avec bonheur nos confrères de France qui sont venus partager nos labeurs et qui, jusqu'à ce jour, ont supporté avec une vraie abnégation religieuse les ennuis de l'exil.

Avant de terminer je félicite tous les anciens élèves de Saint-Césaire qui se sont rendus à l'appel de leur *Alma Mater* et qui représentent en ce moment les cours de trente-cinq années, révolues aujourd'hui. C'est un bien doux plaisir pour tous ceux qui se sont connus sous ce toit béni que de se revoir en une si touchante occasion, après une longue absence, d'exprimer leur reconnaissance à plusieurs de leurs anciens pro-

tesseurs et surtout au digne supérieur actuel qui eut l'honneur de faire partie du premier groupe de maîtres assignés au regretté et bon M. Provençal, bienfaiteur insigne et fondateur de ce collège.

Pour finir, laissez-moi, messieurs les anciens élèves, vous adresser avec mes souhaits de prospérité, le vœu que je forme bien sincèrement, de vous revoir tous dans quinze ans, avec les élèves actuels et tous ceux qui viendront, d'ici-là, faire leurs études commerciales dans cette maison sous la sage direction du R. P. Léonard, à qui je recommande d'être fidèle à son poste jusqu'à ce jubilé d'or.

Ainsi donc, au revoir, en 1919.

SANTÉ AU RÉV. PÈRE LÉONARD, C.S.C.

PAR

JOSEPH - A. TÉTRAULT

M. le Président,

Mes chers Maîtres,

Messieurs,

J'ai l'honneur périlleux de proposer la santé du vénéré supérieur de cette maison. Quand je dis périlleux, j'entends un péril tout intellectuel; ce n'est pas un péril du cœur. Pour que ce fût un péril du cœur, il faudrait être tenté de ne pas dire ce que je pense; or, c'est là une tentation à laquelle je ne succomberai pas.

Je vais dire ce que je pense et sans effort aucun, je n'ai pour cela qu'à laisser déborder mon cœur.

On m'a fait la remarque consolante et flatteuse d'être un enfant affectionné du Père Léonard. Ce que je sais bien, c'est qu'il est pour moi un père tendrement aimé et méritant plus que je ne saurais le dire.

Et si je suis son enfant, certes, je ne suis pas un fils unique, il en est bien d'autres autour de lui aujourd'hui, qui l'aiment et l'admirent comme moi.

La famille est grande, et c'est une famille qui montre aujourd'hui sa joie et toute sa reconnaissance.

Pour faire l'éloge mérité du Rév. Père Léonard — ce que je ne saurais entreprendre — et dire toute ma pensée, il me faudrait rappeler cette vie intérieure, qui se consume dans de petits devoirs, dont le dévouement est de chaque instant, dont le mobile échappe à la vue des hommes, mobile d'autant plus grand et plus profond qu'il s'enfonce davantage dans l'humilité, pour s'élever ensuite plus haut vers Dieu, à qui il se rattache. Ce que nous voyons, nous, chez un éducateur, ce sont les manifestations extérieures, ce sont les mouvements du prêtre, et parfois ce sont ses souffrances, ses fatigues, c'est l'homme enfin, tel que nos pauvres yeux le voient. Mais ce n'est là qu'une faible partie de l'homme: ce n'est pas lui.

On ne connaît pas, messieurs, la valeur d'une montre, parce qu'on a vu ses aiguilles se mouvoir sur le cadran d'émail, il faut en voir le mécanisme intérieur.

Pour connaître tout ce qu'il y a de merveilleux dans le dévouement d'un religieux, et d'un religieux éducateur, il faudrait voir dans sa vie intérieure, le principe d'abnégation et de zèle qui le pousse à se donner toujours davantage à ceux qu'il veut former et instruire. Il faudrait comprendre ce mécanisme spirituel qui fait l'apôtre, et dont les actions

extérieures ne font qu'indiquer l'existence, alors, mais alors seulement, on peut s'expliquer qu'un homme de haute intelligence, d'instruction supérieure, puisse passer ses jours et trouver son bonheur parmi des enfants, dans des charges de surveillant, de professeur d'humbles classes; qu'il puisse travailler toute sa vie, sans rien attendre des hommes en retour. Ah! c'est qu'il n'y a pas d'œuvres petites, quand on les accomplit pour Dieu, pour un maître si grand!

Non, mes chers amis, n'essayons pas de pénétrer dans ce sanctuaire de la vie intérieure du religieux, contentons-nous plutôt d'en admirer, avec gratitude, les manifestations.

Les mérites extérieurs du Rév. Père Léonard sont connus. Ici nous pouvons les proclamer hautement, sans blesser sa proverbiale modestie. D'abord, ses 36 années passées en communauté, 36 années de travail colossal, lorsqu'il s'agit de la formation de la jeunesse.

Ensuite, ses 19 années passées à Saint-Césaire, à remplir plusieurs fonctions à la fois. Messieurs, ces faits sont trop éloquents pour qu'ils aient besoin de commentaires.

Le Rév. Père Léonard, après tant d'années de labeur, a voulu compléter son œuvre en dotant notre *Alma Mater* d'une chapelle qui fait votre admiration.

La chapelle, ah! c'est le lieu béni où chacun de nous a, sous une forme ou sous une autre, préparé son cœur pour l'avenir; la chapelle, c'est le lieu de rencontre avec Dieu, où il a parlé à nos cœurs d'enfant, où nous avons bien des fois, après les pardons reçus, signé des alliances avec Lui; c'est là que dans la piété, nous nous sommes préparés à lutter contre les dangers qui nous attendaient dans le monde.

Ce n'est pas à nous qu'on fera croire qu'il y a trop de religion dans nos maisons d'éducation; ce n'est pas à nous qu'on forcera jamais d'admirer les crocheteurs de couvents et les démolisseurs de crucifix!!

Rappelez-vous un peu, messieurs, les effets du zèle de notre supérieur.

Dans l'industrie et le commerce, aux États-Unis et au Canada, vous savez quelle belle œuvre accomplissent les anciens. A qui revient le premier mérite de ces œuvres? Au collège, sans doute. Mais un collège n'a de vie que par la vie et l'âme de ses directeurs et de ses maîtres.

Messieurs, nous avons trouvé ici la vie intellectuelle et morale dont nous vivons; la lumière dont nous nous éclairons; l'énergie avec laquelle nous luttons; la force et la joie qui accompagnent nos labeurs. Nous avons trouvé ici l'impérissable espérance sur laquelle nous appuyons notre séjour sur la terre.

Et cette vie, cette lumière, cette joie, cette espérance, cette âme toute entière qui fait vibrer nos âmes à l'unisson, c'est la vôtre, mon Rév. Père Supérieur.

Vous l'avez fait passer dans les nôtres avec un dévouement qui nous émeut encore, avec une foi que Dieu seul sait mettre au cœur de ses apôtres, avec cet entraînement sacré que seuls possèdent les éducateurs religieux, et dont toute la vie est un holocauste, dont tous les jours sont remplis d'oubli d'eux-mêmes et des dons perpétuellement renouvelés de tout ce qu'ils ont de bon et de grand dans le cœur.

Permettez-moi de laisser à mes camarades le plaisir de se redire à eux-mêmes tout ce qui éclate dans leur cœur à

votre seul souvenir et à votre seul nom, et de lever mon verre avec tout l'enthousiasme d'un fils aimant et de dire à tous :

Buvons à la santé d'un bienfaiteur, d'un ami, d'un père bien-aimé, buvons à la santé du Père Léonard!!!

RÉPONSE DU RÉV. PÈRE LÉONARD

Messieurs et mes chers amis,

Vous avez eu la délicatesse de boire à ma santé, non pas parce que je suis le P. Léonard, mais bien parce que je suis à la tête de cette maison que vous aimez, votre présence en si grand nombre le prouve délicatement.

Vous êtes venus à votre *Alma Mater*, revoir vos anciens professeurs, passer quelques heures avec ces religieux qui, comme l'a si bien dit M. J. Tétrault, n'ont toujours eu qu'un désir, celui de faire du bien; ces religieux qui n'ont jamais travaillé pour les intérêts pécuniaires, puisqu'ils sont plus pauvres aujourd'hui qu'ils l'étaient au commencement de leur noble carrière; ils étaient jeunes alors, forts, vigoureux, pleins de vie; aujourd'hui la plupart de ceux que vous avez connus ont succombé sous le fardeau; les autres, — votre humble serviteur est du nombre — seront bientôt obligés d'aller rendre compte de leur administration au Dieu trois fois saint. Et quel compte, messieurs, pour ceux qui sont chargés d'instruire et de former la jeunesse dont elle a besoin pour gagner sa vie honorablement. Dans une maison comme

la nôtre, lui apprendre le français, l'anglais, les sciences, la littérature, les opérations commerciales, en un mot toutes les branches nécessaires à celui qui veut faire son chemin sans les connaissances d'un cours classique.

Voilà, messieurs, l'instruction que nous donnons aux jeunes gens qui fréquentent nos collèges. Mais pour nous autres religieux, est-ce que notre zèle et notre dévouement doivent se borner là? Non, messieurs; après avoir donné à nos élèves, avec tout le dévouement dont nous sommes capables, l'instruction que comporte notre programme d'études, nous n'avons rien fait, si nous ne leur avons pas donné l'éducation morale et religieuse, cette éducation qui consiste à former le caractère, attendrir et fortifier le cœur; dresser, rectifier la conscience.

Le religieux éducateur doit s'efforcer de former le caractère des jeunes gens. L'homme vaut par le caractère, ce qui forme le caractère, c'est une volonté ferme et des principes arrêtés. Dans le siècle où nous vivons, on dit que la jeunesse n'a plus de volonté. La raison de ce manque de volonté, c'est que le jeune homme se laisse entraîner par tout ce qui frappe son imagination: plaisir, jouissance, il ne se refuse rien, il se donne toutes les satisfactions possibles. De là chez lui, ce manque d'énergie, de volonté, il ne se donne même pas la peine de réfléchir et de penser qu'il a un rôle à remplir ici bas, et que de ce rôle bien rempli ou mal employé dépendra son bonheur sur cette terre et surtout dans l'éternité.

Notre devoir est donc de relever le moral de nos jeunes gens, de leur faire comprendre la belle et noble mission qu'ils doivent remplir comme citoyens et comme chrétiens.

Mais pour cela il leur faut du courage, car les difficultés dans la vie sont de toutes sortes et nombreuses, il faut savoir leur faire face, les surmonter. Dire à des jeunes gens que tout n'est pas rose dans le monde, et surtout leur faire croire cela, ce n'est pas chose facile. Cependant nous devons les armer pour la lutte, en leur faisant bien comprendre que l'homme qui ne sait pas lutter est par là même, je ne dis pas seulement inutile, mais nuisible à la société, et la société a besoin de tant d'hommes courageux, que tous les efforts des éducateurs doivent se coaliser pour lui en procurer le plus grand nombre possible. Mais, messieurs, nous ne parviendrons jamais à donner à nos jeunes gens ce caractère viril qui fera d'eux des hommes, dans le sens vrai du mot, si nous ne mettons dans leur cœur de bons et solides principes, si nous ne travaillons pas à former ce cœur à la vertu, à les persuader que nous ne sommes pas sur la terre, seulement pour jouir, mais pour travailler et peiner, afin de nous rendre dignes de cette vie éternelle que malheureusement, nous oublions trop, et qui, cependant, devrait être l'objet de toute notre attention. Nous devons convaincre ces jeunes gens qu'ils ont un grand Maître à servir, et que c'est de ce grand Maître que nous dépendons tous. Il faut leur démontrer les beautés de la vie spirituelle, la grandeur de notre âme, le bonheur qu'on éprouve à servir Dieu, à respecter ses ordres, à obéir à ses commandements, à posséder une conscience pure et droite, à toujours agir d'après cette conscience, à ne jamais sacrifier le devoir au plaisir. Il faut convaincre nos jeunes étudiants que l'Eglise à laquelle nous avons tous le bonheur d'appartenir, est la seule qui doit nous conduire au salut éternel.

Nous devons tous avoir pour cette Eglise et ceux qui la conduisent, la piété la plus filiale, le respect le plus grand, l'amour le plus tendre et l'obéissance la plus parfaite. Si nous restons unis au Chef, aux Pasteurs de l'Eglise, nous sommes sûrs d'être dans le vrai chemin, et c'est dans cette voie que nous voudrions voir marcher ceux qui nous sont chers à plus d'un titre, nos chers élèves anciens et nouveaux.

Si le jeune homme que nous élevons comprend tout ce qu'il y a de grand, de noble, de sublime dans ce mot — devoir — il l'aimera; s'il l'aime, il accomplira ce que ce mot exige, et en l'accomplissant, il deviendra un homme parfait, un homme vraiment utile à la société et à l'Eglise.

Voilà, messieurs, ce que nous nous sommes efforcés de faire, et voilà ce que nous nous proposons de continuer aussi longtemps que le bon Dieu nous laissera à la tête de la jeunesse. Non seulement nous voulons continuer, mais plus les temps seront mauvais, plus nous travaillerons à prémunir nos élèves contre les doctrines fausses ou relâchées, nous voulons en faire des chrétiens, des hommes décidés à sauver leur âme.

Vous savez, messieurs, combien nous vous sommes attachés, quel grand désir nous avons de vous voir. Pour nous, ce désir ne doit pas se borner à vous posséder pendant quelques heures ici, mais bien à être au milieu de vous dans le séjour des élus, et cela pour toujours.

Messieurs, je vous demande bien pardon, je ne voulais vous dire qu'un mot, mais c'est toujours moi, en vieillissant on ne se corrige pas. Vous me connaissez, j'ai toujours fait de longs discours pour exprimer mon idée. Autrefois, vous

m'écoutez, parce que vous craigniez; aujourd'hui, vous m'écoutez par bonté, par complaisance; cela est une bonne note en votre faveur, vous prouvez que vous êtes sensiblement améliorés.

Merci messieurs, je vous aime encore davantage.

SANTÉ AUX PROFESSIONS LIBÉRALES

PAR LE

DOCTEUR F. GAGNON, DE PROVIDENCE, R.-I., E.-U.

Messieurs,

Vous vous rappelez, sans doute, l'émotion et l'embarras que nous éprouvions jadis, lorsque, choisis par nos professeurs, nous avions à remplir un rôle quelconque devant le public. Notre inquiétude était extrême et nos cœurs battaient plus fort à mesure que s'approchait le moment de nous exécuter. Je vous l'avoue franchement, mes appréhensions d'écolier reviennent en ce moment. Je crains que l'on me trouve hardi d'élever la voix, après tant de brillants discours sur les sujets les plus dignes de notre amour et de notre respect. Je m'accuse moi-même de témérité, car — ceux qui me connaissent le savent bien — je manie mieux le scalpel que la plume, et je suis plus à l'aise pour préparer une pilule que pour faire de la littérature.

Cependant, j'aime tant ma profession, j'ai tant d'admiration pour le rôle de l'avocat et du notaire que je n'hésite pas à faire le sacrifice de mon respect humain.

Nous avons bu tout à l'heure au Pape, le Chef suprême de l'Église et notre père à tous, à la Congrégation de Sainte-

Croix, à qui nous sommes redevables de notre éducation et qui personnifie pour nous le clergé catholique; enfin, au digne et vénéré Père Léonard qui a si grandement mérité le bonheur de voir tous ses chers enfants se presser encore une fois autour de lui pour lui redire leur amour et leur reconnaissance. Maintenant que nous avons rendu nos hommages aux plus dignes représentants de la hiérarchie religieuse et à la patrie des uns et des autres, je propose qu'on lève les verres en l'honneur de ceux qui sont généralement placés à la tête de la société civile dans les professions libérales.

La lutte pour l'existence a forcé les hommes à se réunir par groupes, à former comme de petites sociétés disséminées ici et là, mais participant à la formation de ce grand tout qu'on appelle la société humaine. Ces petites sociétés, comme les individus, ont leurs exigences et leurs besoins, aussi, des rapports qu'ont entre eux les individus surgissent sans cesse de nouveaux besoins et des difficultés qui demandent une solution prompte et éclairée. C'est pourquoi la Providence a distribué des talents divers que chacun doit s'efforcer de faire valoir selon ses moyens et ses inclinations. Nous avons acclamé tout à l'heure l'Église et le Clergé: "A tout seigneur, tout honneur." Oui, honneur aux ouvriers de Dieu! Ils doivent être les premiers dans toute société bien équilibrée, puisqu'ils ont été choisis par Dieu lui-même pour négocier les grandes transactions qui s'opèrent entre l'homme et son Créateur. Mais il est une autre catégorie d'ouvriers, indispensable elle aussi à la société et qui mérite le respect, voire même, l'admiration. Loin de moi la pensée de m'attribuer certains mérites personnels! Je ne voudrais pas non plus blesser la modestie de mes confrères ici présents; mais

je le dis hautement, et je suis certain d'être approuvé de tous, l'avocat, le notaire ou le médecin, qui est fidèle à sa mission, à droit à la considération et à la reconnaissance de la société. Les luttes de la vie grandissent selon que le champ d'action offre plus d'étendue et de difficultés.

L'homme du sol arrose de ses sueurs le sillon qui doit apporter l'abondance à son foyer; c'est là le seul but de tous ses travaux; mais l'homme public, tout en assurant le bien-être des siens, dépense ses efforts et son énergie au service des autres. Il lui a fallu acquérir une certaine somme de connaissances; il a sacrifié les plus belles années de sa vie pour faire des études spéciales et il dépense le fruit de tous ces travaux pour le bien de ses concitoyens. L'avocat s'est armé pour les luttes de l'intelligence. Revendiquer des droits méconnus, défendre les faibles contre les attaques de la ruse et de la haine; voilà le but de ses travaux et de ses peines.

Le notaire s'est formé aux procédures du code qui assurent la légalité de tous les actes qu'il transige et met ainsi une puissante sauvegarde à la propriété.

Enfin, le médecin,—oh! je n'ose en dire trop de bien, on en dit parfois tant de mal—chacun le sait cependant, le médecin se dévoue au soulagement des souffrances humaines; au péril même de sa vie, il emploie toutes les ressources de son art, tout le fruit de ses connaissances pour faire revivre ou prolonger des existences marquées prématurément du sceau de la mort.

Pardonnez-moi, messieurs, ces paroles élogieuses; mon but était de vous démontrer l'importance et la dignité des professions libérales, j'ai voulu prouver que ceux qui en font

partie remplissent au milieu de la société un rôle des plus nobles et des plus nécessaires.

Qu'elles soient donc placées au premier rang ces belles carrières qui, tout en procurant à ceux qui les pratiquent une existence honorable, leur fournissent aussi l'occasion de faire un peu de bien à leurs semblables.

Je manifesterai maintenant un désir qui sera, je crois, approuvé de tous; c'est que dans la santé que je propose, il y ait un petit souvenir pour nos vieux professeurs qui, dans maintes circonstances, se sont montrés d'habiles avocats, de minutieux notaires et surtout des médecins de grande expérience.

TOAST AU COMMERCE

PAR

D.-D. MONTPLAISIR

Rév. Père Provincial,

M. le Président,

Révérands Messieurs,

Messieurs, Confrères et Collègues,

Les toasts qui ont été précédemment proposés et répondus avec tant de talent et d'éloquence, avaient certainement leur raison d'être, si l'on prend comme marque d'entière approbation la manière enthousiaste avec laquelle chaque convive a vidé son verre! Aussi gaiement et aussi entièrement j'ai vidé le mien: C'est donc assez vous dire que j'approuve mes prédécesseurs et que je les félicite. Mais qu'il me soit permis de proposer à mon tour un toast qui a

aussi sa place et sa valeur dans une réunion aussi importante, dans une réunion aussi intéressante, dans une réunion aussi amicale et fraternelle, qu'est un banquet dans notre chère *Alma Mater* où se trouvent réunis, dans une fête grandiose, ses anciens supérieurs et professeurs, que chacun de nous est heureux de revoir et auxquels chacun de nous doit tout son respect et sa grande part de reconnaissance! Où se trouvent réunis, dis-je, et joyeux de se retrouver ensemble, ses vieux enfants qui occupent aujourd'hui au Canada et aux États-Unis, des positions enviables dans toutes les branches du commerce. Ses enfants cadets, qui à leur tour, montent doucement, mais sûrement, les degrés de l'échelle commerciale. Et ses enfants actuels qui sont destinés à embrasser plus tard cette noble carrière. Le toast que je propose messieurs, c'est le toast au Commerce... Ce toast doit particulièrement toucher notre cher collègue puisqu'il a pour mission de préparer les jeunes gens au commerce. Est-il nécessaire de dire qu'il s'est toujours acquitté et qu'il s'acquitte encore honorablement de sa noble tâche. N'avons-nous pas ici tout ce qu'il faut pour nous en convaincre? Les preuves qu'il a données, depuis sa fondation, l'ont placé au premier rang des collèges commerciaux du pays, et ce, grâce aux vertus, au dévouement, au zèle et aux nombreuses qualités que possèdent les religieux de Sainte-Croix, qui se sont sacrifiés et se sacrifient encore pour le bien de la jeunesse et du commerce.

Les commerçants forment une classe intéressante d'individus qui mérite de jouir des douces choses de ce monde, a-t-on dit: J'en conviens; même il faut croire, messieurs,

que nous avons mérité plus que d'autres. Nous sommes des privilégiés. En effet, messieurs, existe-t-il au monde une joie plus grande et plus parfaite que celle que nous goûtons aujourd'hui dans ce Conventum? Je ne le crois pas; c'est plus qu'une joie commerciale.

Le commerce est la communication que les hommes se font entre eux des productions de la terre ou de leurs industries; c'est un échange de produits et de valeurs. Le principe de la vente et de l'échange est vieux comme le monde. L'homme a l'instinct mercantile, jeune au collège, on vend ou on achète des crayons, des couteaux de poche, que sais-je... Plus tard on spéculé sur les produits agricoles et industriels, on exploite des mines, on trafique des drogues, on spéculé à la Bourse, on achète et on vend des immeubles; enfin on se livre à tout ce qui constitue le commerce. On a dit avec raison que le commerce est un instrument admirable d'instruction et d'éducation; n'est-ce pas le commerce qui a provoqué les découvertes les plus utiles de la science? N'est-ce pas le commerce qui a réuni les extrémités de la terre et qui a suscité l'amitié entre les différentes races humaines en les réunissant par un lien commun d'intérêt? Le commerce n'est-il pas la source de la prospérité nationale avec l'agriculture? Sans le commerce et l'industrie, les fruits de la terre n'auraient point de valeur, et si l'agriculture est négligée, les sources du commerce sont taries; tant l'agriculture et le commerce dépendent l'un de l'autre. Le sujet offre un champ vaste à l'éloquence; mais je ne veux pas abuser de votre indulgence, et je m'arrête en vous demandant, Messieurs, de remplir vos verres et de boire au succès et à la prospérité du commerce et de notre beau collège com-

mercial qui sait si bien former de vrais et honnêtes négociants.

SANTÉ
DES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS

PAR
THÉO. BÉLANGER, DE WOONSOCKET

Messieurs,

Cervantès disait à ses compagnons de chaînes, dans le baigne d'Alger: "Exerçons nos jambes, pour le jour où nous serons sortis d'ici et où nous aurons besoin de nos pieds."

Y a-t-il autre chose, en somme, dans ce conseil de l'écrivain espagnol, que l'enseignement séculaire donné par tous les maîtres aux élèves qu'ils initient aux premières beautés de la science et qu'ils préparent avec tant de soin — un soin souvent méconnu, hélas! — pour les luttes si rudes, si passionnantes de la vie?

Nous le comprenons peut-être mieux, aujourd'hui qu'une joyeuse reconnaissance nous ramène, de tous les points de l'Amérique Septentrionale, sous le toit toujours hospitalier et béni d'une *Alma Mater* dont le souvenir a surnagé, dans nos cœurs, aux multiples inquiétudes, aux déboires comme aux triomphes nombreux qui ont traversé notre route.

Dépouillés des illusions qui troublaient nos pensers de jeunes gens sur les bancs du collège, mieux préparés aux enseignements nouveaux, dites-moi, ne vous semble-t-il pas à tous entendre la voix grave des vieux professeurs, nous redire, comme jadis:

"Petits, buvez à longs traits cette science qui vous a été préparée à la vacillante lumière des bougies et des lampes antiques.

"Préparez-vous; exercez vos jambes, pour le jour où vous serez lancés sur cette route où la foule des peuples marche, au fil des générations, vers l'accomplissement des destinées et l'apothéose du Bien, du Beau et du Vrai.

"Armez-vous pour les luttes à venir, car, les obstacles que vos prédécesseurs ont rencontrés, vous les rencontrerez aussi; les épines où ils ont laissé des lambeaux de leurs cœurs déchireront aussi vos cœurs; comme eux, vous verrez votre vie parsemée de rares oasis de joie et les jours où vous pleurerez seront encore les plus nombreux.

"Mais, nous vous le répétons, exercez vos jambes, si vous voulez marcher sûrement sur cette route dont vous contemplez encore sans effroi le lointain prolongement.

"Trempez vos âmes; nourrissez-les de la saine doctrine, de cette doctrine que vous trouvez sans cesse au-dessus de tous nos enseignements et qui, éternel couronnement des sciences humaines, ramène tous les hommes devant la sereine figure du Maître des maîtres qui vous dit: 'Aimez-vous les uns les autres!'"

"Aimez-vous les uns les autres", a dit le Maître. Et cela me porte au cœur même du sujet dont je veux vous entretenir.

On m'a prié de vous proposer un toast aux sociétés de secours mutuels. Aucune tâche ne pouvait m'être plus agréable, comme aucun toast, je le sais, ne peut compter sur un meilleur accueil auprès de vous.

La mutualité, c'est un mot magique qui, depuis cinquante

ans, fait tressaillir des milliers d'âmes et semble apporter enfin le mot de cette énigme troublante qui s'appelle la rénovation de la société dans la fraternité et l'amour.

Cette mutualité bienfaisante que vous connaissez déjà, pour l'avoir vue à l'œuvre, qui vous a peut-être enrôlés sous ses drapeaux ou frôlés de son aile, je n'essaierai pas de vous en faire voir toute la beauté. Je n'ai pas mission de le faire.

Un confrère, qui viendra après moi, le fera avec plus de compétence et de talent. Il est à la tête de l'une des armées mutualistes les plus brillantes qui aient fièrement arboré leurs étendards au souffle des brises de la terre natale. Il représente un groupe, mais, quand il parlera, son idée brillera d'un égal éclat sur tous les groupes. Car, sur l'étendard qu'il porte haut et ferme et d'une main si sûre, nous lisons toujours la divine maxime qui est le plus beau code de loi, la maxime rédemptrice : "Aimez-vous les uns les autres."

J'évoque l'idée. A lui de la porter, comme l'hommage d'une reconnaissance longtemps contenue, jusqu'au trône de l'immortelle Charité.

Et, avec lui, pensant de sa pensée, nous assisterons à la sublime parade d'institutions nationales. Nous applaudirons avec un égal enthousiasme les champions de notre mutualité,

Notre société moderne s'est contentée, jusqu'ici, d'associer les hommes dans l'Etat. Apprenons-leur à être associés pour la prévoyance et la charité.

D'eux-mêmes ils s'associeront ensuite, pour d'autres desseins, non plus beaux, il n'y en a pas, mais aussi beaux et aussi louables.

La société de secours mutuels qui, après cinquante ans de lutttes et de charité, sort à peine de ses langes, est appelée à

des destins insondables de beauté et de grandeur. On dirait qu'elle sera l'œuvre par excellence de notre siècle.

En effet, elle sème lentement dans les âmes éprouvées, le rayon d'amour que l'égoïsme allait en chasser. Elle vient, dans l'immensité de l'incertitude où l'humanité se débat, montrer la route à ceux que l'impitoyable "*struggle for life*" tente d'égarer.

Messieurs, je vous rappelle, en terminant, ce petit chef-d'œuvre du grand russe, Tolstoï :

"C'est la nuit, l'hiver, au milieu des steppes; la neige couvre le sol et le voyageur erre à tâtons dans l'obscurité de cette nuit noire, sur cette surface blanche, sans jamais trouver une borne qui lui indique le chemin. Eh bien! il me semble que, depuis des siècles, l'humanité est comme ce voyageur à la recherche de son chemin. Plaçons donc une borne sur la route qu'elle a parcourue, marquons fortement le point où nous sommes arrivés; je crois que nous tenons un point fixe, une notion certaine : celle de la solidarité des hommes et de la dette sociale de chacun de nous; si nous savons bien placer cette borne le long du chemin et la faire apercevoir par nos successeurs, nous n'aurons par perdu notre journée !

Solidarité, mutualité, amour, c'est l'admirable triptyque où nos sociétés fraternelles sont peintes tout entières.

Leur œuvre ne doit pas périr. A nous de la propager et de la transmettre, plus grande et plus belle, comme un précieux héritage à ceux qui nous suivront.

Faisons de notre mutualité cette borne haute et sûre qui montrera à nos fils la route à suivre, en leur rappelant que nous avons passé où ils passent.

Messieurs, le toast des sociétés de secours mutuels !

RÉPONSE DE M. HENRI ROY,
DE MONTRÉAL

Monsieur le Président,

Messieurs,

Je suis heureux d'assister à ces agapes fraternelles et je vous remercie d'avoir bien voulu boire à la santé de la mutualité. Il est dit quelque part que pour aimer une chose il faut bien la connaître, comme depuis quinze ans je me suis occupé activement de mutualité, nul autre plus que moi n'en connaît les bienfaits. Depuis quelques années nos sociétés nationales ont fait de grands progrès et elles sont appelées par les bienfaits qu'elles répandent, à jouer un grand rôle. Les sociétés de secours mutuels travaillent à une noble cause et pour bien atteindre leur but elles doivent pratiquer la bienfaisance dans le vrai sens du mot, car il ne faut pas confondre la charité avec la bienfaisance, celui qui reçoit des bénéfices ne fait que réclamer ce qui lui est dû, en retour des cotisations qu'il a versées à l'association.

Vous me permettrez de vous parler de la société des Artisans Canadiens-Français, qui est aujourd'hui la société française la plus forte du continent. Elle compte dans ses rangs 22,000 sociétaires, avec un capital de \$500,000. Elle a payé aux sociétaires malades \$580,000 et aux héritiers des membres décédés \$1,200,000, soit un total de \$1,780,000 de bénéfices payés depuis quinze ans. Nous devons être fiers d'un tel succès et nous avons lieu d'espérer que nous aurons dans l'avenir tout l'encouragement que nous avons eu dans

le passé; non seulement pour notre société, mais pour toutes nos sociétés nationales qui sont appelées à nous rendre de si grands services.

Je n'ajouterai rien au discours que vient de prononcer M. Théo. Bélanger, mes paroles seraient beaucoup moins éloquantes que les siennes, et par conséquent défloreraient ses brillantes pensées.

Retenons simplement ces mots: "Aimons-nous les uns les autres" et mettons-les en pratique.

SANTÉ PORTÉE A L'AGRICULTURE

PAR

F. NOISEUX

Vénéré Supérieur,

Monsieur le Curé,

Messieurs,

C'est réellement un très grand bonheur pour moi, de me voir aujourd'hui abrité sous ce toit béni où se sont écoulés les jours très heureux de mon enfance. Et c'est du fond du cœur que je puis dire en ce moment: "L'homme vit de souvenirs", et ceux du collège ne sont pas les moindres.

Oui, vénéré Supérieur, il est bien doux de se rappeler ce temps, hélas! trop tôt écoulé; il est doux à nos cœurs de se rappeler cette salle de jeux où nous prenions nos ébats, de revoir ces longs corridors, parcourus tant de fois, et qui, nous le disons maintenant la rougeur au front, nous con-

duisaient de temps à autre, comme malgré nous, à l'étude ou à la classe.

Et quel délicieux souvenir quand nous pensons à cette modeste chapelle d'autrefois, bien petite, il est vrai, mais en revanche, immense en grâces pour son jeune peuple écolier! Et ce qui nous est également un doux souvenir, c'est que dans nos ébats comme dans nos travaux, nous recevions une récompense immédiate, dans un regard de bienveillance de notre bon P. Léonard.

Encore aujourd'hui, aidé de ses bons frères, il veut nous donner une marque de son amour tout paternel.

Selon la vieille maxime de notre bienveillant Supérieur "il faut joindre l'utile à l'agréable", qu'a-t-il fait en organisant cette fête grandiose? N'a-t-il pas voulu lui donner un cachet tout spécial d'utilité nationale et patriotique? Il a réuni ici des hommes de toutes les classes de la société, pour les entendre, les consulter.

Vous savez, messieurs, la place qu'occupe le cultivateur dans notre cher Canada, et tout particulièrement dans notre province de Québec. Place très grande au point de vue commercial et pécuniaire, je puis ajouter même, place plus grande encore dans l'influence patriotique, intellectuelle et morale de notre nationalité.

Le cultivateur n'a pas toujours été considéré selon son mérite. C'est qu'il y a grand mal dans notre pays: Le cultivateur n'est pas assez instruit; et notre jeunesse, si facile aux impressions, se laisse trop souvent allécher par les petites jouissances que paraissent lui offrir les grandes villes. Rien ne devrait être négligé pour éloigner nos jeunes gens des cités populeuses, et tout devrait être employé pour les

ramener au foyer de la paix et de l'indépendance. Tous, je n'en doute pas, me concéderons la beauté et l'importance de l'instruction prise dans son ensemble. Tout le monde a pu apprécier les bienfaits répandus dans notre cher pays par un clergé dévoué à nos intérêts.

Oui, messieurs, si nous sommes encore Canadiens-Français et catholiques, nous le devons tout d'abord à notre éminent clergé, et ensuite à l'instruction qu'il a répandue parmi nous. En dépit de tout, avec les plus grands sacrifices, il est parvenu à former des hommes qui nous sauvèrent; des hommes qui sauvèrent, malgré l'ennemi vainqueur, notre langue, nos lois, notre nationalité, notre sainte religion.

Est-ce que le danger est passé? Pouvons-nous dormir avec assurance? Non, messieurs, plus que jamais le danger est imminent, et non seulement quelques citoyens doivent se préparer à la lutte, mais tous et chacun doivent être capables de défendre la cause commune, chacun doit avoir à cœur de figurer au premier rang. L'instruction pour le cultivateur n'aurait-elle que l'avantage de lui faire apprécier à sa juste valeur, son enviable situation, ce serait déjà beaucoup. Pour juger du mérite du cultivateur, il faut envisager toutes les misères que renferment les villes: Que de positions brillantes à l'extérieur, ont un intérieur des plus pénibles!

Nier l'importance de l'instruction pour le cultivateur, ce serait nier l'importance du développement des facultés intellectuelles. Je ne veux pas dire qu'il suffit de s'instruire pour avoir de l'esprit, certes non; le bon citoyen qui aime son travail champêtre, qui chérit sa position, à plus d'esprit et de cœur que certains érudits, diseurs de "grands mots, qui cherchent à en imposer aux autres

L'intelligence est un don de Dieu : on a du génie en naissant ; mais pour cela il ne faut pas conclure à l'inutilité de l'instruction. C'est un fait indéniable, et le même esprit, dans les deux conditions, sera supérieur après ses études, et cela proportionnellement à l'effort intellectuel.

Messieurs, n'y aurait-il que le témoignage des personnes sans instruction, pour nous convaincre de la nécessité d'étudier. Tous les jours nous rencontrons des gens qui nous expriment bien sincèrement ce regret : "Oh ! si j'avais pu m'instruire !" et d'autres, plus nombreux, ceux-là, qui déplorent leurs erreurs de jeunesse : "Ah ! si j'avais su !..."

Quelle influence à exercer pour le cultivateur instruit ! Influence sur ses concitoyens, influence sur les idées qui circulent autour de lui. Il sera pour tous comme un soleil répandant ses rayons bienfaisants ; chacun le consultera et ses avis, marqués au coin de la sagesse, seront scrupuleusement suivis. Oui, messieurs, si nous avions plus de cultivateurs instruits, on traiterait avec plus de sang froid nos questions politiques et sociales ; on mettrait un frein aux passions, et en dernier essor, il en résulterait pour chacun de nous la paix, la gaieté et le vrai bonheur.

Le manque d'instruction chez nous, cultivateurs, est une triste conséquence de notre apathie un peu trop prononcée pour l'effort intellectuel. Mais il est un mal plus grand encore, je dirai même une plaie qui nous enlève toute une jeunesse florissante de santé, toute radieuse de gaieté et d'entrain, pour la lancer dans l'air empesté de nos grandes villes.

L'usine ! l'usine ! voici le cri lamentable de notre bruyante jeunesse. Mais cette usine que vous demandez, a un bien triste écho ; mort à la santé, mort aux joies douces et suaves goûtées dans la *Cie* des champs, en un mot, mort à notre nombreuse et belle jeunesse canadienne-française.

N'est-ce pas là l'histoire d'un bon nombre de nos concitoyens ? Ils étaient heureux parmi nous, mais hélas ! un souffle a passé sur leur tête. Dès lors, tout leur devient à charge, ces travaux en plein air, naguère si faciles, deviennent une tâche accablante, cette joie farouche s'est changée en une noire et profonde tristesse. Autrefois les chants joyeux du soir s'entendaient en revenant à la ferme. Pourquoi ce changement ? C'est que ces jeunes gens ont rêvé de la ville. Ah ! s'ils voyaient ce qui s'y passe, s'ils pouvaient juger des misères qui les attendent, combien ils s'estimeraient heureux de se trouver libres et de se livrer au travail sous le beau ciel bleu !

Rendons grâce à Dieu, notre jeunesse actuelle commence à prendre goût aux travaux champêtres ; et chaque fois que j'entends un jeune homme dire : "Je suis heureux, notre vie est incomparablement plus belle que celle de la ville", je tressaille de joie, et je me dis : voilà un jeune homme plein de cœur et d'intelligence.

En effet, que lui manque-t-il ? La santé ? Certes non, il est fort, robuste, plein de vie ; ce n'est pas son séjour en ville qui lui donnerait ces avantages. Est-ce la liberté ? Considérons un moment ce jeune ouvrier guidé par le sifflement étourdissant d'une usine, et ce sera suffisant. Est-ce

l'indépendance? Nest-il pas un petit roi tout-puissant sur son domaine? Serait-ce le bonheur qui lui manque? La santé, la liberté, l'indépendance, la joie d'une bonne conscience, l'amitié de Dieu, ne sont-ce pas là les éléments indispensables du bonheur.

Et nous, canadiens-français, peuple essentiellement agriculteur, il est de notre devoir, comme peuple, de nous élever une gloire patriotique, et de faire de notre nation, une nation modèle. Pour y parvenir, il faut tout d'abord faire de nous une nation instruite.

L'aisance règne dans nos campagnes, elle est suffisante pour permettre une instruction limitée peut-être, mais une instruction solide et sérieuse. Ayons à cœur de figurer parmi les nations, comme la plus belle et la plus prospère.

Gardons nos jeunes gens sur le sol canadien et pour les travaux de la terre. Des vues droites et éclairées, une religion bien pratiquée, un amour sincère des travaux des champs, voilà le plus bel héritage qu'un père peut léguer à son fils, car, je vous l'ai déjà dit, messieurs, mais j'aime à vous le répéter, ce travail procure l'aisance, la liberté, la santé, le bonheur. De plus, il fournit à la société un citoyen modèle qui sera toujours sur le chemin de l'honneur et du devoir.

Nos ancêtres, dans les temps héroïques, nous ont enlevé une gloire à jamais mémorable; ils ont fait le nom canadien synonyme de bravoure militaire.

A nous maintenant de la faire synonyme de prospérité, d'aisance et d'instruction.

RÉPONSE DU DOCTEUR H. DUBREUIL,

A LA

SANTÉ DE LA FÊTE QUE NOUS CÉLÉBRONS

Monsieur le Président,

Messieurs,

Vous êtes sans doute surpris, et avec raison, de me voir prendre la parole pour répondre à la santé que mon ami M. R. Ostiguy vient de proposer. Je le suis, peut-être, encore davantage et je comprends aujourd'hui, mais trop tard, que j'aurais dû persister dans mon refus. J'ai voulu montrer trop de complaisance en me rendant à l'invitation de mes anciens professeurs auxquels j'ai toujours été si soumis.

Il est bon d'ailleurs de mettre l'amour propre de côté, dans certaines circonstances, et surtout dans une réunion aussi intime, dans une fête de famille comme celle-ci. J'espère donc que vous me tiendrez compte de ma bonne volonté et que vous me pardonnerez ma faiblesse dans l'art oratoire.

La fête que nous célébrons, la fête qui réunit aujourd'hui sous le toit de leur *Alma Mater* un si grand nombre d'anciens élèves, pris indistinctement dans toutes les classes de la société, et venus de toutes les parties du Canada et des États-Unis, nous est plus douce et remplie de souvenirs agréables et chers à nos cœurs.

N'avons-nous pas, en effet, aujourd'hui une preuve éclatante de cette amitié, de cet amour toujours vivace, en dépit des longues années d'absence, au cœur des anciens élèves pour leur collège de Saint-Césaire, et pour leurs dévoués professeurs, si bien représentés dans la personne du Rév.

Père Léonard, second fondateur, à juste titre, de cette belle institution.

Il y a quelques années, messieurs, une idée précieuse et féconde se fit jour dans l'esprit d'un certain groupe d'anciens élèves. Cette idée, cette pensée noble et grandiose n'a jamais été abandonnée depuis, au contraire, elle a pris de l'ampleur de jour en jour, elle s'est fortifiée au contact de généreuses amitiés, de profondes sympathies, de vœux ardents, d'enthousiastes désirs, et aujourd'hui, après bien des contretemps, après bien des obstacles renversés, qui paraissaient insurmontables, elle se réalise, à la joie de tous, dans son plein épanouissement. Cette idée, vous l'avez compris, c'était celle d'un conventum des anciens élèves du Collège de Saint-Césaire. Vous voyez que l'idée a fait du chemin et un chemin heureux, puisque nous voici arrivés enfin à ce conventum qui laissera dans tous les cœurs un souvenir ineffaçable.

Messieurs l'idée dont je viens de vous parler est la propriété des membres du Cercle Saint-Césaire, de Montréal. Qu'il me soit donc permis d'exprimer à ces confrères nos sentiments de profonde gratitude pour leur heureuse initiative et pour l'incomparable succès dont nous leur sommes, au moins en grande partie, redevables.

Une mère qui a de tels enfants ne peut rien leur refuser, et, c'est avec plaisir que, cédant à la demande de ses élèves bien-aimés, notre *Alma Mater* ouvre ses portes toutes grandes et les invite tous à ces agapes fraternelles.

Aussi nos cœurs reconnaissants redisent un profond merci à cette *Alma Mater* pour l'hospitalité si franche et si cordiale qu'elle nous offre pendant ces jours de réunion.

Hélas! ce conventum sera peut-être pour nous le dernier; pour un grand nombre, il le sera certainement: profitons de ces quelques jours pour retremper nos courages, pour ranimer notre esprit de foi et de religion, profitons-en aussi pour vivre des souvenirs du passé, des souvenirs du bon vieux temps de collègue.

Pourrions-nous, messieurs, à l'occasion de ce conventum, qui marque le cinquantenaire, les noces d'or de notre collège, ne pas évoquer le souvenir de celui dont cette maison bénie fut pendant de nombreuses années l'unique but et l'unique désir, de celui qui a donné à cette œuvre ses épargnes, son dévouement, sa santé, presque sa vie, de son fondateur en un mot, le vénéré messire Joseph-André Provençal?

Ah! s'il lui était donné, à ce grand cœur d'apôtre, de contempler son œuvre en ce moment, quelle joie et quel bonheur il ressentirait en la voyant si prospère, toujours si habilement et si paternellement dirigée, et en ce grand jour entourée de tous ses enfants bien-aimés et reconnaissants.

Laissez-moi, en terminant, me faire votre interprète et permettez-moi d'exprimer un vœu que je sais partagé par tous les confrères; c'est celui que bientôt, à la suite des efforts qui seront faits par chacun de nous, cette maison étant devenue trop petite pour répondre aux besoins, que de nouvelles additions s'imposeront, qu'on verra surgir de nouvelles bâtisses plus en harmonie avec l'aile neuve si élégante et si spacieuse avec sa magnifique chapelle, véritable bijou, qui fait l'admiration des étrangers et l'orgueil de Saint-Césaire.

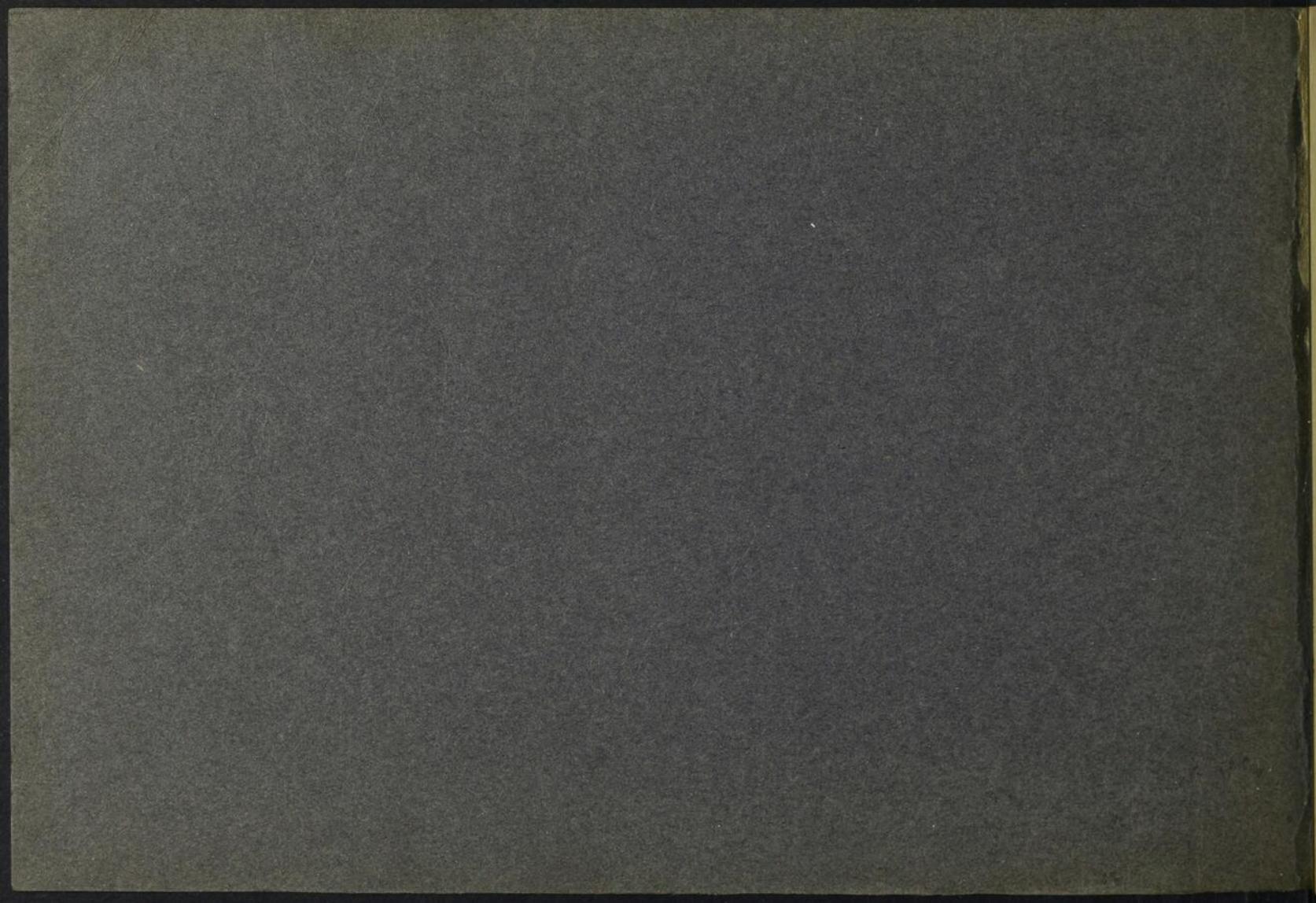
Et pour l'exécution de ce vœu nous comptons que, grâce à ces jours de fête et de réjouissances fraternelles, désormais nous nous connaissons mieux, nous raviverons nos amitiés, nos sentiments de reconnaissance et de dévouement, nous nous entr'aiderons davantage, et par là même nous serons en

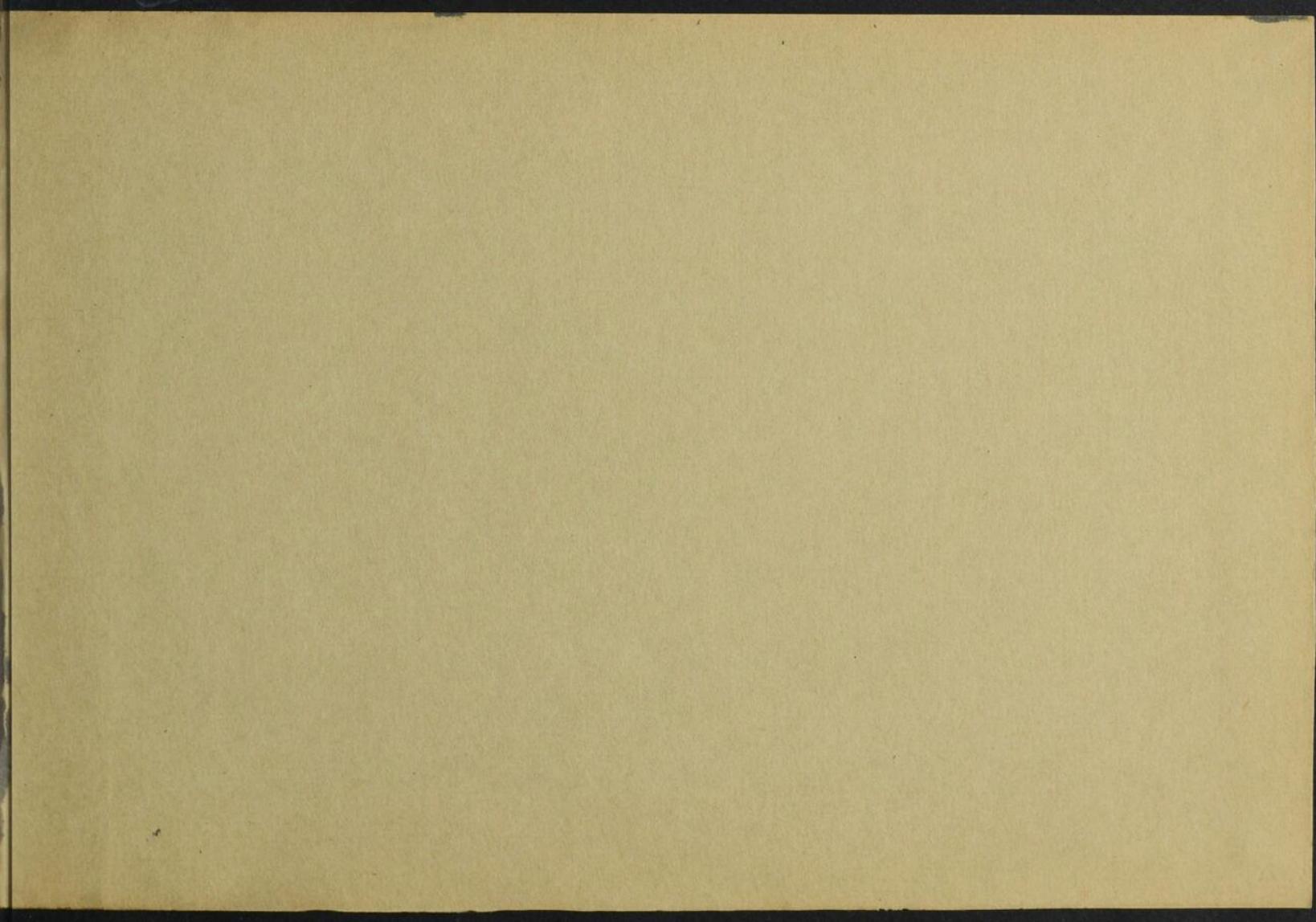
mesure de faire plus pour aider notre collègue, pour encourager le personnel à marcher encore et toujours de succès en succès. Et ce faisant nous n'aurons fait que remplir un besoin de notre cœur et de notre conscience.

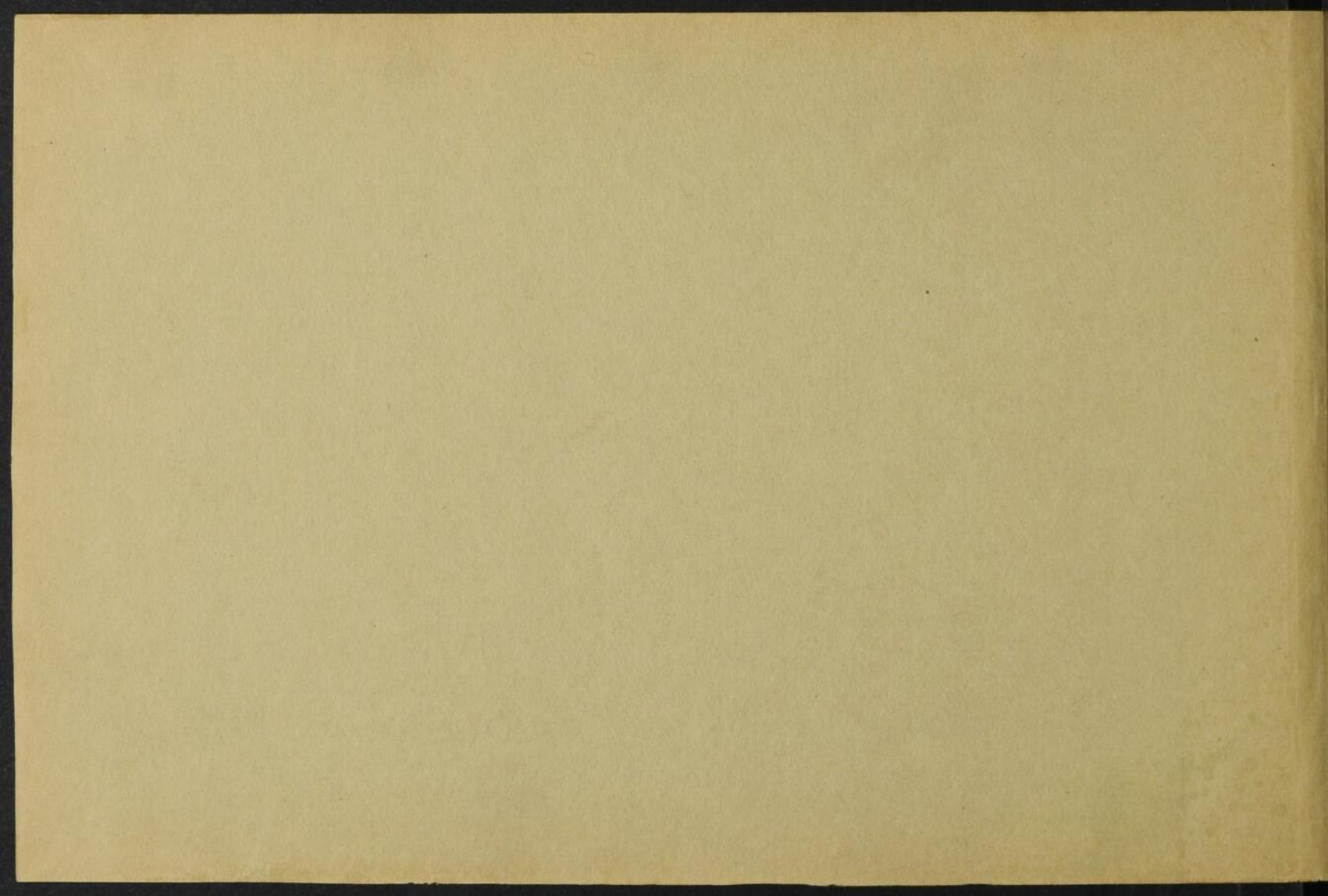
Merci, messieurs!!!

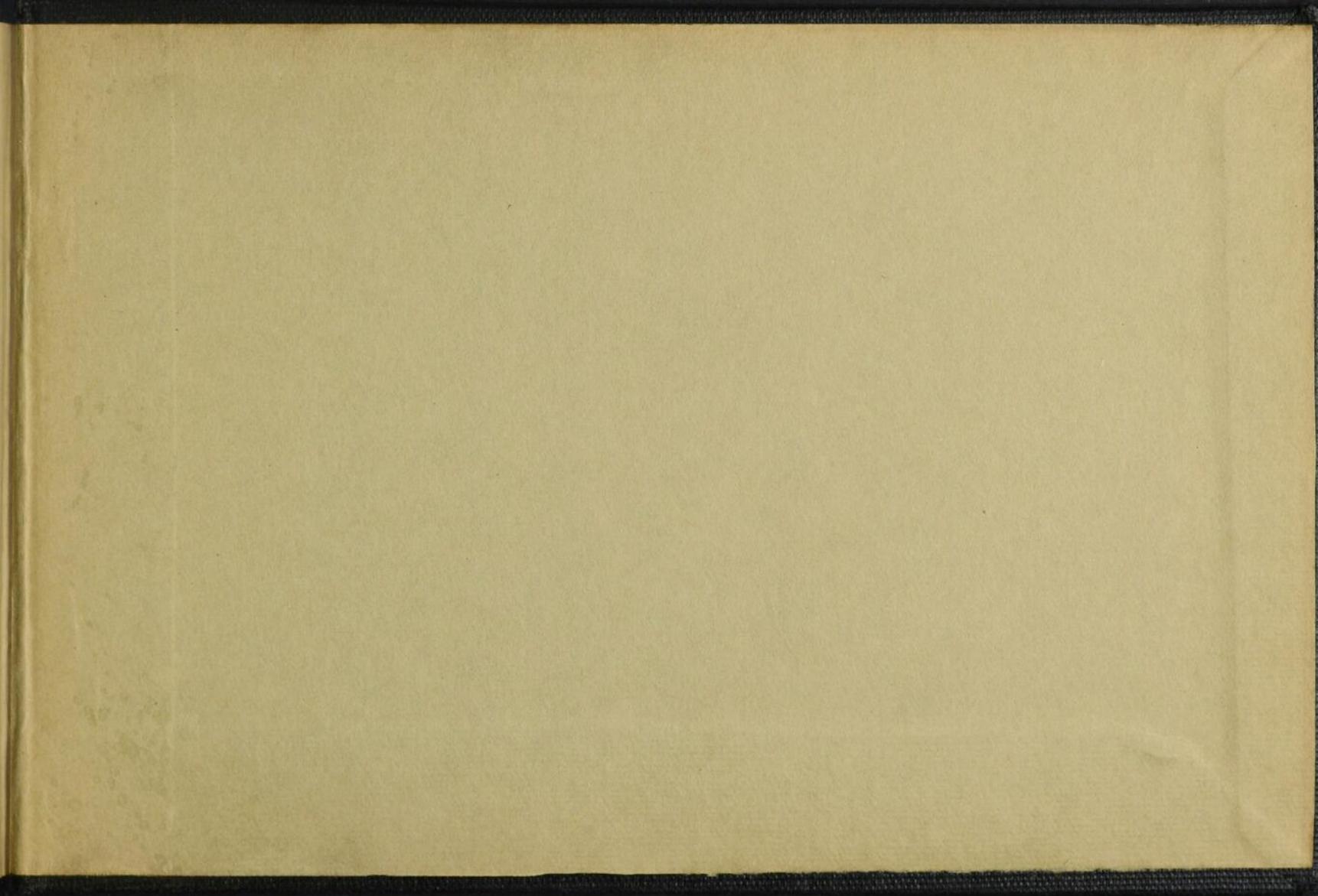
IMPRIMERIE "LA PATRIE,"
77, 79 et 81, rue St-Jacques, Montréal.











BNQ



000 368 196